

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

L'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet 2012

Présentation et analyse des résultats



Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques dont il dispose,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISBN : 978-2-550-68867-9 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-68868-6 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2013

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du Gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2013

Avant-propos

L'usage d'Internet s'est répandu de façon extrêmement rapide au cours des deux dernières décennies, en même temps que la gamme des activités pratiquées en ligne ne cessait de se diversifier à la faveur de technologies de plus en plus performantes et variées. En supportant une part croissante d'activités courantes – économiques, sociales ou culturelles – les technologies numériques et l'Internet s'imposent aujourd'hui comme des outils incontournables du développement économique et social, partout à travers le monde y compris au Québec. Dans ce contexte, l'accès à Internet et le branchement à la haute vitesse – sans laquelle de moins en moins d'activités en ligne sont possibles – constituent un enjeu majeur. De nombreux pays en ont pris acte et, au cours des dernières années, plusieurs ont mis en œuvre une stratégie numérique visant principalement à universaliser l'accès à Internet haute vitesse sur leur territoire.

Depuis longtemps déjà, la mesure de l'accès des ménages à Internet et à la haute vitesse fait l'objet de statistiques officielles. Celles que produit Statistique Canada pour le Québec, à partir de l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet*, sont disponibles à l'échelle des régions administratives. L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, dont les résultats font l'objet de ce rapport, répond au besoin d'une mesure à une échelle géographique plus fine : réalisée auprès de plus de 43 000 ménages, elle fournit pour la première fois des statistiques officielles sur l'accès à Internet et le branchement à la haute vitesse dans 102 des 104 municipalités régionales de comté et territoires équivalents du Québec. L'enquête fournit également des résultats sur l'accès à Internet selon les caractéristiques des ménages ainsi que d'autres résultats, notamment sur le type de connexion et l'équipement utilisés pour accéder à Internet, à l'échelle des régions administratives.

Le directeur général,



Stéphane Mercier

*Produire une information statistique pertinente, fiable et objective, comparable, actuelle, intelligible et accessible, c'est là l'engagement « **qualité** » de l'Institut de la statistique du Québec.*

Ce rapport a été réalisé par :	Christine Lessard, agente de recherche Direction des statistiques économiques
Avec la collaboration, pour l'annexe 3, de :	Luc Belleau, statisticien Direction de la méthodologie et de la qualité
Direction des statistiques économiques :	Pierre Cauchon, directeur par intérim
Ont également contribué :	Hugo Leblanc, géographe Direction des services informationnels et technologiques Esther Frève, révision linguistique Gabrielle Tardif, mise en page Danielle Laplante, coordination des travaux d'édition Direction des communications
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication, s'adresser à :	Direction des statistiques économiques Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : 418 691-2411 ou 1 800 463-4090

Remerciements

L'auteure et responsable du projet d'enquête tient à remercier Marianne Bernier, économiste, de la Direction des statistiques économiques, Luc Belleau et Robert Courtemanche, statisticiens, de la Direction de la méthodologie et de la qualité, Mélanie Gagnon et Guillaume Rousseau, chargés de collecte, de la Direction des stratégies et des opérations de collecte ainsi que tous les intervieweurs et intervieweuses qui ont assuré la collecte des données de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*.

Des remerciements spéciaux s'adressent à monsieur Jean-Michel Salvador, conseiller scientifique au Secrétariat du Conseil du trésor, pour l'expertise qu'il a apportée au projet, notamment à l'étape de la préparation de l'enquête.

Municipalités régionales de comté géographiques

La version géographique des MRC utilisée dans ce rapport comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC. La référence à ces unités territoriales, à l'étape de l'échantillonnage puis à celle du traitement des données, a été établie à l'aide du *Fichier de correspondances entre le code postal et le code géographique (version complète — mai 2011)*, élaboré par l'Institut de la statistique du Québec à partir du *Fichier de conversion du code postal* de Statistique Canada. Le découpage géographique et la dénomination des MRC et TE sont donc ceux qui étaient en vigueur au 31 mai 2011.

Dans le texte, l'acronyme MRC, bien connu, est préféré à MRCG (municipalités régionales de comté géographiques).

Signes conventionnels utilisés dans les tableaux

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro
- Donnée infime
- x Donnée confidentielle
- n Nombre

Table des matières

GLOSSAIRE	15
FAITS SAILLANTS	19
INTRODUCTION	23
CHAPITRE 1	
L'ACCÈS À INTERNET ET LE BRANCHEMENT À LA HAUTE VITESSE	25
1.1 Vue d'ensemble	25
1.1.1 L'accès à Internet	25
1.1.2 Le branchement à la haute vitesse	28
1.1.3 Le branchement à la très haute vitesse	30
1.1.4 Les raisons de ne pas être branché	30
1.2 L'accès à Internet et le branchement à la haute vitesse dans les MRC	32
1.2.1 Les MRC de la région du Bas-Saint-Laurent	32
1.2.2 Les MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	34
1.2.3 Les MRC de la région de la Capitale-Nationale	36
1.2.4 Les MRC de la région de la Mauricie	38
1.2.5 Les MRC de la région de l'Estrie	40
1.2.6 Les régions de Montréal et de Laval	42
1.2.7 Les MRC de la région de l'Outaouais	44
1.2.8 Les MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue	46
1.2.9 Les MRC des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec	48
1.2.10 Les MRC de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	50
1.2.11 Les MRC de la région de Chaudière-Appalaches	52
1.2.12 Les MRC de la région de Lanaudière	54
1.2.13 Les MRC de la région des Laurentides	56
1.2.14 Les MRC de la région de la Montérégie	58
1.2.15 Les MRC de la région du Centre-du-Québec	61
CHAPITRE 2	
LE TYPE DE CONNEXION ET L'ÉQUIPEMENT D'ACCÈS À INTERNET	63
2.1 Le type de connexion	63
2.1.1 Les connexions filaires	64
2.1.2 Les connexions sans fil	67

2.2	L'équipement d'accès à Internet	71
2.2.1	L'ordinateur portable et l'ordinateur de bureau	71
2.2.2	Les appareils de poche sans fil et la tablette numérique	73
2.2.3	La console de jeux vidéo	75
CHAPITRE 3		
LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET L'ACCÈS À INTERNET		77
3.1	La composition du ménage	78
3.1.1	La présence ou l'absence d'enfant	79
3.1.2	Les personnes vivant seules	80
3.2	Le revenu	82
3.3	La scolarité	84
CHAPITRE 4		
LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS		87
4.1	Les ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant	88
4.2	Les travailleurs indépendants qui accèdent à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles	89
CONCLUSION		91
RÉFÉRENCES		93
ANNEXE 1		
TABLEAUX		95
ANNEXE 2		
MÉTHODOLOGIE		133
ANNEXE 3		
QUESTIONNAIRE		149

Liste des tableaux

ANNEXE 1 TABLEAUX

CHAPITRE 1 L'ACCÈS À INTERNET ET LE BRANCHEMENT À LA HAUTE VITESSE

Tableau 1.1.1.1
Proportion de ménages branchés à Internet,
Québec et régions administratives, 201295

Tableau 1.1.1.2
Proportion de ménages branchés à Internet,
Québec et municipalités régionales de comté
géographiques, 201296

Tableau 1.1.1.3
Proportion de ménages branchés à Internet,
Québec, régions administratives et municipalités
régionales de comté géographiques, 201298

Tableau 1.1.2.1
Ménages branchés à la haute vitesse,
en proportion des ménages branchés,
Québec et régions administratives, 2012101

Tableau 1.1.2.2
Ménages branchés à la haute vitesse,
en proportion des ménages branchés,
Québec et municipalités régionales
de comté géographiques, 2012102

Tableau 1.1.2.3
Ménages branchés à la haute vitesse,
en proportion des ménages branchés,
Québec, régions administratives
et municipalités régionales
de comté géographiques, 2012104

Tableau 1.1.2.4
Ménages branchés à la haute vitesse,
en proportion de l'ensemble des ménages,
Québec et régions administratives, 2012106

Tableau 1.1.2.5
Ménages branchés à la haute vitesse,
en proportion de l'ensemble des ménages,
Québec et municipalités régionales
de comté géographiques, 2012107

Tableau 1.1.2.6
Ménages branchés à la haute vitesse,
en proportion de l'ensemble des ménages,
Québec, régions administratives
et municipalités régionales
de comté géographiques, 2012109

Tableau 1.1.2.7
Répartition des ménages branchés à Internet
mais n'ayant pas de connexion à haute vitesse,
selon que le répondant indique si un service
Internet haute vitesse est disponible ou non
dans la localité ou dans le quartier, Québec
et régions administratives, 2012112

Tableau 1.1.2.8
Proportion des ménages non branchés
à Internet selon que le répondant indique
si un service Internet haute vitesse
est disponible ou non dans la localité
ou dans le quartier, Québec
et régions administratives, 2012112

Tableau 1.1.3.1
Ménages branchés à la très haute vitesse,
en proportion des ménages branchés,
Québec, 2012113

Tableau 1.1.4.1
Proportion de ménages non branchés à
Internet selon la raison du non-branchement,
Québec et régions administratives, 2012113

CHAPITRE 2

LE TYPE DE CONNEXION ET L'ÉQUIPEMENT D'ACCÈS À INTERNET

Tableau 2.1.1

Ménages branchés à Internet selon le type de connexion utilisée, Québec et régions administratives, 2012 116

Tableau 2.1.1.1

Proportion des ménages branchés à Internet au moyen d'une connexion filaire, Québec et régions administratives, 2012 117

Tableau 2.1.2.1

Proportion des ménages branchés à Internet à l'aide d'une connexion sans fil, Québec et régions administratives, 2012 117

Tableau 2.1.2.2

Proportion des ménages branchés à Internet au moyen de plus d'un type de connexion, dont une connexion au réseau de téléphonie mobile, Québec et régions administratives, 2012 118

Tableau 2.2.1

Ménages branchés à Internet selon l'équipement d'accès, Québec et régions administratives, 2012 119

CHAPITRE 3

LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET L'ACCÈS À INTERNET

Tableau 3.1.1

Proportion de ménages branchés à Internet, selon la composition du ménage, Québec et régions administratives, 2012 120

Tableau 3.1.2

Répartition des ménages selon la composition du ménage, Québec et régions administratives, 2012 120

Tableau 3.1.3

Répartition des ménages branchés selon la composition du ménage, Québec et régions administratives, 2012 121

Tableau 3.1.4

Répartition des ménages non branchés selon la composition du ménage, Québec et régions administratives, 2012 121

Tableau 3.1.1.1

Proportion de ménages branchés à Internet selon l'absence ou la présence d'enfant, Québec et régions administratives, 2012 122

Tableau 3.1.1.2

Répartition des ménages selon l'absence ou la présence d'enfant, Québec et régions administratives, 2012 122

Tableau 3.1.1.3

Répartition des ménages branchés selon l'absence ou la présence d'enfant, Québec et régions administratives, 2012 123

Tableau 3.1.1.4

Répartition des ménages non branchés selon l'absence ou la présence d'enfant, Québec et régions administratives, 2012 123

Tableau 3.1.2.1

Proportion des personnes de 16 ans et plus vivant seules qui accède à Internet, selon le sexe, Québec, 2012. 124

Tableau 3.1.2.2

Répartition des personnes de 16 ans et plus vivant seules, selon l'accès à Internet et selon le sexe, Québec, 2012. 124

Tableau 3.1.2.3

Proportion des personnes de 16 ans et plus vivant seules qui accède à Internet, selon l'âge, Québec, 2012 124

Tableau 3.1.2.4

Répartition des personnes de 16 ans et plus vivant seules, selon l'accès à Internet et selon l'âge, Québec, 2012 125

Tableau 3.2.1

Proportion de ménages branchés à Internet, selon le quartile de revenu du ménage, Québec et régions administratives, 2012 126

Tableau 3.2.2	Répartition des ménages selon le quartile de revenu, Québec et régions administratives, 2012	126
----------------------	--	-----

Tableau 3.2.3	Répartition des ménages branchés selon le quartile de revenu, Québec et régions administratives, 2012	127
----------------------	---	-----

Tableau 3.2.4	Répartition des ménages non branchés selon le quartile de revenu, Québec et régions administratives, 2012	127
----------------------	---	-----

Tableau 3.3.1	Proportion de ménages branchés à Internet, selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec et régions administratives, 2012	128
----------------------	---	-----

Tableau 3.3.2	Répartition des ménages selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec et régions administratives, 2012	128
----------------------	--	-----

Tableau 3.3.3	Répartition des ménages branchés selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec et régions administratives, 2012	129
----------------------	---	-----

Tableau 3.3.4	Répartition des ménages non branchés selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec et régions administratives, 2012	129
----------------------	---	-----

CHAPITRE 4 LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Tableau 4.1	Population des travailleurs indépendants, Québec et régions administratives, 2012	130
--------------------	---	-----

Tableau 4.1.1	Proportion de ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant, Québec et régions administratives, 2012	130
----------------------	---	-----

Tableau 4.2.1	Ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant qui accède à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles, en proportion des ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant, Québec et régions administratives, 2012	131
----------------------	---	-----

ANNEXE 2 MÉTHODOLOGIE

Tableau A2.1.3.1	Taille de l'échantillon et nombre de répondants attendu par région administrative	136
-------------------------	---	-----

Tableau A2.2.4.1	Nombre de répondants et taux de réponse pondéré par région administrative	139
-------------------------	---	-----

Tableau A2.2.4.2	Nombre de répondants attendu, nombre de répondants et taux de réponse pondéré par MRC	140
-------------------------	---	-----

Tableau A2.3.4.1	Relation entre la valeur d'un coefficient de variation et la précision de l'estimation à laquelle il est associé	146
-------------------------	--	-----

Liste des figures

CHAPITRE 1

L'ACCÈS À INTERNET ET LE BRANCHEMENT À LA HAUTE VITESSE

Figure 1.1.1.1

Proportion de ménages branchés à Internet, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 201226

Figure 1.1.2.1

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec, régions administrative et municipalités régionales de comté géographiques, 201228

Figure 1.1.2.2

Répartition des ménages selon que le répondant indique si un service Internet haute vitesse est disponible ou non dans la localité ou dans le quartier, Québec 2012.29

Figure 1.1.4.1

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Québec, 201231

Figure 1.2.1.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région du Bas-Saint-Laurent, 201232

Figure 1.2.2.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 201234

Figure 1.2.3.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de la Capitale-Nationale, 2012.36

Figure 1.2.4.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de la Mauricie, 2012.38

Figure 1.2.5.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de l'Estrie, 201240

Figure 1.2.6.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, régions de Montréal et de Laval, 201242

Figure 1.2.7.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de l'Outaouais, 2012.44

Figure 1.2.8.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 201246

Figure 1.2.9.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, 201248

Figure 1.2.10.1
Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 201250

Figure 1.2.11.1
Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de Chaudière-Appalaches, 201252

Figure 1.2.12.1
Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de Lanaudière, 201254

Figure 1.2.13.1
Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région des Laurentides, 201256

Figure 1.2.14.1
Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de la Montérégie, 201258

Figure 1.2.15.1
Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités géographiques de comté de la région du Centre-du-Québec, 2012.61

**CHAPITRE 2
LE TYPE DE CONNEXION ET L'ÉQUIPEMENT
D'ACCÈS À INTERNET**

Figure 2.1.1
Proportion de ménages branchés à Internet selon le type de connexion utilisée, Québec, 201263

Figure 2.1.1.1
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une connexion filaire, Québec et régions administratives, 201264

Figure 2.1.1.2
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une ligne téléphonique, Québec et régions administratives, 201265

Figure 2.1.1.3
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen du câble, Québec et régions administratives, 201266

Figure 2.1.2.1
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une connexion sans fil, Québec et régions administratives, 201267

Figure 2.1.2.2
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une connexion satellitaire, Québec et régions administratives, 201268

Figure 2.1.2.3
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une connexion mobile, Québec et régions administratives, 201269

Figure 2.1.2.4
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen de plus d'un type de connexion, dont une connexion mobile, Québec et régions administratives, 201270

Figure 2.2.1
Proportion de ménages branchés à Internet selon l'équipement d'accès utilisé, Québec, 201271

Figure 2.2.1.1
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet à l'aide d'un ordinateur portable ou d'un ordinateur de bureau, Québec et régions administratives, 201272

Figure 2.2.2.1
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'un autre appareil de poche sans fil, Québec et régions administratives, 201273

Figure 2.2.2.2
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet à l'aide d'une tablette numérique, Québec et régions administratives, 201274

Figure 2.2.3.1
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet à l'aide d'une console de jeux vidéo, Québec et régions administratives, 201275

CHAPITRE 3 LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET L'ACCÈS À INTERNET

Figure 3.1.1
Proportion de ménages branchés à Internet selon la composition du ménage, Québec, 201278

Figure 3.1.1.1
Proportion de ménages branchés à Internet selon la présence ou l'absence d'enfant, Québec, 201279

Figure 3.1.2.1
Proportion des personnes vivant seules qui accède à Internet, Québec et régions administratives, 201280

Figure 3.1.2.2
Proportion des personnes vivant seules qui accède à Internet selon l'âge, Québec, 201281

Figure 3.2.1
Proportion de ménages branchés à Internet selon le quartile de revenu, Québec, 201282

Figure 3.2.2
Proportion des personnes ayant un revenu annuel de 30 998\$ ou moins qui accède à Internet, Québec et régions administratives, 201283

Figure 3.3.1
Proportion de ménages branchés à Internet selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec, 201285

CHAPITRE 4 LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Figure 4.1.1
Proportion de ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant, Québec et régions administratives, 201288

Figure 4.2.1
Ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant qui accède à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles, en proportion des ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant, Québec et régions administratives, 201289

Les définitions fournies dans ce glossaire correspondent à celles qui ont été utilisées aux fins de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*. Plusieurs font d'ailleurs référence aux questions posées lors de l'enquête¹.

Accès à Internet

On considère qu'un ménage a accès à Internet, ou qu'il est « branché » à Internet, lorsqu'au moins un de ses membres accède à Internet à partir du domicile, peu importe le type de connexion qu'il utilise. Ainsi, on considère que le ménage est branché au domicile, même si la seule connexion utilisée est mobile.

Connexion au réseau de téléphonie mobile

Connexion à Internet sans fil, utilisant les ondes hertziennes. L'information est transmise via le réseau de téléphonie mobile lequel s'appuie sur une multitude d'antennes de courte portée qui permettent la mobilité des utilisateurs. Les appellations « 3G » ou « 4G », souvent utilisées pour désigner le réseau de téléphonie mobile, désignent, en fait, des générations de normes de téléphonie mobile qui caractérisent ce réseau.

Connexion filaire

Connexion à Internet par ligne téléphonique, par câble ou par fibre optique.

Connexion par câble

Connexion à Internet de type filaire, utilisant l'infrastructure de câblodistribution. L'information est transmise au moyen d'un câble coaxial.

Connexion par fibre optique

Connexion à Internet de type filaire, caractérisée par la transmission de l'information à l'aide d'un câble de fibre optique qui se rend jusqu'au domicile.

Des câbles de fibre optique permettent la distribution d'Internet dans les villes et leurs quartiers; toutefois, la « boucle à l'abonné » ou « boucle locale », qui se rend jusqu'au domicile des utilisateurs, est le plus souvent assurée par le câble ou la ligne téléphonique. Il s'agit alors d'une connexion par câble ou d'une connexion par ligne téléphonique.

Connexion par ligne téléphonique

Connexion à Internet de type filaire, utilisant la ligne téléphonique constituée d'une paire de fils de cuivre torsadés. Il s'agit le plus souvent de connexions de type DSL ou ADSL (Digital Subscriber Line ou Asymmetric Digital Subscriber Line).

Connexion par satellite

Connexion à Internet sans fil et fixe, utilisant les ondes hertziennes. L'information provenant d'une station émettrice est transmise par satellite et captée au moyen d'une antenne parabolique.

1. Nous invitons le lecteur à consulter le questionnaire à l'annexe 3.

Connexion partagée

Un ménage utilise une connexion partagée s'il se connecte à Internet en utilisant un routeur qui lui donne accès à une connexion située à l'extérieur du logement qu'il occupe.

Connexion sans fil

Connexion à Internet utilisant les ondes hertziennes. On distingue les connexions sans fil fixes, comme les connexions par satellite et les connexions de type WiMax, des connexions mobiles qui utilisent le réseau de téléphonie mobile.

Les connexions à des réseaux locaux auxquels on accède au domicile au moyen d'un routeur sont exclues.

Connexion WiMax

Connexion à Internet sans fil et fixe, utilisant les ondes hertziennes. L'information provenant d'une station émettrice est transmise vers des appareils récepteurs, parfois par l'intermédiaire de relais.

Internet haute vitesse

Au Canada, une connexion Internet qui permet un débit d'au moins 1,5 mégabit par seconde (Mbit/s) est dite à haute vitesse. L'expression « haut débit » est également utilisée. L'expression n'est pas synonyme de « large bande », utilisée notamment en Europe et qui renvoie aux technologies permettant une vitesse de téléchargement de 256 kilobits par seconde (kbit/s), selon les critères adoptés par l'OCDE².

Les connexions qui n'ont pas toujours cette capacité sont, sauf de très rares exceptions, des connexions par ligne téléphonique. La question de l'usage de la haute vitesse n'a donc été posée qu'à des répondants branchés à Internet par la ligne téléphonique (ou n'étant pas certains de l'être, mais déclarant avoir une connexion d'un autre type que celles mentionnées par l'intervieweur). Tous les autres ménages branchés à Internet ont été classés dans la catégorie des ménages branchés à la haute vitesse.

Internet à très haute vitesse

Une connexion Internet à très haute vitesse permet un débit de téléchargement de 100 Mbits/s ou plus. Seules certaines connexions par câble ou par fibre optique atteignent actuellement cette capacité. L'expression « très haut débit » est également utilisée. Lors de l'enquête, seuls les répondants ayant indiqué qu'ils disposaient d'une connexion par câble ou par fibre optique ont répondu à la question sur la très haute vitesse. Tous les autres ménages branchés ont été classés parmi ceux n'ayant pas la très haute vitesse.

Les fournisseurs de services Internet utilisent couramment des termes équivalents à « très haute vitesse » pour désigner des connexions performantes, permettant la transmission de plusieurs dizaines de Mbits/s (mais pas nécessairement 100 Mbits/s). Étant donné la possibilité de confusion, l'énoncé de la question sur la très haute vitesse mentionnait le critère du 100 Mbits/s. En outre, une question de contrôle sur le coût moyen approximatif par mois de la connexion était posée aux répondants qui déclaraient être connectés à très haute vitesse.

Ménage

Au sens général, un ménage est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes qui habite un logement. On distingue deux catégories de logements auxquelles correspondent deux catégories de ménages : les collectifs et les privés. L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* ne s'intéresse qu'aux ménages privés; elle exclut donc les ménages qui vivent dans des logements collectifs c'est-à-dire des établissements qui servent à des fins commerciales, institutionnelles ou communautaires, comme les hôtels, les hôpitaux, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement pour personnes âgées, les centres de détention et les campements de travailleurs³.

2. [En ligne]. [<http://www.oecd.org/sti/broadband/oecdbroadbandsubscribercriteria2010.htm>].

3. Voir notamment : [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/dwelling-logements002-fra.cfm>].

Un ménage privé est constitué de la personne ou du groupe de personnes qui habite un logement privé (non collectif) et qui n'a pas de domicile habituel ailleurs au Québec. À noter qu'au sens de l'enquête, un logement privé comprend une chambre dans une maison de chambres ou dans une résidence pour personnes âgées, à condition que l'occupant dispose d'un espace pour faire la cuisine et qu'il ait une ligne téléphonique privée.

Quartile de revenu

Le classement des ménages par quartile de revenu consiste à ordonner les ménages selon la valeur de leur revenu et de les partager ensuite en quatre groupes égaux. La valeur des revenus aux points de partage des groupes de ménages correspond au point de partage des quartiles de revenu.

Travailleur indépendant

Un travailleur indépendant est une personne qui a travaillé à son compte au cours des 12 derniers mois. Cette définition générale est très voisine de celle utilisée par Statistique Canada dans l'*Enquête sur la population active*⁴. Elle permet de couvrir diverses situations, notamment celles où le travailleur indépendant est propriétaire d'une entreprise constituée en société ou non et où le travailleur indépendant opère avec ou sans aide rémunérée.

4. STATISTIQUE CANADA (2012). *Guide de l'enquête sur la population active 2012*. N° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada, 82 p.

CHAPITRE 1

L'ACCÈS À INTERNET ET LE BRANCHEMENT À LA HAUTE VITESSE

Vue d'ensemble

- En 2012, au Québec, 81,6 % des ménages ont accès à Internet.
- Le taux de branchement à Internet est significativement moindre que dans l'ensemble du Québec dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (70,7 %), du Bas-Saint-Laurent (74,4 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (76,3 %), de l'Estrie (76,4 %), de Chaudière-Appalaches (77,6 %), du Centre-du-Québec (77,8 %) et de la Mauricie (78,3 %); au contraire, il est significativement supérieur dans les régions de la Montérégie (84,0 %) et de la Capitale-Nationale (84,5 %).
- On observe une dispersion beaucoup plus grande des taux de branchement à Internet à l'échelle des MRC qu'à l'échelle régionale. Près de 40 points de pourcentage séparent le taux de branchement à Internet des ménages de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (57,9 %), dans l'Outaouais, de celui des ménages de la MRC de Caniapiscau (97,6 %), dans la région de la Côte-Nord.
- Dans quatre régions administratives, on observe un écart de plus de 20 points de pourcentage entre la MRC la plus branchée et la MRC la moins branchée, soit dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (27,0 points), de l'Outaouais (26,2 points), de la Montérégie (25,1 points) et de la Capitale-Nationale (22,5 points).
- À l'opposé, deux régions administratives présentent très peu d'écart entre la MRC la plus branchée et la MRC la moins branchée. Ce sont les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (écart de 4,1 points) et de l'Abitibi-Témiscamingue (écart de 3,4 points).
- Plus de 9 ménages branchés à Internet sur 10 le sont à l'aide d'une connexion à haute vitesse, au Québec (94,4 %) et quelle que soit la région administrative. La proportion est significativement moindre que dans l'ensemble du Québec dans les régions de Chaudière-Appalaches (91,2 %), du Centre-du-Québec (91,5 %), de l'Estrie (92,1 %) et du Bas-Saint-Laurent (92,3 %); au contraire, elle est significativement plus élevée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (96,7 %).
- On observe une plus grande dispersion des taux de branchement à la haute vitesse à l'échelle des MRC qu'à l'échelle régionale. Quelque 25 points de pourcentage séparent le taux de branchement à la haute vitesse des ménages branchés de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (72,8 %), dans la région de la Côte-Nord, de celui des ménages branchés de Rouyn-Noranda (97,9 %), dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue.
- À l'intérieur de la plupart des régions administratives, on observe un écart d'environ 8 à 12 points de pourcentage entre la MRC où la connexion à la haute vitesse, chez les ménages branchés, est la plus répandue et la MRC où elle est la moins répandue. Toutefois, l'écart est nettement plus faible dans quatre régions : celles de la Capitale-Nationale (4,8 points), de l'Abitibi-Témiscamingue (4,7 points), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3,3 points) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (3,0 points).
- Dans l'ensemble du Québec, 3,5 % des ménages branchés utilisent une connexion à très haute vitesse (connexion qui permet un débit de téléchargement de 100 Mbits/s ou plus).
- La raison la plus fréquemment indiquée pour ne pas être branché à Internet, soit par trois ménages non branchés sur quatre (75,4 %), est l'absence de besoin ou d'intérêt.

L'accès à Internet et le branchement à la haute vitesse dans les MRC

- Plusieurs MRC se démarquent avantagement dans leur région : au plan de l'accès à Internet, au plan du branchement à la haute vitesse, ou aux deux plans. Il s'agit des MRC de Rimouski-Neigette (Bas-Saint-Laurent), de La Jacques-Cartier (Capitale-Nationale), de La Tuque (Mauricie), de Caniapiscau (Côte-Nord), des Îles-de-la-Madeleine (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), de Lévis (Chaudière-Appalaches); des Moulins (Lanaudière), de Mirabel et de La Rivière-du-Nord (Laurentides), de La Vallée-du-Richelieu, de Vaudreuil-Soulanges, de Marguerite-D'Youville et de Roussillon (Montréal).
- À l'inverse, plusieurs MRC se distinguent désavantageusement dans leur région. Dans certaines, de façon significative, les ménages accèdent moins à Internet et les ménages branchés sont moins connectés à la haute vitesse. Ce sont les MRC du Haut-Saint-François (Estrie), de La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac (Outaouais), de Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent (Côte-Nord), de Matawinie (Lanaudière), d'Argenteuil (Laurentides) et du Haut-Saint-Laurent (Montréal).
- Ailleurs, même si le branchement à la haute vitesse est du même ordre que dans l'ensemble régional, le taux d'accès à Internet demeure relativement faible. C'est le cas dans les MRC de Charlevoix-Est et de Portneuf (Capitale-Nationale), de Mékinac (Mauricie), du Granit (Estrie), de Papineau (Outaouais), de L'Islet, des Appalaches et de Montmagny (Chaudière-Appalaches), d'Autray (Lanaudière), d'Antoine-Labelle (Laurentides), d'Acton, de Pierre-De Saurel et de Beauharnois-Salaberry (Montréal) et de L'Érable (Centre-du-Québec).
- Dans d'autres MRC, les ménages accèdent à Internet dans une proportion comparable à celle observée dans la région, mais alors ils sont moins branchés à la haute vitesse que les ménages branchés de la région en général. C'est ce qu'on observe dans les MRC de Maskinongé (Mauricie), de La Haute-Côte-Nord (Côte-Nord), de Robert-Cliche et des Etchemins (Chaudière-Appalaches), des Laurentides (Laurentides), de Brome-Missisquoi et des Maskoutains (Montréal) et de Nicolet-Yamaska (Centre-du-Québec).

CHAPITRE 2

LE TYPE DE CONNEXION ET L'ÉQUIPEMENT D'ACCÈS À INTERNET

Le type de connexion

- En 2012, au Québec, une majorité de ménages branchés (62,4 %) accède à Internet à partir du domicile au moyen d'une connexion par câble. L'usage de la connexion par ligne téléphonique (38,0 %) est également très fréquent, tandis que celui du réseau de téléphonie mobile est désormais le fait d'un ménage sur cinq (19,6 %).
- L'utilisation de connexions par satellite (3,8 %), par fibre optique (2,0 %) ou de type WiMax (1,2 %) est plus rare. Par ailleurs, 2,6 % des ménages utilisent un routeur qui leur donne accès à une connexion partagée située à l'extérieur de leur logement.
- Le taux de branchement par ligne téléphonique est significativement différent que dans l'ensemble du Québec dans plusieurs régions. Il en est de même du taux de branchement par câble. De façon générale, la connexion par câble est plus répandue que dans l'ensemble du Québec là où la connexion par ligne téléphonique l'est moins et inversement.
- Le taux d'accès à Internet par connexion mobile est significativement plus élevé que dans l'ensemble du Québec dans les régions densément peuplées de Montréal et de Laval, tandis qu'il est significativement plus faible dans les régions de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et du Centre du Québec.

L'équipement d'accès à Internet

- En 2012, au Québec, 71,4 % des ménages branchés accèdent à Internet à partir de leur domicile à l'aide d'un ordinateur portable et 65,8 %, à l'aide d'un ordinateur de bureau.
- Cet usage significativement plus fréquent de l'ordinateur portable que de l'ordinateur de bureau pour accéder à Internet se reproduit dans les régions de Montréal, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Laval, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Une majorité (52,8 %) de ménages québécois branchés accède à Internet à partir du domicile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'un autre appareil de poche sans fil. De façon significative, la proportion est plus élevée dans les régions de Montréal et de Laval, mais plus faible dans toutes les autres régions, sauf celles de la périphérie montréalaise (Laurentides, Lanaudière, Montérégie), de la Capitale-Nationale et de l'Outaouais.
- Plus du quart des ménages branchés (26,7 %) se connectent à Internet à l'aide d'une console de jeux vidéo et plus du cinquième (22,0 %), en utilisant une tablette numérique.

CHAPITRE 3

LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES ET L'ACCÈS À INTERNET

La composition du ménage

- Les ménages composés de plus d'un adulte et d'au moins un enfant sont les plus branchés à Internet, soit dans une proportion de 95,9 %. Les ménages composés d'un seul adulte et d'au moins un enfant (87,2 %) ainsi que les ménages composés de plus d'un adulte mais sans enfant (85,2 %) sont branchés dans une moindre proportion. Cependant, moins des deux tiers (64,6 %) des personnes vivant seules sont branchées à Internet.
- Quelle que soit la région administrative et de façon significative, les personnes vivant seules demeurent moins branchées que les ménages des autres catégories, et les ménages de plus d'un adulte avec enfant, plus branchés que les catégories de ménages sans enfant.
- Les ménages avec enfant sont significativement plus branchés (94,5 %) que les ménages sans enfant (77,3 %). Le fait se reproduit dans toutes les régions administratives.
- Dans l'ensemble du Québec, les ménages sans enfant comptent pour 92,6 % des ménages non branchés.
- Les personnes vivant seules qui sont âgées de moins de 45 ans sont branchées à Internet dans une proportion semblable à celle observée dans la population des ménages. Cependant, le taux d'accès à Internet des plus âgées est significativement moindre que celui de l'ensemble des ménages, soit de 70,3 % chez celles de 45 à 54 ans, de 64,8 % chez celles de 55 à 64 ans et de 41,0 % chez celles de 65 ans et plus.
- De manière générale, c'est le poids des personnes âgées dans la population des personnes vivant seules qui explique le faible taux d'accès à Internet de cette population dans l'ensemble du Québec et ses régions.
- Dans l'ensemble du Québec, les personnes seules comptent pour 55,5 % des ménages non branchés.

Le revenu

- Plus les ménages ont un revenu élevé, plus ils sont susceptibles d'être branchés à Internet. Du premier au quatrième quartile de revenu, les ménages québécois sont branchés respectivement à 59,5 %, à 79,7 %, à 90,2 % et à 96,0 %. Ces taux de branchement sont tous significativement différents des autres.
- La progression du taux de branchement à Internet d'un groupe moins nanti au suivant s'observe chez les ménages de toutes les régions administratives sans exception. Peu importe la région, le taux de branchement des ménages les moins nantis demeure significativement plus faible que celui des ménages associés aux autres tranches de revenu.

- Dans l'ensemble du Québec, les ménages les moins nantis – dont le revenu est de 30 998\$ ou moins – comptent pour 54,5 % des ménages non branchés à Internet. La proportion varie d'une région administrative à l'autre; elle est significativement plus élevée dans les régions du Centre-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

La scolarité

- Plus le niveau de scolarité atteint dans un ménage est élevé, plus ce ménage est susceptible d'être branché à Internet.
- Le taux de branchement à Internet des ménages dont aucun des membres n'a de diplôme est de 44,1 %, celui des ménages où la personne la plus scolarisée a un diplôme secondaire ou un diplôme secondaire professionnel est de 77,2 %, celui des ménages où la personne la plus scolarisée a un diplôme collégial ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat est de 90,8 % et celui des ménages où au moins une personne a obtenu un baccalauréat ou plus est de 94,8 %. Ces taux sont tous significativement différents les uns des autres.
- La progression du taux de branchement à Internet d'un groupe moins scolarisé au plus scolarisé qui suit s'observe chez les ménages de toutes les régions administratives. Peu importe la région, le taux de branchement des ménages où personne n'a de diplôme et celui des ménages où le plus haut diplôme obtenu est de niveau secondaire se démarquent significativement de ceux des autres groupes.
- Dans l'ensemble du Québec, les ménages où personne n'a de diplôme comptent pour 39,7 % des ménages non branchés à Internet. La proportion varie d'une région administrative à l'autre; elle est significativement plus élevée dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies et du Centre-du-Québec.

CHAPITRE 4

LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

- En 2012, au Québec, 18,0 % des ménages comptent au moins un travailleur indépendant, c'est-à-dire une personne de 16 ans et plus ayant travaillé à son compte au cours des 12 derniers mois. La proportion est significativement moindre dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies.
- Les deux tiers (66,8 %) des ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant en comptent au moins un qui accède à Internet pour des fins professionnelles à partir du domicile. La proportion est significativement plus élevée dans les régions de Montréal (76,4 %) et de la Capitale-Nationale (76,2 %). Au contraire, elle est significativement moindre dans les régions de Chaudière-Appalaches (59,1 %), de l'Estrie (57,0 %), du Centre-du-Québec (55,8 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (54,4 %), du Bas-Saint-Laurent (53,0 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (48,6 %).

Introduction

L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* a été réalisée en 2012 à la demande du Secrétariat du Conseil du trésor. Son principal objectif est de mesurer l'accès des ménages à Internet à l'échelle des municipalités régionales de comté et territoires équivalents du Québec⁵.

Le développement des technologies de l'information et des communications (TIC) a profondément marqué les dernières décennies. La diffusion et l'utilisation de ces technologies font désormais partie des conditions du développement économique et social. Dans cette perspective, l'accès des ménages à Internet revêt une grande importance. Sa progression a d'ailleurs été extrêmement rapide, comme l'ont montré les enquêtes de Statistique Canada depuis les années 1990 ainsi que d'autres enquêtes menées un peu partout dans le monde.

Toutefois, l'accès à Internet et le branchement à la haute vitesse – sans laquelle de moins en moins d'activités en ligne sont possibles – demeurent inégalement répandus selon différentes catégories de population et selon l'emplacement géographique. L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, en prenant la mesure de l'accès à Internet dans les municipalités régionales de comté du Québec, apporte un éclairage nouveau sur ces écarts qui se révèlent encore plus marqués à cette échelle qu'à celle des régions administratives.

La mesure de l'accès à Internet fait l'objet de lignes directrices de l'OCDE⁶, auxquelles se conforme l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* (ECUI) de Statistique Canada. L'Institut s'est appuyé sur ces deux références pour concevoir son enquête – dont l'objet est le même que le premier volet de l'ECUI, centré sur l'accès des ménages à Internet. L'enquête a été menée auprès d'un très vaste échantillon, ce qui a permis de produire des estimations d'une excellente précision sur l'accès des ménages à Internet et le branchement à la haute vitesse dans 102 des 104 MRC du Québec⁷. En tout, 43 313 ménages québécois y ont participé. Les résultats obtenus sur l'accès à Internet peuvent être croisés avec les caractéristiques des ménages – composition du ménage, revenu et plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage – à l'échelle des régions administratives. D'autres résultats, notamment sur le type de connexion et l'équipement utilisés pour accéder à Internet, sont également disponibles à cette échelle.

Ce rapport présente et analyse les résultats de l'enquête. Il se divise en quatre chapitres. Le premier se concentre sur l'accès des ménages à Internet et sur le branchement à la haute vitesse dans les régions administratives et les MRC du Québec. Il comprend notamment quinze sections qui présentent l'état de la situation dans les MRC de treize régions administratives et de deux regroupements régionaux (la Côte-Nord et le Nord-du-Québec; Montréal et Laval). Le second chapitre traite des types de connexion et de l'équipement d'accès utilisés par les ménages branchés pour accéder à Internet. Le troisième chapitre se penche sur l'accès à Internet selon diverses caractéristiques des ménages. Le quatrième chapitre fait état de l'accès des travailleurs indépendants à Internet, à partir du domicile et pour des fins professionnelles. Les constatations les plus marquantes sont rappelées en conclusion. Trois annexes complètent le rapport : la première rassemble les tableaux, la seconde présente la méthodologie de l'enquête et la troisième, le questionnaire.

5. Regroupés, aux fins de l'enquête, sous le terme de « municipalités régionales de comté géographiques ». Voir la note à ce propos au début du rapport.

6. OECD (2011). « OECD Model Survey of ICT Access and Use by Households and Individuals », Annexe 6.A1, *OECD Guide to measuring the Information Society 2011*, p. 117 à 139.

7. Les territoires cri et inuit d'Eeyou Istchee et de Kativik, équivalents à des MRC et faisant partie de la région du Nord-du-Québec, sont exclus aux fins de l'enquête.

Interprétation des résultats

Les résultats de l'enquête présentés et analysés dans ce rapport sont représentatifs de la population visée, soit l'ensemble des ménages privés du Québec, à l'exclusion de ceux vivant dans une réserve indienne ou dans les territoires d'Eeyou Istchee et de Kativik.

Ces résultats sont des estimations de proportions⁸. Leur analyse est illustrée à l'aide de figures où leur valeur est indiquée. Toutes les estimations sont toutefois présentées dans des tableaux, à l'annexe 1.

Dans ces tableaux, chaque estimation est située dans un intervalle de confiance à 95 %. Cet intervalle de confiance signifie que si l'enquête était reprise dans les mêmes conditions un très grand nombre de fois, 95 % des intervalles contiendraient la valeur réelle du fait estimé. L'intervalle de confiance illustre donc l'étendue des valeurs possibles que peut prendre, dans la population, le fait qu'on a voulu mesurer.

La comparaison des intervalles de confiance permet de déterminer si deux estimations sont significativement différentes l'une de l'autre. Lorsque les intervalles de confiance ne se chevauchent pas (et qu'ils n'ont pas de bornes communes), on peut conclure qu'il existe une différence significative entre les deux estimations. L'essentiel de l'analyse présentée dans ce rapport repose sur la comparaison d'intervalles de confiance.

Par ailleurs, un coefficient de variation (CV) a été calculé pour chacune des estimations. Cette mesure permet de quantifier la précision de l'estimation : plus un CV est élevé, moins l'estimation est précise et *vice versa*. Les estimations dont les CV sont supérieurs à 25 % doivent être utilisées avec prudence; en fait, on ne devrait les utiliser qu'à titre indicatif.

Pour faciliter l'appréciation des estimations et la consultation des tableaux, les CV y ont été traduits en cotes qui indiquent si les estimations sont d'une précision excellente, très bonne, bonne, passable ou faible.

Relation entre la valeur d'un coefficient de variation et la précision de l'estimation à laquelle il est associé

Coefficient de variation	Symbole	Précision de l'estimation
≤ 5 %	A	Excellente
5 % < CV ≤ 10 %	B	Très bonne
10 % < CV ≤ 15 %	C	Bonne
15 % < CV ≤ 25 %	D	Passable
> 25 %	E	Faible

8. Quelques estimations de population ont été produites.

L'accès à Internet et le branchement à la haute vitesse

La première section de ce chapitre présente une vue d'ensemble de l'accès des ménages québécois à Internet et du branchement à la haute vitesse des ménages branchés dans les régions administratives et les MRC du Québec. Elle met notamment en évidence une plus grande dispersion des taux d'accès à Internet et des taux de branchement à la haute vitesse chez les ménages branchés à l'échelle des MRC qu'à l'échelle des régions administratives. Par ailleurs, elle aborde la question de la très haute vitesse et les raisons qui expliquent qu'un ménage n'ait pas accès à Internet.

La deuxième section du chapitre se penche sur l'accès à Internet et le branchement à la haute vitesse dans les MRC du Québec, région administrative par région administrative. Une illustration cartographique et quelques données sur la population des principales municipalités de la région et des MRC mettent l'analyse en contexte. Celle-ci consiste à présenter succinctement les taux d'accès à Internet et les taux de branchement à la haute vitesse chez les ménages branchés des différentes MRC, en signalant au passage celles qui se démarquent significativement de la situation régionale ou d'une ou de plusieurs autres MRC de la région.

L'indication du taux de branchement de l'ensemble des ménages de la région à la haute vitesse, avec mention des MRC dont le taux s'en démarque de façon significative, complète l'analyse. Cette mesure, qui conjugue le taux d'accès des ménages à Internet et le taux de branchement à la haute vitesse chez les ménages branchés, est des plus pertinentes; en effet, elle indique la proportion des ménages qui, dans un territoire donné, accède à un niveau de service de plus en plus reconnu comme étant minimal.

1.1 Vue d'ensemble

1.1.1 L'accès à Internet

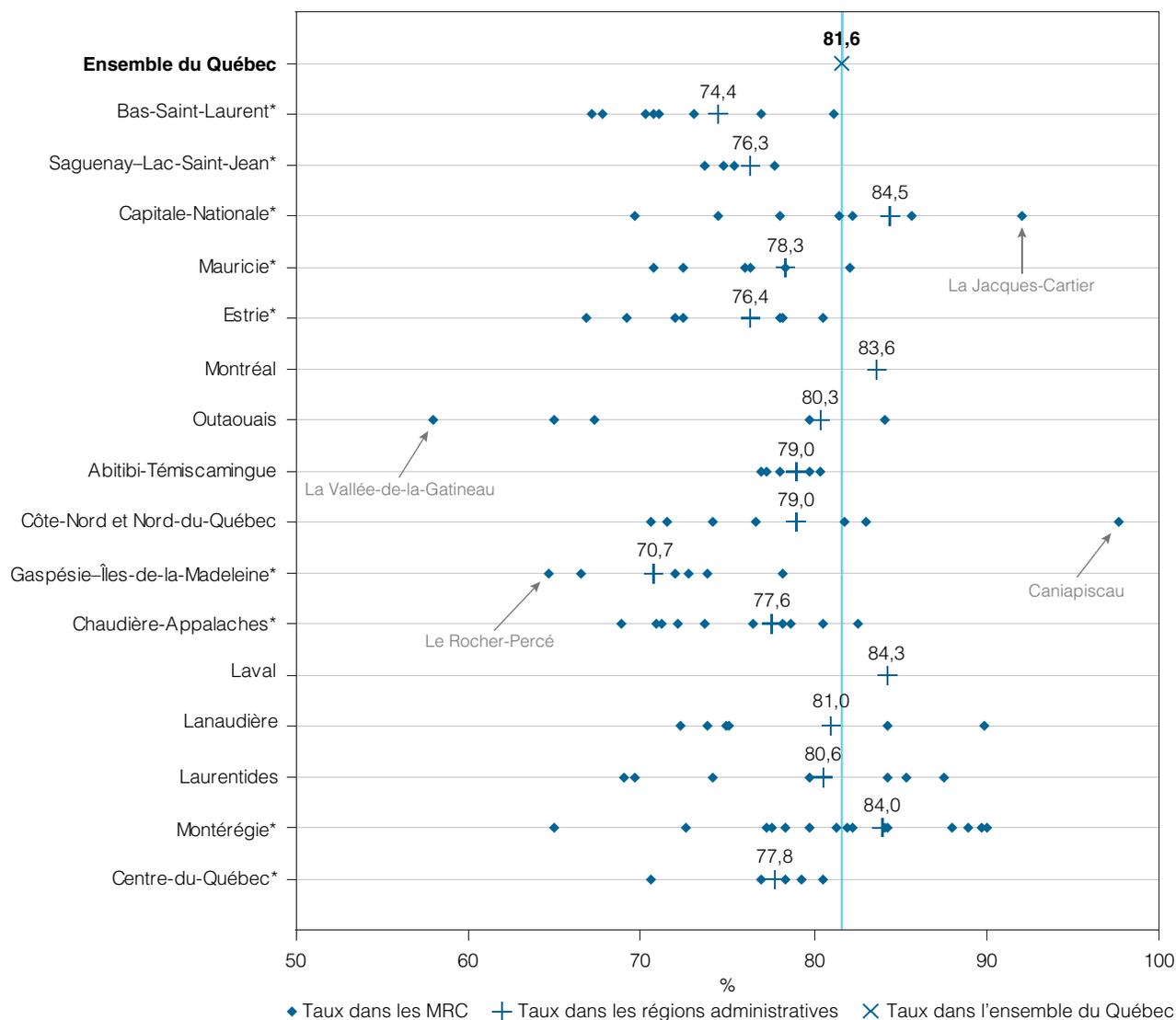
Au Québec, en 2012, 81,6 % des ménages ont accès à Internet⁹. Le taux de branchement varie d'une région administrative à l'autre : il est significativement moindre¹⁰ que dans l'ensemble du Québec dans sept régions, soit celles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (70,7 %), du Bas-Saint-Laurent (74,4 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (76,3 %), de l'Estrie (76,4 %), de Chaudière-Appalaches (77,6 %), du Centre-du-Québec (77,8 %) et de la Mauricie (78,3 %); au contraire, il est significativement supérieur dans les régions de la Montérégie (84,0 %) et de la Capitale-Nationale (84,5 %).

9. Les tableaux de données sont regroupés à l'annexe 1.

10. Nous invitons le lecteur à consulter la section de l'introduction qui porte sur l'interprétation des résultats.

La figure 1.1.1.1 présente, à l'aide de points, la proportion de ménages branchés à Internet dans chacune des MRC du Québec et dans chacune des régions administratives. Elle révèle une dispersion beaucoup plus grande des taux de branchement à l'échelle des MRC qu'à l'échelle régionale. Ainsi, près de 40 points de pourcentage séparent le taux de branchement à Internet des ménages de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (57,9%), dans l'Outaouais, de celui des ménages de la MRC de Caniapiscou (97,6%), dans la région de la Côte-Nord. En faisant abstraction de ces cas extrêmes, on observe tout de même un écart de 27,4 points entre le taux de branchement dans la MRC du Rocher-Percé (64,7%), dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, et celui dans la MRC de La Jacques-Cartier (92,1%), dans la région de la Capitale-Nationale.

Figure 1.1.1.1
Proportion de ménages branchés à Internet, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012



* L'estimation pour cette région est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.
 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

La dispersion des taux de branchement à Internet à l'intérieur des différentes régions administratives¹¹ varie de façon remarquable. Dans quatre d'entre elles, on observe un écart de plus de 20 points de pourcentage entre la MRC la plus branchée et la MRC la moins branchée, soit dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (27,0 points), de l'Outaouais (26,2 points), de la Montérégie (25,1 points) et de la Capitale-Nationale (22,5 points). Dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies, l'écart est toutefois réduit de 27,0 à 12,4 points si la MRC de Caniapiscau est ignorée. Les trois autres régions ont en commun d'être dotées des municipalités les plus peuplées au Québec, hormis Montréal et Laval – Québec (521 993 habitants¹²), Gatineau (266 535 hab.) et Longueuil (238 296 hab.) –, en même temps que de territoires considérablement moins peuplés.

Tout à l'opposé des précédentes, deux régions administratives présentent très peu d'écart entre la MRC la plus branchée et la MRC la moins branchée. Ce sont les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (écart de 4,1 points) et de l'Abitibi-Témiscamingue (écart de 3,4 points), qui sont d'ailleurs les seules où aucune des MRC n'affiche un taux de branchement à Internet significativement différent de celui d'une autre¹³. Les données suggèrent que dans ces deux régions, les facteurs qui influencent l'accès à Internet se conjuguent de façon particulière.

Selon l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet 2010* de Statistique Canada, le taux de branchement à Internet à domicile des ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR) est plus élevé que celui des ménages des agglomérations de recensement (AR), lequel est, à son tour, plus élevé que celui des ménages de l'extérieur d'une RMR ou d'une AR¹⁴. Par ailleurs, plusieurs études ont démontré que l'utilisation d'Internet augmente suivant un continuum rural-urbain. Analysant les données de l'*Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet, 2005*, McKeown, Noce et Czerny (2007) constatent que cet effet persiste même lorsque les autres variables d'influence¹⁵ sont maintenues constantes. Ils concluent que *l'emplacement pourrait agir comme substitut d'autres facteurs, notamment la disponibilité du service à large bande ou le prix plus élevé de la connexion à Internet dans les régions rurales*¹⁶.

Les données par région administrative et par MRC examinées ci-dessus semblent corroborer l'effet de l'emplacement géographique sur le branchement à Internet le long d'un continuum rural-urbain — bien qu'il faudrait neutraliser l'influence d'autres variables pour en être certain¹⁷. Quoi qu'il en soit, le fait que la dispersion des données par MRC soit très grande dans certaines régions et très faible dans d'autres suggère que le branchement à Internet ne varie pas toujours selon la même amplitude le long du continuum rural-urbain. Ainsi, on peut penser que l'emplacement géographique et les facteurs liés à l'offre de services Internet ne sont pas aussi étroitement associés partout. Concrètement, dans certaines régions, l'offre de services Internet serait plus homogène que dans d'autres, en dépit de situations variables au plan de l'occupation du territoire.

11. Mises à part les régions de Montréal et de Laval dont les territoires correspondent à des MRC.

12. Toutes les données de population sont estimées au 1^{er} juillet 2012 et sont basées sur le découpage géographique au 1^{er} janvier 2013. Ces données sont provisoires. Nous invitons le lecteur à consulter l'ensemble des données de population sur le site Internet de l'Institut à l'adresse : [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/index.htm].

13. Voir plus loin les sections 1.2.2 et 1.2.8 qui portent respectivement sur les MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur celles de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

14. STATISTIQUE CANADA (2011). « Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet 2010 », *Le Quotidien*, 25 mai, N° 11-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 5-6.

15. Soit, dans le cas de cette étude, l'âge, le revenu, le lieu de résidence, le sexe, l'éducation, la langue et la présence d'enfant.

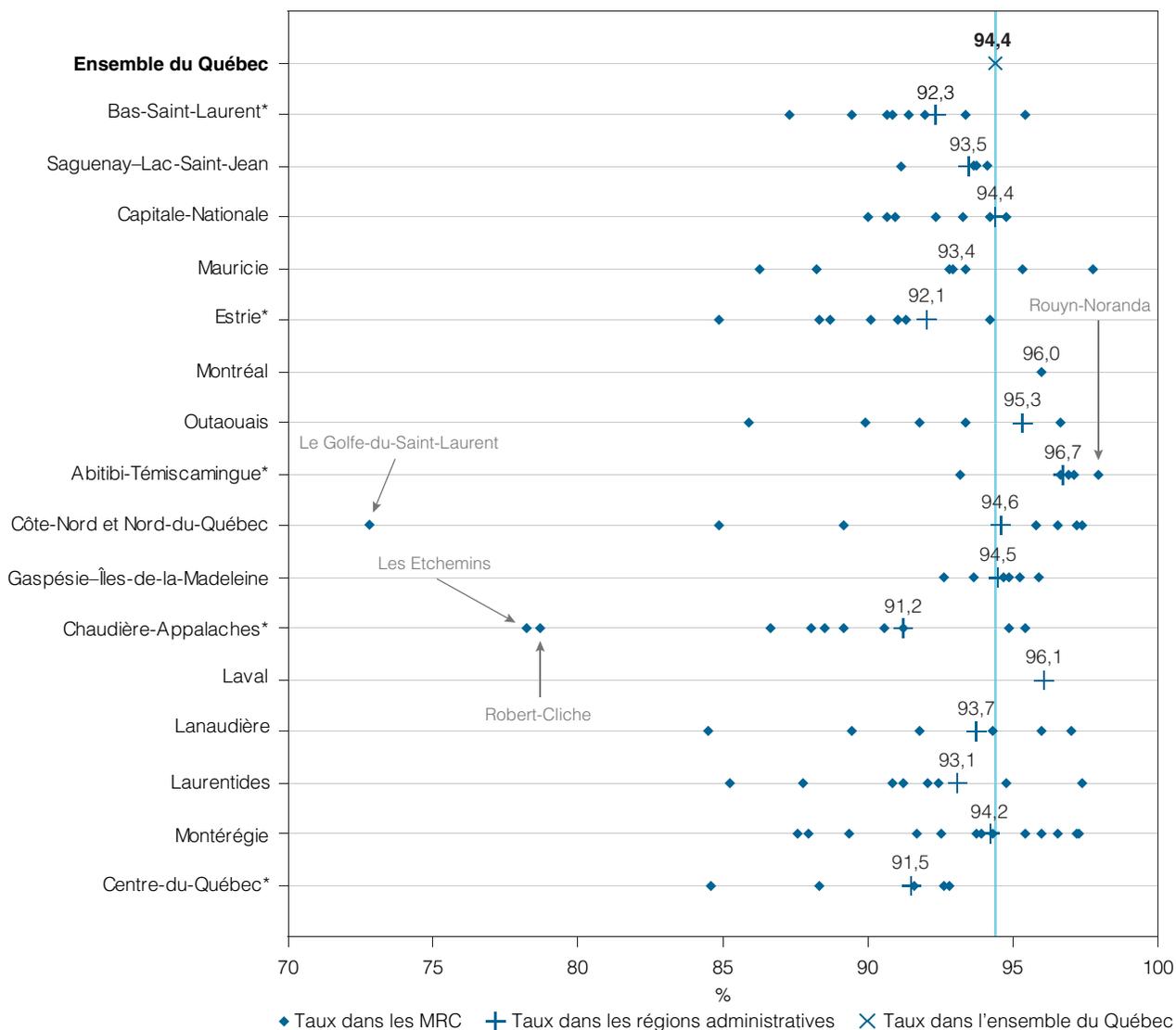
16. McKEOWN, Larry, Anthony NOCE et Peter CZERNY (2007). « Facteurs associés à l'utilisation de l'Internet : une question de ruralité? », N° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, *Régions rurales et petites villes du Canada*, Volume 7, n° 3, septembre, p. 11.

17. En outre, la vérification exigerait d'utiliser d'autres catégories géographiques, définies par la taille et la densité de la population, telles que les centres de population et les régions rurales au sens de la géographie du recensement de 2011 de Statistique Canada. Un centre de population (le terme remplace celui de « région urbaine ») a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. Les centres de population peuvent être classés selon la taille de leur population. Une région rurale comprend tout le territoire situé à l'extérieur des centres de population. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/azindex-fra.cfm#R>].

1.1.2 Le branchement à la haute vitesse

En 2012, plus de 9 ménages branchés à Internet sur 10 le sont à l'aide d'une connexion à haute vitesse, au Québec (94,4 %) et quelle que soit la région administrative. La proportion, relativement élevée, varie peu d'une région à l'autre. Cependant, elle est significativement moindre que dans l'ensemble du Québec dans quatre régions, soit celles de Chaudière-Appalaches (91,2 %), du Centre-du-Québec (91,5 %), de l'Estrie (92,1 %) et du Bas-Saint-Laurent (92,3 %); au contraire, elle est significativement plus élevée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (96,7 %).

Figure 1.1.2.1
Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012



* L'estimation pour cette région est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.
 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

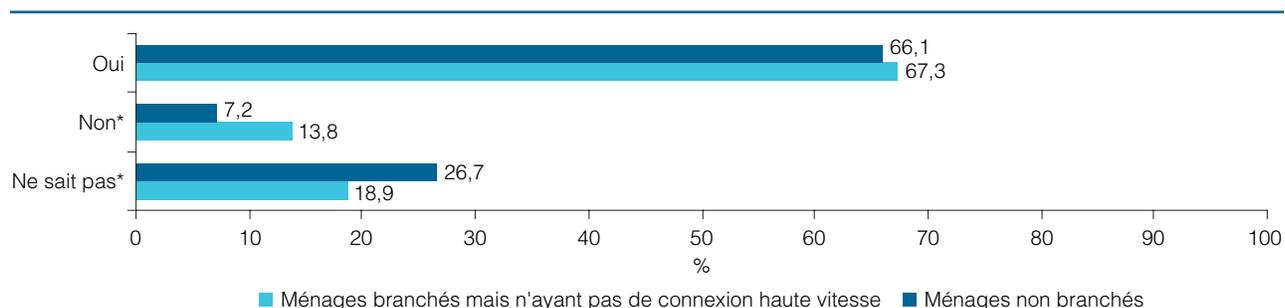
Similaire à la précédente, la figure 1.1.2.1 présente la proportion de ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse dans chacune des MRC, par région administrative. Comme la figure 1.1.1.1, elle met au jour une plus grande dispersion des taux de branchement à la haute vitesse à l'échelle des MRC qu'à l'échelle régionale. Ainsi, quelque 25 points de pourcentage séparent le taux de branchement à la haute vitesse des ménages branchés de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (72,8%), dans la région de la Côte-Nord, de celui des ménages branchés de Rouyn-Noranda (97,9%), dans celle de l'Abitibi-Témiscamingue. L'écart entre ces taux extrêmes est toutefois nettement réduit (13,1 points) si les trois MRC où le branchement à la haute vitesse est le moins élevé de tout le Québec sont ignorées, soit, en plus de celle du Golfe-du-Saint-Laurent, celles des Etchemins (78,2%) et de Robert-Cliche (78,7%), dans la région de Chaudière-Appalaches.

À l'intérieur de la plupart des régions administratives, on observe un écart d'environ 8 à 12 points de pourcentage entre la MRC où la connexion à la haute vitesse, chez les ménages branchés, est la plus répandue et la MRC où elle est la moins répandue. Or, l'écart est nettement plus faible dans quatre régions : celles de la Capitale-Nationale (4,8 points), de l'Abitibi-Témiscamingue (4,7 points), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3,3 points) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (3,0 points). Incidemment, ces quatre régions sont les seules où aucune des MRC n'affiche un taux de branchement à la haute vitesse, chez les ménages branchés, significativement différent de celui d'une autre¹⁸.

Le fait que les taux de branchement à la haute vitesse chez les ménages branchés soient élevés suggère, d'une part, que la connexion à haute vitesse est désormais la norme, et d'autre part, que l'offre de services Internet haute vitesse est ce qui influence principalement le fait d'avoir ce type de branchement. Par ailleurs, comme dans le cas des taux de branchement à Internet, la dispersion plus ou moins grande des taux de branchement à la haute vitesse par MRC à l'intérieur des régions donne à penser que l'emplacement géographique et l'offre de services Internet haute vitesse ne sont pas partout aussi étroitement associés. Ainsi, l'offre de services Internet haute vitesse serait plus homogène à travers le territoire dans certaines régions que dans d'autres.

Lors de l'enquête, les répondants dont le ménage était branché à Internet, mais n'avait pas de connexion à haute vitesse, ainsi que ceux dont le ménage n'était pas branché du tout ont indiqué si, oui ou non, un service Internet haute vitesse était disponible dans leur localité ou dans leur quartier. Dans l'ensemble du Québec, les deux tiers des répondants pour les ménages de l'un et l'autre groupe ont répondu par l'affirmative. Cependant, ceux des ménages non branchés ont été proportionnellement plus nombreux à répondre qu'ils ne le savaient pas (26,7% comparativement à 18,9%) et moins nombreux à répondre par la négative (7,2% comparativement à 13,8%). La différence est significative dans les deux cas.

Figure 1.1.2.2
Répartition des ménages selon que le répondant indique si un service Internet haute vitesse est disponible ou non dans la localité ou dans le quartier, Québec 2012



* L'écart entre les deux groupes de ménages est significatif.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

18. Voir plus loin les sections 1.2.2, 1.2.3, 1.2.8 et 1.2.10 qui portent respectivement sur les MRC des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Capitale-Nationale, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Peu importe la région administrative, les ménages dont le répondant indique qu'un service Internet haute vitesse est disponible dans la localité ou le quartier représentent sensiblement la même proportion des ménages non branchés et des ménages branchés mais n'ayant pas de connexion à haute vitesse. Il est donc possible que les ménages de ces deux groupes présentent des caractéristiques semblables qui les distinguent de ceux qui ont fourni une autre réponse.

Bien qu'on observe des différences d'une région à l'autre, c'est toujours une majorité de ménages de l'un et de l'autre groupe qui signalent ainsi la disponibilité de la haute vitesse¹⁹.

1.1.3 Le branchement à la très haute vitesse

Dans l'ensemble du Québec, 3,5 % des ménages branchés utilisent une connexion à très haute vitesse²⁰. Les connexions à très haute vitesse permettent un débit de téléchargement de 100 Mbits/s ou plus.

Déjà utilisée par une proportion non négligeable d'entreprises au Québec — environ une sur sept, selon l'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*²¹ — la connexion à très haute vitesse est d'adoption récente et encore marginale chez les ménages québécois.

1.1.4 Les raisons de ne pas être branché

En 2012, 18,4 % des ménages québécois ne sont pas branchés à Internet. La raison la plus fréquemment indiquée pour ne pas l'être, soit par trois ménages sur quatre (75,4 %), est l'absence de besoin ou d'intérêt. Un pourcentage significativement moindre de ménages non branchés signalent d'autres raisons, notamment le manque de confiance, de connaissances ou de formation (44,3 %), le coût du service trop élevé (40,2 %), l'absence d'appareil permettant d'accéder à Internet à domicile (36,9 %) et le coût trop élevé de l'équipement (36,9 %). Dans une moindre mesure, le non-branchement est justifié par des préoccupations relatives à la protection de la vie privée (31,5 %), la possibilité d'accéder à Internet à partir d'autres endroits que le domicile (24,9 %), du fait que le service ne répond pas aux besoins (20,3 %) et par des préoccupations relatives à la sécurité (18,1 %). L'incapacité ou la maladie expliquent un peu moins d'un cas de non-branchement sur dix (8,5 %).

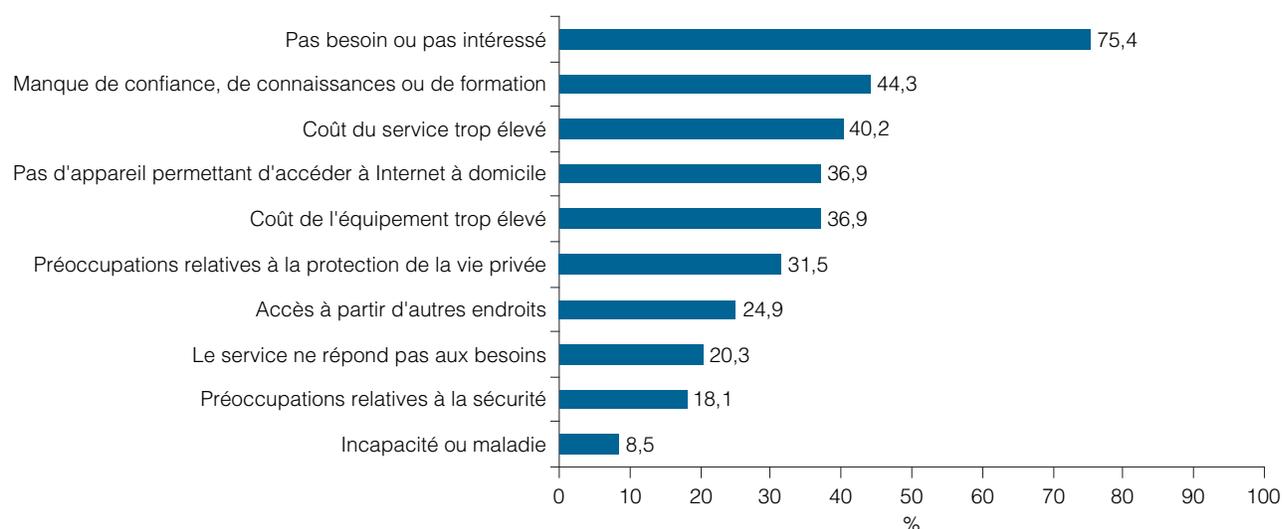
19. L'interprétation de ces résultats doit être prudente. Ainsi, une proportion importante des répondants pour les ménages branchés à Internet, mais n'ayant pas la haute vitesse, indique qu'un service Internet haute vitesse est disponible dans la localité ou le quartier. Que peut-on en conclure? Nous ne savons rien des raisons pour lesquelles ces ménages n'ont pas la haute vitesse. En outre, nous ne savons pas si ces ménages pourraient être connectés à la haute vitesse s'ils le voulaient. En effet, même si la haute vitesse est disponible dans une localité, cela n'implique pas qu'elle soit disponible partout dans cette localité. Par ailleurs, influencés par les appellations des différents services annoncés (mais pas nécessairement disponibles), certains répondants peuvent penser ne pas être connectés à la haute vitesse – alors qu'ils le sont – du seul fait qu'ils n'ont pas ce qu'ils considèrent comme étant la haute vitesse – dont ils signalent la disponibilité.

20. L'estimation n'est pas produite par région administrative.

21. Cette enquête a été menée par l'Institut simultanément à l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*. Les données sont consultables sur le site Internet de l'Institut à l'adresse : [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/entreprises/index.htm>].

Figure 1.1.4.1

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Québec, 2012



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Peu importe la région administrative, la raison qui justifie le plus fréquemment le non-branchement à Internet est l'absence de besoin ou d'intérêt; en effet, au moins 7 ménages non branchés sur 10 signalent cette raison. Par ailleurs, on relève relativement peu de cas où la proportion de ménages qui justifie par une raison donnée de n'être pas branché à Internet est significativement différente à l'échelle régionale qu'à l'échelle du Québec. Ainsi, certaines raisons expliquent significativement plus souvent qu'à l'échelle du Québec le non-branchement à Internet :

- l'absence de besoin ou d'intérêt, dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (82,6%) et du Centre-du-Québec (82,8%);
- le coût de l'équipement trop élevé, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (47,6%);
- le manque de confiance, de connaissances ou de formation, dans la région du Centre-du-Québec (59,5%);
- l'incapacité ou la maladie, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (14,0%).

Au contraire, d'autres raisons expliquent significativement moins souvent le non-branchement :

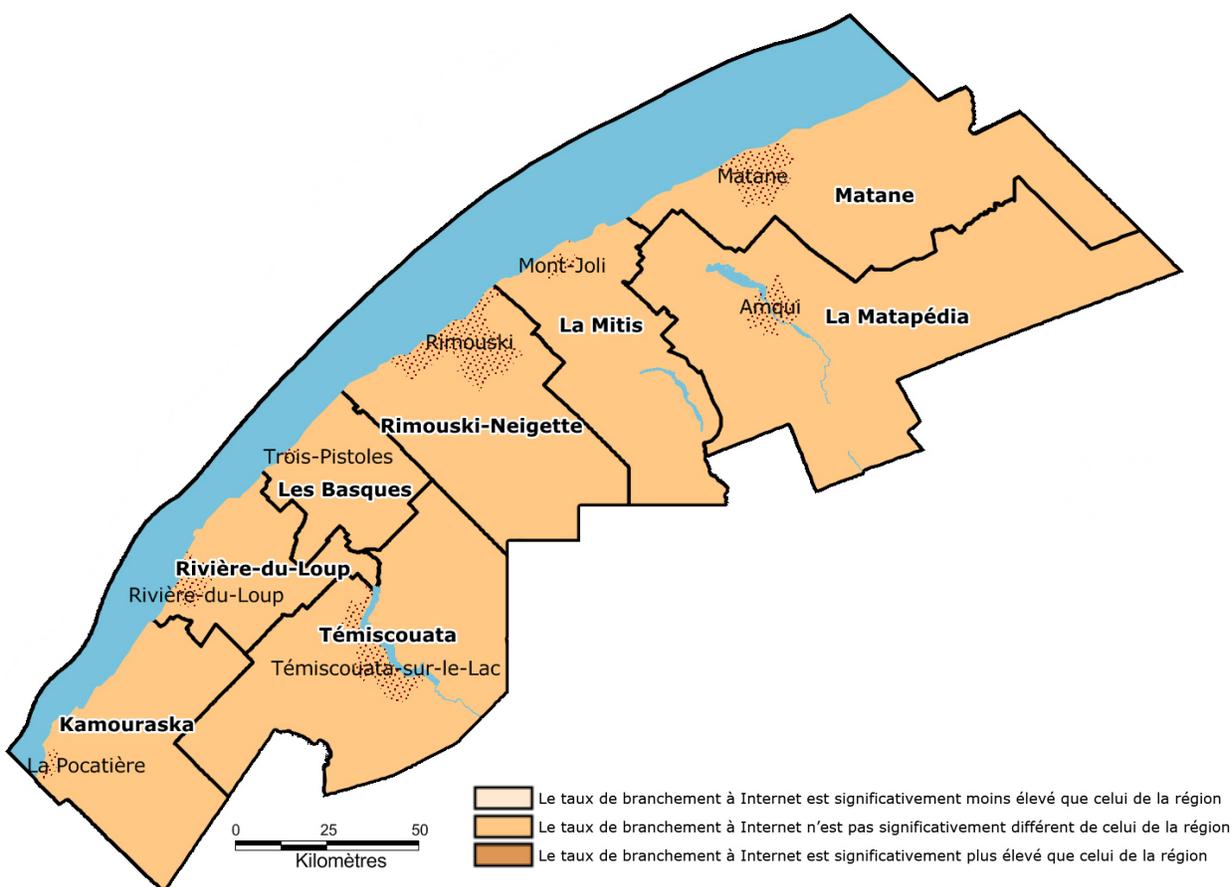
- le coût du service trop élevé, dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (30,9%);
- l'accès à Internet à partir d'autres endroits que le domicile, dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (15,8%).

1.2 L'accès à Internet et le branchement à la haute vitesse dans les MRC

1.2.1 Les MRC de la région du Bas-Saint-Laurent

Figure 1.2.1.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région du Bas-Saint-Laurent, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Bas-Saint-Laurent	74,4	92,3	68,1
07 La Matapédia	71,1	91,4	64,5
08 Matane	70,7	93,4	65,2
09 La Mitis	73,0	92,0	66,7
10 Rimouski-Neigette	81,2	95,4	77,0*
11 Les Basques	67,8	87,3	58,9*
12 Rivière-du-Loup	76,9	89,4	68,1
13 Témiscouata	67,2	90,7	60,6*
14 Kamouraska	70,2	90,8	63,3

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région du Bas-Saint-Laurent comprend huit MRC dont six sont limitées en partie par le fleuve, soit d'ouest en est, les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, des Basques, de Rimouski-Neigette, de La Mitis et de Matane. S'y ajoutent les MRC de Témiscouata et de La Matapédia, à l'intérieur des terres. Les municipalités les plus peuplées de la région sont Rimouski (47 352 habitants), dans la MRC de Rimouski-Neigette, ainsi que Rivière-du-Loup (19 130 hab.) et Matane (14 418 hab.), dans les MRC qui portent les mêmes noms.

Dans les cinq autres MRC, aucune municipalité ne compte 10 000 habitants ou plus. Les plus peuplées y sont respectivement: La Pocatière (4 189 hab.), dans la MRC de Kamouraska; Témiscouata-sur-le-Lac (5 080 hab.), dans celle de Témiscouata; Trois-Pistoles (3 226 hab.), dans celle des Basques; Mont-Joli (6 472 hab.), dans celle de La Mitis; et Amqui (5 997 hab.), dans celle de La Matapédia.

L'accès à Internet

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, 74,4 % des ménages ont accès à Internet. La proportion est significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6 %).

Moins de 7 ménages sur 10 sont branchés à Internet dans les MRC de Témiscouata (67,2 %) et des Basques (67,8 %). Cependant, le taux de branchement des ménages à Internet atteint 81,2 % dans la MRC de Rimouski-Neigette. Entre ces extrêmes, les taux sont semblables dans les MRC de Kamouraska (70,2 %), de Matane (70,7 %) et de La Matapédia (71,1 %), tandis qu'ils avoisinent davantage le taux régional dans les MRC de La Mitis (73,0 %) et de Rivière-du-Loup (76,9 %). Aucune des MRC ne se démarque significativement de la situation régionale. Toutefois, les taux de branchement à Internet dans les MRC de Témiscouata, des Basques, de Kamouraska et de Matane se distinguent tous significativement du taux de branchement dans la MRC de Rimouski-Neigette.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 92,3 % des ménages branchés le sont au moyen d'une connexion à haute vitesse. Cette proportion est significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %).

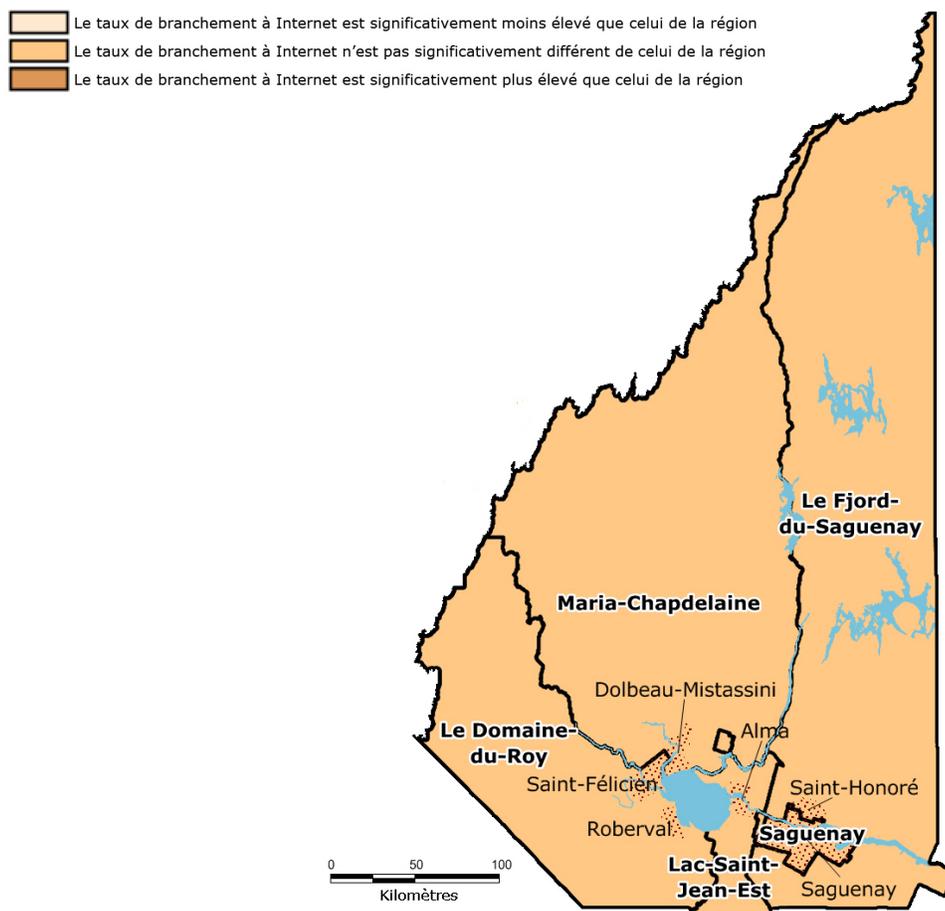
C'est dans la MRC des Basques, où le taux d'accès à Internet est l'un des plus faibles de la région, que la haute vitesse est la moins répandue parmi les ménages branchés (87,3 %). À l'opposé, c'est dans la MRC la plus branchée à Internet, celle de Rimouski-Neigette, qu'elle est la plus répandue (95,4 %). Entre ces extrêmes (entre lesquels la différence est significative), les taux vont de 89,4 % dans la MRC de Rivière-du-Loup à 93,4 % dans celle de Matane. Aucune MRC ne se distingue significativement de la situation régionale.

Ce sont donc 68,1 % de l'ensemble des ménages du Bas-Saint-Laurent qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7 %). Trois MRC se démarquent significativement de la situation régionale: celles des Basques (58,9 %) et de Témiscouata (60,6 %), par une proportion plus faible, et celle de Rimouski-Neigette (77,0 %), par une proportion plus élevée.

1.2.2 Les MRC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Figure 1.2.2.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Saguenay–Lac-Saint-Jean	76,3	93,5	71,2
91 Le Domaine-du-Roy	74,8	91,1	67,8
92 Maria-Chapdelaine	75,4	93,6	70,2
93 Lac-Saint-Jean-Est	74,8	94,1	70,1
941 Saguenay	77,7	93,7	72,7
942 Le Fjord-du-Saguenay	73,6	93,6	68,6

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend cinq MRC, soit celles du Domaine-du-Roy, de Maria-Chapdelaine, de Lac-Saint-Jean-Est, de Saguenay et du Fjord-du-Saguenay. Les limites de la MRC de Saguenay correspondent à celles de la municipalité du même nom, laquelle est la plus grande, en termes de population, de toute la région (143 769 hab.). Les deux autres municipalités les plus peuplées de la région sont Alma (30 085 hab.), dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, et Dolbeau-Mistassini (14 079 hab.), dans celle de Maria-Chapdelaine. Dans la MRC du Domaine-du-Roy, les deux municipalités les plus grandes sont de taille équivalente; ce sont Saint-Félicien (10 369 hab.) et Roberval (10 131 hab.). Dans celle du Fjord-du-Saguenay, la municipalité la plus peuplée est Saint-Honoré (5 432 hab.).

L'accès à Internet

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 76,3% des ménages ont accès à Internet. La proportion est significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6%).

D'une MRC à l'autre, le taux de branchement des ménages à Internet varie peu, allant de 73,6% dans la MRC du Fjord-du-Saguenay à 77,7% dans Saguenay. Il est identique, soit de 74,8%, dans les MRC du Domaine-du-Roy et de Lac-Saint-Jean-Est, tandis qu'il est de 75,4% dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Aucun taux ne se distingue significativement de celui de l'ensemble de la région ou de celui d'une autre MRC.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 93,5% des ménages branchés le sont à l'aide d'une connexion à haute vitesse. Cette proportion est du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4%).

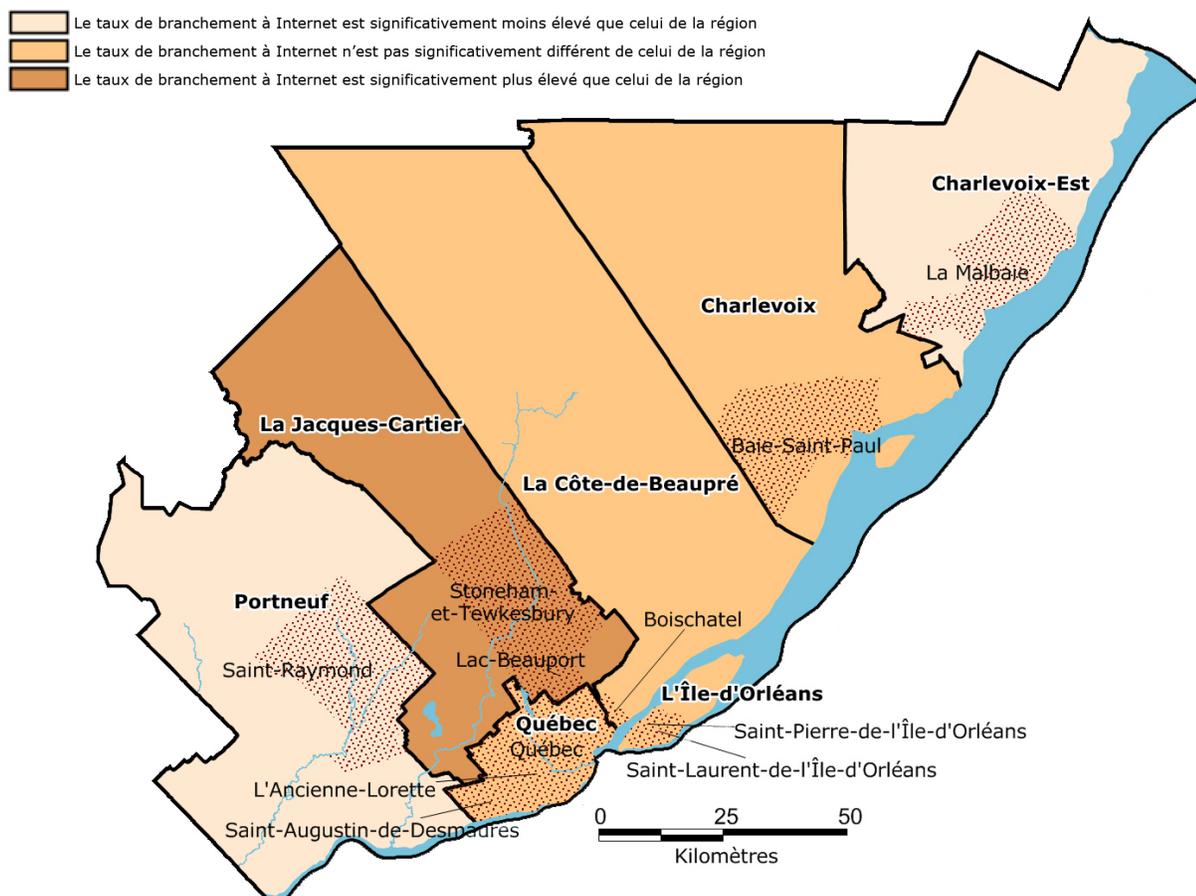
La proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse varie de 91,1% dans la MRC du Domaine-du-Roy à 94,1% dans celle de Lac-Saint-Jean-Est. Elle est la même, pour ainsi dire, dans les trois autres MRC, soit de 93,6% dans celles de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay, et de 93,7% dans Saguenay. Comme dans le cas du branchement à Internet, aucun taux ne se distingue significativement de celui de l'ensemble de la région ou de celui d'une autre MRC.

Ce sont donc 71,2% de l'ensemble des ménages du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7%).

1.2.3 Les MRC de la région de la Capitale-Nationale

Figure 1.2.3.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de la Capitale-Nationale, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Capitale-Nationale	84,5	94,4	79,7
15 Charlevoix-Est	69,6*	90,0	62,1*
16 Charlevoix	78,1	92,3	71,9*
20 L'Île-d'Orléans	81,5	90,9	73,9
21 La Côte-de-Beaupré	82,3	90,7	74,5
22 La Jacques-Cartier	92,1*	93,3	85,9
23 Québec	85,7	94,8	81,2
34 Portneuf	74,5*	94,2	69,8*

Note : Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques : Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de la Capitale-Nationale compte sept MRC. À celles de Québec et de L'Île-d'Orléans, au cœur de la région, s'ajoutent, d'ouest en est, les MRC de Portneuf, de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. La MRC de Québec englobe les trois municipalités les plus peuplées de la région, soit Québec (521 993 hab.), Saint-Augustin-de-Desmaures (18 718 hab.) au sud-ouest et la municipalité enclavée de L'Ancienne-Lorette (16 855 hab.)²².

Dans chacune des six autres MRC, aucune municipalité ne compte 10 000 habitants ou plus. Les plus peuplées y sont : Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (1 747 hab.) et Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (1 724 hab.), de taille semblable, dans la MRC de L'Île-d'Orléans; Saint-Raymond (9 854 hab.), dans celle de Portneuf; Lac-Beauport (7 093 hab.) et Stoneham-et-Tewkesbury (7 038 hab.), sensiblement de même taille, dans celle de La Jacques-Cartier; Boischatel (6 338 hab.), dans celle de La Côte-de-Beaupré; Baie-Saint-Paul (7 214 hab.), dans celle de Charlevoix; et La Malbaie (8 751 hab.), dans celle de Charlevoix-Est.

L'accès à Internet

Dans la région de la Capitale-Nationale, 84,5 % des ménages ont accès à Internet. La proportion est significativement plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6 %). Au fait, elle est la plus élevée observée à l'échelle des régions administratives.

D'une MRC à l'autre, le taux de branchement des ménages à Internet varie, allant de 69,6 % dans la MRC de Charlevoix-Est à 92,1 % dans celle de La Jacques-Cartier. Comme dans la MRC de Charlevoix-Est, les taux sont relativement faibles dans les MRC de Portneuf (74,5 %) et de Charlevoix (78,1 %), tandis qu'ils avoisinent davantage le taux régional dans les MRC de L'Île-d'Orléans (81,5 %), de La Côte-de-Beaupré (82,3 %) et de Québec (85,7 %).

Le taux de branchement à Internet se distingue significativement de celui de la région dans trois MRC : celles de Charlevoix-Est et de Portneuf, où il est plus faible, et celle de La Jacques-Cartier, où il est plus élevé. Par ailleurs, la comparaison des MRC entre elles révèle que le branchement à Internet est significativement plus faible :

- dans toutes les MRC que dans celle de La Jacques Cartier;
- dans les MRC de Charlevoix-Est, de Portneuf et de Charlevoix que dans celle de Québec.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 94,4 % des ménages branchés le sont au moyen d'une connexion à haute vitesse, soit une proportion identique à celle observée dans l'ensemble du Québec.

La proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse varie de 90,0 % dans la MRC de Charlevoix-Est à 94,8 % dans celle de Québec. Contrairement à ce qu'on observe dans le cas du branchement à Internet, aucun taux ne se distingue significativement d'un autre ou de celui de l'ensemble de la région.

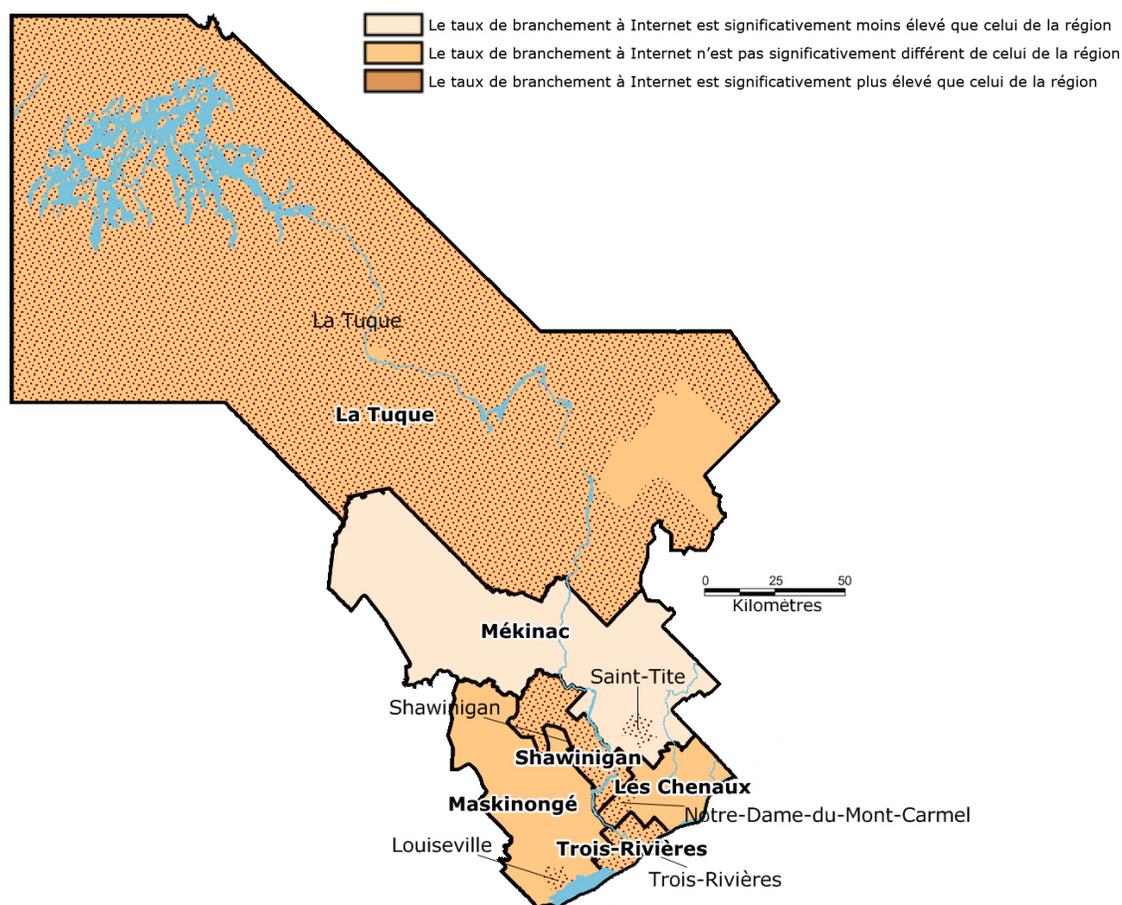
Ce sont donc 79,7 % de l'ensemble des ménages de la région de la Capitale-Nationale qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion significativement supérieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7 %). Cependant, les MRC de Charlevoix-Est (62,1 %), de Portneuf (69,8 %) et de Charlevoix (71,9 %) se distinguent par une proportion significativement plus faible que celle observée dans l'ensemble de la région.

22. La MRC comprend également Wendake (2 008 hab.) et Notre-Dame-des-Anges (432 hab.).

1.2.4 Les MRC de la région de la Mauricie

Figure 1.2.4.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de la Mauricie, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Mauricie	78,3	93,4	72,8
35 Mékinac	70,7*	88,2	62,0*
36 Shawinigan	72,5	92,9	66,9
371 Trois-Rivières	82,1	95,3	78,0
372 Les Chenaux	78,4	92,8	72,3
51 Maskinongé	76,0	86,3*	65,3
90 La Tuque	76,4	97,8*	74,7

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de la Mauricie compte six MRC dont deux correspondent aux deux plus grandes municipalités de la région : Trois-Rivières (131 436 hab.) et Shawinigan (49 831 hab.). Les autres MRC sont, du nord au sud, celles de La Tuque, de Mékinac et de Maskinongé, auxquelles s'ajoute la MRC des Chenaux, à l'est. La MRC de La Tuque englobe la municipalité du même nom, laquelle est la troisième plus peuplée de la région (11 203 hab.)²³.

Dans les MRC de Mékinac, de Maskinongé et des Chenaux, aucune municipalité ne compte 10 000 habitants ou plus. Les plus peuplées y sont : Saint-Tite (3 589 hab.), dans la MRC de Mékinac; Louiseville (7 401 hab.), dans celle de Maskinongé; et Notre-Dame-du-Mont-Carmel (5 609 hab.), dans celle des Chenaux.

L'accès à Internet

Dans la région de la Mauricie, 78,3% des ménages ont accès à Internet. La proportion est significativement moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6%).

D'une MRC à l'autre, le taux de branchement des ménages à Internet varie. De 82,1% dans Trois-Rivières, il est relativement faible dans les MRC de Mékinac (70,7%) et de Shawinigan (72,5%), tandis qu'il se rapproche de celui de la région dans les MRC de Maskinongé (76,0%), de La Tuque (76,4%) et des Chenaux (78,4%). Seul le taux de branchement à Internet dans la MRC de Mékinac se distingue significativement de celui de l'ensemble de la région.

La comparaison des MRC entre elles révèle par ailleurs que les ménages des MRC de Mékinac et de Shawinigan sont significativement moins branchés à Internet que ceux de Trois-Rivières.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 93,4% des ménages branchés utilisent une connexion à haute vitesse, soit une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4%).

La proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse est relativement faible dans la MRC de Maskinongé (86,3%) et dans celle de Mékinac (88,2%), tandis qu'elle est relativement élevée dans Trois-Rivières (95,3%) et dans la MRC de La Tuque (97,8%). Dans les MRC des Chenaux (92,8%) et de Shawinigan (92,9%), la proportion avoisine davantage celle observée dans la région. Seules les MRC de Maskinongé et de La Tuque se distinguent significativement de la situation régionale. Par ailleurs, la comparaison des MRC entre elles montre que, chez les ménages branchés, la connexion à haute vitesse est significativement moins répandue :

- dans la MRC de Maskinongé que dans Trois-Rivières et que dans la MRC de La Tuque (les MRC de Maskinongé et de Trois-Rivières étant limitrophes);
- dans les MRC de Mékinac et des Chenaux que dans celle de La Tuque (les MRC de Mékinac et de La Tuque étant limitrophes).

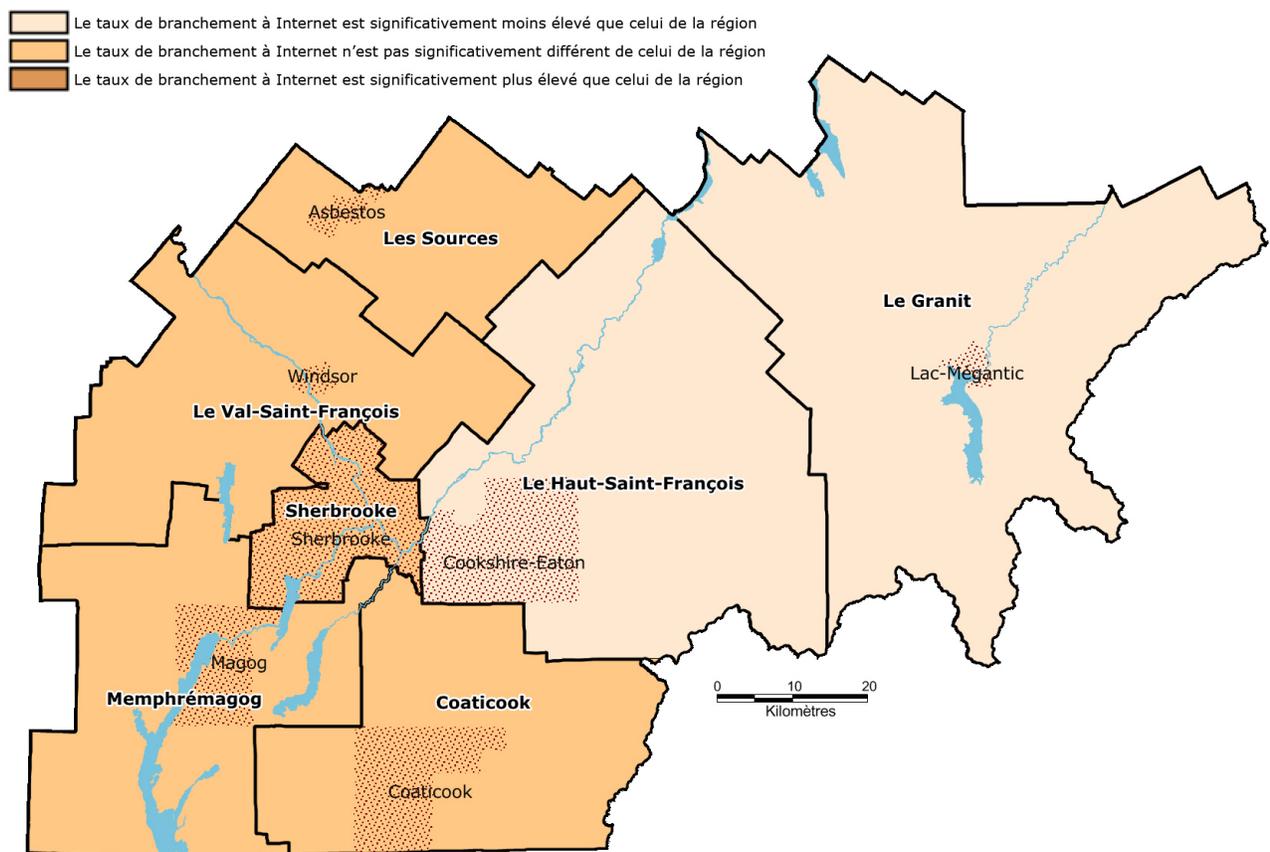
Ce sont donc 72,8% de l'ensemble des ménages de la région de la Mauricie qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7%). La MRC de Mékinac (62,0%) se démarque par une proportion significativement plus faible que celle observée dans la région.

23. Comme le montre la carte de la figure 1.2.4.1, la municipalité de La Tuque occupe une grande partie de la MRC du même nom. L'essentiel de la population de cette municipalité se concentre toutefois sur une partie considérablement plus réduite du territoire.

1.2.5 Les MRC de la région de l'Estrie

Figure 1.2.5.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de l'Estrie, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Estrie	76,4	92,1	70,1
30 Le Granit	69,1*	88,3	60,7*
40 Les Sources	72,5	88,7	63,9
41 Le Haut-Saint-François	66,9*	84,9*	56,7*
42 Le Val-Saint-François	80,5	90,1	72,4
43 Sherbrooke	78,2	94,2	73,4
44 Coaticook	71,9	91,0	65,3
45 Memphrémagog	78,0	91,3	70,7

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de l'Estrie compte sept MRC : celle de Sherbrooke, dont les limites correspondent à la municipalité du même nom, entourée des MRC de Memphrémagog, du Val-Saint-François, du Haut-Saint-François et de Coaticook, auxquelles s'ajoutent les MRC des Sources, au nord, et du Granit, à l'est.

Les trois plus grandes municipalités de la région sont : Sherbrooke (161 253 habitants); Magog (25 460 hab.), dans la MRC de Memphrémagog; et Coaticook (8 941 hab.), dans la MRC du même nom. Dans les quatre autres MRC, aucune municipalité ne compte 10 000 habitants ou plus. Les plus peuplées y sont : Windsor (5 235 hab.), dans la MRC du Val-Saint-François; Cookshire-Eaton (5 253 hab.), dans celle du Haut-Saint-François; Asbestos (6 888 hab.), dans celle des Sources; et Lac-Mégantic (5 926 hab.), dans celle du Granit.

L'accès à Internet

Dans la région de l'Estrie, 76,4 % des ménages ont accès à Internet. La proportion est significativement moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6 %).

D'une MRC à l'autre, le taux de branchement des ménages à Internet varie, allant de 66,9 % dans la MRC du Haut-Saint-François à 80,5 % dans celle du Val-Saint-François. Les autres MRC se classent en deux groupes : d'une part, celles du Granit (69,1 %), de Coaticook (71,9 %) et des Sources (72,5 %), avec des taux voisins et relativement faibles; d'autre part, celles de Memphrémagog (78,0 %) et de Sherbrooke (78,2 %), avec des taux semblables et relativement élevés. Les taux de branchement à Internet dans les MRC du Haut-Saint-François et du Granit se distinguent significativement du taux régional ainsi que des taux observés dans les MRC les plus branchées, soit celles de Sherbrooke et du Val-Saint-François.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 92,1 % de ménages branchés le sont à l'aide d'une connexion à haute vitesse, soit une proportion significativement moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %).

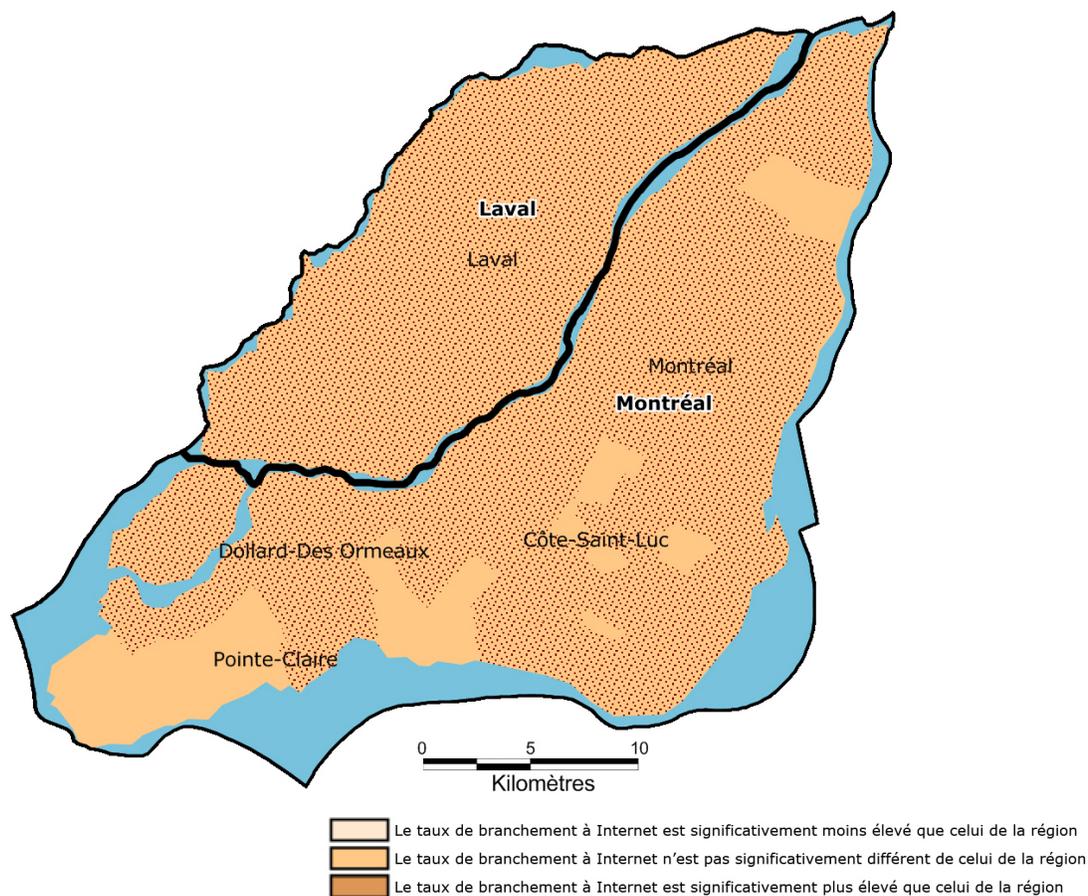
La proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse varie de 84,9 % dans la MRC du Haut-Saint-François à 94,2 % dans Sherbrooke. Elle est pratiquement la même dans les MRC du Granit (88,3 %) et des Sources (88,7 %), d'une part, et dans les MRC du Val-Saint-François (90,1 %), de Coaticook (91,0 %) et de Memphrémagog (91,3 %), d'autre part. Seule la MRC du Haut-Saint-François se démarque significativement de la situation régionale. Les ménages branchés y sont aussi significativement moins connectés à la haute vitesse que ceux de Sherbrooke.

Ce sont donc 70,1 % de l'ensemble des ménages de la région de l'Estrie qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7 %). La MRC du Haut-Saint-François et sa voisine, la MRC du Granit, se démarquent : les ménages y sont significativement moins branchés à la haute vitesse que ceux de l'ensemble de la région.

1.2.6 Les régions de Montréal et de Laval

Figure 1.2.6.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, régions de Montréal et de Laval, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Montréal			
66 Montréal	83,6	96,0	79,9
Laval			
65 Laval	84,3	96,1	80,7

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

Les régions administratives voisines de Montréal et de Laval correspondent à des MRC. Le territoire de la région de Montréal englobe les municipalités de l'Île de Montréal et celle de l'Île Dorval (aucun habitant), tandis que la région de Laval correspond à la ville du même nom, qui occupe la totalité de l'Île Jésus²⁴.

La population de la Ville de Montréal (1 735 450 hab.) représente 87,6 % de celle de la région de Montréal (1 981 672 hab.), dont les autres municipalités les plus peuplées sont Dollard-Des Ormeaux (50 773 hab.), Côte-Saint-Luc (33 662 hab.) et Pointe-Claire (31 925).

Laval, région administrative et troisième plus grande ville du Québec, compte 409 718 habitants. Elle est moins densément peuplée que sa voisine (1 665,7 hab./km² comparativement à 3 977,8 hab./km²).

L'accès à Internet

Dans les régions de Montréal et de Laval, les ménages ont accès à Internet dans une proportion semblable – respectivement de 83,6 % et de 84,3 % –, du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6 %).

Le branchement à la haute vitesse

Dans les deux régions, la proportion des ménages branchés à Internet qui utilise une connexion à haute vitesse est pratiquement la même, soit de 96,0 % à Montréal et de 96,1 % à Laval. Elle est du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %).

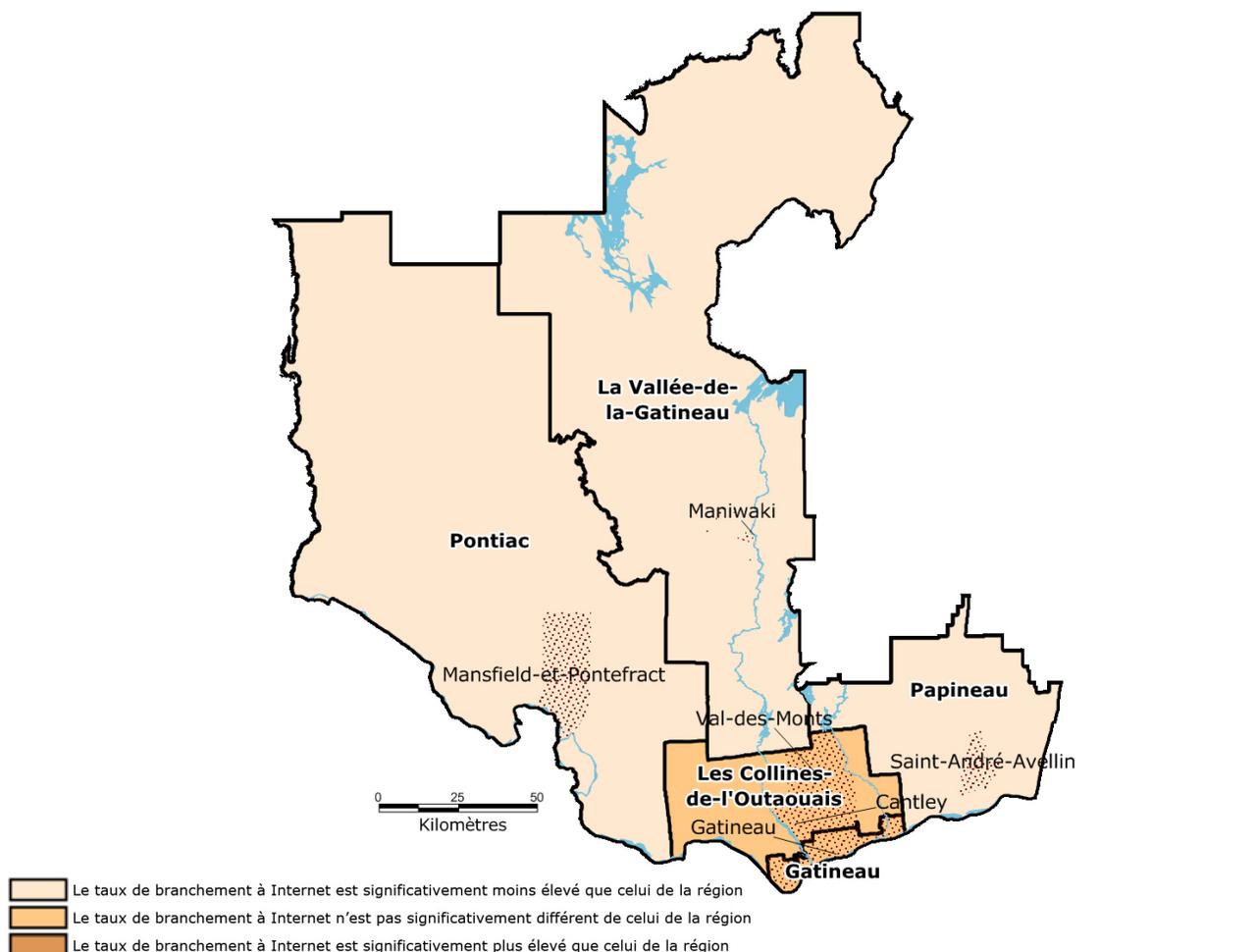
Ce sont donc 79,9 % de l'ensemble des ménages de la région de Montréal et 80,7 % de ceux de la région de Laval qui sont branchés à la haute vitesse. Ces deux taux sont significativement supérieurs à celui observé dans l'ensemble du Québec (76,7 %).

24. Quelques petites îles relèvent également de sa juridiction.

1.2.7 Les MRC de la région de l'Outaouais

Figure 1.2.7.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de l'Outaouais, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Outaouais	80,3	95,3	76,1
80 Papineau	67,3*	91,8	61,5*
81 Gatineau	84,1	96,6	81,0
82 Les Collines-de-l'Outaouais	79,8	93,4	74,2
83 La Vallée-de-la-Gatineau	57,9*	85,9*	49,6*
84 Pontiac	64,9*	89,9*	57,8*

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de l'Outaouais compte cinq MRC : celle de Gatineau, tout au sud et dont les limites correspondent à la municipalité du même nom; celle des Collines-de-l'Outaouais, immédiatement au nord de la première; celle de Papineau, au nord-est des précédentes; et celles de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau, qui s'étendent au nord sur la plus grande partie du territoire régional.

Les deux plus grandes municipalités de la région, après Gatineau (266 535 hab.), sont Val-des-Monts (11 069 hab.) et Cantley (10 251 hab.), situées toutes les deux dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Dans les autres MRC, aucune municipalité n'atteint les 10 000 habitants. Les plus peuplées y sont : Saint-André-Avellin (3 486 hab.), dans la MRC de Papineau; Mansfield-et-Pontefract (1 917 hab.), dans celle de Pontiac; et Maniwaki (3 767 hab.), dans celle de La Vallée-de-la-Gatineau.

L'accès à Internet

Dans la région de l'Outaouais, 80,3% des ménages ont accès à Internet. La proportion est du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6%).

D'une MRC à l'autre, le taux de branchement des ménages à Internet varie de façon importante. Il est faible dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (57,9%) – la moins branchée de tout le Québec –, dans celle de Pontiac (64,9%) et dans celle de Papineau (67,3%), tandis qu'il est semblable au taux régional dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais (79,8%) et élevé dans Gatineau (84,1%). Les taux de branchement à Internet dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, de Pontiac et de Papineau se distinguent tous significativement de celui de la région et de ceux des autres MRC.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 95,3% des ménages branchés le sont au moyen d'une connexion à haute vitesse, soit une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4%).

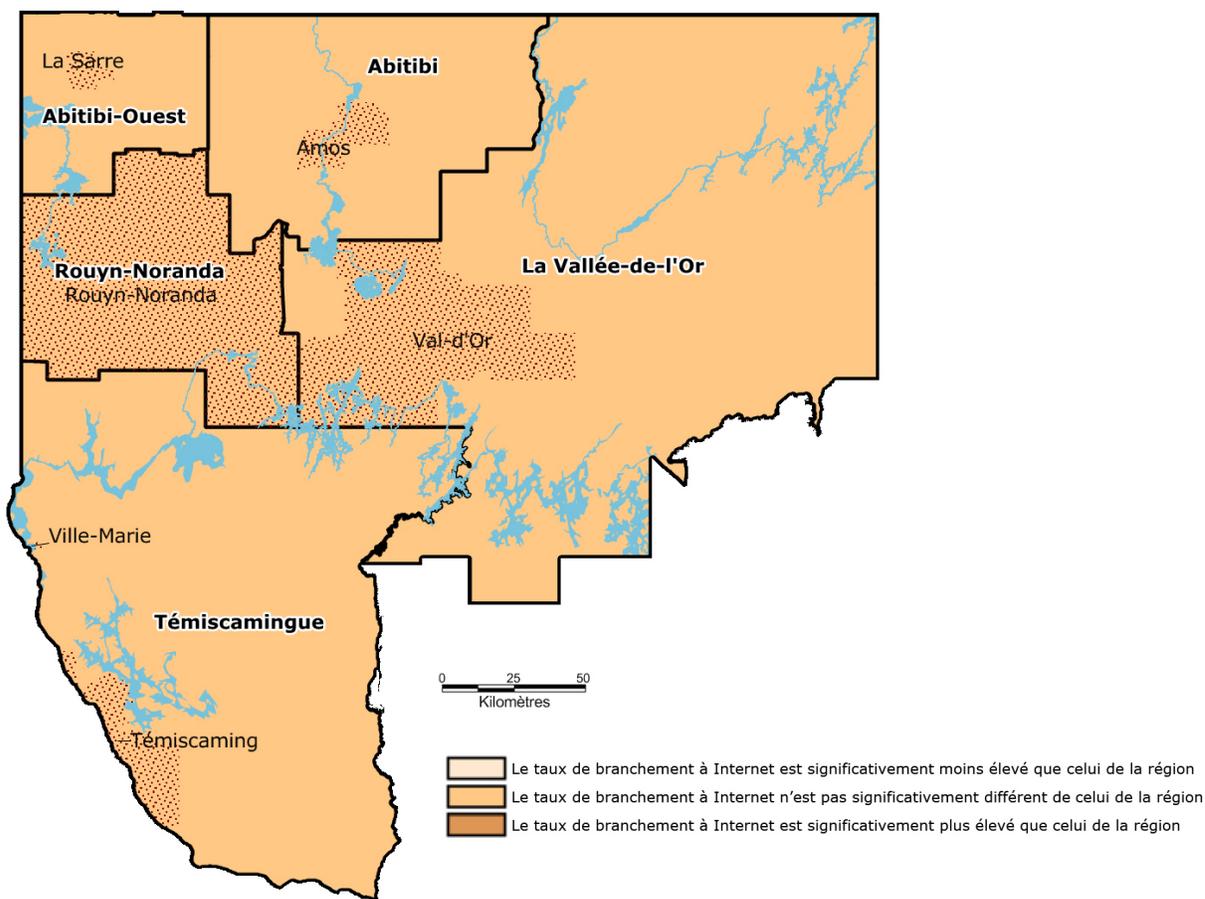
La proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse varie de 85,9% dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à 96,6% dans celle de Gatineau. Entre ces extrêmes, elle est de 89,9% dans la MRC de Pontiac, de 91,8% dans celle de Papineau et de 93,4% dans celle des Collines-de-l'Outaouais. Les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac se démarquent : les ménages branchés y sont significativement moins connectés à la haute vitesse que ceux de la région dans son ensemble et que ceux de Gatineau.

Ce sont donc 76,1% de l'ensemble des ménages de la région de l'Outaouais qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7%). Cependant, la proportion des ménages branchés à la haute vitesse n'est que de 49,6% dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, soit la plus faible observée à l'échelle des MRC du Québec. Les ménages de cette MRC ainsi que ceux des MRC limitrophes de Pontiac (57,8%) et de Papineau (61,5%) sont significativement moins connectés à la haute vitesse que les ménages de la région en général.

1.2.8 Les MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Figure 1.2.8.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Abitibi-Témiscamingue	79,0	96,7	76,3
85 Témiscamingue	77,3	96,6	74,4
86 Rouyn-Noranda	80,4	97,9	78,7
87 Abitibi-Ouest	78,1	93,2	72,8
88 Abitibi	77,0	96,9	74,6
89 La Vallée-de-l'Or	79,8	97,1	77,4

Note : Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Source des données géométriques : Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de l'Abitibi-Témiscamingue compte cinq MRC : celle de Rouyn-Noranda, dont les limites correspondent à la municipalité du même nom, entourée des MRC d'Abitibi-Ouest et d'Abitibi, au nord, de celle de La Vallée-de-l'Or, à l'est, et de celle du Témiscamingue, au sud. Les municipalités les plus peuplées de la région sont : Rouyn-Noranda (41 247 hab.); Val-d'Or (32 105 hab.), dans la MRC de La Vallée-de-l'Or; et Amos (12 459 hab.), dans celle d'Abitibi.

Dans les deux autres MRC, aucune municipalité n'atteint les 10 000 habitants. Les municipalités les plus peuplées y sont : La Sarre (7 121 hab.), dans la MRC d'Abitibi-Ouest, ainsi que Ville-Marie (2 489 hab.) et Témiscaming (2 442 hab.), de taille équivalente, dans la MRC de Témiscamingue.

L'accès à Internet

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 79,0 % des ménages ont accès à Internet, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6 %).

De façon remarquable, le taux de branchement des ménages à Internet ne varie presque pas d'une MRC à l'autre; ainsi, il va de 77,0 % dans la MRC d'Abitibi à 80,4 % dans Rouyn-Noranda. Les taux de branchement des différentes MRC ne se distinguent significativement, ni les uns par rapport aux autres, ni par rapport au taux régional.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 96,7 % des ménages branchés le sont à l'aide d'une connexion à haute vitesse, soit une proportion significativement plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %). Au fait, les ménages branchés de l'Abitibi-Témiscamingue sont ceux dont le taux de branchement à la haute vitesse est le plus élevé de toutes les régions du Québec.

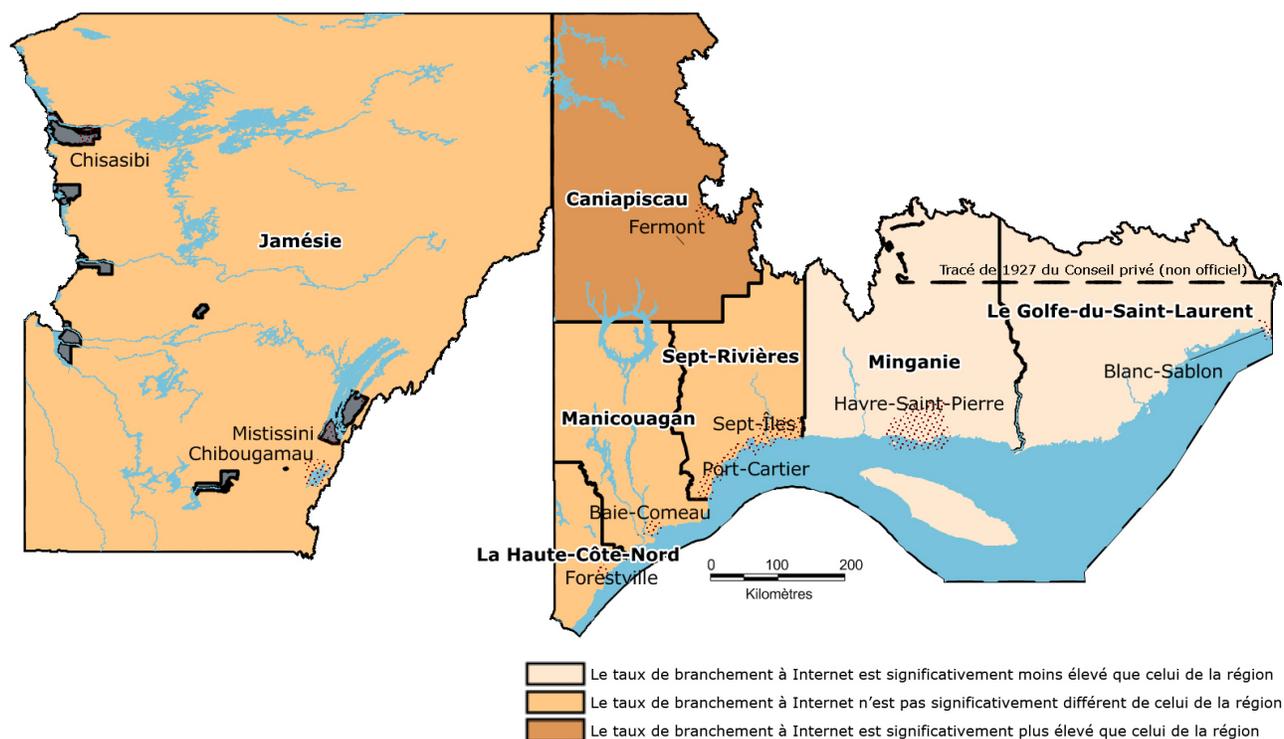
La proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse est de 93,2 % dans la MRC d'Abitibi-Ouest, tandis qu'elle est pratiquement la même que dans l'ensemble de la région dans les autres MRC, allant de 96,6 % dans celle de Témiscamingue à 97,9 % dans Rouyn-Noranda – la proportion la plus élevée observée à l'échelle des MRC du Québec. Aucune des MRC ne se démarque significativement d'une autre ou de la situation régionale.

Ce sont donc 76,3 % de l'ensemble des ménages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7 %).

1.2.9 Les MRC des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec

Figure 1.2.9.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
09-10 Côte-Nord et Nord du Québec	79,0	94,6	74,5
95 La Haute-Côte-Nord	74,1	89,2*	65,4*
96 Manicouagan	76,7	97,4	74,5
971 Sept-Rivières	81,7	97,2	79,2
972 Caniapiscau	97,6*	96,5	94,1*
981 Minganie	71,5*	84,9*	60,5*
982 Le Golfe-du-Saint-Laurent	70,6*	72,8*	51,1*
991 Jamésie	83,0	95,8	79,2

Note : Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Source des données géométriques : Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec comptent sept MRC²⁵. Cinq d'entre elles sont situées en bordure du golfe du Saint-Laurent : ce sont, d'ouest en est, les MRC de La Haute-Côte-Nord, de Manicouagan, des Sept-Rivières, de Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent. S'y ajoutent au nord et d'est en ouest depuis la Baie James, la MRC de la Jamésie et celle de Caniapiscau.

Les municipalités les plus peuplées des deux régions réunies sont Sept-Îles (26 465 hab.), dans la MRC des Sept-Rivières, Baie-Comeau (21 908 hab.), dans celle de Manicouagan, et Chibougamau (7 498 hab.), dans celle de Jamésie. Dans la seule région de la Côte-Nord, la troisième plus grande municipalité est Port-Cartier (6 931 hab.), située dans la MRC des Sept-Rivières.²⁶

Ailleurs dans les deux régions, aucune municipalité n'atteint 5 000 habitants. Selon la MRC, les municipalités de plus grande taille y sont : Forestville (3 216 hab.), dans la MRC de La Haute-Côte-Nord; Fermont (2 864 hab.), dans celle de Caniapiscau; Havre-Saint-Pierre (3 309 hab.), dans celle de Minganie; et Blanc-Sablon (1 153 hab.), dans celle du Golfe-du-Saint-Laurent.

L'accès à Internet

Dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies, 79,0% des ménages ont accès à Internet, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6%).

Le taux de branchement des ménages à Internet varie de façon importante d'une MRC à l'autre. Il est relativement faible dans les MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (70,6%) et de Minganie (71,5%), tandis qu'il est très élevé dans la MRC de Caniapiscau (97,6%) – la plus branchée de tout le Québec. Entre ces extrêmes, le taux de branchement se rapproche de celui de l'ensemble birégional dans la MRC de La Haute-Côte-Nord (74,1%) et dans celle de Manicouagan (76,7%), tandis qu'il le dépasse légèrement dans les MRC des Sept-Rivières (81,7%) et de Jamésie (83,0%).

Trois MRC se démarquent significativement de la situation régionale : celles du Golfe-du-Saint-Laurent et de Minganie, où le taux est plus faible, et celle de Caniapiscau, où le taux est plus élevé. Par ailleurs, la comparaison des MRC entre elles montre que le taux d'accès des ménages à Internet est significativement moins élevé dans les MRC du Golfe-du-Saint-Laurent et de Minganie que dans les MRC des Sept-Rivières, de Jamésie et de Caniapiscau. Au fait, cette dernière se distingue significativement de toutes les autres.

Le branchement à la haute vitesse

Dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies, 94,6% des ménages branchés utilisent une connexion à haute vitesse, soit une proportion semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4%).

La situation dans ces régions réunies est très contrastée : à un extrême, la proportion des ménages branchés qui le sont au moyen d'une connexion à haute vitesse est de 72,8% dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent – la plus faible observée à l'échelle des MRC du Québec –, tandis qu'à l'autre, elle dépasse la proportion birégionale dans les MRC de Jamésie (95,8%), de Caniapiscau (96,5%), des Sept-Rivières (97,2%) et de Manicouagan (97,4%). On observe une situation intermédiaire dans les MRC de Minganie (84,9%) et de La Haute-Côte-Nord (89,2%). Les ménages branchés de ces deux MRC ainsi que ceux de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent sont significativement moins connectés à la haute vitesse que les ménages branchés des deux régions réunies et que ceux de toutes les autres MRC – dont celles des Sept-Rivières et de Manicouagan, également le long du littoral et qui comprennent les municipalités de Sept-Îles et de Baie-Comeau.

Ce sont donc 74,5% de l'ensemble des ménages des régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7%). Cependant, la proportion n'est que de 51,1% dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, de 60,5% dans celle de Minganie et de 65,4% dans celle de La Haute-Côte-Nord, tandis qu'elle atteint 94,1% dans la MRC de Caniapiscau. La situation dans toutes ces MRC se démarque significativement de celle dans l'ensemble birégional.

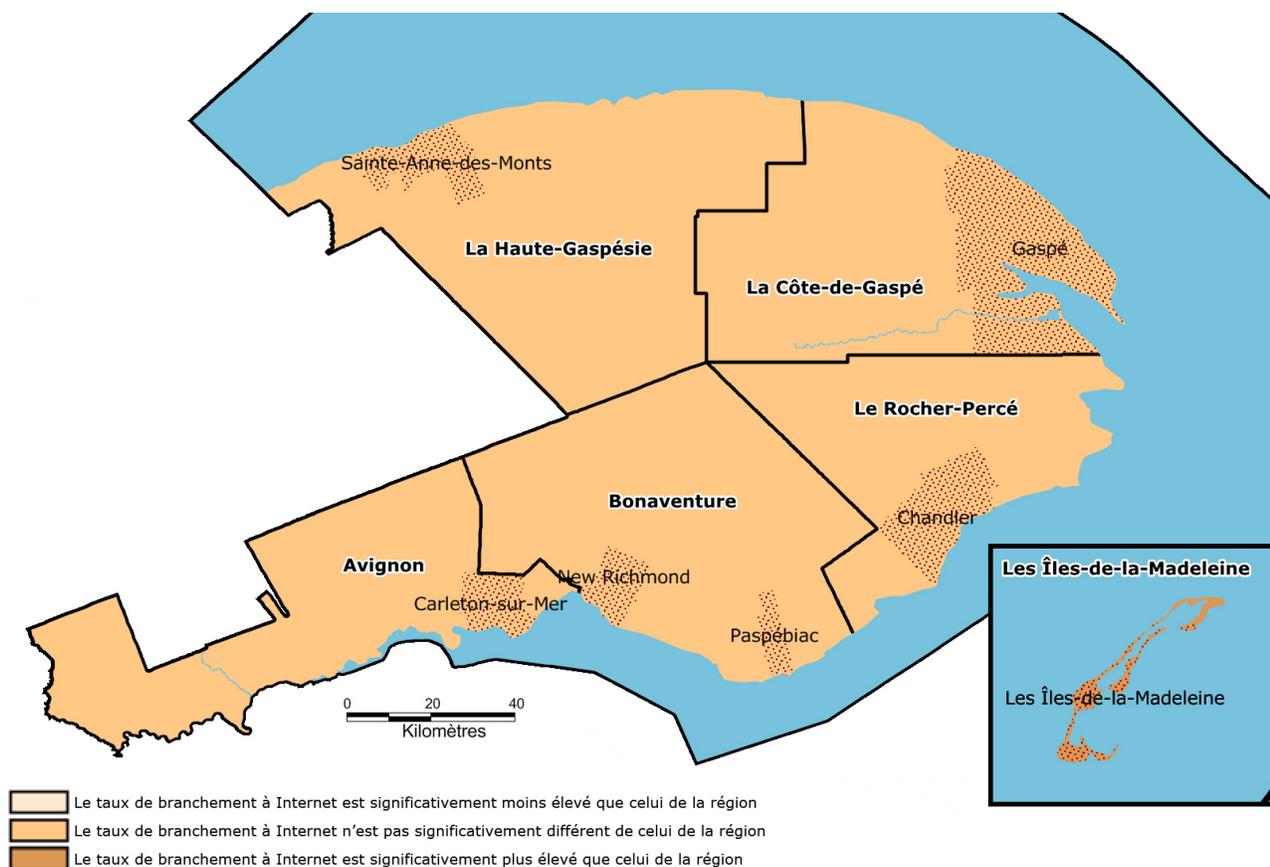
25. Considérant que les territoires cri et inuit d'Eeyou Istchee et de Kativik, équivalents à des MRC et faisant partie de la région du Nord-du-Québec, sont exclus aux fins de l'enquête.

26. Dans la seule région du Nord-du-Québec, les deux plus grandes municipalités après Chibougamau sont Chisasibi (4 585 hab.) et Mistissini (3 261 hab.). Elles sont toutefois situées dans le territoire d'Eeyou Istchee, exclu aux fins de l'enquête.

1.2.10 Les MRC de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Figure 1.2.10.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	70,7	94,5	66,5
01 Les Îles-de-la-Madeleine	78,2*	95,9	74,6*
02 Le Rocher-Percé	64,7	94,9	60,9
03 La Côte-de-Gaspé	72,7	95,2	68,9
04 La Haute-Gaspésie	71,9	93,6	67,0
05 Bonaventure	66,5	92,6	61,3
06 Avignon	73,9	94,7	69,8

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine compte six MRC. Cinq d'entre elles couvrent la plus grande partie de la péninsule gaspésienne : ce sont les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé, au nord, et celles du Rocher-Percé, de Bonaventure et d'Avignon, au sud. S'y ajoute au sud-est et au large, la MRC des Îles-de-la-Madeleine – qui comprend l'ensemble de ces îles.

Les municipalités les plus peuplées de la région sont Gaspé (14 876 hab.), dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, Les Îles-de-la-Madeleine (12 350 hab.), qui couvre la plus grande partie de la MRC du même nom, et Chandler (7 508 hab.), dans la MRC du Rocher-Percé. Dans les trois autres MRC, aucune municipalité ne compte 10 000 habitants ou plus. Les plus peuplées y sont : Sainte-Anne-des-Monts (6 489 hab.), dans la MRC de La Haute-Gaspésie; New Richmond (3 685 hab.) et Paspébiac (3 150 hab.), de taille voisine, dans celle de Bonaventure; et Carleton-sur-Mer (3 949 hab.), dans celle d'Avignon.

L'accès à Internet

Dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 70,7 % des ménages ont accès à Internet, une proportion significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6 %). De fait, la région est la moins branchée de tout le Québec.

Dans les MRC de la péninsule, le taux de branchement des ménages à Internet varie. Il est relativement faible dans les MRC du Rocher-Percé (64,7 %) et de Bonaventure (66,5 %), tandis qu'il avoisine davantage le taux régional dans les MRC de La Haute-Gaspésie (71,9 %), de La Côte-de-Gaspé (72,7 %) et d'Avignon (73,9 %). Toutefois, les taux ne se distinguent significativement ni les uns des autres, ni de celui de l'ensemble de la région. Quant à la MRC des Îles-de-la-Madeleine (78,2 %), elle se démarque avec un taux significativement plus élevé que celui de la région et que ceux des MRC du Rocher-Percé et de Bonaventure.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 94,5 % des ménages branchés utilisent une connexion à haute vitesse, soit une proportion semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %).

Dans les MRC de la péninsule, la proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse varie de 92,6 % dans la MRC de Bonaventure à 95,2 % dans celle de La Côte-de-Gaspé. Elle est du même ordre dans la MRC des Îles-de-la-Madeleine (95,9 %). Aucune proportion ne se démarque significativement d'une autre ou de la proportion régionale.

Ce sont donc 66,5 % de l'ensemble des ménages de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion significativement plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7 %). De fait, il s'agit de la plus faible de toutes les régions du Québec. La MRC des Îles-de-la-Madeleine se démarque toutefois : les ménages y sont significativement plus connectés à la haute vitesse (dans une proportion de 74,6 %) que ceux de la région.

1.2.11 Les MRC de la région de Chaudière-Appalaches

Figure 1.2.11.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de Chaudière-Appalaches, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Chaudière-Appalaches	77,6	91,2	70,5
17 L'Islet	68,8*	86,6	59,4*
18 Montmagny	71,2*	88,5	62,5*
19 Bellechasse	73,7	88,0	64,5
251 Lévis	82,6	95,4*	78,6*
26 La Nouvelle-Beauce	80,5	94,9	76,2
27 Robert-Cliche	76,5	78,7*	60,0*
28 Les Etchemins	72,1	78,2*	55,8*
29 Beauce-Sartigan	78,2	91,2	71,1
31 Les Appalaches	70,8*	90,6	63,8*
33 Lotbinière	78,7	89,2	69,8

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de Chaudière-Appalaches comprend 10 MRC. Cinq d'entre elles sont limitées au nord par le fleuve. Ce sont, d'ouest en est, les MRC de Lotbinière, de Lévis – dont les limites correspondent à la municipalité du même nom –, de Bellechasse, de Montmagny et de L'Islet. Au sud de Lévis, trois MRC se succèdent dans l'axe de la rivière Chaudière; ce sont les MRC de La Nouvelle-Beauce, de Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan. Les MRC des Appalaches et des Etchemins s'ajoutent à l'ensemble, la première au sud-ouest et la seconde au sud-est.

Les municipalités les plus peuplées de la région sont Lévis (138 874 hab.), Saint-Georges (31 334 hab.), dans la MRC Beauce-Sartigan, et Thetford-Mines (25 228 hab.), dans la MRC des Appalaches. Dans les autres MRC, deux municipalités seulement comptent plus de 10 000 habitants : ce sont Montmagny (11 116 hab.), dans la MRC du même nom, et Sainte-Marie (12 293 hab.), dans la MRC de La Nouvelle-Beauce. Ailleurs, les plus grandes municipalités sont : Saint-Apollinaire (5 142 hab.), dans la MRC de Lotbinière; Saint-Henri (4 964 hab.), dans la MRC de Bellechasse; L'Islet (3 850 hab.) et Saint-Jean-Port-Joli (3 416 hab.), de taille voisine, dans la MRC de L'Islet; Beauceville (6 113), dans la MRC de Robert-Cliche; Lac-Etchemin (3 897 hab.) et Saint-Prospère (3 467), à peu près de même taille, dans la MRC des Etchemins.

L'accès à Internet

Dans la région, 77,6 % des ménages ont accès à Internet, une proportion significativement plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6 %).

Le taux de branchement des ménages à Internet varie d'une MRC à l'autre, allant de 68,8 % dans celle de L'Islet à 82,6 % dans Lévis. Il est relativement faible dans les MRC des Appalaches (70,8 %), de Montmagny (71,2 %), des Etchemins (72,1 %) et de Bellechasse (73,7 %), tandis qu'il avoisine davantage le taux régional dans les MRC de Robert-Cliche (76,5 %), de Beauce-Sartigan (78,2 %), de Lotbinière (78,7 %) et de La Nouvelle-Beauce (80,5 %).

Seuls les trois plus faibles taux de branchement, dans les MRC de L'Islet, des Appalaches et de Montmagny, se distinguent significativement du taux régional. Par ailleurs, la comparaison des MRC entre elles montre que l'accès à Internet est significativement moins répandu :

- dans les MRC de L'Islet, des Appalaches, de Montmagny, des Etchemins et de Bellechasse que dans Lévis (les MRC de Bellechasse et de Lévis étant limitrophes);
- dans les MRC de L'Islet, des Appalaches et de Montmagny que dans la MRC de La Nouvelle-Beauce;
- et dans la MRC de L'Islet que dans les MRC de Beauce-Sartigan et de Lotbinière.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région de Chaudière-Appalaches, 91,2 % des ménages branchés utilisent une connexion à haute vitesse, soit une proportion significativement moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %).

La situation dans la région est toutefois très contrastée. Tandis que la proportion des ménages branchés qui le sont au moyen d'une connexion à haute vitesse n'est que de 78,2 % dans la MRC des Etchemins et de 78,7 % dans la MRC de Robert-Cliche, elle atteint 94,9 % dans la MRC de La Nouvelle-Beauce et 95,4 % dans Lévis. Dans les autres MRC, les ménages branchés utilisent une connexion à haute vitesse dans une proportion qui varie de 86,6 % dans la MRC de L'Islet à 91,2 % dans celle de Beauce-Sartigan. Par rapport à la situation régionale, trois des MRC aux extrêmes se distinguent significativement : celles des Etchemins et de Robert-Cliche, d'une part, et Lévis d'autre part. Il demeure que la connexion à la haute vitesse, chez les ménages branchés, est significativement moins utilisée :

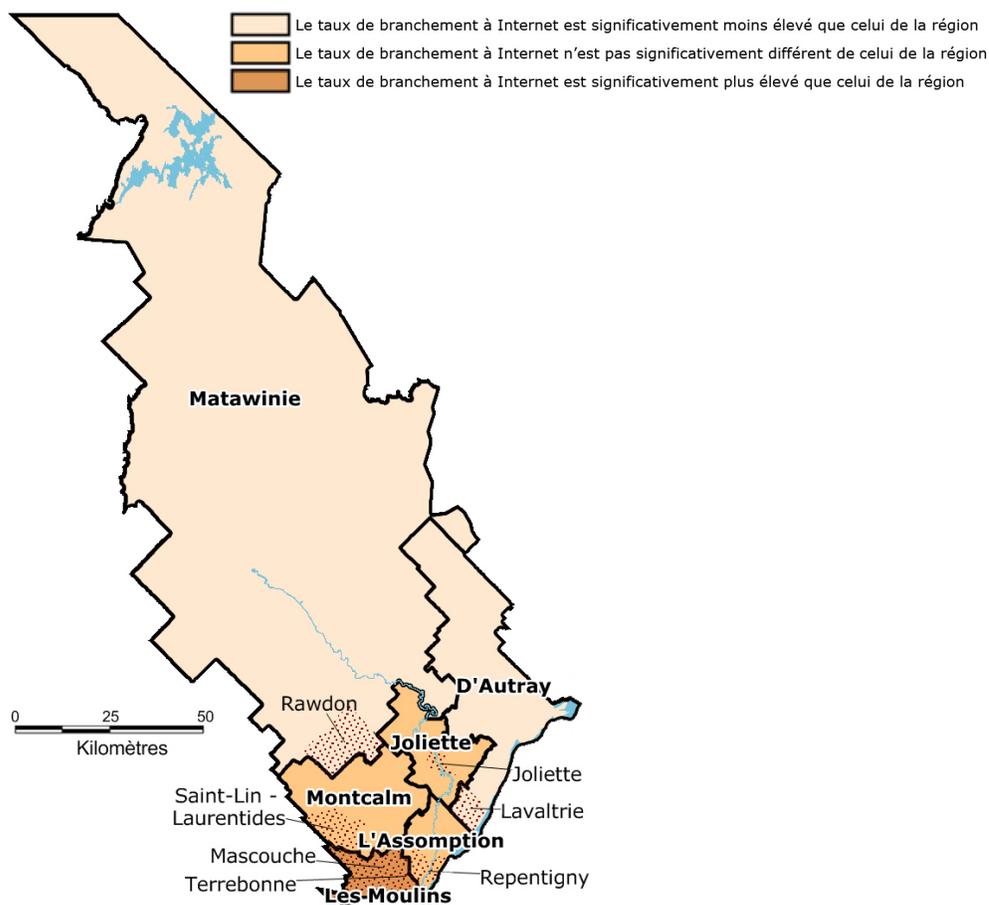
- dans les MRC des Etchemins, de Robert-Cliche, de L'Islet, de Bellechasse (88,0 %) et de Montmagny (88,5 %) que dans Lévis;
- dans les MRC des Etchemins, de Robert-Cliche et de L'Islet que dans la MRC de La Nouvelle-Beauce (les MRC de Robert-Cliche et de La Nouvelle-Beauce étant limitrophes);
- dans les MRC des Etchemins et de Robert-Cliche que dans les MRC de Lotbinière (89,2 %), des Appalaches (90,6 %) et de Beauce-Sartigan (ces trois MRC étant voisines de celle de Robert-Cliche; celles des Etchemins et de Beauce-Sartigan étant limitrophes);
- dans la MRC des Etchemins que dans la MRC voisine de Montmagny.

Ce sont donc 70,5 % de l'ensemble des ménages de la région de Chaudière-Appalaches qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion significativement moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7 %). Cinq MRC, soit une sur deux, se démarquent par une proportion significativement plus faible que dans l'ensemble régional : celles des Etchemins (55,8 %), de L'Islet (59,4 %), de Robert-Cliche (60,0 %), de Montmagny (62,5 %) et des Appalaches (63,8 %). Au contraire, Lévis (78,6 %) se distingue par une proportion significativement plus élevée.

1.2.12 Les MRC de la région de Lanaudière

Figure 1.2.12.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de Lanaudière, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Lanaudière	81,0	93,7	75,7
52 D'Au-tray	73,8*	89,4	65,5*
60 L'Assomption	84,2	97,0	81,3
61 Joliette	74,9	91,8	68,5*
62 Matawinie	72,2*	84,5*	60,5*
63 Montcalm	75,0	94,3	70,6
64 Les Moulins	89,9*	96,0	86,2*

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de Lanaudière compte six MRC. Trois d'entre elles sont limitées au sud par le fleuve : ce sont, d'ouest en est, les MRC des Moulins, de L'Assomption et D'Autray. Les MRC de Montcalm et de Joliette sont situées immédiatement au nord des MRC des Moulins et de l'Assomption, tandis que la MRC de Matawinie s'étend vers le nord, sur un territoire plus vaste que celui de toutes les autres MRC mises ensemble.

Les municipalités les plus peuplées de la région sont Terrebonne (108 092 hab.), Repentigny (82 390 hab.) et Mascouche (42 484 hab.). Terrebonne et Mascouche forment ensemble la MRC des Moulins, tandis que Repentigny se trouve dans la MRC de L'Assomption.

Toutes les autres MRC comptent au moins une municipalité de plus de 10 000 habitants. Les plus grandes municipalités y sont : Lavaltrie (13 107 hab.), dans la MRC D'Autray; Saint-Lin-Laurentides (17 482 hab.), dans celle de Montcalm; Joliette (20 049 hab.), dans la MRC du même nom; et Rawdon (11 178 hab.) dans la MRC de Matawinie.

L'accès à Internet

Dans la région de Lanaudière, 81,0% des ménages ont accès à Internet, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6%).

Le taux de branchement des ménages à Internet varie d'une MRC à l'autre, révélant un fort contraste entre les plus urbanisées, soit celles des Moulins (89,9%) et de L'Assomption (84,2%), et toutes les autres, soit celles de Matawinie (72,2%), D'Autray (73,8%), de Joliette (74,9%) et de Montcalm (75,0%). Cependant, le taux de branchement à Internet n'est significativement différent de celui de la région que dans trois MRC : plus faible dans celles de Matawinie et D'Autray, et plus élevé dans celle des Moulins. Par ailleurs, les deux MRC les plus branchées se démarquent significativement de toutes les autres.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 93,7% des ménages branchés le sont au moyen d'une connexion à haute vitesse, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4%).

Les ménages branchés des deux MRC les plus urbanisées sont connectés à la haute vitesse dans une proportion assez semblable, soit de 96,0% pour ceux de la MRC des Moulins et de 97,0% pour ceux de la MRC de L'Assomption. Cependant, ceux de la MRC de Matawinie ne le sont qu'à 84,5%. Dans les autres MRC, soit celles D'Autray (89,4%), de Joliette (91,8%) et de Montcalm (94,3%), la proportion avoisine davantage celle observée dans la région.

Seule la MRC de Matawinie se démarque significativement de l'ensemble régional. Cependant, la connexion à haute vitesse est significativement moins répandue :

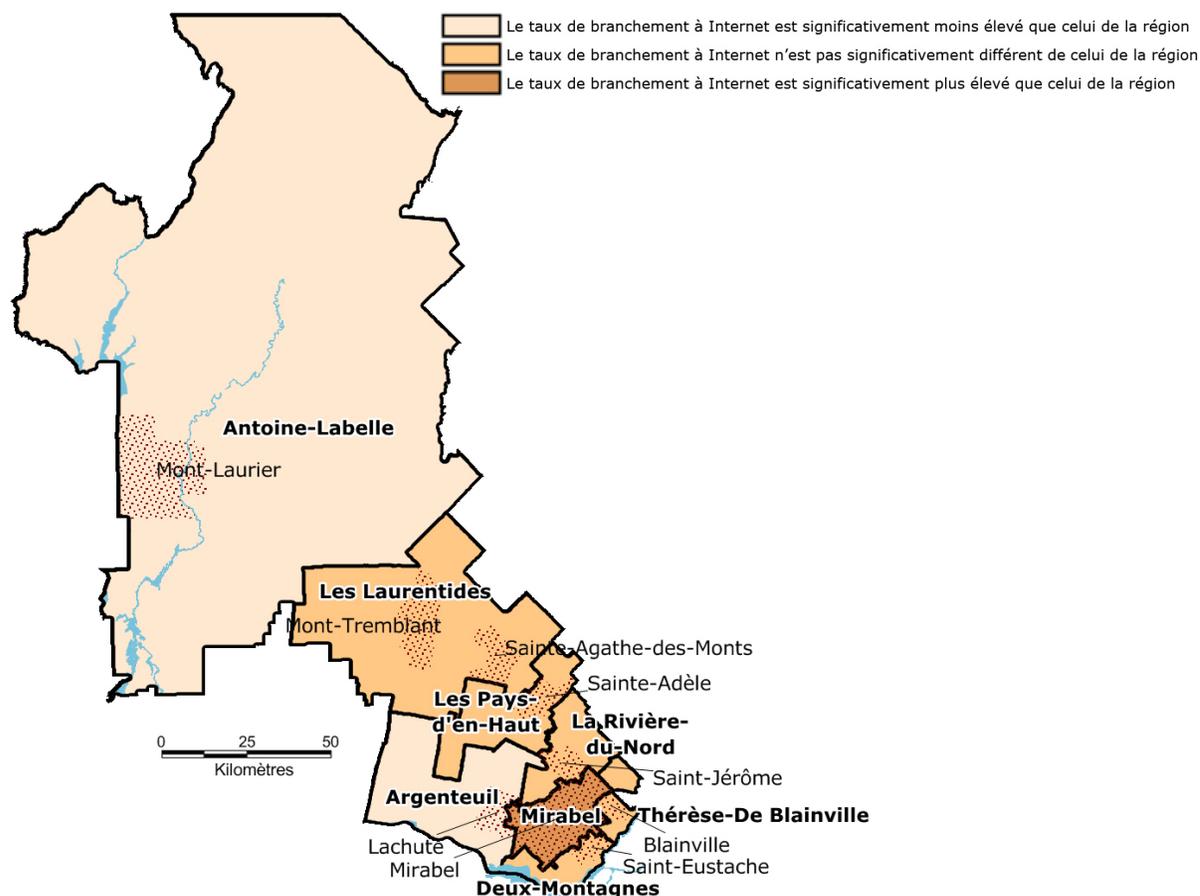
- chez les ménages branchés de la MRC de Matawinie que chez ceux des MRC de Montcalm, des Moulins et de L'Assomption (les MRC de Matawinie et de Montcalm étant limitrophes);
- chez les ménages branchés de la MRC D'Autray que chez ceux des MRC des Moulins et de L'Assomption (les MRC d'Autray et de L'Assomption étant limitrophes).

Ce sont donc 75,7% de l'ensemble des ménages de la région de Lanaudière qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion du même ordre que celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (76,7%). Cependant, quatre MRC affichent un taux significativement différent que celui de la région : plus faible dans le cas des MRC de Matawinie (60,5%), D'Autray (65,5%) et de Joliette (68,5%), et plus élevé dans le cas de la MRC des Moulins (86,2%).

1.2.13 Les MRC de la région des Laurentides

Figure 1.2.13.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région des Laurentides, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Laurentides	80,6	93,1	74,7
72 Deux-Montagnes	84,3	92,1	77,3
73 Thérèse-De Blainville	85,3	94,8	80,8
74 Mirabel	87,5*	92,4	80,8
75 La Rivière-du-Nord	79,7	97,4*	77,3
76 Argenteuil	69,0*	85,2*	58,4*
77 Les Pays-d'en-Haut	79,7	90,8	72,0
78 Les Laurentides	74,1	87,8*	64,8*
79 Antoine-Labelle	69,7*	91,2	63,2*

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région des Laurentides compte huit MRC. Deux d'entre elles sont limitées au sud par la rivière des Mille-Îles qui les sépare de Laval : ce sont les MRC des Deux-Montagnes et de Thérèse-De Blainville. Située immédiatement au nord des précédentes, la MRC de Mirabel est bordée au nord-ouest par la MRC d'Argenteuil et au nord-est, par celle de la Rivière-du-Nord. Se succèdent ensuite, en progressant vers le nord, les MRC des Pays-d'en-Haut, des Laurentides et d'Antoine-Labelle.

Dans la région, les municipalités de plus grande taille sont Saint-Jérôme (69 539 hab.), dans la MRC de La Rivière-du-Nord, Blainville (54 288 hab.), dans celle de Thérèse-De Blainville, Saint-Eustache (43 851 hab.), dans celle des Deux-Montagnes, et Mirabel (42 875 hab.), dont les limites coïncident avec celles de la MRC du même nom.

Toutes les autres MRC (sauf celle des Laurentides, mais de peu) comptent au moins une municipalité de plus de 10 000 habitants. Les plus grandes municipalités y sont : Lachute (12 248 hab.), dans la MRC D'Argenteuil; Sainte-Adèle (12 112 hab.), dans celle des Pays-d'en-Haut; Sainte-Agathe-des-Monts (9 835 hab.) et Mont-Tremblant (9 426 hab.), de taille voisine, dans celle des Laurentides; et Mont-Laurier (13 573 hab.), dans la celle d'Antoine-Labelle.

L'accès à Internet

Dans la région, 80,6 % des ménages ont accès à Internet, une proportion du même ordre que celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (81,6 %).

Le taux de branchement des ménages à Internet est relativement faible dans les MRC d'Argenteuil (69,0 %), d'Antoine Labelle (69,7 %) et des Laurentides (74,1 %) tandis qu'il se rapproche du taux régional dans les MRC de La Rivière-du-Nord (79,7 %) et des Pays-d'en-Haut (79,7 %). Les MRC septentrionales des Deux-Montagnes (84,3 %) et de Thérèse-De Blainville (85,3 %) ainsi que celle de Mirabel (87,5 %) affichent toutes des taux élevés. Cependant, seuls les taux des MRC d'Argenteuil, d'Antoine-Labelle et de Mirabel se distinguent significativement du taux régional.

Par ailleurs, la comparaison des MRC entre elles révèle que les ménages ont significativement moins accès à Internet :

- dans les MRC d'Argenteuil et d'Antoine-Labelle que dans toutes les autres MRC, sauf celle des Laurentides (la MRC d'Argenteuil se démarque ainsi de ses voisines des Pays-d'en-Haut, de La Rivière-du-Nord, de Mirabel et des Deux-Montagnes);
- dans la MRC des Laurentides que dans les MRC des Deux-Montagnes, de Thérèse-De Blainville et de Mirabel.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 93,1 % des ménages branchés utilisent une connexion à haute vitesse, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %).

La proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse est relativement faible dans les MRC d'Argenteuil (85,2 %) et des Laurentides (87,8 %), considérant ce qu'elle est dans les MRC de Thérèse-De Blainville (94,8 %) et de La Rivière-du-Nord (97,4 %). Dans les autres MRC, la proportion se rapproche davantage de celle observée dans la région; elle varie entre 90,8 % dans la MRC des Pays-d'en-Haut et 92,4 % dans Mirabel. Trois MRC se démarquent significativement de la situation régionale : celles d'Argenteuil et des Laurentides, par une proportion plus faible, et celle de La Rivière-du-Nord, par une proportion plus élevée. Par ailleurs, la comparaison des MRC entre elles révèle une utilisation significativement moins répandue de la haute vitesse :

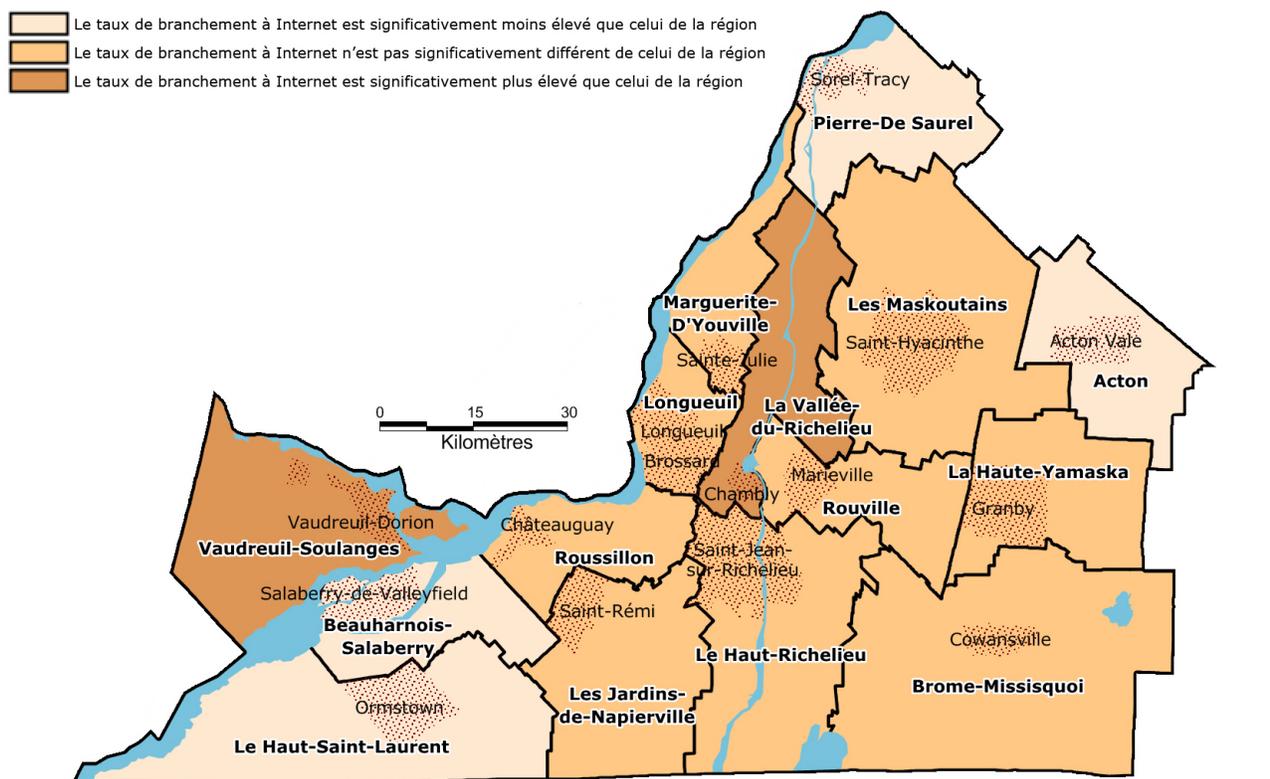
- chez les ménages branchés des MRC d'Argenteuil et des Laurentides que chez ceux des MRC de Thérèse-De Blainville et de La Rivière-du-Nord (les MRC d'Argenteuil et de La Rivière-du-Nord étant limitrophes);
- chez les ménages branchés des MRC des Pays-d'en-Haut et d'Antoine-Labelle (91,2 %) que chez ceux de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Ce sont donc 74,7 % de l'ensemble des ménages de la région des Laurentides qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7 %). Il n'empêche que le pourcentage est relativement faible dans les MRC d'Argenteuil (58,4 %), d'Antoine-Labelle (63,2 %) et des Laurentides (64,8 %), qui se démarquent toutes significativement de la situation régionale.

1.2.14 Les MRC de la région de la Montérégie

Figure 1.2.14.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités régionales de comté géographiques de la région de la Montérégie, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Montérégie	84,0	94,2	78,8
46 Brome-Missisquoi	78,3	89,3*	69,6*
47 La Haute-Yamaska	81,3	93,7	75,8
48 Acton	72,6*	91,7	66,4*
53 Pierre-De Saurel	77,3*	96,0	74,0
54 Les Maskoutains	81,9	87,9*	71,7*
55 Rouville	84,1	92,5	77,5
56 Le Haut-Richelieu	82,2	95,4	78,1
57 La Vallée-du-Richelieu	90,0*	95,4	85,8*
58 Longueuil	84,3	93,9	78,7
59 Marguerite-d'Youville	88,9	96,5	85,6*
67 Roussillon	88,0	97,2	85,3*
68 Les Jardins-de-Napierville	79,7	94,3	74,6
69 Le Haut-Saint-Laurent	64,9*	87,6*	56,6*
70 Beauharnois-Salaberry	77,6*	97,3	75,2
71 Vaudreuil-Soulanges	89,7*	93,9	84,1

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région de la Montérégie compte 15 MRC, soit 5 à l'ouest, 5 au centre et 5 à l'est. La partie ouest de la région comprend la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la seule qui soit au nord du fleuve, bordée au sud du fleuve par celles du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry. S'y ajoutent, immédiatement à l'est, les MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. La partie centrale de la région comprend, le long du fleuve et d'ouest en est, les MRC de Longueuil et de Marguerite-D'Youville, auxquelles s'ajoutent, dans l'axe de la rivière Richelieu et en progressant vers le sud, les MRC de La Vallée-du-Richelieu, de Rouville et du Haut-Richelieu. Les MRC tout à l'est de la région sont, du nord au sud, celles de Pierre-De Saurel, des Maskoutains, d'Acton, de La Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi.

Les municipalités les plus peuplées de la région sont: Longueuil (238 296 hab.), dans la MRC du même nom; Saint-Jean-sur-Richelieu (92 710 hab.), dans la MRC du Haut-Richelieu; et Brossard (82 009 hab.), également dans la MRC de Longueuil²⁷. Dans les autres MRC de la région, deux municipalités comptent plus de 50 000 habitants: Saint-Hyacinthe (53 453 hab.), dans la MRC des Maskoutains, et Granby (64 150 hab.), dans celle de La Haute-Yamaska.

Plusieurs des autres MRC comptent au moins une municipalité de plus de 25 000 habitants: Vaudreuil-Dorion (33 713 hab.), dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges; Salaberry-de-Valleyfield (40 095 hab.), dans celle de Beauharnois-Salaberry; Châteauguay (46 894 hab.) et Saint-Constant (25 331), dans celle de Roussillon; Sorel-Tracy (34 002 hab.), dans celle de Pierre-De Saurel; Sainte-Julie (29 246 hab.), dans celle de Marguerite-D'Youville; et Chambly (26 499 hab.), dans celle de La Vallée-du-Richelieu.

Ailleurs dans la région, les municipalités les plus peuplées sont, par MRC: Ormstown (3 573 hab.), dans la MRC du Haut-Saint-Laurent²⁸; Saint-Rémi (7 356 hab.), dans celle des Jardins-de-Napierville; Marieville (9 632 hab.), dans celle de Rouville, Cowansville (12 490 hab.), dans celle de Brome-Missisquoi; et Acton Vale (7 504 hab.), dans celle d'Acton.

L'accès à Internet

Dans la région de la Montérégie, 84,0% des ménages ont accès à Internet, une proportion significativement plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6%).

Le taux de branchement des ménages à Internet varie de 64,9% dans la MRC du Haut-Saint-Laurent à 90,0% dans celle de La Vallée-du-Richelieu. Comme dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, moins de 8 ménages sur 10 sont branchés à Internet dans les MRC d'Acton (72,6%), de Pierre-De Saurel (77,3%), de Beauharnois-Salaberry (77,6%), de Brome-Missisquoi (78,3%) et des Jardins-de-Napierville (79,7%). Le taux de branchement à Internet est semblable à celui du Québec dans les MRC de La Haute-Yamaska (81,3%), des Maskoutains (81,9%) et du Haut-Richelieu (82,2%); il est sensiblement le même que celui de la région dans les MRC de Rouville (84,1%) et de Longueuil (84,3%), tandis qu'il se rapproche du taux élevé observé dans la MRC de La Vallée-du-Richelieu dans les autres MRC, soit celles de Roussillon (88,0%), de Marguerite-D'Youville (88,9%) et de Vaudreuil-Soulanges (89,7%). Six MRC se démarquent significativement de la situation régionale: celles du Haut-Saint-Laurent, d'Acton, de Pierre-De Saurel, de Beauharnois-Salaberry, par un taux plus faible, et celles de Vaudreuil-Soulanges et de La Vallée-du-Richelieu, par un taux plus élevé.

La comparaison des MRC entre elles fait ressortir que l'accès à Internet est significativement moins répandu:

- dans la MRC du Haut-Saint-Laurent que dans toutes les autres MRC, sauf celle d'Acton (la MRC du Haut-Saint-Laurent se démarque ainsi de ses voisines de Vaudreuil-Soulanges, de Beauharnois-Salaberry et des Jardins-de-Napierville);

27. La MRC de Longueuil, entièrement urbaine, comprend également les municipalités de Boucherville (41 728 hab.), de Saint-Bruno-de-Montarville (26 274 hab.) et de Saint-Lambert (22 007 hab.).

28. Cette MRC comprend aussi la partie québécoise de la réserve indienne d'Akwesasne (3 192 hab.), dont la taille est voisine de celle de la municipalité d'Ormstown.

- dans la MRC d'Acton que dans la MRC de Rouville, de Longueuil, de Roussillon, de Marguerite-D'Youville, de Vaudreuil-Soulanges et de La Vallée-du-Richelieu;
- dans les MRC Pierre-De Saurel, de Beauharnois-Salaberry et de Brome-Missisquoi que dans les MRC de Roussillon, de Marguerite-D'Youville, de Vaudreuil-Soulanges et de La Vallée-du-Richelieu (les MRC Pierre-De Saurel et de Marguerite-D'Youville sont voisines; la MRC de Beauharnois-Salaberry est voisine de celles de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges);
- dans la MRC des Jardins-de-Napierville que dans les MRC de Marguerite-D'Youville, de Vaudreuil-Soulanges et de La Vallée-du-Richelieu;
- dans les MRC de La Haute-Yamaska et des Maskoutains que dans les MRC de Vaudreuil-Soulanges et de La Vallée-du-Richelieu (les MRC des Maskoutains et de La Vallée-du-Richelieu sont limitrophes);
- dans la MRC du Haut-Richelieu que dans la MRC voisine de La Vallée-du-Richelieu.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 94,2 % des ménages branchés le sont à l'aide d'une connexion à haute vitesse, une proportion du même ordre que celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (94,4 %).

Moins de 9 ménages branchés sur 10 utilisent une connexion à haute vitesse dans les MRC du Haut-Saint-Laurent (87,6 %), des Maskoutains (87,9 %) et de Brome-Missisquoi (89,3 %), tandis que la proportion excède celle pour l'ensemble de la région dans les MRC des Jardins-de-Napierville (94,3 %), du Haut-Richelieu (95,4 %), de La Vallée-du-Richelieu (95,4 %), de Pierre-De Saurel (96,0 %), de Marguerite-D'Youville (96,5 %), de Roussillon (97,2 %) et de Beauharnois-Salaberry (97,3 %). Cependant, seuls les ménages branchés des MRC du Haut-Richelieu, des Maskoutains et de Brome-Missisquoi se distinguent significativement de ceux de la région dans son ensemble, du fait qu'ils sont moins connectés à la haute vitesse.

Par ailleurs, la comparaison des MRC entre elles montre que la connexion à haute vitesse est significativement moins répandue :

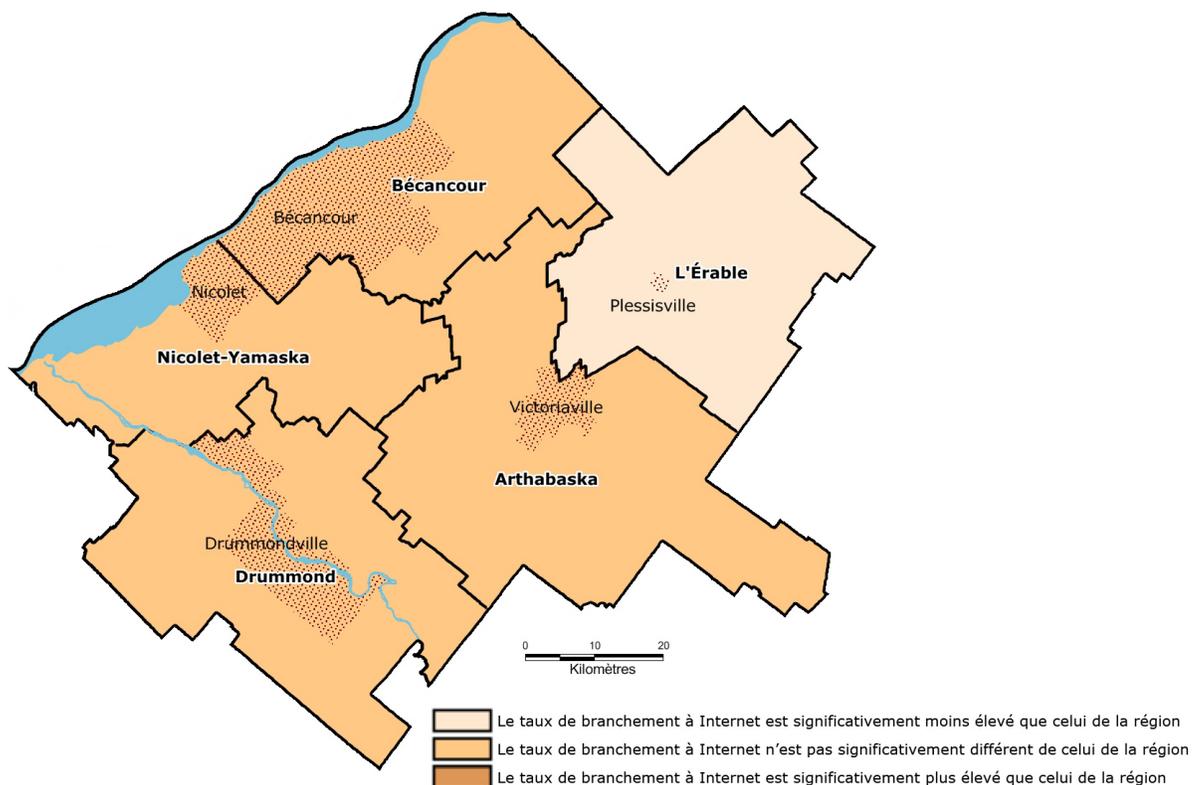
- chez les ménages branchés de la MRC du Haut-Saint-Laurent que chez ceux des MRC Pierre-De Saurel, de Marguerite-D'Youville, de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry (les MRC du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry sont limitrophes);
- chez les ménages branchés des MRC des Maskoutains et de Brome-Missisquoi que dans les MRC de Marguerite-D'Youville, de Roussillon et de Beauharnois-Salaberry.

Ce sont donc 78,8 % de l'ensemble des ménages de la région de la Montérégie qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Québec (76,7 %). Cependant, plusieurs MRC se démarquent significativement de la situation régionale : les MRC du Haut-Saint-Laurent (56,6 %), d'Acton (66,4 %), de Brome-Missisquoi (69,6 %) et des Maskoutains (71,7 %), en raison d'un pourcentage plus faible, et les MRC de Roussillon (85,3 %), de Marguerite-D'Youville (85,6 %) et de La Vallée-du-Richelieu (85,8 %), en raison d'un pourcentage plus élevé.

1.2.15 Les MRC de la région du Centre-du-Québec

Figure 1.2.15.1

Branchement à Internet et à la haute vitesse, municipalités géographiques de comté de la région du Centre-du-Québec, 2012



	Ménages branchés à Internet en % des ménages	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages branchés à Internet	Ménages branchés à la haute vitesse en % des ménages
Centre-du-Québec	77,8	91,5	70,9
32 L'Érable	70,6*	88,3	61,9*
38 Bécancour	78,4	91,6	71,7
39 Arthabaska	80,5	92,6	74,2
49 Drummond	77,0	92,8	71,3
50 Nicolet-Yamaska	79,3	84,6*	66,7

Note: Les données sont tirées des tableaux 1.1.1.3, 1.1.2.3 et 1.1.2.6 de l'annexe 1.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Source des données géométriques: Ministère des Ressources naturelles (janvier 2013).

La région du Centre-du-Québec compte cinq MRC. Deux d'entre elles sont limitées au nord par le fleuve; ce sont les MRC de Nicolet-Yamaska et de Bécancour; s'y ajoutent au sud, d'ouest en est, les MRC de Drummond, d'Arthabaska et de L'Érable.

Les trois plus grandes municipalités de la région sont Drummondville (72 341 hab.), dans la MRC de Drummond, Victoriaville (43 357 hab.), dans celle d'Arthabaska, et Bécancour (12 180 hab.), dans la MRC du même nom.

Dans les deux autres MRC, aucune municipalité ne compte 10 000 habitants. Les plus peuplées y sont Nicolet (7 617 hab.), dans la MRC de Nicolet-Yamaska, et Plessisville (6 601 hab.), dans celle de L'Érable.

L'accès à Internet

Dans la région du Centre-du-Québec, 77,8 % des ménages ont accès à Internet, une proportion significativement moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (81,6 %).

Les taux de branchement des ménages à Internet de toutes les MRC, à l'exception de celle de L'Érable (70,6 %), avoisinent celui de la région. Ils sont de 77,0 % dans la MRC de Drummond, de 78,4 % dans celle de Bécancour, de 79,3 % dans celle de Nicolet-Yamaska et de 80,5 % dans celle d'Arthabaska. Le taux de branchement dans la MRC de L'Érable est significativement moindre que celui de la région, que celui de sa voisine d'Arthabaska et que celui de la MRC de Nicolet-Yamaska.

Le branchement à la haute vitesse

Dans la région, 91,5 % des ménages branchés le sont au moyen d'une connexion à haute vitesse, une proportion significativement moins élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (94,4 %).

La proportion des ménages branchés qui utilise une connexion à haute vitesse est plus faible dans les MRC de Nicolet-Yamaska (84,6 %) et dans celle de L'Érable (88,3 %) que dans les autres MRC, où la proportion avoisine celle observée dans la région. Cependant, seule la MRC de Nicolet-Yamaska se démarque significativement de la situation régionale. En outre, la connexion à haute vitesse y est significativement moins répandue chez les ménages branchés que dans la MRC voisine de Drummond (92,8 %).

Ce sont donc 70,9 % de l'ensemble des ménages de la région du Centre-du-Québec qui sont branchés à la haute vitesse, une proportion significativement plus faible que celle dans l'ensemble du Québec (76,7 %). Une seule MRC se démarque de l'ensemble régional : celle de L'Érable (61,9 %), où les ménages sont significativement moins branchés à la haute vitesse.

Le type de connexion et l'équipement d'accès à Internet

La première section de ce chapitre porte sur le type de connexion utilisé par les ménages branchés du Québec pour accéder à Internet. On y apprend notamment que l'usage de plus d'un type de connexion est fréquent et que si les connexions filaires demeurent très répandues, la connexion mobile est désormais un moyen courant d'accéder à Internet.

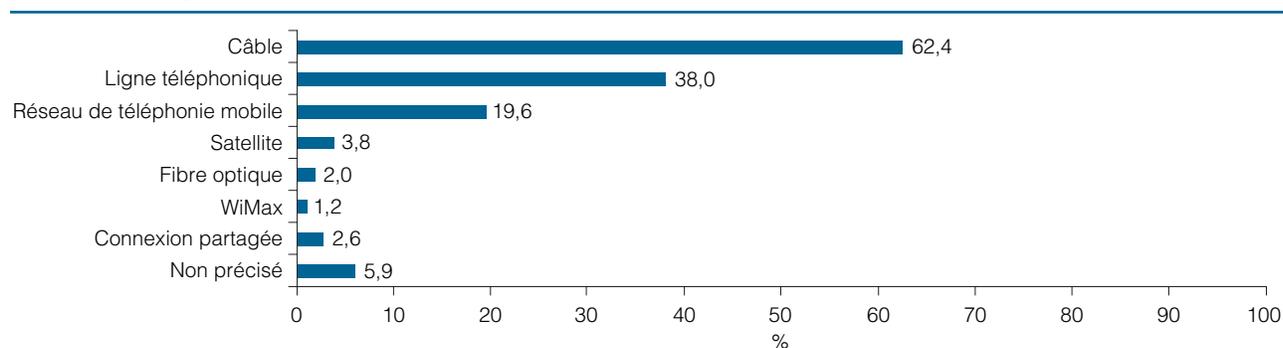
La deuxième section du chapitre porte sur l'équipement d'accès à Internet. Elle révèle l'usage prépondérant de l'ordinateur portable par rapport à celui de l'ordinateur de bureau, et le fait qu'une majorité de ménages branchés utilise un appareil de poche sans fil pour accéder à Internet.

2.1 Le type de connexion

En 2012, au Québec, une majorité de ménages branchés (62,4 %) accède à Internet à partir du domicile au moyen d'une connexion par câble. Il s'agit du type de connexion le plus répandu. L'usage de la connexion par ligne téléphonique (38,0 %) est également très fréquent, tandis que celui du réseau de téléphonie mobile est désormais le fait d'un ménage sur cinq (19,6 %). L'utilisation de connexions par satellite (3,8 %), par fibre optique (2,0 %) ou de type WiMax (1,2 %) est plus rare. Par ailleurs, 2,6 % des ménages utilisent un routeur qui leur donne accès à une connexion partagée située à l'extérieur de leur logement, tandis que 5,9 % des ménages utilisent une connexion dont ils ne peuvent préciser le type. La somme de ces pourcentages, qui excède 100 %, indique qu'une proportion importante de ménages utilise plus d'un type de connexion²⁹.

Figure 2.1.1

Proportion de ménages branchés à Internet selon le type de connexion utilisée, Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

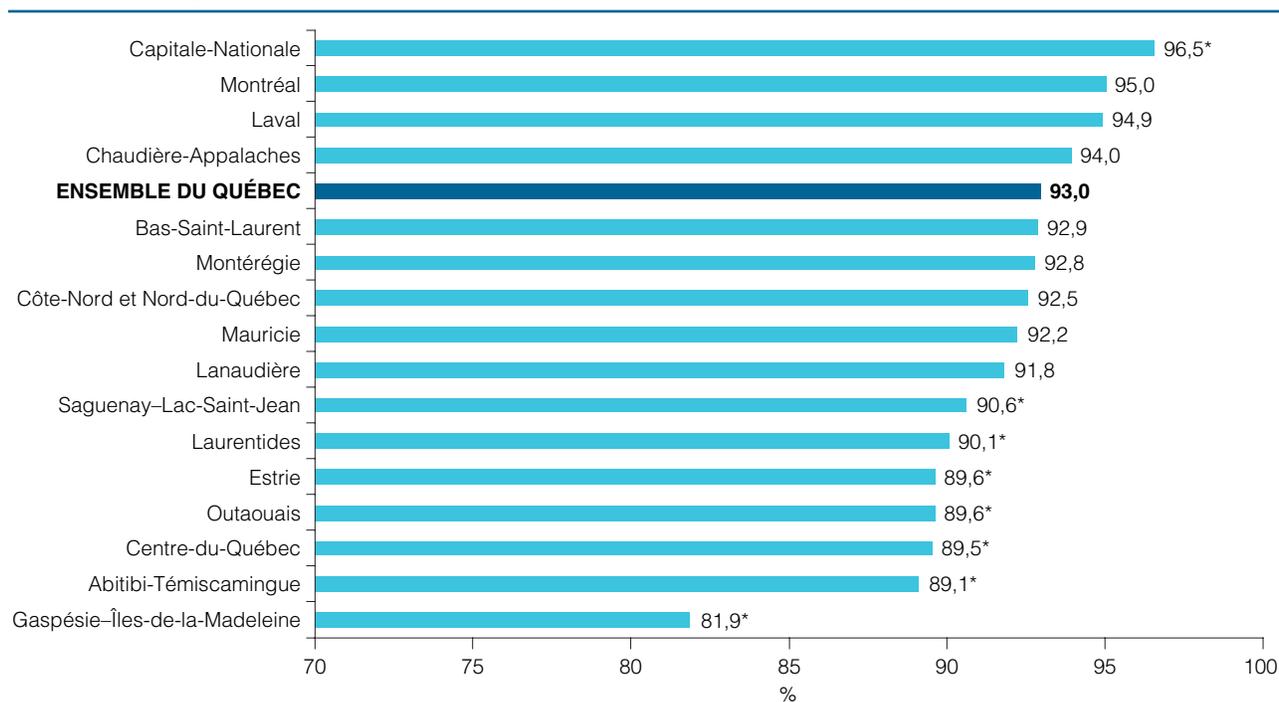
29. Malgré toutes les précautions prises lors de l'administration du questionnaire, il demeure impossible de garantir l'exactitude des réponses fournies par les répondants. Questionnés sur le type de connexion qu'ils utilisaient pour accéder à Internet, certains répondants ont pu répondre qu'ils avaient la ligne téléphonique et le câble, sans réaliser qu'ils ne se servaient pas des deux pour accéder à Internet. De la même manière, certains ont pu indiquer qu'ils se connectaient à Internet au moyen d'une antenne parabolique, alors qu'ils n'utilisaient ce type d'antenne que pour capter des canaux de télévision. Une question de contrôle (*Donc, si j'ai bien noté, vous/votre ménage est branché à Internet à votre domicile par — énumération des connexions*) a toutefois permis de limiter (à défaut de pouvoir l'éliminer complètement) la possible surévaluation des ménages utilisant l'un ou l'autre type de connexion.

2.1.1 Les connexions filaires

C'est dans une proportion de 93,0 % que les ménages québécois branchés accèdent à Internet à l'aide d'une connexion filaire, c'est-à-dire une connexion par ligne téléphonique, par câble ou par fibre optique. Cependant, la proportion varie selon les régions administratives. Dans plusieurs régions le taux de branchement par connexion filaire est significativement différent que dans l'ensemble du Québec : il est plus élevé dans la région de la Capitale-Nationale (96,5 %), tandis qu'il l'est moins dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (90,6 %), des Laurentides (90,1 %), de l'Estrie (89,6 %), de l'Outaouais (89,6 %), du Centre-du-Québec (89,5 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (89,1 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (81,9 %).

Figure 2.1.1.1

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une connexion filaire, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

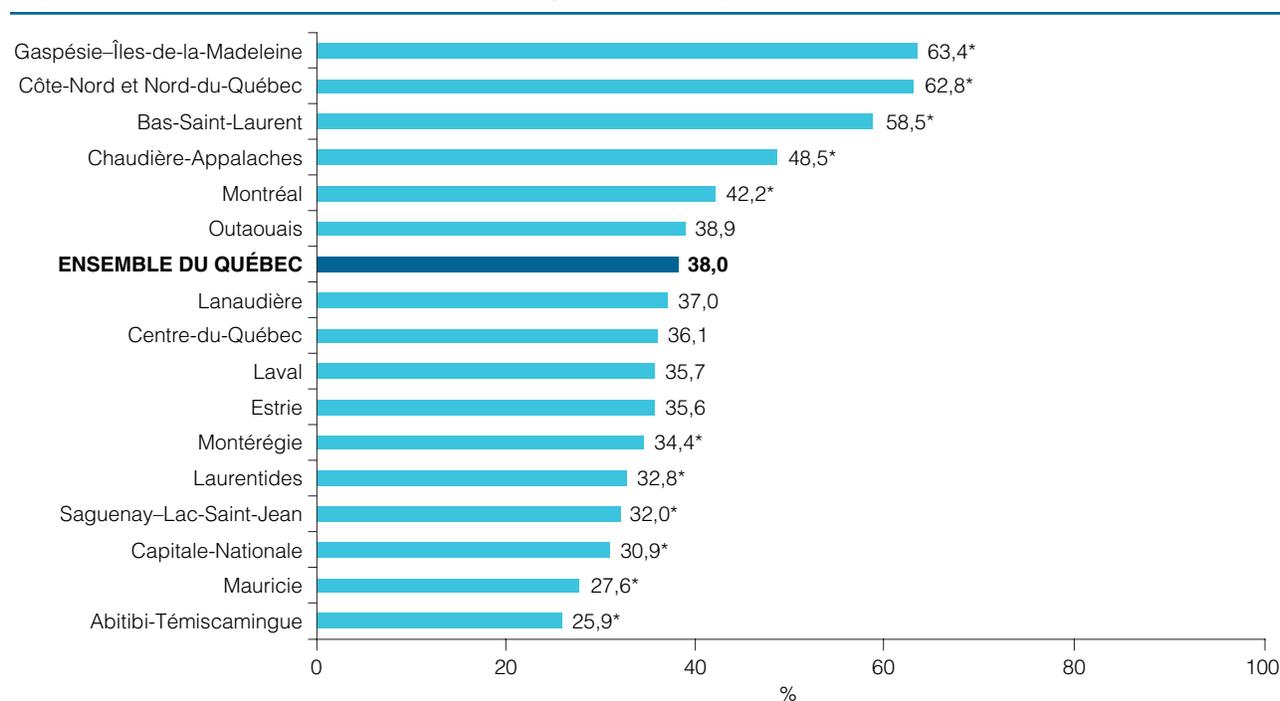
La connexion par ligne téléphonique

Dans l'ensemble du Québec, 38,0% des ménages branchés accèdent à Internet au moyen d'une ligne téléphonique. Cependant, la proportion varie fortement d'une région à l'autre. Tandis qu'à peine plus du quart des ménages branchés utilisent la ligne téléphonique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ils sont plus de 6 sur 10 à l'utiliser dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies.

Le taux de branchement par ligne téléphonique est significativement différent que dans l'ensemble du Québec dans plusieurs régions: il est plus élevé dans celles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (63,4%), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (62,8%), du Bas-Saint-Laurent (58,5%), de Chaudière-Appalaches (48,5%) et de Montréal (42,2%); il est plus faible dans celles de la Montérégie (34,4%), des Laurentides (32,8%), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (32,0%), de la Capitale-Nationale (30,9%), de la Mauricie (27,6%) et de l'Abitibi-Témiscamingue (25,9%).

Figure 2.1.1.2

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une ligne téléphonique, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

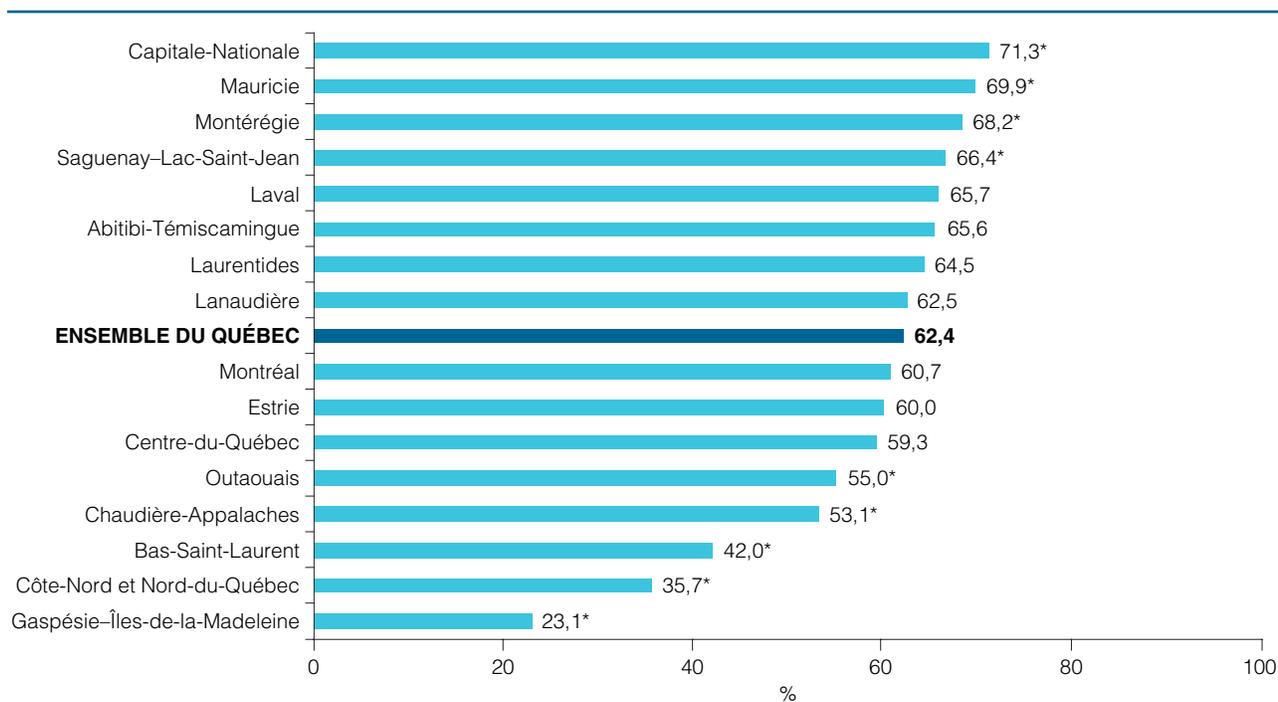
La connexion par câble

Dans l'ensemble du Québec, une majorité de ménages branchés (62,4 %) utilisent une connexion par câble pour accéder à Internet. Comme dans le cas de la connexion par ligne téléphonique, la proportion varie fortement d'une région à l'autre. De façon générale, on note que la connexion par câble est plus répandue que dans l'ensemble du Québec là où la connexion par ligne téléphonique l'est moins; inversement, elle tend à être moins fréquente là où la connexion téléphonique l'est davantage.

Le taux de branchement par câble est significativement différent que dans l'ensemble du Québec dans plusieurs régions: il est plus élevé dans celles de la Capitale-Nationale (71,3 %), de la Mauricie (69,9 %), de la Montérégie (68,2 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (66,4 %), tandis qu'il est plus faible dans celles de l'Outaouais (55,0 %), de Chaudière-Appalaches (53,1 %), du Bas-Saint-Laurent (42,0 %), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (35,7 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (23,1 %).

Figure 2.1.1.3

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen du câble, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

La connexion par fibre optique

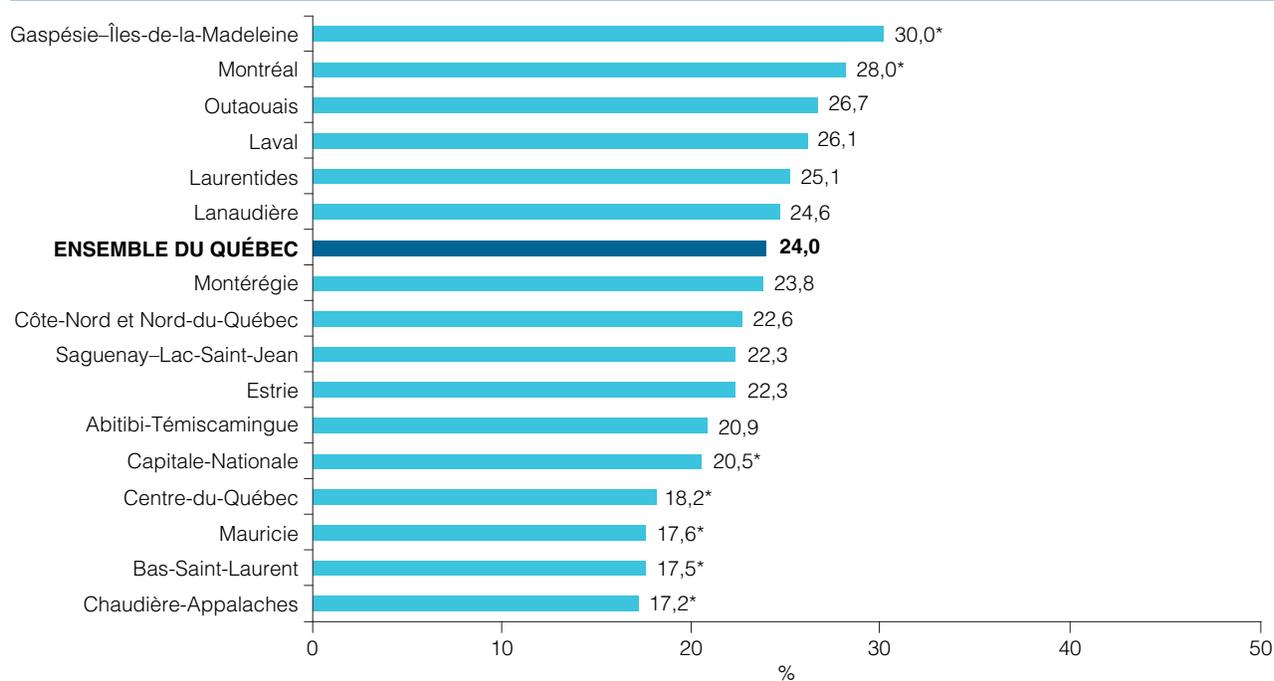
La connexion par fibre optique est encore peu répandue. Dans l'ensemble du Québec, 2,0 % des ménages branchés utilisent ce type de connexion à Internet³⁰. La proportion est du même ordre dans cinq régions, soit celles de Montréal (2,9%), de Laval (2,8%), de Chaudière-Appalaches (2,6%), de Lanaudière (2,6%) et du Centre-du-Québec (2,1%). Ailleurs, cependant, la proportion est moindre et de faible précision, sauf dans la région de la Capitale-Nationale qui se démarque de façon significative avec un taux de connexion par fibre optique de 5,0 %³¹.

2.1.2 Les connexions sans fil

Près du quart (24,0 %) des ménages québécois branchés accèdent à Internet au moyen d'une connexion sans fil, soit une connexion sans fil fixe comme les connexions satellitaires ou de type WiMax, soit une connexion au réseau de téléphonie mobile. Les connexions sans fil fixes – excluant ici les connexions à des réseaux locaux – sont typiquement utilisées dans les endroits peu densément peuplés.

Dans quelques régions, le taux de branchement par connexion sans fil est significativement différent que dans l'ensemble du Québec : il est plus élevé dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (30,0 %) et de Montréal (28,0 %), tandis qu'il est plus faible dans les régions de la Capitale-Nationale (20,5 %), du Centre-du-Québec (18,2 %), de la Mauricie (17,6 %), du Bas-Saint-Laurent (17,5 %) et de Chaudière-Appalaches (17,2 %).

Figure 2.1.2.1
Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une connexion sans fil¹, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. Comprend les connexions via le réseau de téléphonie mobile, par satellite et de type WiMax ainsi que les connexions sans fil fixe d'un type non précisé (excluant les connexions à un réseau local).
 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

30. Contrairement aux autres connexions, la connexion par fibre optique n'était pas une réponse suggérée lors de l'enquête. Les répondants qui ont précisé avoir ce type de connexion l'ont fait après avoir indiqué qu'ils étaient branchés à Internet par un autre type de connexion que ceux mentionnés par l'intervieweur. Il est donc possible que la proportion de ménages branchés à l'aide d'une connexion par fibre optique soit légèrement sous-évaluée.

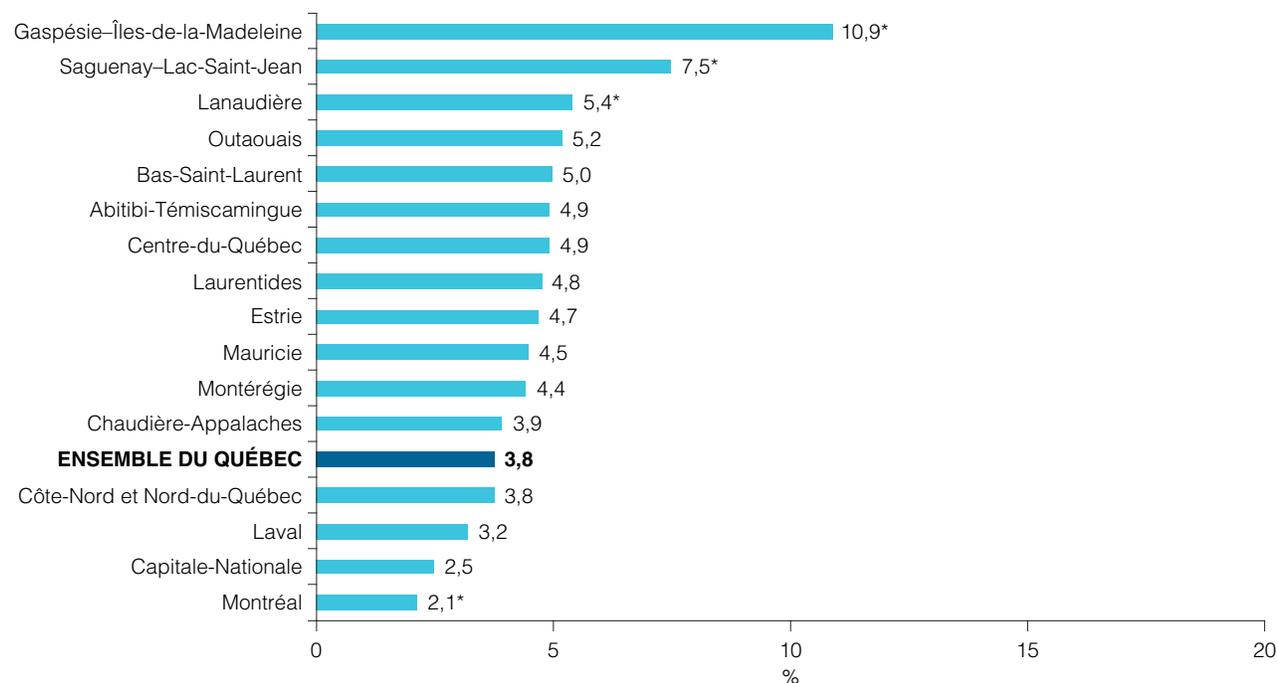
31. Voir le tableau 2.1.1 à l'annexe 1.

La connexion par satellite et la connexion WiMax

Dans l'ensemble du Québec, 3,8 % des ménages branchés accèdent à Internet par satellite, au moyen d'une antenne parabolique. Ce type de connexion est significativement plus répandu dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (10,9 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (7,5 %) et de Lanaudière (5,4 %); il l'est moins dans la région de Montréal (2,1 %), très densément peuplée³².

Figure 2.1.2.2

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une connexion satellitaire, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Comme la connexion satellitaire, la connexion WiMax est typiquement utilisée dans les endroits peu densément peuplés. Dans l'ensemble du Québec, 1,2 % des ménages branchés utilise ce type de connexion. Son usage est significativement plus répandu dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (6,2 %), du Centre-du-Québec (2,3 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (2,2 %) et de l'Estrie (2,1 %) ³³.

32. Comme mentionné plus haut, il est possible que certains répondants aient indiqué qu'ils se connectaient à Internet au moyen d'une antenne parabolique, alors qu'ils n'utilisaient ce type d'antenne que pour capter des canaux de télévision. Le cas pourrait notamment expliquer la présence de ménages branchés à Internet par satellite là où on ne devrait pas en trouver ou très peu, comme dans la région de Montréal.

33. Voir le tableau 2.1.1 à l'annexe 1.

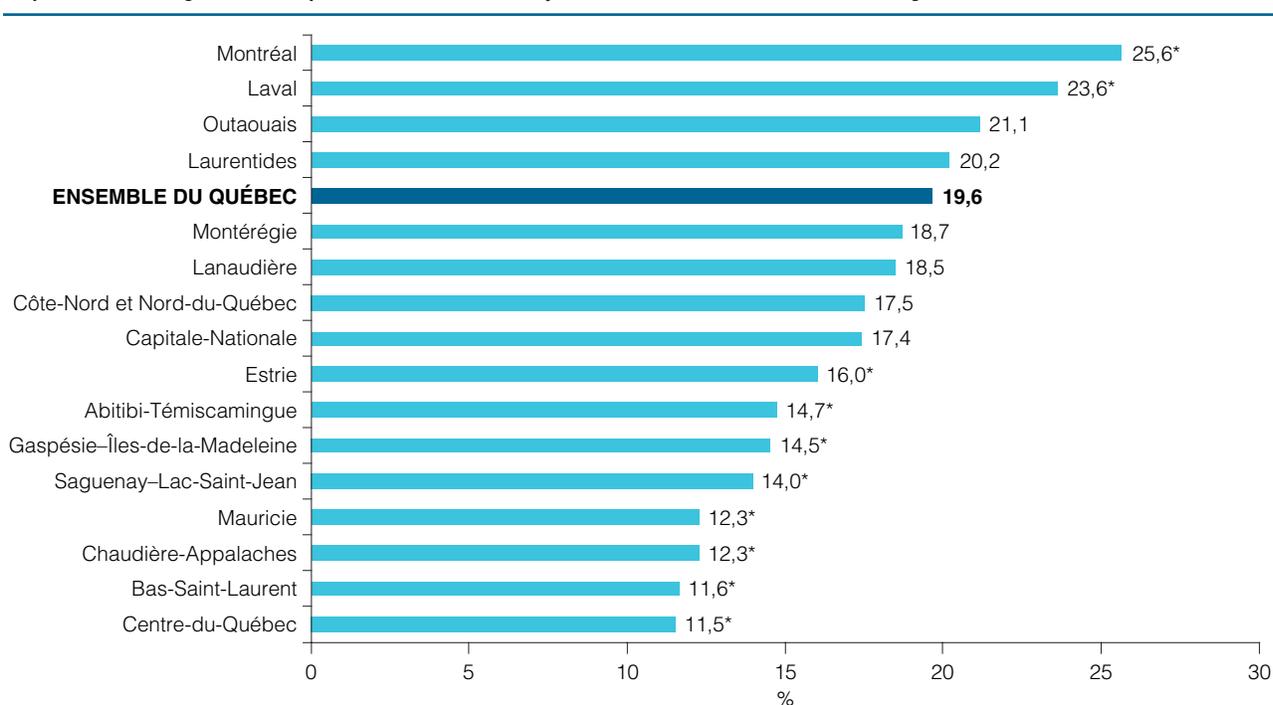
La connexion mobile

En 2012, au Québec, environ un ménage branché sur cinq (19,6%) accède à Internet en passant par le réseau de téléphonie mobile. Cependant, la proportion varie passablement d'une région à l'autre. En effet, à peine plus d'un ménage sur dix utilise une connexion mobile dans certaines d'entre elles, mais pas moins du quart le font dans d'autres.

En fait, le taux d'accès à Internet par connexion mobile est significativement différent que dans l'ensemble du Québec dans plusieurs régions : il est plus élevé dans les régions densément peuplées de Montréal (25,6%) et de Laval (23,6%), tandis qu'il est plus faible dans les régions de l'Estrie (16,0%), de l'Abitibi-Témiscamingue (14,7%), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (14,5%), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (14,0%), de la Mauricie (12,3%), de Chaudière-Appalaches (12,3%), du Bas-Saint-Laurent (11,6%) et du Centre du Québec (11,5%).

Figure 2.1.2.3

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen d'une connexion mobile, Québec et régions administratives, 2012



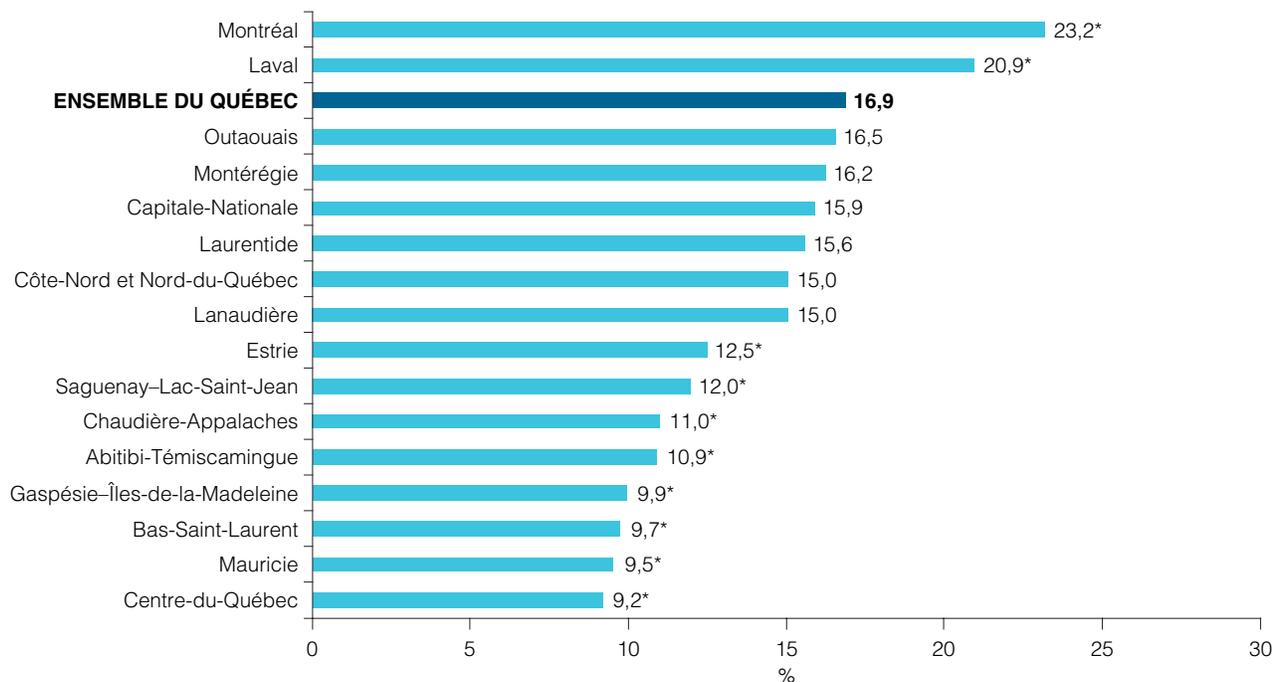
* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Par ailleurs, moins de 3,0% des ménages branchés à Internet utilisent uniquement une connexion mobile pour accéder à Internet. En effet, tandis que 19,6% des ménages branchés utilisent une connexion mobile, c'est dans une proportion de 16,9% qu'ils utilisent plus d'un type de connexion, dont une connexion mobile. La figure 2.1.2.4 illustre cet usage à travers le Québec; elle est similaire à la précédente et les régions qui se démarquent significativement de la situation d'ensemble y sont les mêmes.

Figure 2.1.2.4

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet au moyen de plus d'un type de connexion, dont une connexion mobile, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.
 Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

2.2 L'équipement d'accès à Internet

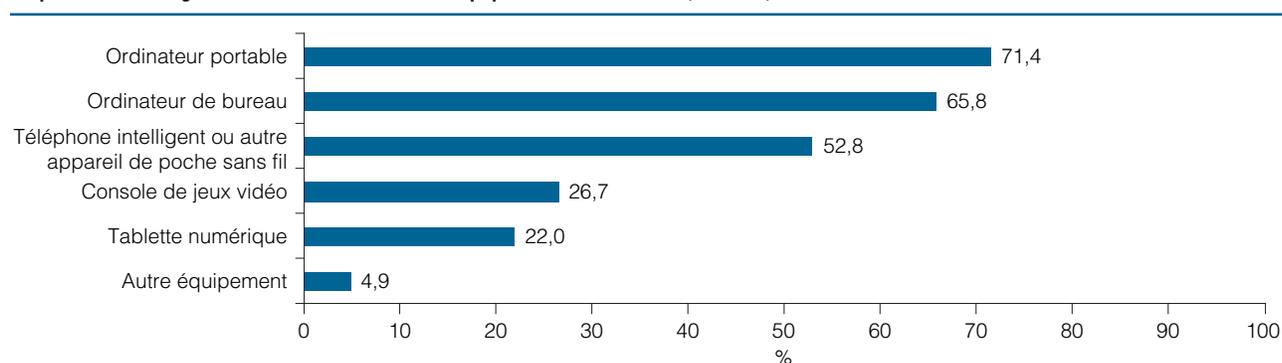
En 2012, au Québec, 71,4% des ménages branchés accèdent à Internet à partir de leur domicile à l'aide d'un ordinateur portable. L'usage de l'ordinateur portable pour accéder à Internet est désormais plus fréquent que celui de l'ordinateur de bureau³⁴, dont se servent tout de même les deux tiers des ménages branchés (65,8%).

Autre fait marquant : c'est désormais dans la majorité (52,8%) des ménages québécois branchés qu'au moins une personne accède à Internet à partir du domicile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'un autre appareil de poche sans fil³⁵.

Par ailleurs, plus du quart des ménages branchés (26,7%) se connectent à Internet à l'aide d'une console de jeux vidéo et plus du cinquième (22,0%), en utilisant une tablette numérique. Enfin, 4,9% des ménages branchés accèdent à Internet en utilisant un autre équipement³⁶.

Figure 2.2.1

Proportion de ménages branchés à Internet selon l'équipement d'accès utilisé, Québec, 2012



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

2.2.1 L'ordinateur portable et l'ordinateur de bureau

Dans l'ensemble du Québec, 71,4% des ménages branchés utilisent un ordinateur portable pour accéder à Internet. La proportion varie d'une région administrative à l'autre : l'usage de l'ordinateur portable est significativement moins répandu que dans l'ensemble du Québec dans les régions de Lanaudière (67,5%), de Chaudière-Appalaches (66,7%), de l'Estrie (65,6%), de la Mauricie (62,6%) et du Centre-du-Québec (60,0%), tandis qu'il l'est davantage dans les régions de Montréal (76,9%), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (75,8%) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (75,1%).

34. Selon l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* de Statistique Canada, l'usage de l'ordinateur de bureau était encore prépondérant en 2010 dans toutes les provinces canadiennes, sauf l'Alberta. À noter qu'au sens de l'enquête de Statistique Canada, l'ordinateur portable comprend la tablette numérique – qui fait l'objet d'une catégorie à part dans l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/menages/mode_d_acces.htm].

35. Les intervieweurs pouvaient donner l'exemple des iPhone, iPod Touch, Android ou BlackBerry.

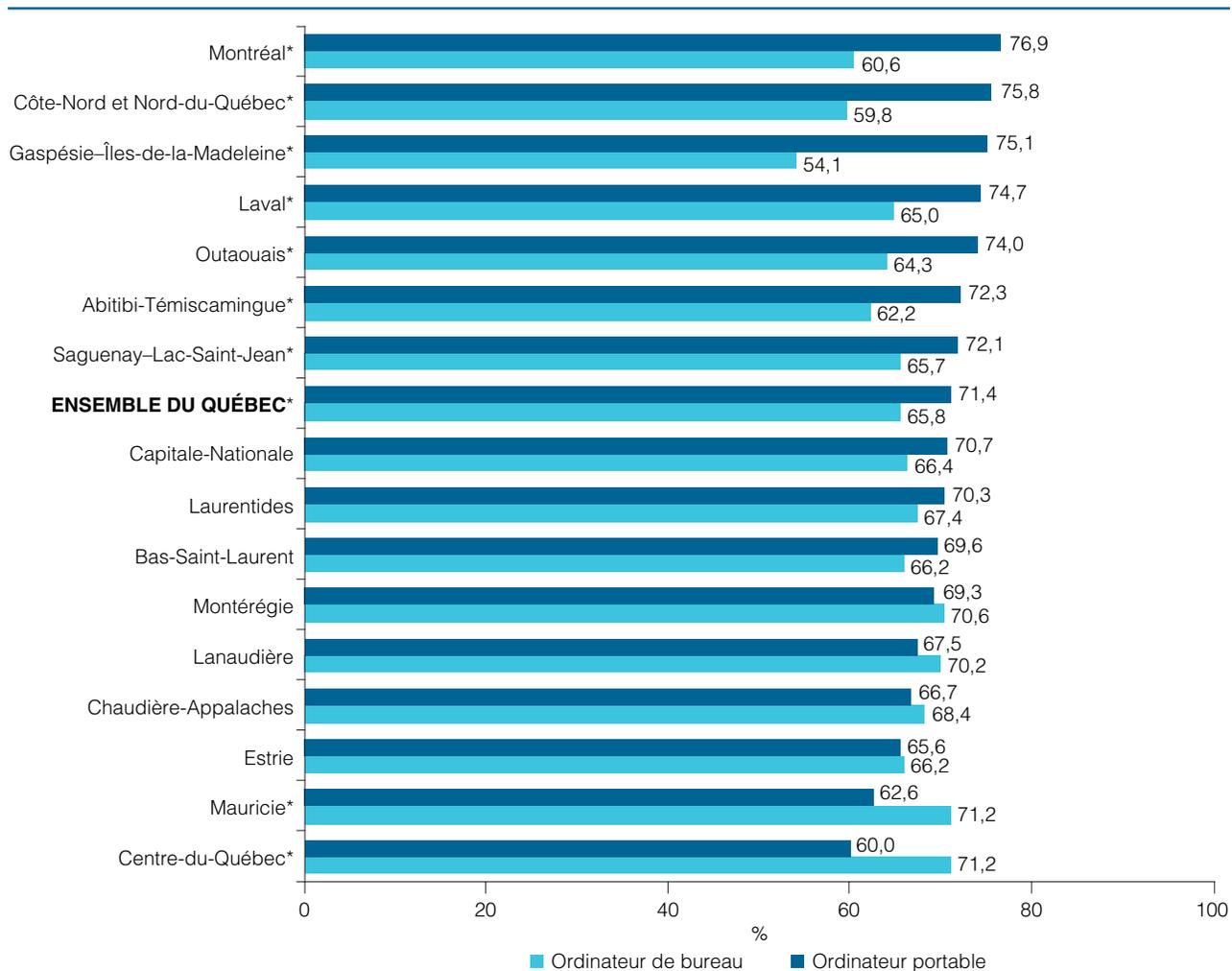
36. Les téléviseurs et les lecteurs BluRay ont notamment été mentionnés.

Par ailleurs, les deux tiers des ménages branchés (65,8 %) utilisent un ordinateur de bureau pour accéder à Internet. La proportion varie également d'une région à l'autre, et l'on observe que dans les régions où l'usage de l'ordinateur portable est relativement plus répandu, celui de l'ordinateur de bureau tend à l'être moins, et inversement. Ainsi, l'usage de l'ordinateur de bureau est significativement moins répandu que dans l'ensemble du Québec dans les régions de Montréal (60,6 %), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (59,8 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (54,1 %); en revanche, il est davantage dans les régions de la Mauricie (71,2 %), du Centre-du-Québec (71,2 %), de la Montérégie (70,6 %) et de Lanaudière (70,2 %).

En proportion, les ménages branchés québécois sont donc significativement plus nombreux à utiliser un ordinateur portable (71,4 %) qu'un ordinateur de bureau (65,8 %) pour accéder à Internet. Le fait se reproduit dans les régions de Montréal, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Laval, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cependant, l'usage de l'ordinateur de bureau demeure significativement plus répandu que celui du portable dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Figure 2.2.1.1

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet à l'aide d'un ordinateur portable ou d'un ordinateur de bureau, Québec et régions administratives, 2012



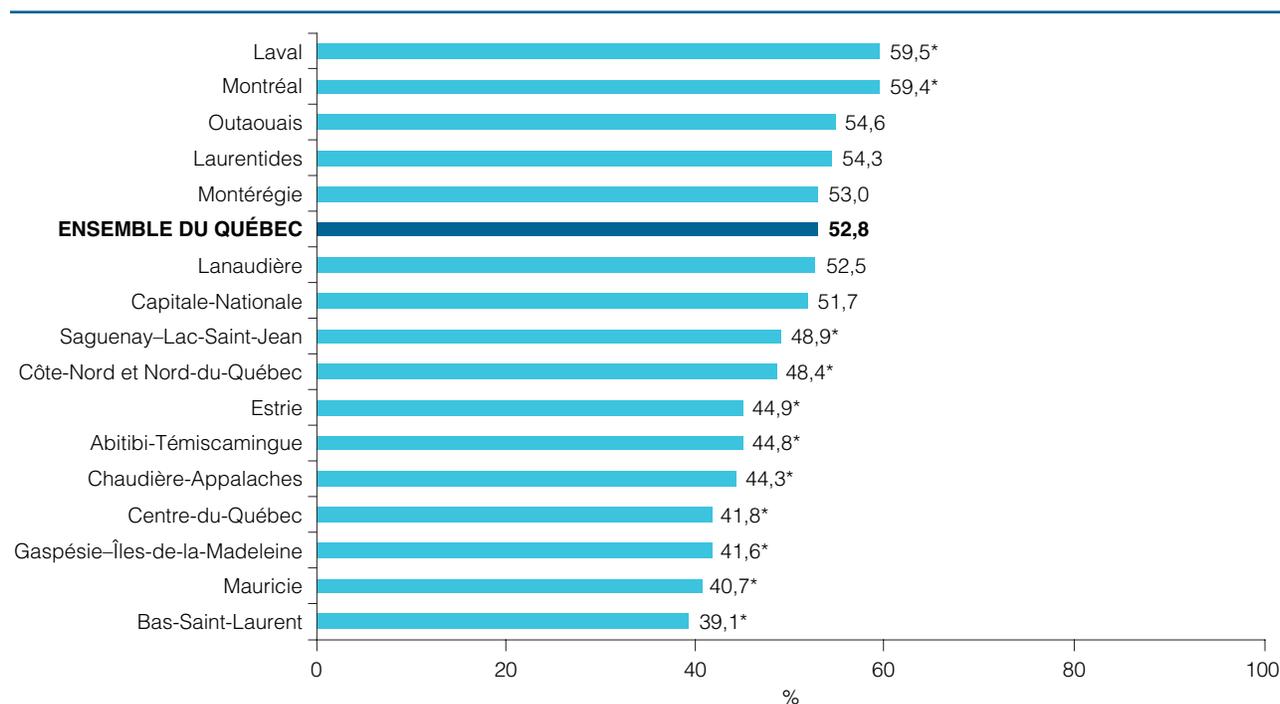
* L'écart entre l'usage de l'ordinateur portable et l'usage de l'ordinateur de bureau est significatif.
 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

2.2.2 Les appareils de poche sans fil et la tablette numérique

Dans l'ensemble du Québec, 52,8% des ménages branchés accèdent à Internet en utilisant un téléphone intelligent ou un autre appareil de poche sans fil. L'usage de ce type d'équipement pour accéder à Internet n'est toutefois pas répandu uniformément à travers le Québec et, de façon intéressante, les données permettent de classer les régions administratives en trois groupes. Le premier comprend les régions de Montréal et de Laval : l'usage des appareils de poche sans fil pour accéder à Internet, par près de 6 ménages branchés sur 10 (59,5% à Laval et 59,4% à Montréal) y est significativement plus répandu que dans l'ensemble du Québec. Le second groupe comprend les régions de la périphérie montréalaise, soit celles des Laurentides, de la Montérégie et de Lanaudière, auxquelles s'ajoutent les régions de l'Outaouais et de la Capitale-Nationale. L'usage des appareils de poche sans fil y est du même ordre que dans l'ensemble du Québec. Enfin, le troisième groupe comprend toutes les autres régions ; l'utilisation d'un appareil de poche sans fil pour accéder à Internet y est significativement moins répandue que dans l'ensemble du Québec : la proportion de ménages branchés qui utilise ce type d'équipement dans ces régions va de 39,1% dans celle du Bas-Saint-Laurent à 48,9% dans celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Figure 2.2.1

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'un autre appareil de poche sans fil, Québec et régions administratives, 2012



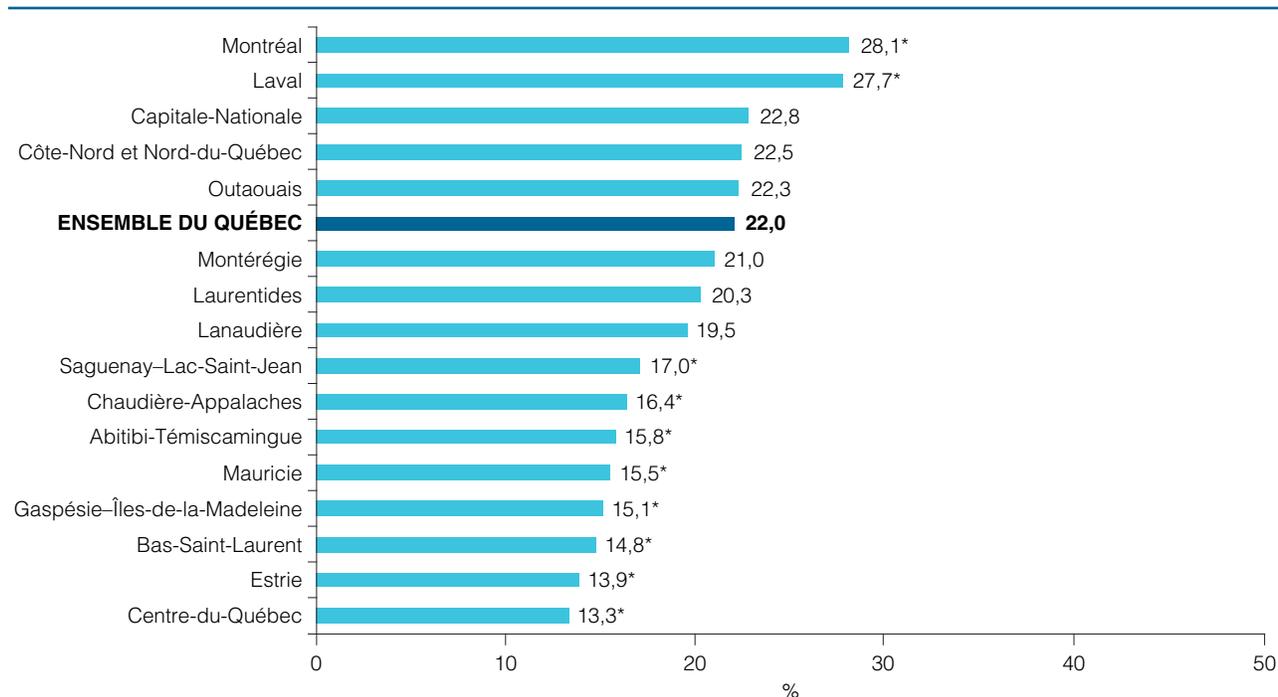
* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Par ailleurs, 22,0% des ménages branchés du Québec accèdent à Internet en utilisant une tablette numérique. Les données sur l'utilisation de ce type d'équipement dans les régions administratives permettent de classer celles-ci en trois groupes constitués des mêmes régions que dans le cas de l'usage des appareils de poche sans fil, à une exception près. Ainsi, l'usage de la tablette numérique est significativement plus répandu que dans l'ensemble du Québec dans les régions de Montréal (28,1%) et de Laval (27,7%), tandis qu'il est du même ordre dans les régions de la périphérie montréalaise, de la Capitale-Nationale et de l'Outaouais – auxquelles s'ajoutent les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies. Dans toutes les autres régions, l'accès à Internet au moyen d'une tablette numérique est significativement moins fréquent que dans l'ensemble du Québec. La proportion des ménages qui utilise ce type d'équipement dans ces régions va de 13,3% dans celle du Centre-du-Québec à 17,0% dans celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Figure 2.2.2.2

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet à l'aide d'une tablette numérique, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

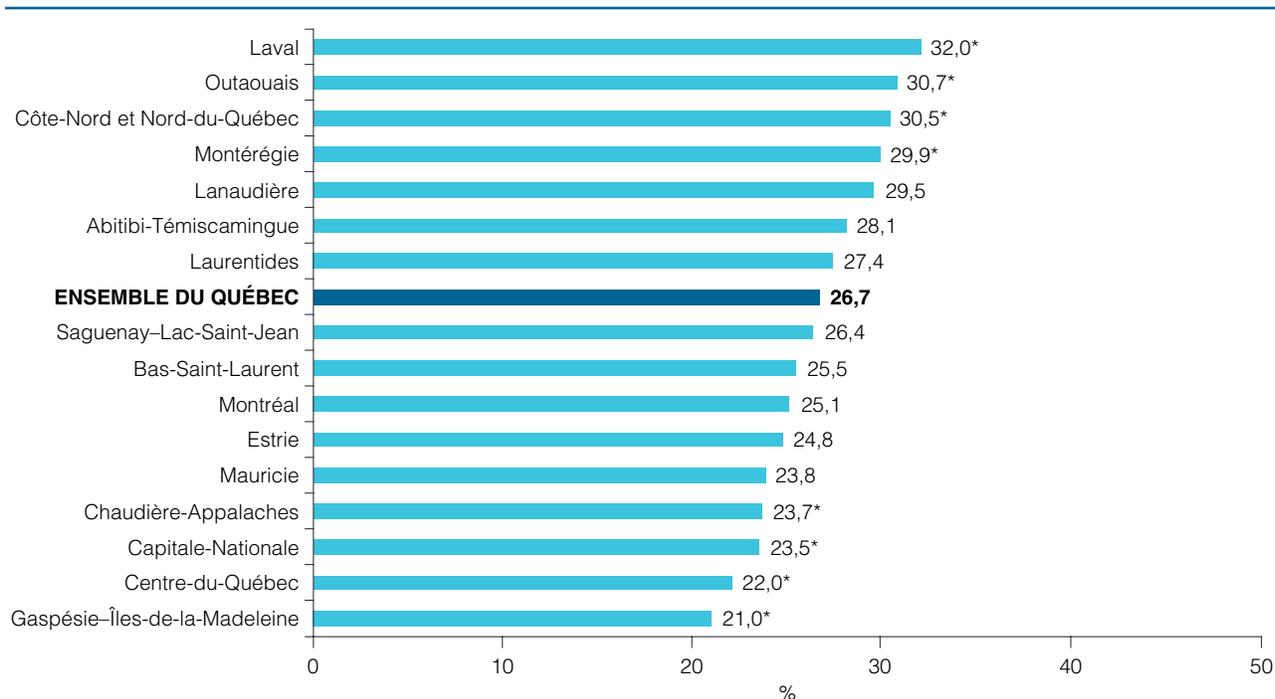
2.2.3 La console de jeux vidéo

Plus du quart des ménages branchés du Québec (26,7 %) accèdent à Internet en utilisant une console de jeux vidéo. D'une région administrative à l'autre, la proportion varie, d'environ un ménage sur cinq dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, à près du tiers des ménages dans la région de Laval.

L'usage d'une console de jeux vidéo pour accéder à Internet est significativement moins répandu que dans l'ensemble du Québec dans les régions de Chaudière-Appalaches (23,7 %), de la Capitale-Nationale (23,5 %), du Centre-du-Québec (22,0 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (21,0 %); au contraire, il l'est davantage dans les régions de Laval (32,0 %), de l'Outaouais (30,7 %), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (30,5 %) et de la Montérégie (29,9 %).

Figure 2.2.3.1

Proportion des ménages branchés qui accède à Internet à l'aide d'une console de jeux vidéo, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Les caractéristiques des ménages et l'accès à Internet

Les lignes directrices de l'OCDE sur la mesure de la société de l'information comprennent un modèle d'enquête portant, d'une part, sur l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) par les ménages et, d'autre part, sur l'utilisation de ces technologies par les individus.³⁷ Dans la présentation de ce modèle, on précise notamment quelles variables de classification sont à prévoir, minimalement, pour être en mesure de caractériser les ménages – ou les individus – au regard de l'accès à Internet ou de son utilisation. Essentiellement, il s'agit de la composition du ménage et du revenu – étant bien établi que la taille du ménage, la présence ou l'absence d'enfant ainsi que le revenu ont une influence sur l'accès à Internet et sur son utilisation.

Les données de Statistique Canada ont d'ailleurs montré que plusieurs facteurs sociodémographiques influencent l'accès des ménages à Internet. Ainsi, celles de l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet 2010* indiquent que les ménages dont les revenus sont élevés sont proportionnellement plus branchés à Internet que les ménages dont les revenus sont faibles, et que ceux composés de trois personnes ou plus ainsi que ceux comptant au moins un membre de moins de 18 ans sont proportionnellement plus branchés que les personnes vivant seules³⁸. D'autres travaux menés à partir de données canadiennes moins récentes ont également montré l'influence d'autres facteurs, notamment la scolarité et l'âge du chef du ménage, sur la probabilité d'utilisation d'Internet par un membre adulte du ménage³⁹.

L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* permet de classer les ménages en quatre catégories : les ménages composés de plus d'un adulte avec enfant; les ménages composés d'un adulte seul avec enfant; les ménages composés de plus d'un adulte; et les personnes vivant seules. Précisons qu'au sens de l'enquête, les adultes sont âgés de 16 ans ou plus et les enfants, de moins de 16 ans. La classification des ménages selon ces quatre catégories ne correspond pas à une variable standardisée; néanmoins, le regroupement des catégories deux par deux permet de distinguer les ménages selon la présence ou l'absence d'enfant de moins de 16 ans. En outre, la classification comprend la catégorie usuelle des personnes vivant seules. Par ailleurs, l'enquête permet de classer les ménages selon le revenu et selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage.

Ce chapitre exploite ces possibilités. La première section présente les taux d'accès à Internet selon la composition du ménage à l'aide de différentes catégories de ménages. Elle révèle notamment des taux d'accès à Internet relativement élevés chez les ménages avec enfant et des taux d'accès généralement faibles chez les personnes vivant seules, dans l'ensemble du Québec et dans toutes les régions administratives. Les deux sections suivantes portent respectivement sur l'accès à Internet selon le revenu et sur l'accès à Internet selon la scolarité. Elles confirment les fractures connues en ce qui a trait à ces variables : peu importe la région, les ménages les moins nantis et les ménages les moins scolarisés sont nettement moins branchés à Internet que les autres ménages.

37. OECD (2011). *Op. cit.*

38. En plus d'avoir montré, comme nous l'avons évoqué au chapitre 1, que le taux de branchement à Internet à domicile des ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR) est plus élevé que celui des ménages des agglomérations de recensement (AR), lequel est, à son tour, plus élevé que celui des ménages de l'extérieur d'une RMR ou d'une AR. STATISTIQUE CANADA (2011). *Op. cit.* p. 5-6.

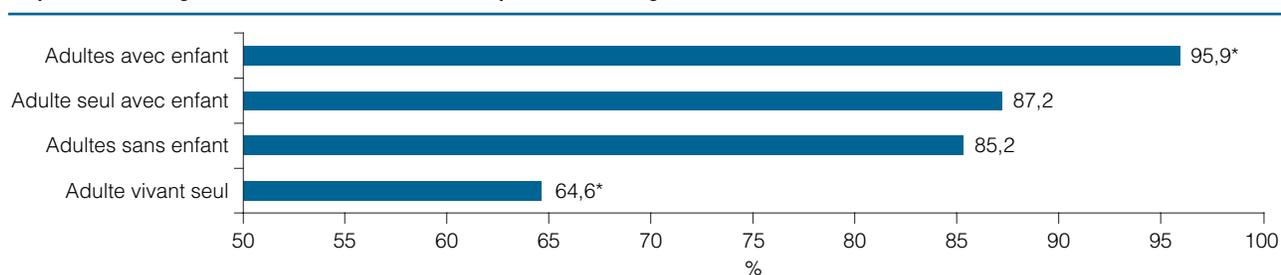
39. Plusieurs travaux réalisés à Statistique Canada ont en effet porté sur l'influence de différents facteurs sur l'utilisation d'Internet par les individus plutôt que sur l'accès des ménages à Internet. Voir McKEOWN, Larry, Anthony NOCE et Peter CZERNY (2007). *Op. cit.* et notamment, SINGH, Vik (2004). *Facteurs d'utilisation d'Internet à la maison au Canada, 1998 à 2000*, N° 21-601-XIF — N° 066 au catalogue de Statistique Canada, 41 p.

3.1 La composition du ménage

Au Québec, en 2012, les ménages composés de plus d'un adulte et d'au moins un enfant sont les plus branchés à Internet, soit dans une proportion de 95,9%. Les ménages composés d'un seul adulte et d'au moins un enfant (87,2%) ainsi que les ménages composés de plus d'un adulte mais sans enfant (85,2%) sont branchés dans une moindre proportion – tout en l'étant davantage que l'ensemble des ménages (81,6%). Cependant, moins des deux tiers (64,6%) des personnes vivant seules sont branchées à Internet.

Tant les ménages les plus branchés que les moins branchés, soit les ménages composés de plus d'un adulte et d'au moins un enfant, d'une part, et les personnes vivant seules, d'autre part, se démarquent de façon significative de toutes les autres catégories de ménages.

Figure 3.1.1
Proportion de ménages branchés à Internet selon la composition du ménage, Québec, 2012



* L'estimation pour cette catégorie de ménages est significativement différente des autres.
 Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Par ailleurs, peu importe la région administrative, les quatre catégories de ménages se classent dans le même ordre de la plus branchée à la moins branchée. En outre, quelle que soit la région et de façon significative, les personnes vivant seules demeurent moins branchées que les ménages des autres catégories, et les ménages de plus d'un adulte avec enfant, plus branchés que les catégories de ménages sans enfant. En effet, à l'échelle des régions, ces ménages ne se démarquent généralement plus des ménages composés d'un adulte seul avec enfant.⁴⁰

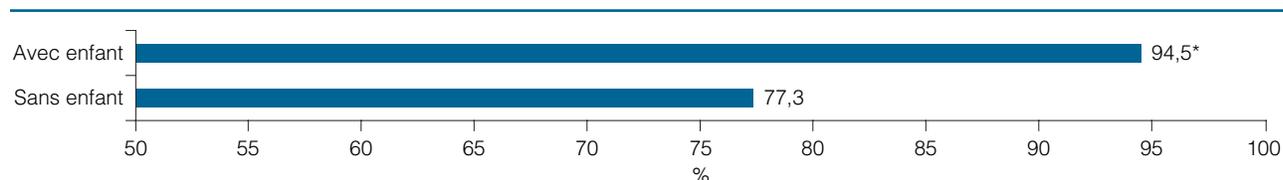
40. Ce résultat s'explique en partie par une précision souvent plus faible (intervalle de confiance plus large) de l'estimation du taux de branchement des ménages composés d'un seul adulte avec enfant, lesquels ne représentent que 3,8% de l'ensemble des ménages (cette proportion ne varie pas de façon significative selon la région). Voir le tableau 3.1.2 à l'annexe 1.

3.1.1 La présence ou l'absence d'enfant

Le regroupement deux par deux des catégories de ménages examinées ci-dessus permet de distinguer les ménages avec enfant des ménages sans enfant. Tandis que les ménages avec enfant sont branchés à Internet dans une proportion de 94,5 %, les ménages sans enfant ne le sont qu'à 77,3 %.

Figure 3.1.1.1

Proportion de ménages branchés à Internet selon la présence ou l'absence d'enfant, Québec, 2012



* L'estimation pour cette catégorie de ménage est significativement différente de l'autre.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Les ménages avec enfant sont ainsi significativement plus branchés que les ménages sans enfant. Le fait se reproduit dans toutes les régions administratives sans exception.

Il est probable que l'effet de la présence ou de l'absence d'enfant sur l'accès à Internet camoufle l'effet d'autres facteurs et qu'il intègre notamment un effet d'âge⁴¹. Quoi qu'il en soit, on peut s'attendre à ce que la présence d'enfant contribue positivement au taux d'accès de l'ensemble des ménages à Internet, dans les régions où les ménages avec enfant sont significativement plus présents que dans l'ensemble du Québec (où ils représentent 24,8 % des ménages) : dans les régions de Laval (28,7 %), de l'Outaouais (28,5 %), de Lanaudière (28,4 %), de la Montérégie (27,7 %) et des Laurentides (26,7 %). De la même façon, on peut s'attendre à ce que l'absence d'enfant contribue négativement au taux d'accès de l'ensemble des ménages à Internet, dans les régions où les ménages sans enfant sont significativement plus présents que dans l'ensemble du Québec (75,2 %), soit dans les régions de la Mauricie (78,7 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (78,6 %), de la Capitale-Nationale (78,5 %), du Bas-Saint-Laurent (77,6 %), de Montréal (77,6 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (76,9 %)⁴².

Par ailleurs, le taux de branchement à Internet des ménages sans enfant étant relativement faible, on doit s'attendre à ce que ces ménages constituent une part importante des ménages non branchés. De fait, dans l'ensemble du Québec, les ménages sans enfant comptent pour 92,6 % des ménages non branchés.⁴³

41. Même si l'âge n'est pas, à proprement parler, un attribut du ménage. L'âge d'une personne de référence (le répondant ou le plus jeune adulte) pourrait toutefois servir à mesurer cet effet d'âge.

42. Ces régions sont évidemment les mêmes où les ménages avec enfant sont significativement moins présents que dans l'ensemble du Québec. Voir le tableau 3.1.1.2 à l'annexe 1.

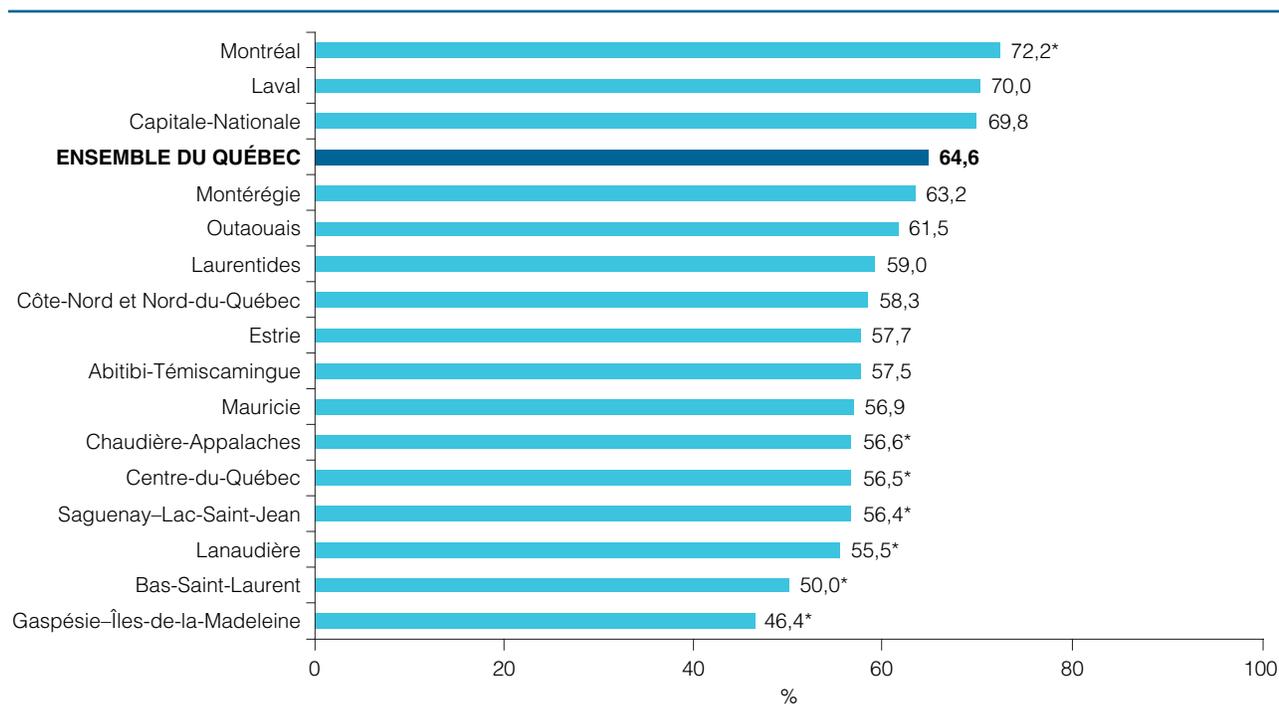
43. Voir le tableau 3.1.1.4 à l'annexe 1.

3.1.2 Les personnes vivant seules

Les personnes vivant seules sont nettement moins branchées que les autres catégories de ménages. En effet, dans l'ensemble du Québec, moins des deux tiers d'entre elles ont accès à Internet. Cependant, le taux d'accès à Internet des personnes vivant seules varie d'une région administrative à l'autre. Il se démarque significativement de celui observé dans l'ensemble du Québec (64,6 %) dans certaines d'entre elles : il est plus élevé dans la région de Montréal – où il atteint 72,2 % –, tandis qu'il est plus faible dans les régions de Chaudière-Appalaches (56,6 %), du Centre-du-Québec (56,5 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (56,4 %), de Lanaudière (55,5 %), du Bas-Saint-Laurent (50,0 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (46,4 %).

Figure 3.1.2.1

Proportion des personnes vivant seules qui accède à Internet, Québec et régions administratives, 2012



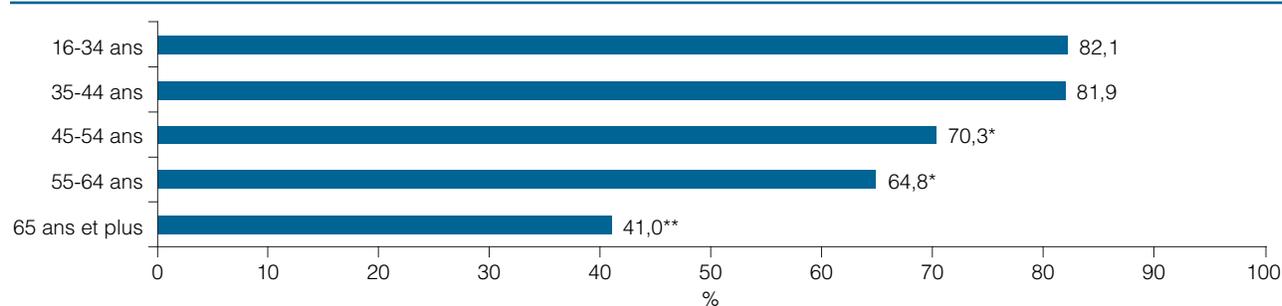
* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Les écarts positifs et négatifs par rapport à la situation d'ensemble traduisent notamment des différences liées aux caractéristiques des personnes seules, notamment leur âge. Ainsi, une plus forte présence de jeunes adultes vivant seuls dans la région de Montréal explique sans aucun doute le meilleur taux d'accès à Internet des personnes vivant seules dans cette région. En effet, les personnes de moins de 45 ans qui vivent seules sont branchées à Internet dans une proportion semblable à celle observée dans la population des ménages : 82,1 % dans le cas des personnes âgées de 16 à 34 ans et 81,9 % dans le cas de celles âgées de 35 à 44 ans. Cependant, le taux d'accès à Internet des personnes plus âgées qui vivent seules est significativement moindre que celui de l'ensemble des ménages, soit de 70,3 % chez celles de 45 à 54 ans, de 64,8 % chez celles de 55 à 64 ans et de 41,0 % chez celles de 65 ans et plus. De manière générale, c'est le poids des personnes âgées dans la population des personnes vivant seules qui explique le faible taux d'accès à Internet de cette population dans l'ensemble du Québec et ses régions.⁴⁴ En effet, au Québec, en 2012, la majorité des personnes vivant seules (51,6 %) sont âgées de 55 ans et plus et près du tiers (32,1 %) ont 65 ans et plus⁴⁵.

Figure 3.1.2.2

Proportion des personnes vivant seules qui accède à Internet selon l'âge, Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celles pour les 16-34 ans et les 35-44 ans.

** L'estimation est significativement différente de celles pour toutes les autres tranches d'âge.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Par ailleurs, étant donné le faible taux de branchement à Internet des personnes vivant seules, on doit s'attendre à ce que ces personnes constituent une part importante des ménages non branchés. De fait, dans l'ensemble du Québec, les personnes seules comptent pour 55,5 % des ménages non branchés⁴⁶.

44. L'effet de l'âge sur le taux d'accès à Internet n'est évidemment pas un « pur » effet d'âge, mais un effet de cohorte. Ainsi, les personnes n'accéderont pas moins à Internet en vieillissant; au contraire, plus les jeunes cohortes avanceront en âge, plus les populations plus âgées dont elles feront progressivement partie accroîtront leur accès à Internet.

45. Voir le tableau 3.1.2.4 à l'annexe 1.

46. La proportion varie d'une région administrative à l'autre, mais sans se démarquer de façon significative de celle observée dans l'ensemble du Québec. Voir le tableau 3.1.4 à l'annexe 1.

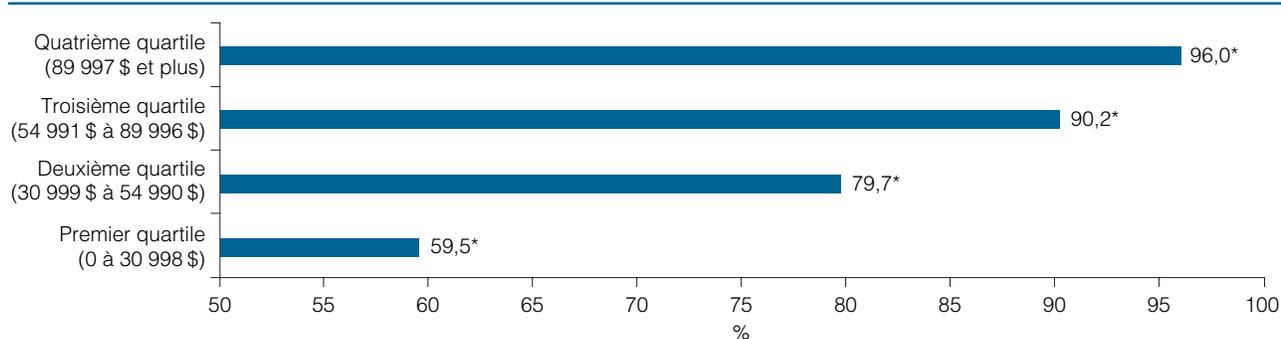
3.2 Le revenu

Plus les ménages ont un revenu élevé, plus ils sont susceptibles d'être branchés à Internet. La relation entre le revenu et le branchement à Internet est illustrée en répartissant les ménages québécois selon le quartile de revenu⁴⁷. Il en ressort que, du premier au quatrième quartile, les ménages québécois sont branchés respectivement à 59,5 %, à 79,7 %, à 90,2 % et à 96,0 %. Ces taux de branchement sont tous significativement différents des autres.

D'un quartile de revenu au suivant, l'écart entre les taux de branchement des ménages diminue. Ainsi, tandis qu'environ 20 points de pourcentage séparent le taux de branchement des ménages dont le revenu annuel est de 30 998 \$ ou moins de celui des ménages dont le revenu annuel se situe entre 30 999 \$ et 54 990 \$, une dizaine de points séparent le taux de branchement de ces derniers de celui des ménages gagnant entre 54 991 \$ et 89 996 \$ par année. Enfin, environ 6 points séparent le taux de branchement des ménages de ce troisième groupe de celui des ménages gagnant annuellement 89 997 \$ ou plus.

Figure 3.2.1

Proportion de ménages branchés à Internet selon le quartile de revenu, Québec, 2012



* L'estimation pour ce quartile est significativement différente de celles pour les autres quartiles.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

La progression du taux de branchement à Internet d'un groupe moins nanti au suivant s'observe chez les ménages de toutes les régions administratives sans exception⁴⁸. Par ailleurs, peu importe la région, le taux de branchement des ménages les moins nantis demeure significativement plus faible que celui des ménages associés aux autres tranches de revenu. À quelques exceptions près, les taux de branchement des ménages associés aux deuxième, troisième et quatrième tranches de revenu demeurent eux aussi, à l'échelle régionale, significativement différents les uns des autres⁴⁹.

47. Voir la définition au glossaire, au début du rapport.

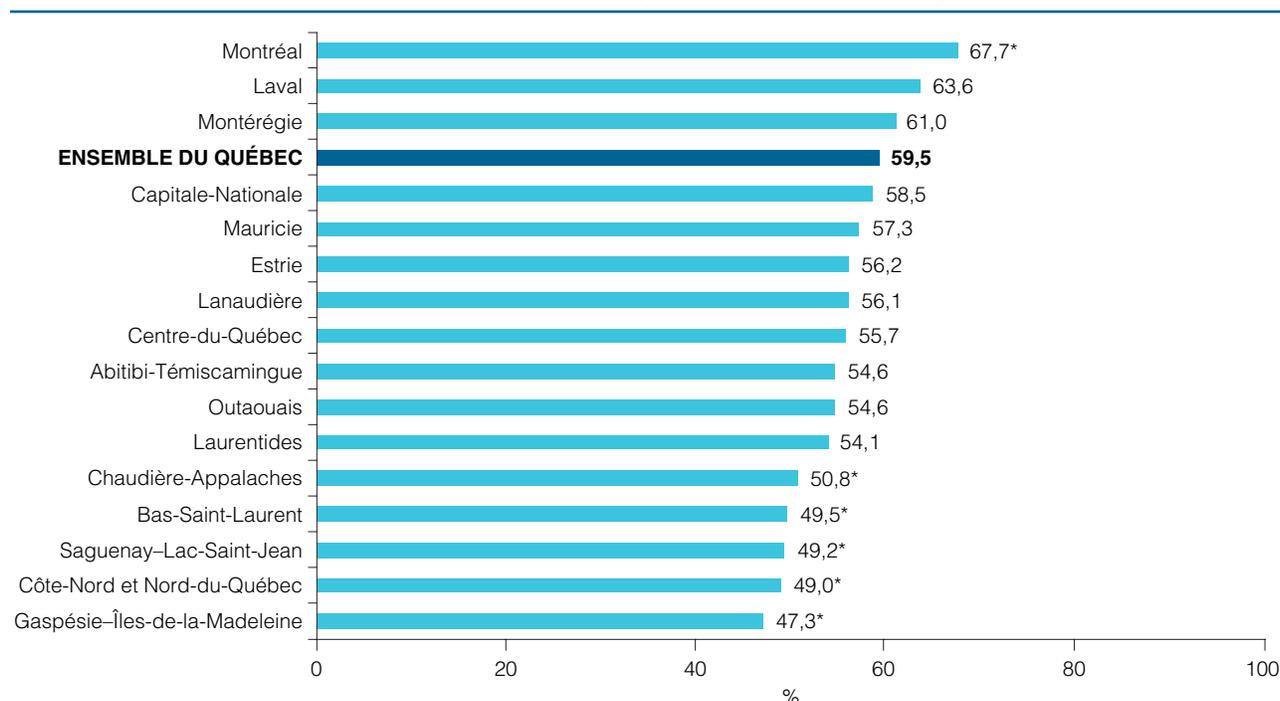
48. Les quartiles de revenu ont été établis pour les ménages de l'ensemble du Québec. Dans chacune des régions, le partage des ménages selon des quartiles de revenu donnerait évidemment des résultats différents (les points de partage des quartiles seraient différents). Afin d'éviter toute confusion dans l'interprétation de l'analyse des données régionales, nous ferons plutôt référence aux tranches de revenus que le partage par quartile à l'échelle du Québec a permis de déterminer, plutôt qu'aux premier, deuxième, troisième et quatrième quartiles.

49. Ainsi, le taux de branchement des ménages dont le revenu se situe entre 30 999 \$ et 54 990 \$ n'est pas significativement différent de celui des ménages gagnant entre 54 991 \$ et 89 996 \$ en Abitibi-Témiscamingue. De la même manière, le taux de branchement des ménages associés à cette troisième tranche de revenu n'est pas significativement différent de celui des ménages les plus nantis dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Mauricie, de l'Estrie, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière et du Centre-du-Québec. Voir le tableau 3.2.1 à l'annexe 1.

Le taux de branchement à Internet des moins nantis varie davantage, d'une région à l'autre, que les taux de branchement des ménages associés aux autres tranches de revenu. Ainsi, chez les ménages dont le revenu annuel est 30 998\$ ou moins, quelque 20 points de pourcentage séparent le taux de branchement dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (47,3 %) de celui dans la région de Montréal (67,7 %). Chez les ménages dont le revenu annuel se situe entre 30 999\$ et 54 990\$, l'écart est presque deux fois moindre, 11,8 points entre le taux de branchement le plus faible et le plus élevé, tandis que les écarts correspondants sont respectivement de 8,3 points et de 5,1 points chez les ménages gagnant entre 54 991\$ et 89 996\$ et chez ceux qui gagnent 89 997\$ ou plus.

Figure 3.2.2

Proportion des personnes ayant un revenu annuel de 30 998\$ ou moins qui accède à Internet, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Chez les ménages dont le revenu est de 30 998\$ ou moins, le taux de branchement à Internet est significativement plus faible que dans l'ensemble du Québec (59,5 %) dans les régions de Chaudière-Appalaches (50,8 %), du Bas-Saint-Laurent (49,5 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (49,2 %), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (49,0 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (47,3 %); au contraire, il est significativement plus élevé dans la région de Montréal (67,7 %). Chez les ménages associés aux autres tranches de revenu, le taux de branchement à Internet ne se démarque pas de façon significative d'une région à l'autre, sinon dans de rares cas⁵⁰.

50. Ainsi, les ménages gagnant entre 30 999\$ et 54 990\$ par année sont moins branchés que dans l'ensemble du Québec (79,7 %) dans les régions de l'Outaouais (70,6 %) et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (73,7 %). Les ménages dont le revenu annuel se situe entre 54 991\$ et 89 996\$ sont davantage branchés que dans l'ensemble du Québec (90,2 %) dans la région de la Capitale-Nationale (94,2 %). Enfin, les ménages gagnant 89 997\$ ou plus sont moins branchés que dans l'ensemble du Québec (96,0 %) en Abitibi-Témiscamingue (92,8 %).

Chez les ménages les moins nantis, les écarts constatés par rapport à la situation d'ensemble traduisent des différences liées aux caractéristiques des ménages dont le revenu est de 30 998 \$ ou moins, notamment l'âge de leurs membres. On sait que les jeunes sont beaucoup plus branchés à Internet que leurs aînés. Il n'est donc pas surprenant que le taux de branchement à Internet soit plus élevé chez les moins nantis dans les régions où les jeunes sont nombreux à s'installer pour faire leurs études, et qu'il soit plus faible dans les régions marquées par l'exode des jeunes et où une plus grande proportion de la population est âgée.

Quoi qu'il en soit, on peut s'attendre à ce que le revenu contribue positivement au taux d'accès de l'ensemble des ménages à Internet, dans les régions où les ménages gagnant 54 991 \$ ou plus sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble du Québec (50,8 %), notamment celles de l'Outaouais (60,1 %), de Laval (57,6 %), de la Montérégie (57,3 %), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (57,2 %) et de la Capitale-Nationale (55,5 %). De la même façon, on peut s'attendre à ce que le revenu contribue négativement au taux d'accès de l'ensemble des ménages à Internet, dans les régions où les ménages gagnant moins que 54 991 \$ sont proportionnellement plus présents que dans l'ensemble du Québec (49,2 %), notamment celles de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (62,1 %), de l'Estrie (61,4 %), du Centre-du-Québec (60,7 %), de la Mauricie (60,1 %), du Bas-Saint-Laurent (59,3 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (55,9 %)⁵¹.

Par ailleurs, le taux de branchement des ménages les moins nantis étant particulièrement faible, on doit s'attendre à ce que ces ménages constituent une part importante des ménages non branchés. De fait, dans l'ensemble du Québec, les ménages dont le revenu est de 30 998 \$ ou moins comptent pour 54,5 % des ménages non branchés à Internet. La proportion varie d'une région administrative à l'autre; elle est significativement plus élevée dans les régions du Centre-du-Québec (67,1 %), du Bas-Saint-Laurent (64,4 %), de la Mauricie (63,3 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (63,1 %)⁵².

3.3 La scolarité

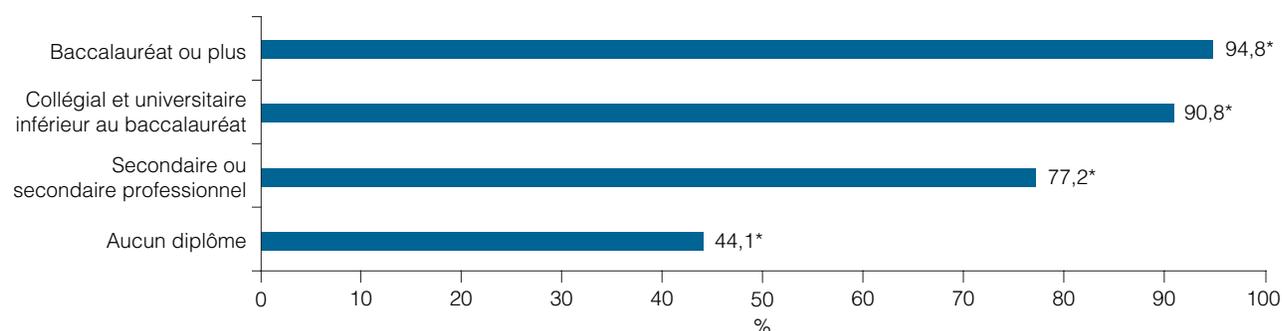
Plus le niveau de scolarité atteint dans un ménage est élevé, plus ce ménage est susceptible d'être branché à Internet. Tandis que les ménages dont aucun des membres n'a de diplôme sont branchés à 44,1 %, ceux où la personne la plus scolarisée a un diplôme secondaire ou un diplôme secondaire professionnel sont branchés à 77,2 %. Le taux de branchement à Internet grimpe à 90,8 % chez les ménages où la personne la plus scolarisée a un diplôme collégial ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, et à 94,8 % chez les ménages où au moins une personne a obtenu un baccalauréat ou plus. Ces taux de branchement sont tous significativement différents les uns des autres.

D'un niveau de scolarité à celui qui lui est immédiatement supérieur, l'écart entre les taux de branchement des ménages diminue fortement. En effet, tandis que 33,1 points de pourcentage séparent le taux de branchement des ménages où personne n'a de diplôme de celui des ménages où la personne la plus scolarisée est diplômée du secondaire, 13,6 points seulement séparent le taux de branchement de ces derniers de celui des ménages où la personne la plus scolarisée a un diplôme collégial. À peine 4 points séparent les taux de branchement des deux groupes de ménages les plus scolarisés.

51. À partir des données du tableau 3.2.2 présenté à l'annexe 1.

52. Voir le tableau 3.2.3 à l'annexe 1.

Figure 3.3.1

Proportion de ménages branchés à Internet selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec, 2012

* L'estimation pour ce quartile est significativement différente de celle pour les autres niveaux de scolarité.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

La progression du taux de branchement à Internet d'un groupe moins scolarisé au plus scolarisé qui suit s'observe chez les ménages de toutes les régions administratives, bien que l'écart entre les taux de branchement des deux groupes les plus scolarisés soit parfois négligeable.⁵³ Par ailleurs, peu importe la région, le taux de branchement des ménages où personne n'a de diplôme et celui des ménages où le plus haut diplôme obtenu est de niveau secondaire se démarquent significativement de ceux des autres groupes. Dans toutes les régions administratives sauf celle de Montréal, les taux de branchement des ménages des deux groupes les plus scolarisés ne sont pas significativement différents l'un de l'autre.

Les taux de branchement à Internet des deux groupes de ménages les moins scolarisés varient davantage, d'une région à l'autre, que les taux de branchement des ménages des deux groupes les plus scolarisés. Cependant, le taux de branchement des ménages les moins scolarisés n'est pas significativement différent qu'à l'échelle du Québec dans aucune région administrative. Quant au taux de branchement des ménages où la personne la plus scolarisée est diplômée du secondaire, il est significativement différent qu'à l'échelle du Québec dans trois régions : celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (70,9 %) et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (70,9 %), où il est plus faible, et celle de Montérégie (82,1 %) où il est plus élevé⁵⁴.

On peut s'attendre à ce que le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage contribue positivement au taux d'accès de l'ensemble des ménages à Internet dans les régions où les ménages dont au moins un membre a obtenu un diplôme collégial sont proportionnellement plus nombreux que dans l'ensemble du Québec (où ils comptent pour 55,9 %), notamment celles de Montréal (69,6 %), de Laval (61,2 %) et de la Capitale-Nationale (60,1 %). De la même manière, on peut s'attendre à ce que le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage contribue négativement au taux d'accès de l'ensemble des ménages à Internet dans les régions où les ménages dont les membres n'ont pas plus qu'un diplôme secondaire sont plus présents que dans l'ensemble du Québec (où ils comptent pour 44,2 %), notamment celles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (61,9 %), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (58,2 %), du Centre-du-Québec (58,0 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (57,1 %), du Bas-Saint-Laurent (56,0 %), de Lanaudière (55,0 %), de l'Estrie (54,7 %), de la Mauricie (51,9 %), de Chaudière-Appalaches (51,4 %), des Laurentides (51,4 %) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (50,6 %)⁵⁵.

53. C'est le cas dans Lanaudière où, en fait, les ménages dont le membre le plus scolarisé a un diplôme du collégial ont un taux de branchement à Internet de 93,6 %, tandis que les ménages dont un membre au moins a un baccalauréat sont branchés à 93,5 %. Voir le tableau 3.3.1 à l'annexe 1.

54. Signalons que le taux de branchement à Internet des ménages où la personne la plus scolarisée est diplômée du collégial est significativement plus élevé dans la région de la Capitale-Nationale (95,0 %) que dans l'ensemble du Québec. Voir le tableau 3.3.1 à l'annexe 1.

55. À partir des données du tableau 3.3.2 présenté à l'annexe 1.

Par ailleurs, le taux de branchement à Internet des ménages les moins scolarisés étant particulièrement faible, on doit s'attendre à ce que ces ménages constituent une part importante des ménages non branchés. De fait, dans l'ensemble du Québec, les ménages où personne n'a de diplôme comptent pour 39,7 % des ménages non branchés à Internet. La proportion varie d'une région administrative à l'autre; elle est significativement plus élevée dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (52,7%), de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (49,1 %) et du Centre-du-Québec (48,5 %).⁵⁶

56. Voir le tableau 3.3.4 à l'annexe 1.

Les travailleurs indépendants

L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* a été menée simultanément à l'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*, réalisée également par l'Institut de la statistique du Québec et qui visait les entreprises d'un employé et plus, donc à l'exclusion des travailleurs autonomes, c'est-à-dire des entreprises individuelles opérant sans employé. Cette exclusion, établie dès le départ et par ailleurs justifiée, laisse sans réponse la question de l'accès de ces toutes petites entreprises à Internet. Elle fut cependant l'occasion de se demander s'il n'était pas possible de repérer les personnes travaillant à leur compte – autrement dit les travailleurs indépendants – dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des ménages, et de voir si ces personnes accédaient à Internet, pour des fins professionnelles, à partir de leur domicile.

La notion de travail à propre compte ou de travail indépendant a été envisagée sensiblement de la même façon que dans l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, dont l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet* est d'ailleurs un complément. Ainsi, un travailleur indépendant est simplement une personne qui déclare avoir travaillé à son compte au cours des 12 derniers mois⁵⁷. Cette définition générale permet de couvrir diverses situations, notamment celles où le travailleur indépendant est propriétaire d'une entreprise constituée en société ou non, et celles où le travailleur indépendant opère avec ou sans aide rémunérée.

Ce court chapitre rend compte des résultats relatifs aux travailleurs indépendants de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, laquelle a notamment permis d'estimer la population québécoise des travailleurs indépendants de 16 ans et plus à 572 710 personnes⁵⁸.

57. La similitude avec la définition de l'*Enquête sur la population active* se limite à cette dimension: « avoir travaillé à son compte », sans plus de précision.

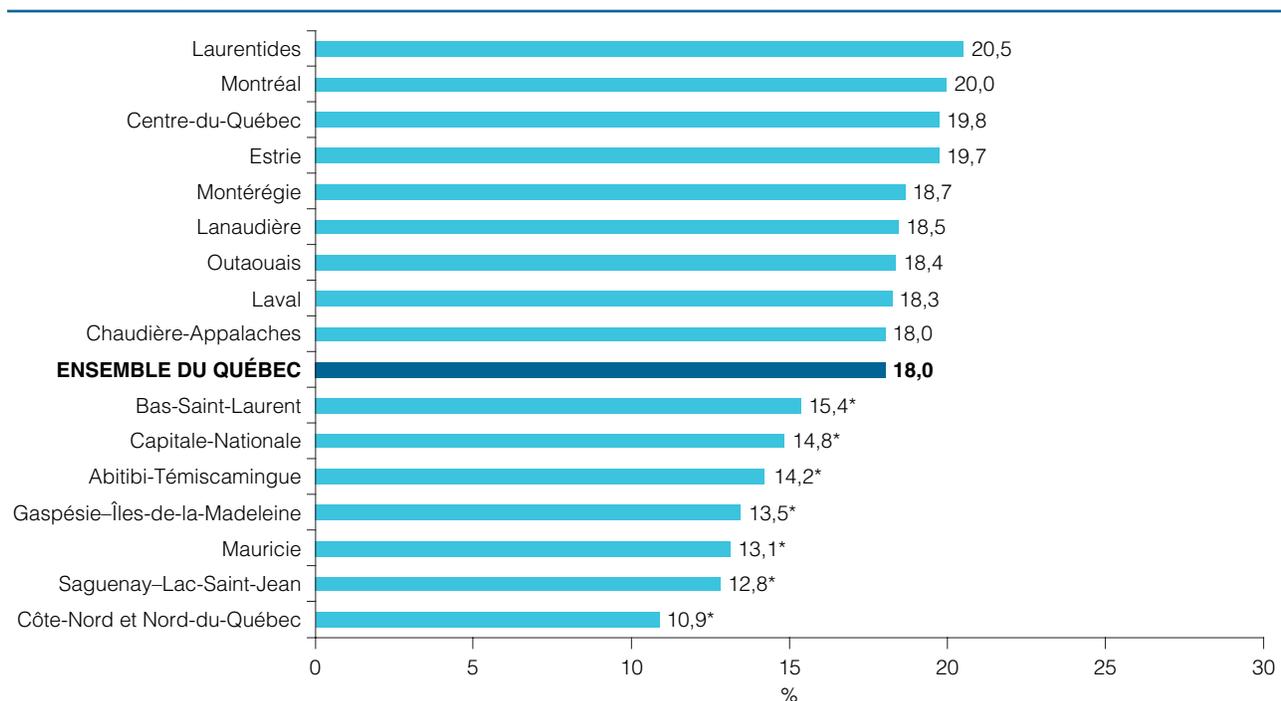
58. Voir le tableau 4.1 à l'annexe 1.

4.1 Les ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant

En 2012, au Québec, 18,0% des ménages comptent au moins un travailleur indépendant, c'est-à-dire une personne de 16 ans et plus ayant travaillé à son compte au cours des 12 derniers mois. La proportion varie d'une région administrative à l'autre, mais dans une majorité de régions, elle est du même ordre que dans l'ensemble du Québec. Dans sept régions, toutefois, la proportion est significativement moindre : dans celles du Bas-Saint-Laurent (15,4%), de la Capitale-Nationale (14,8%), de l'Abitibi-Témiscamingue (14,2%), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (13,5%), de la Mauricie (13,1%), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (12,8%) et de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies (10,9%).

Figure 4.1.1

Proportion de ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

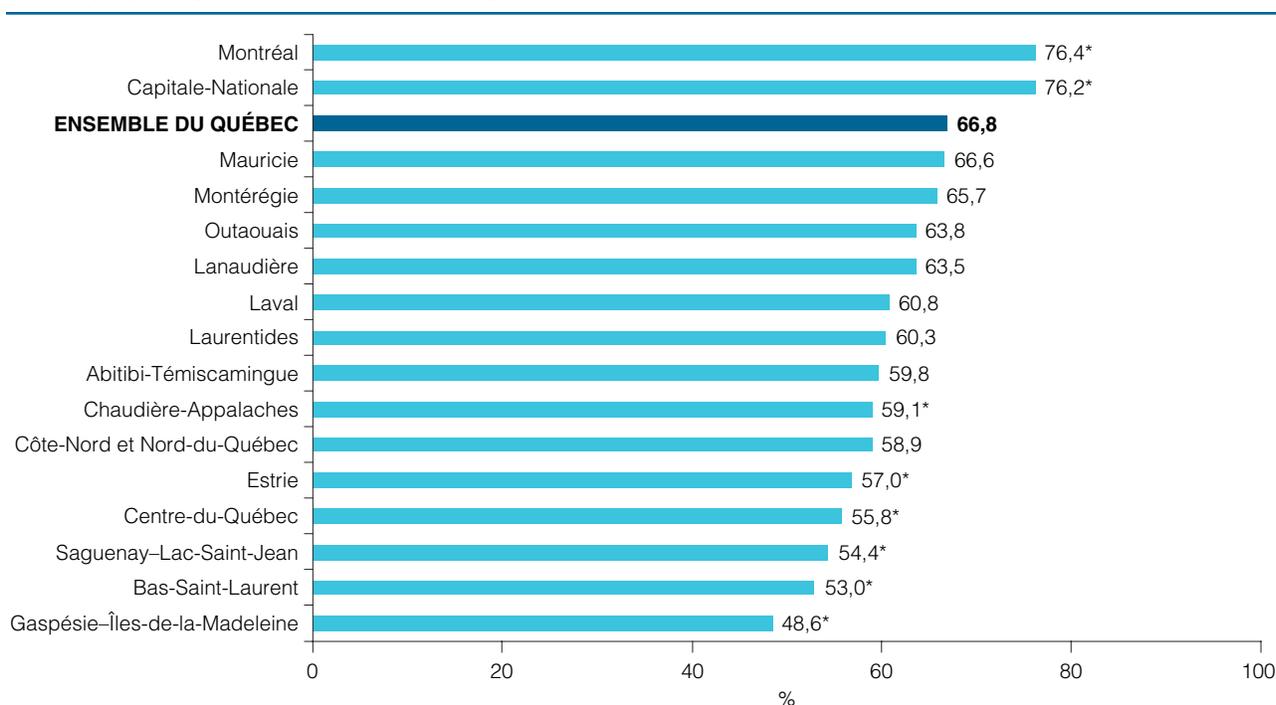
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

4.2 Les travailleurs indépendants qui accèdent à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles

Les deux tiers (66,8 %) des ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant en comptent au moins un qui accède à Internet pour des fins professionnelles à partir du domicile. La proportion varie de façon importante d'une région à l'autre : elle est significativement plus élevée que dans l'ensemble du Québec dans les régions de Montréal (76,4 %) et de la Capitale-Nationale (76,2 %). Au contraire, elle est significativement moindre dans les régions de Chaudière-Appalaches (59,1 %), de l'Estrie (57,0 %), du Centre-du-Québec (55,8 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (54,4 %), du Bas-Saint-Laurent (53,0 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (48,6 %).

Figure 4.2.1

Ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant qui accède à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles, en proportion des ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant, Québec et régions administratives, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Conclusion

Les quatre chapitres de ce rapport présentent un portrait inédit de l'accès à Internet au Québec. Capté à l'échelle des MRC, ce portrait se révèle d'une grande richesse.

D'entrée de jeu, le premier chapitre signale la plus grande dispersion des taux d'accès à Internet et des taux de branchement à la haute vitesse chez les ménages branchés, tant à l'échelle des MRC qu'à l'échelle des régions administratives. Cependant, d'une région administrative à l'autre, la dispersion des taux se révèle très variable : remarquablement faible dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue, elle est très grande dans d'autres régions, par exemple celles de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec réunies. Le contraste suggère que le branchement à Internet ne varie pas toujours selon la même amplitude le long du continuum rural-urbain et que l'emplacement géographique et les facteurs liés à l'offre de services Internet (ou à l'offre de services Internet haute vitesse) ne sont pas aussi étroitement associés partout. Ainsi, dans certaines régions, l'offre de services Internet est peut-être plus homogène que dans d'autres, en dépit de situations variables au plan de l'occupation du territoire.

Le chapitre se poursuit par un examen détaillé de l'accès à Internet et du branchement à la haute vitesse dans les MRC, région par région. Cet examen met au jour un monde de contrastes. En fait, un constat s'impose : un seul angle de vue ne suffit pas pour apprécier la situation.

Plusieurs MRC se démarquent avantageusement dans leur région : au plan de l'accès à Internet, au plan du branchement à la haute vitesse, ou aux deux plans. Il s'agit, par exemple, des MRC de Rimouski-Neigette (Bas-Saint-Laurent), de La Jacques-Cartier (Capitale-Nationale), de La Tuque (Mauricie), de Caniapiscou (Côte-Nord), des Îles-de-la-Madeleine (Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine), de Lévis (Chaudière-Appalaches), des Moulins (Lanaudière), de Mirabel (Laurentides) et de La Vallée-du-Richelieu (Montérégie).

À l'inverse, plusieurs MRC se distinguent désavantageusement dans leur région. La situation de certaines est préoccupante, car de façon significative, les ménages accèdent moins à Internet et les ménages branchés sont moins connectés à la haute vitesse. Ce sont les MRC du Haut-Saint-François (Estrie), de La Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac (Outaouais), de Minganie et du Golfe-du-Saint-Laurent (Côte-Nord), de Matawinie (Lanaudière), d'Argenteuil (Laurentides) et du Haut-Saint-Laurent (Montérégie).

Ailleurs, même si le branchement à la haute vitesse est du même ordre que dans l'ensemble régional, le taux d'accès à Internet demeure relativement faible. C'est le cas, notamment, dans les MRC de Charlevoix-Est (Capitale-Nationale), de Mékinac (Mauricie), du Granit (Estrie), de Papineau (Outaouais), de L'Islet (Chaudière-Appalaches), D'Autray (Lanaudière), d'Antoine-Labelle (Laurentides), d'Acton (Montérégie) et de L'Érable (Centre-du-Québec).

Dans d'autres MRC, les ménages accèdent à Internet dans une proportion comparable à celle observée dans la région, mais alors ils sont moins branchés à la haute vitesse que les ménages branchés de la région en général. C'est ce qu'on observe dans les MRC de Maskinongé (Mauricie), de La Haute-Côte-Nord (Côte-Nord), de Robert-Cliche et des Etchemins (Chaudière-Appalaches), des Laurentides (Laurentides), de Brome-Missisquoi et des Maskoutains (Montérégie), ainsi que dans la MRC de Nicolet-Yamaska (Centre-du-Québec).

Mais l'exercice de comparaison à la situation régionale d'ensemble ne suffit pas encore pour apprécier la situation de l'accès à Internet ou du branchement à la haute vitesse dans plusieurs MRC. En effet, la dispersion des taux dans la région est souvent telle qu'il faut en tenir compte. Dans la plupart des régions, la comparaison des MRC entre elles met au jour des disparités infrarégionales significatives.

Par ailleurs, qu'elles soient désavantagées d'une façon ou d'une autre dans leur région respective, plusieurs MRC le sont d'autant plus si cette région se démarque désavantageusement par rapport à l'ensemble du Québec. De façon significative, sept régions affichent un moindre taux d'accès à Internet et quatre d'entre elles, un moindre taux de branchement à la haute vitesse chez les ménages branchés. Il convient donc d'apprécier selon un angle de vue plus global la situation des MRC – désavantagées ou non – des régions moins branchées de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Mauricie, et spécialement des régions à la fois moins branchées à Internet et où les ménages branchés sont moins connectés à la haute vitesse : celles du Bas-Saint-Laurent, de l'Estrie, de Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec.

Le second chapitre, sur les types de connexion et l'équipement d'accès utilisé par les ménages branchés, révèle l'ampleur de certaines pratiques et permet d'apprécier à quel point elles ont été adoptées rapidement – compte tenu de leur apparition récente. Ainsi, il révèle qu'en 2012, un ménage branché sur cinq se connecte à Internet via le réseau de téléphonie mobile; que l'usage de l'ordinateur portable, pour accéder à Internet, supplante celui de l'ordinateur de bureau; et qu'une majorité de ménages branchés accède à Internet au moyen d'un téléphone intelligent ou d'un autre appareil de poche sans fil, tandis qu'un sur quatre se sert d'une console de jeux vidéo et un sur cinq, d'une tablette numérique.

Le troisième chapitre confirme, au regard de l'accès à Internet, les fractures connues selon la composition du ménage, le revenu et la scolarité. Cependant, il ouvre des pistes à suivre pour comprendre les disparités mises au jour au premier chapitre. En effet, pour chacune des régions, la mesure du plus faible accès à Internet des personnes vivant seules, des ménages les moins nantis et des ménages les moins scolarisés, se double d'une mesure de la présence de ces ménages généralement moins branchés parmi l'ensemble des ménages. Par ailleurs, en ce qui concerne les ménages qui n'accèdent pas à Internet, l'analyse révèle qu'ils sont une majorité (54,5%) à gagner 30 998\$ ou moins par année et qu'il s'agit de personnes seules dans la majorité (55,5%) des cas.

Enfin, le quatrième chapitre donne une première mesure québécoise de la population des travailleurs indépendants et de la proportion des ménages qui en comptent au moins un. Il révèle que dans deux de ces ménages sur trois, à l'échelle du Québec, au moins un travailleur indépendant accède à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles. La proportion atteint cependant les trois quarts dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale.

L'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet fournit ainsi une information riche et nouvelle sur l'accès à Internet. Ses données gagneront toutefois à être complétées par de l'information additionnelle. D'abord, relativement à l'offre de services Internet – qui explique certainement une part des disparités révélées par l'enquête – et spécialement à l'offre de services Internet haute vitesse. En effet, de moins en moins d'activités en ligne sont possibles sans la haute vitesse et il ne fait aucun doute qu'une fracture numérique existe d'ores et déjà entre les ménages qui y sont connectés et ceux qui ne le sont pas. Les données de l'enquête pourraient également être complétées par de l'information plus détaillée sur les populations régionales et locales, de manière à mieux cerner la réalité des ménages qui n'accèdent pas à Internet, ou nettement moins que les autres. Enfin, elles pourraient être enrichies par des travaux visant à connaître les différents usages d'Internet.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Panorama des régions du Québec, Édition 2013*, 189 p.

McKEOWN, Larry, Anthony NOCE et Peter CZERNY (2007). « Facteurs associés à l'utilisation de l'Internet : une question de ruralité? », N° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, *Régions rurales et petites villes du Canada*, Volume 7, n° 3, septembre, p. 11.

OECD (2011). *OECD Guide to measuring the Information Society 2011*, 204 p.

SCIADAS, G. (2002). *Découvrir la fracture numérique*, N° 56F0004MIF — N° 7 au catalogue de Statistique Canada, 24 p.

SINGH, Vik (2004). *Facteurs d'utilisation d'Internet à la maison au Canada, 1998 à 2000*, N° 21-601-XIF — N° 066 au catalogue de Statistique Canada, 41 p.

STATISTIQUE CANADA (2011). « Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet 2010 », *Le Quotidien*, 25 mai, N° 11-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 5-6.

STATISTIQUE CANADA (2012). *Guide de l'enquête sur la population active 2012*, N° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada, 82 p.

Tableau 1.1.1.1

Proportion de ménages branchés à Internet, Québec et régions administratives, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	81,6	A	80,9	82,2
01 Bas-Saint-Laurent	74,4*	A	72,5	76,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	76,3*	A	74,1	78,6
03 Capitale-Nationale	84,5*	A	82,5	86,5
04 Mauricie	78,3*	A	75,9	80,7
05 Estrie	76,4*	A	74,1	78,8
06 Montréal	83,6	A	81,7	85,5
07 Outaouais	80,3	A	78,2	82,3
08 Abitibi-Témiscamingue	79,0	A	77,1	81,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	79,0	A	77,1	81,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	70,7*	A	68,7	72,7
12 Chaudière-Appalaches	77,6*	A	76,0	79,2
13 Laval	84,3	A	82,2	86,3
14 Lanaudière	81,0	A	79,3	82,8
15 Laurentides	80,6	A	78,9	82,3
16 Montérégie	84,0*	A	82,5	85,5
17 Centre-du-Québec	77,8*	A	75,5	80,1

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

L'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet 2012. Présentation et analyse des résultats

Tableau 1.1.1.2

Proportion de ménages branchés à Internet, Québec et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	81,6	A	80,9	82,2
01 Les Îles-de-la-Madeleine	78,2	A	73,9	82,6
02 Le Rocher-Percé	64,7*	A	59,4	70,0
03 La Côte-de-Gaspé	72,7*	A	68,0	77,3
04 La Haute-Gaspésie	71,9*	A	67,1	76,6
05 Bonaventure	66,5*	A	61,6	71,4
06 Avignon	73,9*	A	69,3	78,5
07 La Matapédia	71,1*	A	65,9	76,2
08 Matane	70,7*	A	65,7	75,7
09 La Mitis	73,0*	A	68,1	77,9
10 Rimouski-Neigette	81,2	A	76,2	85,5
11 Les Basques	67,8*	A	62,7	72,9
12 Rivière-du-Loup	76,9	A	72,3	81,6
13 Témiscouata	67,2*	A	62,0	72,5
14 Kamouraska	70,2*	A	64,9	75,4
15 Charlevoix-Est	69,6*	A	64,5	74,8
16 Charlevoix	78,1	A	73,3	82,8
17 L'Islet	68,8*	A	64,5	73,6
18 Montmagny	71,2*	A	66,6	75,7
19 Bellechasse	73,7*	A	69,1	78,3
20 L'Île-d'Orléans	81,5	A	76,7	85,7
21 La Côte-de-Beaupré	82,3	A	77,8	86,3
22 La Jacques-Cartier	92,1*	A	88,5	94,8
23 Québec	85,7*	A	83,3	88,1
251 Lévis	82,6	A	78,7	86,2
26 La Nouvelle-Beauce	80,5	A	75,8	84,5
27 Robert-Cliche	76,5	A	72,0	80,9
28 Les Etchemins	72,1*	A	67,4	76,8
29 Beauce-Sartigan	78,2	A	73,9	82,5
30 Le Granit	69,1*	A	64,3	74,0
31 Les Appalaches	70,8*	A	66,4	75,3
32 L'Érable	70,6*	A	65,9	75,3
33 Lotbinière	78,7	A	74,5	82,9
34 Portneuf	74,5*	A	69,8	79,2
35 Mékinac	70,7*	A	65,7	75,7
36 Shawinigan	72,5*	A	67,6	77,3
371 Trois-Rivières	82,1	A	77,7	85,9
372 Les Chenaux	78,4	A	74,1	82,8
38 Bécancour	78,4	A	74,1	82,8
39 Arthabaska	80,5	A	76,4	84,1
40 Les Sources	72,5*	A	67,7	77,4
41 Le Haut-Saint-François	66,9*	A	61,9	71,9
42 Le Val-Saint-François	80,5	A	76,0	84,6
43 Sherbrooke	78,2	A	74,2	82,2
44 Coaticook	71,9*	A	66,8	77,1
45 Memphrémagog	78,0	A	73,5	82,5
46 Brome-Missisquoi	78,3	A	73,7	82,9
47 La Haute-Yamaska	81,3	A	76,2	85,7
48 Acton	72,6*	A	67,4	77,8
49 Drummond	77,0	A	72,7	81,4
50 Nicolet-Yamaska	79,3	A	75,4	83,2

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.1.2 (suite)

Proportion de ménages branchés à Internet, Québec et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
51	Maskinongé	76,0*	A	71,5	80,5
52	D'Autray	73,8*	A	69,3	78,2
53	Pierre-De Saurel	77,3	A	72,7	81,9
54	Les Maskoutains	81,9	A	77,3	85,8
55	Rouville	84,1	A	79,3	88,2
56	Le Haut-Richelieu	82,2	A	77,7	86,2
57	La Vallée-du-Richelieu	90,0*	A	86,5	92,9
58	Longueuil	84,3	A	79,4	88,4
59	Marguerite-D'Youville	88,9*	A	85,4	91,7
60	L'Assomption	84,2	A	80,0	87,8
61	Joliette	74,9*	A	70,4	79,3
62	Matawinie	72,2*	A	67,1	77,3
63	Montcalm	75,0*	A	70,4	79,5
64	Les Moulins	89,9*	A	86,3	92,8
65	Laval	84,3	A	82,2	86,3
66	Montréal	83,6	A	81,7	85,5
67	Roussillon	88,0*	A	83,7	91,5
68	Les Jardins-de-Napierville	79,7	A	75,5	84,0
69	Le Haut-Saint-Laurent	64,9*	A	59,5	70,3
70	Beauharnois-Salaberry	77,6	A	72,8	82,4
71	Vaudreuil-Soulanges	89,7*	A	85,9	92,7
72	Deux-Montagnes	84,3	A	79,7	88,2
73	Thérèse-De Blainville	85,3	A	81,2	88,8
74	Mirabel	87,5*	A	83,2	91,0
75	La Rivière-du-Nord	79,7	A	75,2	84,2
76	Argenteuil	69,0*	A	63,5	74,4
77	Les Pays-d'en-Haut	79,7	A	75,1	84,2
78	Les Laurentides	74,1*	A	69,2	79,1
79	Antoine-Labelle	69,7*	A	64,5	74,9
80	Papineau	67,3*	A	62,1	72,5
81	Gatineau	84,1	A	81,5	86,7
82	Les Collines-de-l'Outaouais	79,8	A	75,3	84,3
83	La Vallée-de-la-Gatineau	57,9*	A	52,6	63,2
84	Pontiac	64,9*	A	59,7	70,1
85	Témiscamingue	77,3	A	72,9	81,7
86	Rouyn-Noranda	80,4	A	76,2	84,2
87	Abitibi-Ouest	78,1	A	73,7	82,5
88	Abitibi	77,0	A	72,6	81,4
89	La Vallée-de-l'Or	79,8	A	75,9	83,8
90	La Tuque	76,4	A	71,7	81,2
91	Le Domaine-du-Roy	74,8*	A	70,0	79,6
92	Marie-Chapdelaine	75,4*	A	70,9	79,9
93	Lac-Saint-Jean-Est	74,8*	A	70,5	79,2
941	Saguenay	77,7	A	73,9	81,5
942	Le Fjord-du-Saguenay	73,6*	A	69,1	78,1
95	La Haute-Côte-Nord	74,1*	A	69,7	78,5
96	Manicouagan	76,7	A	72,2	81,1
971	Sept-Rivières	81,7	A	77,6	85,4
972	Caniapiscou	97,6*	A	94,0	99,3
981	Minganie	71,5*	A	67,2	75,9
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	70,6*	A	65,2	76,0
991	Jamésie	83,0	A	79,0	86,5

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.1.3

Proportion de ménages branchés à Internet, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	81,6	A	80,9	82,2
01 Bas-Saint-Laurent	74,4	A	72,5	76,4
07 La Matapédia	71,1	A	65,9	76,2
08 Matane	70,7	A	65,7	75,7
09 La Mitis	73,0	A	68,1	77,9
10 Rimouski-Neigette	81,2	A	76,2	85,5
11 Les Basques	67,8	A	62,7	72,9
12 Rivière-du-Loup	76,9	A	72,3	81,6
13 Témiscouata	67,2	A	62,0	72,5
14 Kamouraska	70,2	A	64,9	75,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	76,3	A	74,1	78,6
91 Le Domaine-du-Roy	74,8	A	70,0	79,6
92 Maria-Chapdelaine	75,4	A	70,9	79,9
93 Lac-Saint-Jean-Est	74,8	A	70,5	79,2
941 Saguenay	77,7	A	73,9	81,5
942 Le Fjord-du-Saguenay	73,6	A	69,1	78,1
03 Capitale-Nationale	84,5	A	82,5	86,5
15 Charlevoix-Est	69,6*	A	64,5	74,8
16 Charlevoix	78,1	A	73,3	82,8
20 L'Île-d'Orléans	81,5	A	76,7	85,7
21 La Côte-de-Beaupré	82,3	A	77,8	86,3
22 La Jacques-Cartier	92,1*	A	88,5	94,8
23 Québec	85,7	A	83,3	88,1
34 Portneuf	74,5*	A	69,8	79,2
04 Mauricie	78,3	A	75,9	80,7
35 Mékinac	70,7*	A	65,7	75,7
36 Shawinigan	72,5	A	67,6	77,3
371 Trois-Rivières	82,1	A	77,7	85,9
372 Les Chenaux	78,4	A	74,1	82,8
51 Maskinongé	76,0	A	71,5	80,5
90 La Tuque	76,4	A	71,7	81,2
05 Estrie	76,4	A	74,1	78,8
30 Le Granit	69,1*	A	64,3	74,0
40 Les Sources	72,5	A	67,7	77,4
41 Le Haut-Saint-François	66,9*	A	61,9	71,9
42 Le Val-Saint-François	80,5	A	76,0	84,6
43 Sherbrooke	78,2	A	74,2	82,2
44 Coaticook	71,9	A	66,8	77,1
45 Memphrémagog	78,0	A	73,5	82,5
06 Montréal	83,6	A	81,7	85,5
66 Montréal	83,6	A	81,7	85,5
07 Outaouais	80,3	A	78,2	82,3
80 Papineau	67,3*	A	62,1	72,5
81 Gatineau	84,1	A	81,5	86,7
82 Les Collines-de-l'Outaouais	79,8	A	75,3	84,3
83 La Vallée-de-la-Gatineau	57,9*	A	52,6	63,2
84 Pontiac	64,9*	A	59,7	70,1

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.1.3 (suite)

Proportion de ménages branchés à Internet, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
08 Abitibi-Témiscamingue	79,0	A	77,1	81,0
85 Témiscamingue	77,3	A	72,9	81,7
86 Rouyn-Noranda	80,4	A	76,2	84,2
87 Abitibi-Ouest	78,1	A	73,7	82,5
88 Abitibi	77,0	A	72,6	81,4
89 La Vallée-de-l'Or	79,8	A	75,9	83,8
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	79,0	A	77,1	81,0
95 La Haute-Côte-Nord	74,1	A	69,7	78,5
96 Manicouagan	76,7	A	72,2	81,1
971 Sept-Rivières	81,7	A	77,6	85,4
972 Caniapiscau	97,6*	A	94,0	99,3
981 Minganie	71,5*	A	67,2	75,9
982 Le Golfe-du-Saint-Laurent	70,6*	A	65,2	76,0
991 Jamésie	83,0	A	79,0	86,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	70,7	A	68,7	72,7
01 Les Îles-de-la-Madeleine	78,2*	A	73,9	82,6
02 Le Rocher-Percé	64,7	A	59,4	70,0
03 La Côte-de-Gaspé	72,7	A	68,0	77,3
04 La Haute-Gaspésie	71,9	A	67,1	76,6
05 Bonaventure	66,5	A	61,6	71,4
06 Avignon	73,9	A	69,3	78,5
12 Chaudière-Appalaches	77,6	A	76,0	79,2
17 L'Islet	68,8*	A	64,0	73,6
18 Montmagny	71,2*	A	66,6	75,7
19 Bellechasse	73,7	A	69,1	78,3
251 Lévis	82,6	A	78,7	86,2
26 La Nouvelle-Beauce	80,5	A	75,8	84,5
27 Robert-Cliche	76,5	A	72,0	80,9
28 Les Etchemins	72,1	A	67,4	76,8
29 Beauce-Sartigan	78,2	A	73,9	82,5
31 Les Appalaches	70,8*	A	66,4	75,3
33 Lotbinière	78,7	A	74,5	82,9
13 Laval	84,3	A	82,2	86,3
65 Laval	84,3	A	82,2	86,3
14 Lanaudière	81,0	A	79,3	82,8
52 D'Aulnay	73,8*	A	69,3	78,2
60 L'Assomption	84,2	A	80,0	87,8
61 Joliette	74,9	A	70,4	79,3
62 Matawinie	72,2*	A	67,1	77,3
63 Montcalm	75,0	A	70,4	79,5
64 Les Moulins	89,9*	A	86,3	92,8
15 Laurentides	80,6	A	78,9	82,3
72 Deux-Montagnes	84,3	A	79,7	88,2
73 Thérèse-De Blainville	85,3	A	81,2	88,8
74 Mirabel	87,5*	A	83,2	91,0
75 La Rivière-du-Nord	79,7	A	75,2	84,2
76 Argenteuil	69,0*	A	63,5	74,4
77 Les Pays-d'en-Haut	79,7	A	75,1	84,2
78 Les Laurentides	74,1	A	69,2	79,1
79 Antoine-Labelle	69,7*	A	64,5	74,9

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.1.3 (suite)

Proportion de ménages branchés à Internet, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
16	Montérégie	84,0	A	82,5	85,5
46	Brome-Missisquoi	78,3	A	73,7	82,9
47	La Haute-Yamaska	81,3	A	76,2	85,7
48	Acton	72,6*	A	67,4	77,8
53	Pierre-De Saurel	77,3*	A	72,7	81,9
54	Les Maskoutains	81,9	A	77,3	85,8
55	Rouville	84,1	A	79,3	88,2
56	Le Haut-Richelieu	82,2	A	77,7	86,2
57	La Vallée-du-Richelieu	90,0*	A	86,5	92,9
58	Longueuil	84,3	A	79,4	88,4
59	Marguerite-D'Youville	88,9	A	85,4	91,7
67	Roussillon	88,0	A	83,7	91,5
68	Les Jardins-de-Napierville	79,7	A	75,5	84,0
69	Le Haut-Saint-Laurent	64,9*	A	59,5	70,3
70	Beauharnois-Salaberry	77,6*	A	72,8	82,4
71	Vaudreuil-Soulanges	89,7*	A	85,9	92,7
17	Centre-du-Québec	77,8	A	75,5	80,1
32	L'Érable	70,6*	A	65,9	75,3
38	Bécancour	78,4	A	74,1	82,8
39	Arthabaska	80,5	A	76,4	84,1
49	Drummond	77,0	A	72,7	81,4
50	Nicolet-Yamaska	79,3	A	75,4	83,2

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.1

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec et régions administratives, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	94,4	A	94,0	94,8
01 Bas-Saint-Laurent	92,3*	A	90,9	93,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	93,5	A	91,6	95,0
03 Capitale-Nationale	94,4	A	93,0	95,6
04 Mauricie	93,4	A	91,5	95,0
05 Estrie	92,1*	A	90,3	93,6
06 Montréal	96,0	A	94,8	97,0
07 Outaouais	95,3	A	94,0	96,5
08 Abitibi-Témiscamingue	96,7*	A	95,6	97,6
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	94,6	A	93,5	95,7
11 Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	94,5	A	93,3	95,6
12 Chaudière-Appalaches	91,2*	A	90,1	92,4
13 Laval	96,1	A	94,8	97,3
14 Lanaudière	93,7	A	92,5	94,9
15 Laurentides	93,1	A	91,9	94,2
16 Montérégie	94,2	A	93,3	95,2
17 Centre-du-Québec	91,5*	A	89,6	93,1

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Tableau 1.1.2.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	94,4	A	94,0	94,8
01 Les Îles-de-la-Madeleine	95,9	A	92,4	98,1
02 Le Rocher-Percé	94,9	A	91,4	97,3
03 La Côte-de-Gaspé	95,2	A	92,1	97,3
04 La Haute-Gaspésie	93,6	A	89,7	96,3
05 Bonaventure	92,6	A	88,9	95,4
06 Avignon	94,7	A	91,3	97,1
07 La Matapédia	91,4	A	87,5	94,4
08 Matane	93,4	A	89,7	96,1
09 La Mitis	92,0	A	88,0	94,9
10 Rimouski-Neigette	95,4	A	91,7	97,8
11 Les Basques	87,3*	A	82,3	91,3
12 Rivière-du-Loup	89,4*	A	84,4	93,2
13 Témiscouata	90,7*	A	86,6	93,9
14 Kamouraska	90,8	A	85,9	94,4
15 Charlevoix-Est	90,0*	A	85,1	93,7
16 Charlevoix	92,3	A	87,9	95,5
17 L'Islet	86,6*	A	81,3	90,8
18 Montmagny	88,5*	A	83,9	92,2
19 Bellechasse	88,0*	A	82,7	92,1
20 L'Île-d'Orléans	90,9	A	86,7	94,1
21 La Côte-de-Beaupré	90,7	A	86,3	94,1
22 La Jacques-Cartier	93,3	A	89,6	96,0
23 Québec	94,8	A	93,0	96,3
251 Lévis	95,4	A	92,5	97,4
26 La Nouvelle-Beauce	94,9	A	91,3	97,3
27 Robert-Cliche	78,7*	A	73,4	83,9
28 Les Etchemins	78,2*	A	73,1	83,3
29 Beauce-Sartigan	91,2	A	87,1	94,4
30 Le Granit	88,3*	A	83,5	92,1
31 Les Appalaches	90,6	A	86,1	94,0
32 L'Érable	88,3*	A	83,7	91,9
33 Lotbinière	89,2*	A	84,9	92,7
34 Portneuf	94,2	A	90,4	96,8
35 Mékinac	88,2*	A	82,8	92,4
36 Shawinigan	92,9	A	89,0	95,8
371 Trois-Rivières	95,3	A	91,8	97,6
372 Les Chenaux	92,8	A	89,0	95,5
38 Bécancour	91,6	A	87,7	94,6
39 Arthabaska	92,6	A	88,5	95,6
40 Les Sources	88,7*	A	83,6	92,7
41 Le Haut-Saint-François	84,9*	A	79,2	89,5
42 Le Val-Saint-François	90,1*	A	86,1	93,2
43 Sherbrooke	94,2	A	91,0	96,6
44 Coaticook	91,0	A	86,4	94,4
45 Memphrémagog	91,3	A	87,1	94,4
46 Brome-Missisquoi	89,3*	A	85,3	92,5
47 La Haute-Yamaska	93,7	A	90,0	96,3
48 Acton	91,7	A	87,2	95,0
49 Drummond	92,8	A	89,2	95,6
50 Nicolet-Yamaska	84,6*	A	79,1	89,1

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.2 (suite)

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
51	Maskinongé	86,3*	A	81,1	90,5
52	D'Autray	89,4*	A	84,6	93,1
53	Pierre-De Saurel	96,0	A	91,7	98,4
54	Les Maskoutains	87,9*	A	83,0	91,7
55	Rouville	92,5	A	88,4	95,5
56	Le Haut-Richelieu	95,4	A	92,5	97,4
57	La Vallée-du-Richelieu	95,4	A	92,7	97,3
58	Longueuil	93,9	A	90,7	96,2
59	Marguerite-D'Youville	96,5	A	94,1	98,1
60	L'Assomption	97,0	A	94,5	98,6
61	Joliette	91,8	A	87,8	94,8
62	Matawinie	84,5*	A	79,5	88,6
63	Montcalm	94,3	A	90,8	96,8
64	Les Moulins	96,0	A	93,2	97,9
65	Laval	96,1	A	94,8	97,3
66	Montréal	96,0	A	94,8	97,0
67	Roussillon	97,2	A	94,6	98,7
68	Les Jardins-de-Napierville	94,3	A	90,9	96,7
69	Le Haut-Saint-Laurent	87,6*	A	82,8	91,6
70	Beauharnois-Salaberry	97,3	A	94,8	98,8
71	Vaudreuil-Soulanges	93,9	A	90,6	96,4
72	Deux-Montagnes	92,1	A	87,8	95,2
73	Thérèse-De Blainville	94,8	A	91,7	97,0
74	Mirabel	92,4	A	88,9	95,1
75	La Rivière-du-Nord	97,4*	A	95,1	98,9
76	Argenteuil	85,2*	A	79,9	89,6
77	Les Pays-d'en-Haut	90,8	A	86,4	94,2
78	Les Laurentides	87,8*	A	83,2	91,6
79	Antoine-Labelle	91,2	A	86,5	94,7
80	Papineau	91,8	A	87,3	95,1
81	Gatineau	96,6*	A	94,9	97,9
82	Les Collines-de-l'Outaouais	93,4	A	89,9	96,0
83	La Vallée-de-la-Gatineau	85,9*	A	80,1	90,6
84	Pontiac	89,9*	A	85,0	93,7
85	Témiscamingue	96,6	A	94,0	98,2
86	Rouyn-Noranda	97,9*	A	95,3	99,3
87	Abitibi-Ouest	93,2	A	89,5	96,0
88	Abitibi	96,9	A	94,2	98,6
89	La Vallée-de-l'Or	97,1	A	94,2	98,8
90	La Tuque	97,8*	A	95,7	99,1
91	Le Domaine-du-Roy	91,1	A	87,0	94,2
92	Marie-Chapdelaine	93,6	A	89,7	96,3
93	Lac-Saint-Jean-Est	94,1	A	90,4	96,7
941	Saguenay	93,7	A	90,5	96,1
942	Le Fjord-du-Saguenay	93,6	A	90,1	96,2
95	La Haute-Côte-Nord	89,2*	A	84,6	92,8
96	Manicouagan	97,4	A	94,5	99,0
971	Sept-Rivières	97,2	A	94,8	98,7
972	Caniapiscau	96,5	A	93,2	98,5
981	Minganie	84,9*	A	79,8	89,1
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	72,8*	A	65,5	79,3
991	Jamésie	95,8	A	92,9	97,8

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.3

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	94,4	A	94,0	94,8
01 Bas-Saint-Laurent	92,3	A	90,9	93,6
07 La Matapédia	91,4	A	87,5	94,4
08 Matane	93,4	A	89,7	96,1
09 La Mitis	92,0	A	88,0	94,9
10 Rimouski-Neigette	95,4	A	91,7	97,8
11 Les Basques	87,3	A	82,3	91,3
12 Rivière-du-Loup	89,4	A	84,4	93,2
13 Témiscouata	90,7	A	86,6	93,9
14 Kamouraska	90,8	A	85,9	94,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	93,5	A	91,6	95,0
91 Le Domaine-du-Roy	91,1	A	87,0	94,2
92 Maria-Chapdelaine	93,6	A	89,7	96,3
93 Lac-Saint-Jean-Est	94,1	A	90,4	96,7
941 Saguenay	93,7	A	90,5	96,1
942 Le Fjord-du-Saguenay	93,6	A	90,1	96,2
03 Capitale-Nationale	94,4	A	93,0	95,6
15 Charlevoix-Est	90,0	A	85,1	93,7
16 Charlevoix	92,3	A	87,9	95,5
20 L'Île-d'Orléans	90,9	A	86,7	94,1
21 La Côte-de-Beaupré	90,7	A	86,3	94,1
22 La Jacques-Cartier	93,3	A	89,6	96,0
23 Québec	94,8	A	93,0	96,3
34 Portneuf	94,2	A	90,4	96,8
04 Mauricie	93,4	A	91,5	95,0
35 Mékinac	88,2	A	82,8	92,4
36 Shawinigan	92,9	A	89,0	95,8
371 Trois-Rivières	95,3	A	91,8	97,6
372 Les Chenaux	92,8	A	89,0	95,5
51 Maskinongé	86,3*	A	81,1	90,5
90 La Tuque	97,8*	A	95,7	99,1
05 Estrie	92,1	A	90,3	93,6
30 Le Granit	88,3	A	83,5	92,1
40 Les Sources	88,7	A	83,6	92,7
41 Le Haut-Saint-François	84,9*	A	79,2	89,5
42 Le Val-Saint-François	90,1	A	86,1	93,2
43 Sherbrooke	94,2	A	91,0	96,6
44 Coaticook	91,0	A	86,4	94,4
45 Memphrémagog	91,3	A	87,1	94,4
06 Montréal	96,0	A	94,8	97,0
66 Montréal	96,0	A	94,8	97,0
07 Outaouais	95,3	A	94,0	96,5
80 Papineau	91,8	A	87,3	95,1
81 Gatineau	96,6	A	94,9	97,9
82 Les Collines-de-l'Outaouais	93,4	A	89,9	96,0
83 La Vallée-de-la-Gatineau	85,9*	A	80,1	90,6
84 Pontiac	89,9*	A	85,0	93,7

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.3 (suite)

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
08	Abitibi-Témiscamingue	96,7	A	95,6	97,6
85	Témiscamingue	96,6	A	94,0	98,2
86	Rouyn-Noranda	97,9	A	95,3	99,3
87	Abitibi-Ouest	93,2	A	89,5	96,0
88	Abitibi	96,9	A	94,2	98,6
89	La Vallée-de-l'Or	97,1	A	94,2	98,8
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	94,6	A	93,5	95,7
95	La Haute-Côte-Nord	89,2*	A	84,6	92,8
96	Manicouagan	97,4	A	94,5	99,0
971	Sept-Rivières	97,2	A	94,8	98,7
972	Caniapiscau	96,5	A	93,2	98,5
981	Minganie	84,9*	A	79,8	89,1
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	72,8*	A	65,5	79,3
991	Jamésie	95,8	A	92,9	97,8
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	94,5	A	93,3	95,6
01	Les Îles-de-la-Madeleine	95,9	A	92,4	98,1
02	Le Rocher-Percé	94,9	A	91,4	97,3
03	La Côte-de-Gaspé	95,2	A	92,1	97,3
04	La Haute-Gaspésie	93,6	A	89,7	96,3
05	Bonaventure	92,6	A	88,9	95,4
06	Avignon	94,7	A	91,3	97,1
12	Chaudière-Appalaches	91,2	A	90,1	92,4
17	L'Islet	86,6	A	81,3	90,8
18	Montmagny	88,5	A	83,9	92,2
19	Bellechasse	88,0	A	82,7	92,1
251	Lévis	95,4*	A	92,5	97,4
26	La Nouvelle-Beauce	94,9	A	91,3	97,3
27	Robert-Cliche	78,7*	A	73,4	83,9
28	Les Etchemins	78,2*	A	73,1	83,3
29	Beauce-Sartigan	91,2	A	87,1	94,4
31	Les Appalaches	90,6	A	86,1	94,0
33	Lotbinière	89,2	A	84,9	92,7
13	Laval	96,1	A	94,8	97,3
65	Laval	96,1	A	94,8	97,3
14	Lanaudière	93,7	A	92,5	94,9
52	D'Autray	89,4	A	84,6	93,1
60	L'Assomption	97,0	A	94,5	98,6
61	Joliette	91,8	A	87,8	94,8
62	Matawinie	84,5*	A	79,5	88,6
63	Montcalm	94,3	A	90,8	96,8
64	Les Moulins	96,0	A	93,2	97,9
15	Laurentides	93,1	A	91,9	94,2
72	Deux-Montagnes	92,1	A	87,8	95,2
73	Thérèse-De Blainville	94,8	A	91,7	97,0
74	Mirabel	92,4	A	88,9	95,1
75	La Rivière-du-Nord	97,4*	A	95,1	98,9
76	Argenteuil	85,2*	A	79,9	89,6
77	Les Pays-d'en-Haut	90,8	A	86,4	94,2
78	Les Laurentides	87,8*	A	83,2	91,6
79	Antoine-Labelle	91,2	A	86,5	94,7

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Tableau 1.1.2.3 (suite)

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
16	Montérégie	94,2	A	93,3	95,2
46	Brome-Missisquoi	89,3*	A	85,3	92,5
47	La Haute-Yamaska	93,7	A	90,0	96,3
48	Acton	91,7	A	87,2	95,0
53	Pierre-De Saurel	96,0	A	91,7	98,4
54	Les Maskoutains	87,9*	A	83,0	91,7
55	Rouville	92,5	A	88,4	95,5
56	Le Haut-Richelieu	95,4	A	92,5	97,4
57	La Vallée-du-Richelieu	95,4	A	92,7	97,3
58	Longueuil	93,9	A	90,7	96,2
59	Marguerite-D'Youville	96,5	A	94,1	98,1
67	Roussillon	97,2	A	94,6	98,7
68	Les Jardins-de-Napierville	94,3	A	90,9	96,7
69	Le Haut-Saint-Laurent	87,6*	A	82,8	91,6
70	Beauharnois-Salaberry	97,3	A	94,8	98,8
71	Vaudreuil-Soulanges	93,9	A	90,6	96,4
17	Centre-du-Québec	91,5	A	89,6	93,1
32	L'Érable	88,3	A	83,7	91,9
38	Bécancour	91,6	A	87,7	94,6
39	Arthabaska	92,6	A	88,5	95,6
49	Drummond	92,8	A	89,2	95,6
50	Nicolet-Yamaska	84,6*	A	79,1	89,1

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.4

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion de l'ensemble des ménages, Québec et régions administratives, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
	Ensemble du Québec	76,7	A	76,0	77,4
01	Bas-Saint-Laurent	68,1*	A	66,1	70,2
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	71,2*	A	68,6	73,7
03	Capitale-Nationale	79,7*	A	77,6	81,9
04	Mauricie	72,8*	A	70,3	75,4
05	Estrie	70,1*	A	67,5	72,6
06	Montréal	79,9*	A	77,8	81,9
07	Outaouais	76,1	A	74,0	78,3
08	Abitibi-Témiscamingue	76,3	A	74,3	78,4
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	74,5	A	72,4	76,6
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	66,5*	A	64,4	68,5
12	Chaudière-Appalaches	70,5*	A	68,7	72,2
13	Laval	80,7*	A	78,4	82,9
14	Lanaudière	75,7	A	73,8	77,6
15	Laurentides	74,7	A	72,9	76,6
16	Montérégie	78,8	A	77,2	80,4
17	Centre-du-Québec	70,9*	A	68,3	73,4

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.5

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion de l'ensemble des ménages, Québec et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	76,7	A	76,0	77,4
01 Les Îles-de-la-Madeleine	74,6	A	70,0	79,3
02 Le Rocher-Percé	60,9*	A	55,5	66,4
03 La Côte-de-Gaspé	68,9*	A	64,1	73,7
04 La Haute-Gaspésie	67,0*	A	62,0	72,0
05 Bonaventure	61,3*	A	56,3	66,3
06 Avignon	69,8*	A	65,0	74,6
07 La Matapédia	64,5*	A	59,1	69,8
08 Matane	65,2*	A	60,0	70,5
09 La Mitis	66,7*	A	61,5	72,0
10 Rimouski-Neigette	77,0	A	72,2	81,9
11 Les Basques	58,9*	A	53,7	64,1
12 Rivière-du-Loup	68,1*	A	62,9	73,2
13 Témiscouata	60,6*	A	55,2	65,9
14 Kamouraska	63,3*	A	57,8	68,9
15 Charlevoix-Est	62,1*	A	56,6	67,6
16 Charlevoix	71,9	A	66,8	77,1
17 L'Islet	59,4*	A	54,2	64,6
18 Montmagny	62,5*	A	57,4	67,5
19 Bellechasse	64,5*	A	59,5	69,6
20 L'Île-d'Orléans	73,9	A	68,9	78,9
21 La Côte-de-Beaupré	74,5	A	69,7	79,3
22 La Jacques-Cartier	85,9*	A	81,4	89,6
23 Québec	81,2*	A	78,6	83,8
251 Lévis	78,6	A	74,6	82,6
26 La Nouvelle-Beauce	76,2	A	71,5	80,8
27 Robert-Cliche	60,0*	A	54,9	65,1
28 Les Etchemins	55,8*	A	50,7	61,0
29 Beauce-Sartigan	71,1*	A	66,3	75,8
30 Le Granit	60,7*	A	55,5	66,0
31 Les Appalaches	63,8*	A	59,0	68,6
32 L'Érable	61,9*	A	56,9	66,9
33 Lotbinière	69,8*	A	65,1	74,6
34 Portneuf	69,8*	A	64,9	74,7
35 Mékinac	62,0*	A	56,6	67,4
36 Shawinigan	66,9*	A	61,8	72,1
371 Trois-Rivières	78,0	A	73,7	82,4
372 Les Chenaux	72,3	A	67,5	77,1
38 Bécancour	71,7	A	66,9	76,4
39 Arthabaska	74,2	A	69,8	78,7
40 Les Sources	63,9*	A	58,6	69,2
41 Le Haut-Saint-François	56,7*	A	51,4	62,0
42 Le Val-Saint-François	72,4	A	67,6	77,1
43 Sherbrooke	73,4	A	69,1	77,8
44 Coaticook	65,3*	A	59,9	70,7
45 Memphrémagog	70,7*	A	65,5	75,8
46 Brome-Missisquoi	69,6*	A	64,6	74,6
47 La Haute-Yamaska	75,8	A	70,8	80,8
48 Acton	66,4*	A	60,9	71,9
49 Drummond	71,3*	A	66,6	75,9
50 Nicolet-Yamaska	66,7*	A	61,7	71,6

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

L'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet 2012. Présentation et analyse des résultats

Tableau 1.1.2.5 (suite)

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion de l'ensemble des ménages, Québec et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
51	Maskinongé	65,3*	A	60,2	70,4
52	D'Autray	65,5*	A	60,5	70,5
53	Pierre-De Saurel	74,0	A	69,3	78,8
54	Les Maskoutains	71,7	A	66,7	76,8
55	Rouville	77,5	A	72,7	82,4
56	Le Haut-Richelieu	78,1	A	73,7	82,5
57	La Vallée-du-Richelieu	85,8*	A	81,9	89,1
58	Longueuil	78,7	A	74,0	83,4
59	Marguerite-D'Youville	85,6*	A	81,9	88,9
60	L'Assomption	81,3	A	76,7	85,3
61	Joliette	68,5*	A	63,6	73,3
62	Matawinie	60,5*	A	55,1	65,9
63	Montcalm	70,6*	A	65,8	75,4
64	Les Moulins	86,2*	A	82,2	89,6
65	Laval	80,7*	A	78,4	82,9
66	Montréal	79,9*	A	77,8	81,9
67	Roussillon	85,3*	A	80,8	89,0
68	Les Jardins-de-Napierville	74,6	A	69,9	79,3
69	Le Haut-Saint-Laurent	56,6*	A	51,0	62,1
70	Beauharnois-Salaberry	75,2	A	70,3	80,2
71	Vaudreuil-Soulanges	84,1*	A	79,7	87,8
72	Deux-Montagnes	77,3	A	72,5	82,0
73	Thérèse-De Blainville	80,8	A	76,4	84,7
74	Mirabel	80,8	A	76,0	84,9
75	La Rivière-du-Nord	77,3	A	72,6	81,9
76	Argenteuil	58,4*	A	52,7	64,1
77	Les Pays-d'en-Haut	72,0	A	66,8	77,1
78	Les Laurentides	64,8*	A	59,5	70,1
79	Antoine-Labelle	63,2*	A	57,8	68,6
80	Papineau	61,5*	A	56,2	66,9
81	Gatineau	81,0*	A	78,2	83,8
82	Les Collines-de-l'Outaouais	74,2	A	69,3	79,1
83	La Vallée-de-la-Gatineau	49,6*	B	44,2	55,0
84	Pontiac	57,8*	A	52,5	63,1
85	Témiscamingue	74,4	A	69,8	78,9
86	Rouyn-Noranda	78,7	A	74,6	82,7
87	Abitibi-Ouest	72,8	A	68,0	77,6
88	Abitibi	74,6	A	70,1	79,1
89	La Vallée-de-l'Or	77,4	A	73,3	81,5
90	La Tuque	74,7	A	69,8	79,5
91	Le Domaine-du-Roy	67,8*	A	62,9	72,8
92	María-Chapdelaine	70,2*	A	65,4	75,0
93	Lac-Saint-Jean-Est	70,1*	A	65,5	74,7
941	Saguenay	72,7	A	68,6	76,9
942	Le Fjord-du-Saguenay	68,6*	A	63,8	73,5
95	La Haute-Côte-Nord	65,4*	A	60,6	70,2
96	Manicouagan	74,5	A	69,9	79,1
971	Sept-Rivières	79,2	A	75,3	83,1
972	Caniapiscau	94,1*	A	89,9	96,9
981	Minganie	60,5*	A	55,6	65,4
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	51,1*	B	44,9	57,3
991	Jamésie	79,2	A	75,2	83,3

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.6

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion de l'ensemble des ménages, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	76,7	A	76,0	77,4
01 Bas-Saint-Laurent	68,1	A	66,1	70,2
07 La Matapédia	64,5	A	59,1	69,8
08 Matane	65,2	A	60,0	70,5
09 La Mitis	66,7	A	61,5	72,0
10 Rimouski-Neigette	77,0*	A	72,2	81,9
11 Les Basques	58,9*	A	53,7	64,1
12 Rivière-du-Loup	68,1	A	62,9	73,2
13 Témiscouata	60,6*	A	55,2	65,9
14 Kamouraska	63,3	A	57,8	68,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	71,2	A	68,6	73,7
91 Le Domaine-du-Roy	67,8	A	62,9	72,8
92 Maria-Chapdelaine	70,2	A	65,4	75,0
93 Lac-Saint-Jean-Est	70,1	A	65,5	74,7
941 Saguenay	72,7	A	68,6	76,9
942 Le Fjord-du-Saguenay	68,6	A	63,8	73,5
03 Capitale-Nationale	79,7	A	77,6	81,9
15 Charlevoix-Est	62,1*	A	56,6	67,6
16 Charlevoix	71,9*	A	66,8	77,1
20 L'Île-d'Orléans	73,9	A	68,9	78,9
21 La Côte-de-Beaupré	74,5	A	69,7	79,3
22 La Jacques-Cartier	85,9	A	81,4	89,6
23 Québec	81,2	A	78,6	83,8
34 Portneuf	69,8*	A	64,9	74,7
04 Mauricie	72,8	A	70,3	75,4
35 Mékinac	62,0*	A	56,6	67,4
36 Shawinigan	66,9	A	61,8	72,1
371 Trois-Rivières	78,0	A	73,7	82,4
372 Les Chenaux	72,3	A	67,5	77,1
51 Maskinongé	65,3	A	60,2	70,4
90 La Tuque	74,7	A	69,8	79,5
05 Estrie	70,1	A	67,5	72,6
30 Le Granit	60,7*	A	55,5	66,0
40 Les Sources	63,9	A	58,6	69,2
41 Le Haut-Saint-François	56,7*	A	51,4	62,0
42 Le Val-Saint-François	72,4	A	67,6	77,1
43 Sherbrooke	73,4	A	69,1	77,8
44 Coaticook	65,3	A	59,9	70,7
45 Memphrémagog	70,7	A	65,5	75,8
06 Montréal	79,9	A	77,8	81,9
66 Montréal	79,9	A	77,8	81,9
07 Outaouais	76,1	A	74,0	78,3
80 Papineau	61,5*	A	56,2	66,9
81 Gatineau	81,0	A	78,2	83,8
82 Les Collines-de-l'Outaouais	74,2	A	69,3	79,1
83 La Vallée-de-la-Gatineau	49,6*	B	44,2	55,0
84 Pontiac	57,8*	A	52,5	63,1

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Tableau 1.1.2.6 (suite)

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion de l'ensemble des ménages, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
08	Abitibi-Témiscamingue	76,3	A	74,3	78,4
85	Témiscamingue	74,4	A	69,8	78,9
86	Rouyn-Noranda	78,7	A	74,6	82,7
87	Abitibi-Ouest	72,8	A	68,0	77,6
88	Abitibi	74,6	A	70,1	79,1
89	La Vallée-de-l'Or	77,4	A	73,3	81,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	74,5	A	72,4	76,6
95	La Haute-Côte-Nord	65,4*	A	60,6	70,2
96	Manicouagan	74,5	A	69,9	79,1
971	Sept-Rivières	79,2	A	75,3	83,1
972	Caniapiscau	94,1*	A	89,9	96,9
981	Minganie	60,5*	A	55,6	65,4
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	51,1*	B	44,9	57,3
991	Jamésie	79,2	A	75,2	83,3
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	66,5	A	64,4	68,5
01	Les Îles-de-la-Madeleine	74,6*	A	70,0	79,3
02	Le Rocher-Percé	60,9	A	55,5	66,4
03	La Côte-de-Gaspé	68,9	A	64,1	73,7
04	La Haute-Gaspésie	67,0	A	62,0	72,0
05	Bonaventure	61,3	A	56,3	66,3
06	Avignon	69,8	A	65,0	74,6
12	Chaudière-Appalaches	70,5	A	68,7	72,2
17	L'Islet	59,4*	A	54,2	64,6
18	Montmagny	62,5*	A	57,4	67,5
19	Bellechasse	64,5	A	59,5	69,6
251	Lévis	78,6*	A	74,6	82,6
26	La Nouvelle-Beauce	76,2	A	71,5	80,8
27	Robert-Cliche	60,0*	A	54,9	65,1
28	Les Etchemins	55,8*	A	50,7	61,0
29	Beauce-Sartigan	71,1	A	66,3	75,8
31	Les Appalaches	63,8*	A	59,0	68,6
33	Lotbinière	69,8	A	65,1	74,6
13	Laval	80,7	A	78,4	82,9
65	Laval	80,7	A	78,4	82,9
14	Lanaudière	75,7	A	73,8	77,6
52	D'Autray	65,5*	A	60,5	70,5
60	L'Assomption	81,3	A	76,7	85,3
61	Joliette	68,5*	A	63,6	73,3
62	Matawinie	60,5*	A	55,1	65,9
63	Montcalm	70,6	A	65,8	75,4
64	Les Moulins	86,2*	A	82,2	89,6
15	Laurentides	74,7	A	72,9	76,6
72	Deux-Montagnes	77,3	A	72,5	82,0
73	Thérèse-De Blainville	80,8	A	76,4	84,7
74	Mirabel	80,8	A	76,0	84,9
75	La Rivière-du-Nord	77,3	A	72,6	81,9
76	Argenteuil	58,4*	A	52,7	64,1
77	Les Pays-d'en-Haut	72,0	A	66,8	77,1
78	Les Laurentides	64,8*	A	59,5	70,1
79	Antoine-Labelle	63,2*	A	57,8	68,6

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Tableau 1.1.2.6 (suite)

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion de l'ensemble des ménages, Québec, régions administratives et municipalités régionales de comté géographiques, 2012

		Estimation		I.C. à 95 %	
		%	Cote	%	
16	Montérégie	78,8	A	77,2	80,4
46	Brome-Missisquoi	69,6*	A	64,6	74,6
47	La Haute-Yamaska	75,8	A	70,8	80,8
48	Acton	66,4*	A	60,9	71,9
53	Pierre-De Saurel	74,0	A	69,3	78,8
54	Les Maskoutains	71,7*	A	66,7	76,8
55	Rouville	77,5	A	72,7	82,4
56	Le Haut-Richelieu	78,1	A	73,7	82,5
57	La Vallée-du-Richelieu	85,8*	A	81,9	89,1
58	Longueuil	78,7	A	74,0	83,4
59	Marguerite-D'Youville	85,6*	A	81,9	88,9
67	Roussillon	85,3*	A	80,8	89,0
68	Les Jardins-de-Napierville	74,6	A	69,9	79,3
69	Le Haut-Saint-Laurent	56,6*	A	51,0	62,1
70	Beauharnois-Salaberry	75,2	A	70,3	80,2
71	Vaudreuil-Soulanges	84,1	A	79,7	87,8
17	Centre-du-Québec	70,9	A	68,3	73,4
32	L'Érable	61,9*	A	56,9	66,9
38	Bécancour	71,7	A	66,9	76,4
39	Arthabaska	74,2	A	69,8	78,7
49	Drummond	71,3	A	66,6	75,9
50	Nicolet-Yamaska	66,7	A	61,7	71,6

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.7

Répartition des ménages branchés à Internet mais n'ayant pas de connexion à haute vitesse¹, selon que le répondant indique si un service Internet haute vitesse est disponible ou non dans la localité ou dans le quartier, Québec et régions administratives, 2012

	Oui				Non				Ne sait pas			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	67,3	A	64,2	70,4	13,8	B	12,1	15,6	18,9	B	16,1	21,7
01 Bas-Saint-Laurent	66,3	B	58,6	74,0	16,5	D	11,4	22,8	17,2	D	11,4	24,6
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	78,3	B	68,2	86,4	10,7	E	5,1	19,0	11,0	E	5,7	18,7
03 Capitale-Nationale	84,7*	A	76,8	90,7	4,3*	D	2,5	6,9	11,0	E	5,5	19,0
04 Mauricie	67,1	B	54,9	77,8	14,8	D	8,8	22,8	18,1	E	9,2	30,6
05 Estrie	62,2	B	53,0	71,3	18,5	D	12,9	25,3	19,3	D	11,7	29,1
06 Montréal	69,7	B	58,3	79,5	3,0*	E	0,5	9,2	27,3	D	17,9	38,5
07 Outaouais	54,5	C	43,5	65,5	20,7	D	14,0	28,7	24,8	D	15,5	36,3
08 Abitibi-Témiscamingue	55,1	C	40,1	69,5	34,1*	D	21,2	49,1	10,8	E	4,1	21,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	57,4	B	49,0	65,9	30,2*	C	23,0	37,4	12,4	D	7,8	18,4
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	63,9	B	54,6	73,3	19,7	D	12,3	29,0	16,4	D	10,1	24,6
12 Chaudière-Appalaches	68,9	A	63,1	74,7	17,6	C	13,5	22,4	13,5	D	9,4	18,7
13 Laval	59,0	C	45,9	72,1	2,6*	E	0,3	9,4	38,4*	D	25,3	52,8
14 Lanaudière	55,2*	B	46,6	63,8	23,2*	C	17,0	30,4	21,6	D	14,5	30,1
15 Laurentides	60,4	B	52,6	68,2	24,6*	C	18,7	31,3	15,0	D	9,4	22,3
16 Montérégie	68,4	B	61,5	75,3	17,8	D	12,6	24,0	13,8	D	9,2	19,7
17 Centre-du-Québec	67,0	B	57,9	76,1	25,1*	D	16,9	34,9	7,9*	E	4,0	13,8

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. Inclut les ménages branchés à Internet mais ignorant si leur connexion est à haute vitesse.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.2.8

Proportion des ménages non branchés à Internet selon que le répondant indique si un service Internet haute vitesse est disponible ou non dans la localité ou dans le quartier, Québec et régions administratives, 2012

	Oui				Non				Ne sait pas			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	66,1	A	64,2	68,0	7,2	B	6,3	8,2	26,7	A	24,9	28,5
01 Bas-Saint-Laurent	67,7	A	63,6	71,8	10,5	C	8,1	13,3	21,8	B	18,2	25,4
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	73,8*	A	68,8	78,8	6,7	D	4,4	9,7	19,5*	C	15,1	24,5
03 Capitale-Nationale	72,9	A	66,2	79,0	3,8	E	1,3	8,4	23,3	C	17,4	29,1
04 Mauricie	67,9	A	62,3	73,4	5,4	D	3,3	8,2	26,8	C	21,4	32,2
05 Estrie	61,3	A	55,5	67,1	8,9	C	6,6	11,7	29,8	B	24,2	35,4
06 Montréal	66,1	A	59,8	72,5	4,6	E	2,0	8,8	29,3	C	23,3	35,3
07 Outaouais	60,4	A	54,9	65,9	12,4*	C	9,2	16,2	27,2	B	22,0	32,4
08 Abitibi-Témiscamingue	67,6	A	62,6	72,6	13,2*	C	9,6	17,5	19,2*	C	15,1	23,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	69,1	A	64,3	73,9	14,2*	C	11,0	17,9	16,7*	C	12,9	21,1
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	72,5*	A	68,5	76,4	7,0	D	4,8	9,8	20,5*	B	17,1	23,9
12 Chaudière-Appalaches	70,0	A	66,3	73,7	6,5	C	4,8	8,5	23,5	B	20,1	26,9
13 Laval	57,1	B	49,7	64,5	4,6	E	1,8	9,3	38,3*	B	31,3	45,4
14 Lanaudière	61,2	A	55,9	66,5	12,1*	C	9,0	15,7	26,7	B	21,9	31,6
15 Laurentides	63,2	A	58,6	67,9	10,6	C	7,9	13,8	26,2	B	21,9	30,5
16 Montérégie	66,3	A	61,6	70,9	6,5	D	4,6	9,0	27,2	B	23,0	31,4
17 Centre-du-Québec	63,1	A	57,3	68,8	8,4	D	5,8	11,6	28,6	B	23,1	34,1

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.3.1

Ménages branchés à la très haute vitesse, en proportion des ménages branchés, Québec, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	3,5	B	3,1	3,9

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.4.1

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Québec et régions administratives, 2012

	Pas besoin ou pas intéressé				Coût du service trop élevé			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	75,4	A	73,6	77,2	40,2	A	38,1	42,3
01 Bas-Saint-Laurent	79,1	A	75,5	82,8	39,0	B	34,3	43,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	82,6*	A	77,8	86,7	36,7	B	30,9	42,6
03 Capitale-Nationale	81,1	A	75,2	86,0	33,4	C	26,6	40,1
04 Mauricie	77,0	A	71,7	82,4	43,3	B	37,0	49,7
05 Estrie	72,9	A	67,7	78,0	46,6	B	40,6	52,6
06 Montréal	71,6	A	65,5	77,7	39,4	B	32,6	46,2
07 Outaouais	70,6	A	65,1	76,1	46,4	B	40,1	52,7
08 Abitibi-Témiscamingue	75,8	A	71,4	80,2	42,9	B	37,4	48,5
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	75,2	A	70,6	79,8	30,9*	B	25,8	36,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	75,9	A	72,2	79,6	44,6	B	40,2	48,9
12 Chaudière-Appalaches	76,6	A	72,6	80,5	39,0	B	34,7	43,4
13 Laval	78,2	A	71,1	84,3	40,1	B	32,6	47,5
14 Lanaudière	78,7	A	74,5	83,0	38,9	B	33,7	44,2
15 Laurentides	76,2	A	71,9	80,5	36,2	B	31,3	41,1
16 Montérégie	72,7	A	67,7	77,7	44,1	B	38,8	49,5
17 Centre-du-Québec	82,8*	A	77,7	87,2	40,3	B	33,7	46,8
	Coût de l'équipement trop élevé				Accès à partir d'autres endroits			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	36,9	A	34,9	38,9	24,9	A	23,0	26,7
01 Bas-Saint-Laurent	39,2	B	34,6	43,7	19,5	B	16,0	23,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	37,6	B	31,5	43,7	22,7	C	17,7	27,8
03 Capitale-Nationale	33,3	B	26,8	39,8	19,5	C	14,3	25,6
04 Mauricie	39,6	B	33,3	46,0	25,4	C	19,5	31,3
05 Estrie	41,2	B	35,3	47,1	25,5	C	20,2	30,8
06 Montréal	35,2	B	28,7	41,6	32,8	B	26,5	39,0
07 Outaouais	42,9	B	36,6	49,3	22,4	C	17,3	27,6
08 Abitibi-Témiscamingue	34,3	B	29,2	39,5	25,6	B	20,7	30,5
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	35,0	B	29,6	40,3	24,0	C	19,1	28,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	47,6*	A	43,1	52,1	15,8*	C	12,6	19,4
12 Chaudière-Appalaches	31,5	B	27,4	35,7	22,0	B	18,1	25,9
13 Laval	39,2	B	31,8	46,6	21,2	C	15,7	27,6
14 Lanaudière	32,8	B	27,8	37,8	23,5	B	19,0	27,9
15 Laurentides	38,2	B	33,1	43,2	22,7	B	18,6	26,8
16 Montérégie	39,0	B	33,9	44,1	24,8	C	19,3	30,2
17 Centre-du-Québec	33,3	B	27,5	39,0	16,4*	C	12,1	21,5

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.4.1 (suite)

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Québec et régions administratives, 2012

	Le service ne répond pas aux besoins				Préoccupations relatives à la sécurité			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	20,3	A	18,5	22,1	18,1	A	16,5	19,6
01 Bas-Saint-Laurent	21,9	B	17,8	26,0	19,0	B	15,5	22,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	22,4	C	17,3	27,6	19,3	C	14,5	24,8
03 Capitale-Nationale	18,1	D	12,2	25,2	16,0	D	11,3	21,7
04 Mauricie	19,9	C	15,1	25,4	16,9	C	12,3	22,4
05 Estrie	19,9	C	15,6	24,8	19,5	C	14,9	24,7
06 Montréal	22,5	C	16,5	29,5	16,1	D	11,3	22,0
07 Outaouais	26,0	C	20,7	31,3	20,7	C	15,5	25,9
08 Abitibi-Témiscamingue	18,4	C	14,1	23,3	14,8	C	11,3	18,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	25,9	B	20,9	30,9	16,4	C	12,4	21,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,6	B	15,3	22,3	18,0	C	14,5	21,9
12 Chaudière-Appalaches	16,1	C	12,9	19,7	18,4	B	14,9	22,3
13 Laval	17,1	D	11,8	23,6	21,5	D	15,2	28,9
14 Lanaudière	20,7	C	16,2	25,3	18,2	C	14,4	22,5
15 Laurentides	21,7	B	17,5	26,0	19,8	C	15,8	24,3
16 Montérégie	16,7	C	13,1	21,0	18,1	C	14,1	22,6
17 Centre-du-Québec	23,1	C	17,1	30,0	23,2	C	17,8	28,5

	Préoccupations relatives à la protection de la vie privée				Manque de confiance, de connaissances ou de formation			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	31,5	A	29,6	33,3	44,3	A	42,3	46,3
01 Bas-Saint-Laurent	32,2	B	27,9	36,4	46,7	A	42,1	51,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	37,2	B	31,2	43,2	44,9	B	39,1	50,8
03 Capitale-Nationale	31,5	C	25,0	37,9	41,3	B	34,6	48,0
04 Mauricie	25,5	C	20,2	30,8	42,2	B	36,2	48,3
05 Estrie	31,3	B	25,8	36,8	48,2	B	42,4	54,0
06 Montréal	29,0	C	23,2	34,8	38,4	B	31,9	44,9
07 Outaouais	37,1	B	31,2	43,1	48,1	B	42,2	54,0
08 Abitibi-Témiscamingue	28,2	B	23,4	32,9	46,9	B	41,5	52,3
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	27,4	B	22,5	32,3	41,3	B	35,9	46,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30,6	B	26,6	34,6	48,0	A	43,5	52,5
12 Chaudière-Appalaches	29,3	B	25,3	33,3	45,6	A	41,4	49,8
13 Laval	40,4	B	32,7	48,1	50,0	B	42,5	57,6
14 Lanaudière	27,0	B	22,5	31,5	47,5	B	42,2	52,9
15 Laurentides	35,5	B	30,5	40,5	45,4	B	40,4	50,4
16 Montérégie	31,4	B	26,1	36,7	44,2	B	38,9	49,5
17 Centre-du-Québec	36,0	B	29,9	42,1	59,5*	B	53,6	65,4

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 1.1.4.1 (suite)

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Québec et régions administratives, 2012

	Pas d'appareil permettant d'accéder à Internet à domicile				Incapacité ou maladie			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	36,9	A	35,0	38,9	8,5	B	7,5	9,6
01 Bas-Saint-Laurent	38,6	B	33,9	43,3	9,5	C	7,1	12,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	38,4	B	32,4	44,5	7,9	D	5,2	11,4
03 Capitale-Nationale	36,2	B	29,5	43,0	11,5	D	7,2	17,2
04 Mauricie	41,5	B	35,4	47,6	7,3	E	4,1	11,8
05 Estrie	36,3	B	30,8	41,9	6,9	D	4,4	10,4
06 Montréal	33,3	B	26,9	39,6	7,3	D	4,4	11,2
07 Outaouais	39,2	B	33,2	45,3	11,3	D	7,6	16,0
08 Abitibi-Témiscamingue	40,1	B	34,7	45,6	8,2	D	5,3	12,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	31,4	B	26,3	36,5	9,3	D	6,2	13,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	42,0	B	37,6	46,4	14,0*	C	11,0	17,4
12 Chaudière-Appalaches	40,3	B	35,8	44,9	7,8	C	5,8	10,1
13 Laval	35,5	C	28,3	42,7	10,1	D	6,0	15,9
14 Lanaudière	33,7	B	28,7	38,6	5,5	D	3,6	8,1
15 Laurentides	30,7	B	26,3	35,2	7,8	D	5,5	10,8
16 Montérégie	42,5	B	37,2	47,7	9,4	D	6,6	12,8
17 Centre-du-Québec	39,4	B	33,2	45,5	8,5	D	5,3	12,6

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 2.1.1

Ménages branchés à Internet selon le type de connexion utilisée, Québec et régions administratives, 2012

	Ligne téléphonique		Câble				Satellite				WiMax					
															Estimation	I.C. à 95 %
	%	Cote	%	%	Cote	%	%	Cote	%	%	Cote	%	%			
Ensemble du Québec	38,0	A	37,0	38,9	62,4	A	61,5	63,4	3,8	A	3,5	4,2	1,2	B	1,0	1,3
01 Bas-Saint-Laurent	58,5*	A	55,9	61,1	42,0*	A	39,3	44,7	5,0	B	4,1	6,0	1,4	D	0,9	2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	32,0*	A	29,1	34,9	66,4*	A	63,6	69,1	7,5*	C	5,9	9,4	2,0	E	1,1	3,2
03 Capitale-Nationale	30,9*	A	28,2	33,7	71,3*	A	68,6	74,0	2,5	D	1,5	3,8	0,8	E	0,2	1,9
04 Mauricie	27,6*	B	24,6	30,6	69,9*	A	66,9	72,9	4,5	C	3,4	5,8	0,8	E	0,4	1,4
05 Estrie	35,6	A	32,6	38,7	60,0	A	57,0	63,1	4,7	B	3,8	5,7	2,1*	C	1,6	2,8
06 Montréal	42,2*	A	39,3	45,1	60,7	A	57,9	63,6	2,1*	D	1,4	3,0	0,6	E	0,3	1,1
07 Outaouais	38,9	A	35,8	42,1	55,0*	A	51,8	58,1	5,2	C	4,1	6,4	1,5	D	1,0	2,2
08 Abitibi-Témiscamingue	25,9*	A	23,4	28,4	65,6	A	62,9	68,3	4,9	C	3,7	6,3	2,2*	D	1,5	3,1
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	62,8*	A	60,1	65,6	35,7*	A	33,0	38,5	3,8	C	3,1	4,7	1,2	E	0,7	2,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63,4*	A	60,8	66,1	23,1*	A	20,9	25,3	10,9*	B	9,3	12,6	6,2*	C	4,9	7,6
12 Chaudière-Appalaches	48,5*	A	46,0	50,9	53,1*	A	50,7	55,5	3,9	C	3,1	4,9	1,1	D	0,7	1,7
13 Laval	35,7	A	32,5	38,9	65,7	A	62,5	68,9	3,2	D	2,1	4,7	0,5	E	0,1	1,2
14 Lanaudière	37,0	A	34,4	39,6	62,5	A	60,0	64,9	5,4*	B	4,4	6,5	1,1	D	0,7	1,7
15 Laurentides	32,8*	A	30,5	35,2	64,5	A	62,1	66,9	4,8	B	3,9	5,8	0,9	D	0,6	1,3
16 Montérégie	34,4*	A	32,2	36,5	68,2*	A	66,1	70,2	4,4	B	3,7	5,3	1,5	C	1,1	2,0
17 Centre-du-Québec	36,1	A	33,1	39,2	59,3	A	56,2	62,5	4,9	C	3,7	6,4	2,3*	D	1,5	3,2
	Réseau de téléphonie mobile				Connexion partagée				Fibre optique¹				Non précisé			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	%	%	Cote	%	%	%	Cote	%	%	%	Cote	%	%
Ensemble du Québec	19,6	A	18,7	20,4	2,6	B	2,3	2,9	2,0	B	1,7	2,3	5,9	A	5,4	6,3
01 Bas-Saint-Laurent	11,6*	B	9,8	13,3	1,7	D	1,2	2,5	1,0	E	0,3	2,3	6,0	B	4,9	7,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,0*	B	11,9	16,2	3,5	D	2,3	5,1	0,2*	E	0,1	0,6	5,9	C	4,3	7,8
03 Capitale-Nationale	17,4	B	15,0	19,8	3,2	D	2,0	4,8	5,0*	C	3,7	6,7	4,7	C	3,6	6,0
04 Mauricie	12,3*	B	10,1	14,5	1,5	E	0,8	2,6	0,4*	E	0,1	1,1	4,6	D	3,3	6,2
05 Estrie	16,0*	B	13,5	18,6	2,4	D	1,5	3,7	0,5*	E	0,2	1,0	5,1	C	3,8	6,6
06 Montréal	25,6*	B	23,0	28,1	2,5	D	1,6	3,5	2,9	D	2,0	4,1	6,6	C	5,2	8,2
07 Outaouais	21,1	B	18,4	23,8	2,9	D	1,9	4,3	0,5*	E	0,2	1,0	6,5	C	5,1	8,2
08 Abitibi-Témiscamingue	14,7*	B	12,6	16,8	1,9	D	1,3	2,8	—	4,4	C	3,2	5,8
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	17,5	B	15,3	19,8	2,6	D	1,7	3,7	1,1	E	0,6	2,0	3,3*	C	2,5	4,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	14,5*	B	12,6	16,4	3,6	C	2,7	4,7	0,5*	E	0,2	1,1	5,0	C	3,9	6,1
12 Chaudière-Appalaches	12,3*	B	10,7	14,0	2,0	D	1,4	2,8	2,6	D	1,9	3,6	5,5	C	4,4	6,6
13 Laval	23,6*	B	20,8	26,5	2,0	E	1,1	3,3	2,8	D	1,9	4,1	5,5	C	4,3	7,0
14 Lanaudière	18,5	B	16,4	20,6	2,7	D	1,9	3,7	2,6	D	1,7	3,8	5,2	C	4,1	6,3
15 Laurentides	20,2	B	18,1	22,4	2,8	C	2,1	3,7	0,5*	E	0,2	1,0	6,5	B	5,4	7,7
16 Montérégie	18,7	A	17,1	20,4	2,7	C	2,1	3,5	0,6*	E	0,3	1,0	6,1	B	5,1	7,1
17 Centre-du-Québec	11,5*	B	9,3	13,8	3,5	D	2,2	5,1	2,1	D	1,2	3,2	6,0	C	4,5	7,8

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. Contrairement aux autres, la connexion par fibre optique n'était pas une réponse suggérée lors de l'enquête. Les répondants qui ont précisé avoir ce type de connexion l'ont fait après avoir indiqué qu'ils étaient branchés à Internet par un autre type de connexion que ceux proposés. Il est donc possible que la proportion de ménages branchés à l'aide d'une connexion par fibre optique soit légèrement sous-évaluée.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 2.1.1.1

Proportion des ménages branchés à Internet au moyen d'une connexion filaire, Québec et régions administratives, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	93,0	A	92,6	93,5
01 Bas-Saint-Laurent	92,9	A	91,6	94,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	90,6*	A	88,8	92,2
03 Capitale-Nationale	96,5*	A	95,1	97,5
04 Mauricie	92,2	A	90,6	93,5
05 Estrie	89,6*	A	88,1	91,2
06 Montréal	95,0	A	93,5	96,2
07 Outaouais	89,6*	A	88,0	91,3
08 Abitibi-Témiscamingue	89,1*	A	87,4	90,8
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	92,5	A	91,0	93,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	81,9*	A	79,8	83,9
12 Chaudière-Appalaches	94,0	A	93,0	95,0
13 Laval	94,9	A	93,0	96,4
14 Lanaudière	91,8	A	90,6	93,0
15 Laurentides	90,1*	A	88,7	91,5
16 Montérégie	92,8	A	91,8	93,7
17 Centre-du-Québec	89,5*	A	87,5	91,5

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 2.1.2.1

Proportion des ménages branchés à Internet à l'aide d'une connexion sans fil¹, Québec et régions administratives, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	24,0	A	23,2	24,9
01 Bas-Saint-Laurent	17,5*	B	15,6	19,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	22,3	B	19,7	24,9
03 Capitale-Nationale	20,5*	B	17,9	23,1
04 Mauricie	17,6*	B	15,2	20,0
05 Estrie	22,3	B	19,8	24,9
06 Montréal	28,0*	A	25,5	30,6
07 Outaouais	26,7	B	23,9	29,5
08 Abitibi-Témiscamingue	20,9	B	18,5	23,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	22,6	B	20,2	25,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	30,0*	A	27,5	32,4
12 Chaudière-Appalaches	17,2*	B	15,3	19,0
13 Laval	26,1	B	23,2	29,0
14 Lanaudière	24,6	A	22,3	26,9
15 Laurentides	25,1	A	22,9	27,2
16 Montérégie	23,8	A	22,0	25,5
17 Centre-du-Québec	18,2*	B	15,7	20,7

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. Comprend les connexions via le réseau de téléphonie mobile, par satellite et de type WiMax ainsi que les connexions sans fil fixe d'un type non précisé (excluant les connexions à un réseau local).

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 2.1.2.2

Proportion des ménages branchés à Internet au moyen de plus d'un type de connexion, dont une connexion au réseau de téléphonie mobile, Québec et régions administratives, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	16,9	A	16,1	17,7
01 Bas-Saint-Laurent	9,7*	B	8,2	11,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,0*	B	9,9	14,0
03 Capitale-Nationale	15,9	B	13,6	18,2
04 Mauricie	9,5*	C	7,6	11,7
05 Estrie	12,5*	B	10,2	14,9
06 Montréal	23,2*	B	20,7	25,6
07 Outaouais	16,5	B	14,1	18,9
08 Abitibi-Témiscamingue	10,9*	B	8,9	12,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	15,0	B	12,8	17,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	9,9*	B	8,3	11,6
12 Chaudière-Appalaches	11,0*	B	9,3	12,6
13 Laval	20,9*	B	18,2	23,6
14 Lanaudière	15,0	B	13,0	17,0
15 Laurentides	15,6	B	13,7	17,6
16 Montérégie	16,2	A	14,7	17,8
17 Centre-du-Québec	9,2*	C	7,3	11,5

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Tableau 2.2.1

Ménages branchés à Internet selon l'équipement d'accès, Québec et régions administratives, 2012

	Ordinateur de bureau				Ordinateur portable				Tablette numérique			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	65,8	A	64,9	66,7	71,4	A	70,6	72,3	22,0	A	21,2	22,9
01 Bas-Saint-Laurent	66,2	A	63,9	68,6	69,6	A	67,2	72,0	14,8*	B	12,9	16,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	65,7	A	62,8	68,6	72,1	A	69,2	75,0	17,0*	B	14,6	19,5
03 Capitale-Nationale	66,4	A	63,6	69,3	70,7	A	67,9	73,5	22,8	B	20,2	25,4
04 Mauricie	71,2*	A	68,0	74,3	62,6*	A	59,4	65,9	15,5*	B	12,9	18,2
05 Estrie	66,2	A	63,1	69,3	65,6*	A	62,6	68,5	13,9*	B	11,6	16,2
06 Montréal	60,6*	A	57,9	63,3	76,9*	A	74,6	79,3	28,1*	A	25,5	30,6
07 Outaouais	64,3	A	61,3	67,3	74,0	A	71,3	76,7	22,3	B	19,6	24,9
08 Abitibi-Témiscamingue	62,2	A	59,4	65,0	72,3	A	69,7	74,9	15,8*	B	13,8	17,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	59,8*	A	57,1	62,5	75,8*	A	73,4	78,2	22,5	B	20,1	24,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	54,1*	A	51,4	56,8	75,1*	A	72,8	77,4	15,1*	B	13,4	16,9
12 Chaudière-Appalaches	68,4	A	66,1	70,7	66,7*	A	64,5	69,0	16,4*	B	14,4	18,4
13 Laval	65,0	A	61,9	68,1	74,7	A	71,9	77,4	27,7*	B	24,9	30,6
14 Lanaudière	70,2*	A	67,9	72,4	67,5*	A	65,2	69,9	19,5	B	17,4	21,7
15 Laurentides	67,4	A	65,2	69,6	70,3	A	68,2	72,5	20,3	A	18,3	22,3
16 Montérégie	70,6*	A	68,6	72,6	69,3	A	67,4	71,1	21,0	A	19,3	22,7
17 Centre-du-Québec	71,2*	A	68,2	74,2	60,0*	A	56,8	63,2	13,3*	B	11,1	15,5
	Téléphone intelligent ou autre appareil de poche sans fil				Console de jeux vidéo				Autre équipement			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	52,8	A	51,9	53,8	26,7	A	25,9	27,5	4,9	A	4,4	5,4
01 Bas-Saint-Laurent	39,1*	A	36,6	41,6	25,5	A	23,2	27,8	3,4	C	2,5	4,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	48,9*	A	46,1	51,7	26,4	B	23,7	29,1	3,9	D	2,7	5,4
03 Capitale-Nationale	51,7	A	48,9	54,6	23,5*	A	21,2	25,7	5,1	C	3,8	6,6
04 Mauricie	40,7*	A	37,5	43,8	23,8	B	21,0	26,6	2,9*	D	1,9	4,2
05 Estrie	44,9*	A	42,0	47,8	24,8	B	22,1	27,5	3,6	D	2,5	5,0
06 Montréal	59,4*	A	56,7	62,2	25,1	A	22,8	27,4	6,0	C	4,7	7,5
07 Outaouais	54,6	A	51,6	57,7	30,7*	A	27,8	33,6	6,1	C	4,6	7,9
08 Abitibi-Témiscamingue	44,8*	A	42,0	47,6	28,1	A	25,7	30,6	4,0	C	3,0	5,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	48,4*	A	45,7	51,1	30,5*	A	28,0	33,0	3,8	C	2,8	5,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	41,6*	A	39,1	44,2	21,0*	A	19,0	23,0	2,6*	D	1,8	3,5
12 Chaudière-Appalaches	44,3*	A	42,1	46,6	23,7*	A	21,8	25,7	3,4	C	2,5	4,5
13 Laval	59,5*	A	56,5	62,5	32,0*	A	29,2	34,9	5,8	C	4,3	7,5
14 Lanaudière	52,5	A	50,2	54,8	29,5	A	27,2	31,9	4,1	C	3,0	5,4
15 Laurentides	54,3	A	52,0	56,6	27,4	A	25,3	29,6	3,8	C	3,0	4,9
16 Montérégie	53,0	A	51,2	54,9	29,9*	A	28,1	31,7	5,3	B	4,4	6,3
17 Centre-du-Québec	41,8*	A	38,7	44,9	22,0*	B	19,3	24,6	2,4*	D	1,6	3,4

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

L'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet 2012. Présentation et analyse des résultats

Tableau 3.1.1

Proportion de ménages branchés à Internet, selon la composition du ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Adulte vivant seul		Adulte sans enfant		Adulte seul avec enfant		Adulte avec enfant	
	Estimation	I.C. à 95 %	Estimation	I.C. à 95 %	Estimation	I.C. à 95 %	Estimation	I.C. à 95 %
	% Cote	%	% Cote	%	% Cote	%	% Cote	%
Ensemble du Québec	64,6*	A 62,8 66,3	85,2	A 84,4 86,0	87,2	A 83,7 90,2	95,9*	A 95,1 96,5
01 Bas-Saint-Laurent	50,0*	A 45,1 54,8	79,3	A 77,1 81,6	82,7	B 69,5 91,9	95,9*	A 93,9 97,5
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	56,4*	B 50,2 62,6	79,2	A 76,3 82,0	77,8	C 53,2 93,3	94,7	A 91,5 96,9
03 Capitale-Nationale	69,8*	A 64,8 74,9	87,9	A 85,5 90,2	95,7	A 86,2 99,4	98,7	A 97,3 99,5
04 Mauricie	56,9*	B 51,1 62,8	83,3*	A 80,6 86,0	96,7	A 90,4 99,4	96,3	A 92,6 98,4
05 Estrie	57,7*	A 52,2 63,3	80,9	A 78,1 83,7	86,9	B 74,3 94,8	92,5	A 89,1 95,2
06 Montréal	72,2*	A 67,9 76,5	88,0	A 85,6 90,4	84,9	B 71,7 93,6	95,0	A 91,9 97,2
07 Outaouais	61,5*	A 55,9 67,1	83,6	A 81,0 86,2	73,0	B 57,4 85,4	95,6*	A 92,9 97,5
08 Abitibi-Témiscamingue	57,5*	A 52,1 62,9	81,8	A 79,2 84,4	86,5	A 76,5 93,4	96,2*	A 94,0 97,8
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	58,3*	A 53,1 63,4	80,9	A 78,3 83,5	89,7	B 77,1 96,7	97,2	A 95,4 98,5
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	46,4*	B 41,8 51,0	75,1	A 72,6 77,7	84,2	B 68,1 94,2	93,4	A 90,7 95,6
12 Chaudière-Appalaches	56,6*	A 52,0 61,1	79,9	A 77,7 82,0	88,0	A 77,2 94,9	96,0	A 94,2 97,4
13 Laval	70,0*	A 64,5 75,6	85,4	A 82,6 88,2	85,6	B 69,7 95,1	97,2	A 94,6 98,8
14 Lanaudière	55,5*	A 50,3 60,7	83,4	A 81,2 85,6	91,3	A 82,6 96,6	96,7	A 94,6 98,1
15 Laurentides	59,0*	A 54,4 63,7	85,0	A 82,7 87,2	84,8	A 75,6 91,6	93,8	A 91,3 95,8
16 Montérégie	63,2*	A 58,7 67,7	88,0	A 86,5 89,6	92,6	A 85,8 96,8	96,3	A 94,6 97,6
17 Centre-du-Québec	56,5*	B 50,9 62,2	82,5	A 79,7 85,3	86,4	B 73,6 94,5	97,1*	A 94,7 98,6

* L'estimation est significativement différente de celle pour les autres catégories de ménage.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.2

Répartition des ménages¹ selon la composition du ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Adulte vivant seul		Adultes sans enfant		Adulte seul avec enfant		Adultes avec enfant	
	Estimation	I.C. à 95 %	Estimation	I.C. à 95 %	Estimation	I.C. à 95 %	Estimation	I.C. à 95 %
	% Cote	%	% Cote	%	% Cote	%	% Cote	%
Ensemble du Québec	28,9	A 28,0 29,8	46,3	A 45,5 47,1	3,8	A 3,5 4,2	21,0	A 20,5 21,4
01 Bas-Saint-Laurent	28,1	A 25,9 30,3	49,5*	A 47,3 51,6	2,9	C 2,2 3,8	19,5	A 18,1 21,0
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	26,0	B 23,3 28,8	50,9*	A 48,3 53,4	2,9	D 1,9 4,2	20,3	A 18,9 21,6
03 Capitale-Nationale	31,0	A 28,0 33,9	47,5	A 44,8 50,2	2,8	D 2,0 3,9	18,7*	A 17,4 20,0
04 Mauricie	29,5	B 26,4 32,6	49,2	A 46,3 52,1	4,1	D 3,0 5,6	17,2*	A 15,7 18,7
05 Estrie	30,1	A 27,4 32,9	46,2	A 43,6 48,8	4,9	C 3,6 6,4	18,8*	A 17,3 20,3
06 Montréal	35,8*	A 33,2 38,4	41,8*	A 39,5 44,1	3,7	C 2,8 4,9	18,7*	A 17,4 19,9
07 Outaouais	25,2*	B 22,5 27,9	46,4	A 44,0 48,8	5,3	C 4,1 6,7	23,2*	A 21,6 24,7
08 Abitibi-Témiscamingue	25,0*	A 22,8 27,2	48,6	A 46,4 50,8	5,2	C 4,0 6,7	21,2	A 19,7 22,7
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	26,4	A 24,1 28,7	47,0	A 44,7 49,2	2,8	D 2,0 3,8	23,8*	A 22,3 25,4
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27,9	A 25,8 30,1	50,6*	A 48,5 52,7	3,4	C 2,5 4,5	18,1*	A 16,7 19,4
12 Chaudière-Appalaches	25,9*	A 23,9 27,9	49,1*	A 47,3 51,0	3,6	C 2,8 4,5	21,4	A 20,3 22,5
13 Laval	26,3	B 23,6 29,0	45,1	A 42,4 47,7	4,3	D 3,1 5,8	24,4*	A 22,7 26,1
14 Lanaudière	21,1*	A 19,1 23,1	50,6*	A 48,6 52,5	4,4	C 3,5 5,5	23,9*	A 22,6 25,2
15 Laurentides	24,6*	A 22,6 26,6	48,7	A 46,8 50,6	4,4	C 3,5 5,4	22,3	A 21,1 23,6
16 Montérégie	25,0*	A 23,0 27,0	47,3	A 45,5 49,1	3,6	B 3,0 4,3	24,1*	A 23,1 25,1
17 Centre-du-Québec	30,4	A 27,6 33,3	44,8	A 42,3 47,4	4,2	C 3,1 5,6	20,5	A 18,9 22,1

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.3

Répartition des ménages branchés¹ selon la composition du ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Adulte vivant seul				Adultes sans enfant				Adulte seul avec enfant				Adultes avec enfant			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	22,9	A	22,0	23,8	48,4	A	47,5	49,2	4,1	A	3,7	4,5	24,7	A	24,1	25,2
01 Bas-Saint-Laurent	18,9*	B	16,6	21,2	52,7*	A	50,3	55,1	3,2	C	2,4	4,3	25,2	A	23,3	27,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	19,2	B	16,3	22,1	52,7*	A	49,9	55,5	2,9	D	1,8	4,4	25,1	A	23,3	26,9
03 Capitale-Nationale	25,6	B	22,6	28,6	49,4	A	46,6	52,2	3,2	D	2,2	4,5	21,8*	A	20,3	23,4
04 Mauricie	21,4	B	18,3	24,5	52,3*	A	49,4	55,3	5,1	D	3,6	7,0	21,1*	A	19,1	23,1
05 Estrie	22,8	B	19,9	25,6	48,9	A	46,1	51,7	5,5	D	4,0	7,4	22,8	A	20,8	24,8
06 Montréal	30,9*	A	28,2	33,6	44,0*	A	41,5	46,5	3,8	C	2,8	5,0	21,2*	A	19,7	22,8
07 Outaouais	19,3	B	16,5	22,1	48,3	A	45,6	50,9	4,8	D	3,5	6,5	27,6*	A	25,6	29,6
08 Abitibi-Témiscamingue	18,2*	B	15,8	20,6	50,3	A	47,7	52,8	5,7	C	4,3	7,5	25,8	A	23,8	27,8
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	19,5*	B	17,1	21,9	48,1	A	45,6	50,5	3,2	D	2,2	4,4	29,3*	A	27,4	31,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18,3*	B	16,1	20,6	53,8*	A	51,5	56,1	4,1	C	3,0	5,4	23,9	A	22,1	25,6
12 Chaudière-Appalaches	18,9*	B	16,8	21,0	50,6	A	48,6	52,6	4,0	C	3,0	5,2	26,5	A	25,1	28,0
13 Laval	21,8	B	19,0	24,6	45,7	A	42,9	48,5	4,3	D	3,0	6,0	28,2*	A	26,1	30,2
14 Lanaudière	14,4*	B	12,5	16,4	52,0*	A	50,0	54,1	5,0	C	3,8	6,3	28,6*	A	26,9	30,2
15 Laurentides	18,0*	B	16,0	20,1	51,4*	A	49,3	53,4	4,6	C	3,6	5,8	26,0	A	24,4	27,6
16 Montérégie	18,8*	B	16,9	20,7	49,6	A	47,8	51,4	4,0	B	3,2	4,8	27,7*	A	26,4	28,9
17 Centre-du-Québec	22,1	B	19,2	25,1	47,6	A	44,8	50,4	4,7	D	3,3	6,3	25,7	A	23,6	27,7

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.4

Répartition des ménages non branchés¹ selon la composition du ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Adulte vivant seul				Adultes sans enfant				Adulte seul avec enfant				Adultes avec enfant			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	55,5	A	53,4	57,5	37,2	A	35,3	39,1	2,7	C	2,0	3,4	4,7	B	4,0	5,6
01 Bas-Saint-Laurent	55,0	A	50,5	59,5	39,9	B	35,7	44,2	2,0	E	0,9	3,8	3,1	D	1,9	4,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	48,0	B	41,9	54,1	44,8	B	38,9	50,6	2,7	E	0,8	6,7	4,6	D	2,7	7,2
03 Capitale-Nationale	60,4	B	53,4	67,3	37,3	B	30,5	44,0	0,8	E	0,1	2,5	1,6*	E	0,7	3,2
04 Mauricie	58,5	B	52,3	64,7	37,9	B	31,9	43,9	0,6*	E	0,1	1,8	3,0	E	1,3	5,8
05 Estrie	54,0	B	48,2	59,8	37,4	B	31,9	42,9	2,7	E	1,1	5,6	6,0	D	3,9	8,7
06 Montréal	60,4	B	53,8	67,1	30,5	C	24,4	36,6	3,4	E	1,4	6,8	5,7	E	3,2	9,2
07 Outaouais	49,1	B	42,9	55,3	38,5	B	32,9	44,1	7,2*	E	3,9	12,1	5,2	D	3,1	8,2
08 Abitibi-Témiscamingue	50,6	B	45,3	56,0	42,2	B	37,0	47,3	3,4	E	1,7	5,9	3,8	D	2,3	6,1
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,6	B	47,2	57,9	42,9	B	37,6	48,2	1,4	E	0,4	3,2	3,2	E	1,7	5,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	51,1	A	46,8	55,5	43,0	A	38,8	47,2	1,8	E	0,6	4,2	4,1	D	2,7	5,7
12 Chaudière-Appalaches	50,2	A	45,7	54,6	44,2*	B	39,8	48,5	1,9	E	0,8	3,8	3,8	D	2,5	5,6
13 Laval	50,1	B	42,7	57,4	41,8	B	34,6	49,0	3,9	E	1,3	8,8	4,3	E	1,9	8,3
14 Lanaudière	49,5	B	44,2	54,9	44,2	B	39,1	49,4	2,0	E	0,8	4,1	4,2	D	2,4	6,8
15 Laurentides	51,8	A	46,8	56,8	37,7	B	32,8	42,6	3,4	E	1,9	5,7	7,1	D	4,9	9,9
16 Montérégie	57,5	A	52,3	62,7	35,3	B	30,6	40,0	1,7	E	0,7	3,3	5,6	D	3,7	8,1
17 Centre-du-Québec	59,4	B	53,5	65,3	35,3	B	29,7	41,0	2,6	E	1,0	5,2	2,7	E	1,3	4,8

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.1.1

Proportion de ménages branchés à Internet selon l'absence ou la présence d'enfant, Québec et régions administratives, 2012

	Sans enfant				Avec enfant			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	77,3*	A	76,4	78,1	94,5	A	93,8	95,3
01 Bas-Saint-Laurent	68,7*	A	66,4	71,0	94,2	A	91,8	96,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	71,5*	A	68,7	74,3	92,6	A	88,4	95,6
03 Capitale-Nationale	80,8*	A	78,2	83,3	98,3	A	96,8	99,2
04 Mauricie	73,4*	A	70,4	76,4	96,3	A	93,4	98,2
05 Estrie	71,8*	A	68,9	74,7	91,4	A	87,9	94,2
06 Montréal	80,7*	A	78,4	83,1	93,3	A	90,1	95,8
07 Outaouais	75,8*	A	73,2	78,4	91,4	A	87,7	94,3
08 Abitibi-Témiscamingue	73,5*	A	71,0	76,1	94,3	A	91,8	96,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	72,7*	A	70,2	75,3	96,4	A	94,5	97,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64,9*	A	62,5	67,3	92,0	A	88,6	94,6
12 Chaudière-Appalaches	71,8*	A	69,7	73,9	94,9	A	92,8	96,5
13 Laval	79,8*	A	77,1	82,5	95,5	A	92,4	97,6
14 Lanaudière	75,2*	A	72,9	77,5	95,8	A	93,8	97,4
15 Laurentides	76,3*	A	74,1	78,4	92,4	A	89,9	94,4
16 Montérégie	79,4*	A	77,4	81,5	95,8	A	94,2	97,1
17 Centre-du-Québec	72,0*	A	69,1	74,9	95,3	A	92,5	97,3

* L'estimation est significativement différente de celle pour les ménages avec enfant.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.1.2

Répartition des ménages¹ selon l'absence ou la présence d'enfant, Québec et régions administratives, 2012

	Sans enfant				Avec enfant			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	75,2	A	74,8	75,6	24,8	A	24,4	25,2
01 Bas-Saint-Laurent	77,6*	A	76,0	79,2	22,4*	A	20,8	24,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	76,9*	A	75,7	78,1	23,1*	A	21,9	24,3
03 Capitale-Nationale	78,5*	A	77,2	79,7	21,5*	A	20,3	22,8
04 Mauricie	78,7*	A	77,3	80,0	21,3*	A	20,0	22,7
05 Estrie	76,3	A	74,9	77,8	23,7	A	22,2	25,2
06 Montréal	77,6*	A	76,4	78,8	22,4*	A	21,2	23,6
07 Outaouais	71,6*	A	70,1	73,0	28,5*	A	27,0	29,9
08 Abitibi-Témiscamingue	73,6	A	72,0	75,1	26,4	A	24,9	28,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	73,4	A	71,9	74,9	26,6	A	25,1	28,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	78,6*	A	77,1	80,0	21,5*	A	20,0	22,9
12 Chaudière-Appalaches	75,0	A	74,0	76,1	25,0	A	23,9	26,0
13 Laval	71,3*	A	69,6	73,1	28,7*	A	26,9	30,4
14 Lanaudière	71,7*	A	70,4	72,9	28,4*	A	27,1	29,6
15 Laurentides	73,3*	A	72,0	74,6	26,7*	A	25,5	28,0
16 Montérégie	72,3*	A	71,4	73,3	27,7*	A	26,7	28,6
17 Centre-du-Québec	75,3	A	73,7	76,9	24,7	A	23,1	26,3

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.1.3

Répartition des ménages branchés¹ selon l'absence ou la présence d'enfant, Québec et régions administratives, 2012

	Sans enfant				Avec enfant			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	71,3	A	70,7	71,8	28,7	A	28,2	29,3
01 Bas-Saint-Laurent	71,6	A	69,6	73,6	28,4	A	26,4	30,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	72,0	A	70,3	73,7	28,0	A	26,3	29,7
03 Capitale-Nationale	75,0*	A	73,4	76,5	25,0*	A	23,5	26,6
04 Mauricie	73,8*	A	72,0	75,6	26,2*	A	24,4	28,0
05 Estrie	71,7	A	69,7	73,6	28,3	A	26,4	30,3
06 Montréal	75,0*	A	73,5	76,4	25,0*	A	23,6	26,5
07 Outaouais	67,6*	A	65,6	69,6	32,4*	A	30,5	34,4
08 Abitibi-Témiscamingue	68,5*	A	66,5	70,5	31,5*	A	29,5	33,6
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	67,5*	A	65,6	69,4	32,5*	A	30,6	34,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	72,1	A	70,2	74,0	27,9	A	26,0	29,8
12 Chaudière-Appalaches	69,5	A	68,1	70,9	30,5	A	29,1	31,9
13 Laval	67,5*	A	65,4	69,6	32,5*	A	30,4	34,6
14 Lanaudière	66,5*	A	64,9	68,0	33,5*	A	32,0	35,1
15 Laurentides	69,4	A	67,8	71,0	30,6	A	29,1	32,2
16 Montérégie	68,4*	A	67,2	69,6	31,6*	A	30,4	32,8
17 Centre-du-Québec	69,7	A	67,6	71,8	30,3	A	28,2	32,4

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.1.4

Répartition des ménages non branchés¹ selon l'absence ou la présence d'enfant, Québec et régions administratives, 2012

	Sans enfant				Avec enfant			
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	92,6	A	91,6	93,7	7,4	B	6,4	8,4
01 Bas-Saint-Laurent	95,0	A	92,8	96,6	5,1	D	3,4	7,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	92,7	A	88,8	95,6	7,3	D	4,4	11,2
03 Capitale-Nationale	97,6*	A	95,6	98,9	2,4*	E	1,1	4,4
04 Mauricie	96,4	A	93,5	98,2	3,6	E	1,8	6,5
05 Estrie	91,3	A	87,9	94,1	8,7	D	5,9	12,1
06 Montréal	90,9	A	86,6	94,2	9,1	D	5,8	13,4
07 Outaouais	87,6	A	82,7	91,6	12,4*	D	8,5	17,3
08 Abitibi-Témiscamingue	92,8	A	89,7	95,2	7,2	D	4,8	10,3
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	95,5	A	93,0	97,3	4,5	D	2,7	7,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	94,1	A	91,6	96,1	5,9	D	4,0	8,4
12 Chaudière-Appalaches	94,3	A	92,1	96,1	5,7	D	3,9	8,0
13 Laval	91,8	A	86,5	95,6	8,2	E	4,5	13,5
14 Lanaudière	93,8	A	90,7	96,1	6,2	D	4,0	9,3
15 Laurentides	89,5	A	86,2	92,2	10,5	C	7,8	13,8
16 Montérégie	92,8	A	90,0	95,0	7,2	D	5,0	10,0
17 Centre-du-Québec	94,8	A	91,7	97,0	5,2	D	3,1	8,3

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.2.1

Proportion des personnes de 16 ans et plus vivant seules qui accèdent à Internet, selon le sexe, Québec, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Hommes	66,5*	A	64,0	68,9
Femmes	60,7	A	58,5	62,9

* L'estimation est significativement différente de celle pour les femmes.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.2.2

Répartition des personnes de 16 ans et plus vivant seules, selon l'accès à Internet et selon le sexe, Québec, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Personnes vivant seules¹				
Hommes	47,9	A	46,7	49,1
Femmes	52,1	A	50,9	53,3
Personnes vivant seules qui accèdent à Internet¹				
Hommes	50,2	A	48,3	52,0
Femmes	49,9	A	48,0	51,7
Personnes vivant seules qui n'accèdent pas à Internet¹				
Hommes	44,0	A	41,7	46,2
Femmes	56,1	A	53,8	58,3

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.2.3

Proportion des personnes de 16 ans et plus vivant seules qui accèdent à Internet, selon l'âge, Québec, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
16-34 ans	82,1	A	78,1	85,6
35-44 ans	81,9	A	77,4	85,8
45-54 ans	70,3*	A	66,2	74,4
55-64 ans	64,8*	A	61,5	68,0
65 ans et plus	41,0**	A	38,2	43,8

* L'estimation est significativement différente de celles pour les 16-34 ans et les 35-44 ans.

** L'estimation est significativement différente de celles pour toutes les autres tranches d'âge.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.1.2.4

Répartition des personnes de 16 ans et plus vivant seules, selon l'accès à Internet et selon l'âge, Québec, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Personnes vivant seules¹				
16-34 ans	19,4	A	17,8	21,0
35-44 ans	11,7	B	10,4	13,0
45-54 ans	17,3	A	16,1	18,6
55-64 ans	19,5	A	18,4	20,6
65 ans et plus	32,1	A	30,7	33,6
Personnes vivant seules qui accèdent à Internet¹				
16-34 ans	25,1	A	22,9	27,3
35-44 ans	15,1	B	13,2	16,9
45-54 ans	19,2	A	17,4	20,9
55-64 ans	19,9	A	18,4	21,5
65 ans et plus	20,7	A	19,1	22,4
Personnes vivant seules qui n'accèdent pas à Internet¹				
16-34 ans	9,5	C	7,6	11,7
35-44 ans	5,8	C	4,5	7,3
45-54 ans	14,1	B	12,1	16,0
55-64 ans	18,8	A	17,1	20,6
65 ans et plus	51,8	A	49,1	54,5

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

L'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet 2012. Présentation et analyse des résultats

Tableau 3.2.1

Proportion de ménages branchés à Internet, selon le quartile de revenu du ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Premier quartile (0 à 30 998 \$)		Deuxième quartile (30 999 \$ à 54 990 \$)				Troisième quartile (54 991 \$ à 89 996 \$)				Quatrième quartile (89 997 \$ et plus)					
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	59,5*	A	57,8	61,2	79,7*	A	78,3	81,2	90,2*	A	89,1	91,3	96,0	A	95,1	96,7
01 Bas-Saint-Laurent	49,5*	A	45,4	53,6	77,7*	A	74,4	81,1	90,0	A	86,6	92,7	95,6	A	92,7	97,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	49,2*	B	43,9	54,6	77,5*	A	72,8	82,1	89,2*	A	85,2	92,4	96,2	A	93,8	97,8
03 Capitale-Nationale	58,5*	B	52,6	64,4	80,3*	A	75,2	84,8	94,2	A	91,6	96,2	97,9	A	95,9	99,1
04 Mauricie	57,3*	A	52,0	62,6	81,2*	A	76,8	85,0	91,1	A	86,5	94,5	95,8	A	91,9	98,2
05 Estrie	56,2*	A	51,4	60,9	79,5*	A	75,0	84,1	89,9	A	86,1	92,9	93,1	A	89,3	95,9
06 Montréal	67,7*	A	63,1	72,3	81,4*	A	76,7	85,6	90,4*	A	86,5	93,5	96,3	A	93,9	98,0
07 Outaouais	54,6*	B	48,6	60,7	70,6*	A	65,2	76,0	85,9*	A	81,4	89,6	96,0	A	93,8	97,5
08 Abitibi-Témiscamingue	54,6*	A	49,4	59,7	79,9	A	75,6	84,3	86,3*	A	82,4	89,5	92,8*	A	90,1	94,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	49,0*	B	43,4	54,5	76,6*	A	72,2	81,1	86,7*	A	82,7	90,0	94,7	A	92,5	96,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	47,3*	A	43,5	51,0	73,7*	A	69,8	77,6	88,1	A	84,4	91,2	93,2	A	89,8	95,8
12 Chaudière-Appalaches	50,8*	A	47,0	54,7	77,2*	A	73,8	80,6	89,0*	A	86,0	91,5	95,7	A	93,5	97,3
13 Laval	63,6*	B	57,3	70,0	79,3*	A	74,3	84,2	89,9*	A	85,9	93,1	96,7	A	94,4	98,3
14 Lanaudière	56,1*	A	51,6	60,5	79,8*	A	76,0	83,5	89,6	A	86,1	92,5	95,4	A	92,5	97,4
15 Laurentides	54,1*	A	49,5	58,7	76,2*	A	72,3	80,2	90,7*	A	88,1	92,9	95,5	A	93,3	97,1
16 Montérégie	61,0*	A	57,2	64,8	82,4*	A	78,9	85,4	89,3*	A	85,7	92,3	95,5	A	92,6	97,5
17 Centre-du-Québec	55,7*	A	50,5	60,9	80,8*	A	76,6	84,6	93,1	A	89,8	95,6	97,5	A	95,3	98,9

* L'estimation est significativement différente de celle pour le quartile de revenu suivant.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.2.2

Répartition des ménages¹ selon le quartile de revenu, Québec et régions administratives, 2012

	Premier quartile (0 à 30 998 \$)		Deuxième quartile (30 999 \$ à 54 990 \$)				Troisième quartile (54 991 \$ à 89 996 \$)				Quatrième quartile (89 997 \$ et plus)					
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	24,8	A	24,1	25,6	24,4	A	23,6	25,1	24,4	A	23,6	25,1	26,4	A	25,7	27,2
01 Bas-Saint-Laurent	32,6*	A	30,5	34,7	26,7	A	24,8	28,6	24,3	A	22,4	26,2	16,4*	B	14,8	18,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	27,4	A	24,9	29,9	28,5*	A	25,9	31,1	23,5	B	21,2	25,9	20,6*	B	18,4	22,8
03 Capitale-Nationale	20,5*	B	18,2	22,8	24,0	B	21,6	26,4	28,7*	A	26,1	31,3	26,8	A	24,4	29,2
04 Mauricie	32,1*	A	29,2	35,1	28,0*	A	25,3	30,7	22,0	B	19,5	24,5	17,9*	B	15,6	20,2
05 Estrie	32,7*	A	30,2	35,2	28,7*	A	26,1	31,3	21,9	B	19,7	24,2	16,6*	B	14,6	18,7
06 Montréal	27,8	A	25,4	30,1	24,1	A	21,8	26,4	20,8*	B	18,6	23,0	27,4	A	25,1	29,6
07 Outaouais	19,6*	B	17,5	21,7	20,3*	B	18,1	22,5	24,6	B	22,1	27,1	35,5*	A	33,0	38,1
08 Abitibi-Témiscamingue	24,2	A	22,1	26,3	23,0	A	20,9	25,1	24,5	A	22,3	26,6	28,4	A	26,2	30,6
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	21,7*	A	19,7	23,7	21,1*	A	19,2	23,1	23,7	A	21,5	25,9	33,5*	A	31,3	35,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	35,1*	A	32,9	37,2	27,0	A	25,0	29,1	22,0	A	20,2	23,9	15,9*	A	14,4	17,4
12 Chaudière-Appalaches	24,8	A	23,1	26,4	28,3*	A	26,4	30,2	26,7	A	24,8	28,6	20,3*	A	18,6	21,9
13 Laval	21,4*	B	19,0	23,9	21,0*	B	18,7	23,4	24,8	B	22,4	27,2	32,8*	A	30,2	35,3
14 Lanaudière	22,6	A	20,8	24,5	24,8	A	22,9	26,8	26,8	A	24,8	28,9	25,7	A	23,7	27,7
15 Laurentides	21,8*	A	20,1	23,5	24,1	A	22,2	26,0	26,0	A	24,1	27,9	28,1	A	26,3	30,0
16 Montérégie	20,0*	A	18,6	21,4	22,7	A	21,1	24,3	26,3	A	24,6	28,1	31,0*	A	29,2	32,7
17 Centre-du-Québec	33,7*	A	31,0	36,4	27,0	A	24,5	29,5	26,3	A	23,8	28,9	13,0*	B	11,2	14,8

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.2.3

Répartition des ménages branchés¹ selon le quartile de revenu, Québec et régions administratives, 2012

	Premier quartile (0 à 30 998 \$)		Deuxième quartile (30 999 \$ à 54 990 \$)				Troisième quartile (54 991 \$ à 89 996 \$)				Quatrième quartile (89 997 \$ et plus)					
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	18,1	A	17,3	18,9	23,8	A	23,0	24,7	27,0	A	26,1	27,8	31,1	A	30,2	32,0
01 Bas-Saint-Laurent	21,7*	B	19,5	23,8	27,8*	A	25,6	30,1	29,4	A	27,0	31,8	21,1*	B	19,0	23,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	17,7	B	15,2	20,1	28,9*	B	25,8	32,0	27,5	B	24,7	30,3	25,9*	B	23,1	28,7
03 Capitale-Nationale	14,2*	B	12,1	16,3	22,8	B	20,2	25,4	32,0*	A	29,1	34,9	31,0	A	28,3	33,8
04 Mauricie	23,5*	B	20,5	26,5	29,0*	B	25,9	32,2	25,6	B	22,7	28,6	21,9*	B	19,0	24,7
05 Estrie	24,1*	B	21,4	26,7	29,9*	B	26,9	32,9	25,8	B	23,1	28,6	20,3*	B	17,7	22,8
06 Montréal	22,5*	B	20,1	24,9	23,5	B	21,0	26,0	22,5*	B	20,1	24,9	31,5	A	28,9	34,1
07 Outaouais	13,3*	B	11,2	15,4	17,9*	B	15,5	20,2	26,3	B	23,5	29,1	42,5*	A	39,5	45,5
08 Abitibi-Témiscamingue	16,7	B	14,5	18,9	23,3	B	20,9	25,7	26,7	A	24,1	29,3	33,4	A	30,8	36,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	13,5*	B	11,5	15,4	20,5*	B	18,3	22,7	26,0	A	23,5	28,5	40,1*	A	37,5	42,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23,4*	A	21,2	25,7	28,2*	A	25,8	30,5	27,5	A	25,1	29,8	21,0*	A	18,9	23,0
12 Chaudière-Appalaches	16,2	B	14,6	17,8	28,2*	A	26,1	30,3	30,6*	A	28,3	32,9	25,0*	A	22,9	27,1
13 Laval	16,2	B	13,8	18,6	19,8*	B	17,2	22,4	26,5	B	23,7	29,2	37,6*	A	34,7	40,5
14 Lanaudière	15,7	B	13,8	17,5	24,4	A	22,2	26,7	29,6	A	27,3	32,0	30,3	A	27,9	32,6
15 Laurentides	14,7*	B	13,0	16,3	22,8	A	20,7	24,9	29,3	A	27,1	31,5	33,3	A	31,1	35,5
16 Montérégie	14,6*	A	13,2	15,9	22,3	A	20,5	24,0	28,0	A	26,1	29,9	35,2*	A	33,3	37,1
17 Centre-du-Québec	24,2*	B	21,3	27,1	28,0*	B	25,1	30,9	31,5*	A	28,4	34,6	16,3*	B	14,0	18,6

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.2.4

Répartition des ménages non branchés¹ selon le quartile de revenu, Québec et régions administratives, 2012

	Premier quartile (0 à 30 998 \$)		Deuxième quartile (30 999 \$ à 54 990 \$)				Troisième quartile (54 991 \$ à 89 996 \$)				Quatrième quartile (89 997 \$ et plus)					
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	54,5	A	52,4	56,5	26,8	A	25,0	28,5	13,0	B	11,6	14,4	5,8	B	4,7	6,9
01 Bas-Saint-Laurent	64,4*	A	60,2	68,5	23,2	B	19,7	26,8	9,6	C	6,9	12,8	2,9	E	1,6	4,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	58,8	B	52,9	64,7	27,1	C	21,8	32,5	10,8	D	7,5	14,7	3,3	E	1,9	5,4
03 Capitale-Nationale	55,1	B	48,2	62,0	30,5	C	24,1	36,9	10,8	D	7,2	15,5	3,6	E	1,5	7,1
04 Mauricie	63,3*	A	57,3	69,2	24,3	C	19,3	29,3	9,0	D	5,6	13,7	3,5	E	1,5	6,6
05 Estrie	60,8	A	55,1	66,5	24,9	C	19,7	30,1	9,4	D	6,6	13,0	4,8	D	2,9	7,6
06 Montréal	54,6	B	48,0	61,1	27,2	C	21,4	33,0	12,2	D	8,2	17,1	6,1	E	3,3	10,1
07 Outaouais	44,9*	B	39,2	50,7	30,2	B	24,7	35,8	17,6	C	13,0	23,0	7,3	D	4,5	11,0
08 Abitibi-Témiscamingue	52,3	B	46,9	57,7	22,0	C	17,3	26,7	16,0	C	12,3	20,3	9,7	D	6,9	13,3
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	52,9	B	47,4	58,3	23,6	B	19,1	28,0	15,1	C	11,3	19,5	8,5	D	5,9	11,8
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	63,1*	A	58,9	67,3	24,3	B	20,5	28,1	9,0	C	6,6	11,8	3,7	D	2,3	5,6
12 Chaudière-Appalaches	54,3	A	49,8	58,7	28,7	B	24,6	32,9	13,1	C	10,1	16,7	3,9	D	2,5	5,9
13 Laval	49,5	B	42,1	56,9	27,7	C	21,5	34,7	15,9	D	10,9	22,0	6,9	E	3,7	11,5
14 Lanaudière	52,5	B	47,2	57,8	26,5	B	21,8	31,2	14,7	C	10,8	19,5	6,3	D	3,6	10,1
15 Laurentides	51,5	A	46,6	56,5	29,4	B	24,9	34,0	12,5	C	9,6	15,8	6,6	D	4,3	9,6
16 Montérégie	48,8	B	43,6	53,9	25,0	B	20,6	29,4	17,5	C	12,8	23,1	8,7	D	5,0	14,0
17 Centre-du-Québec	67,1*	A	61,5	72,7	23,3	C	18,5	28,1	8,2	D	5,2	12,1	1,5*	E	0,7	2,7

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

L'Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet 2012. Présentation et analyse des résultats

Tableau 3.3.1

Proportion de ménages branchés à Internet, selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Aucun diplôme		Secondaire ou secondaire professionnel				Collégial et universitaire inférieur au baccalauréat				Baccalauréat ou plus					
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	44,1*	A	41,8	46,4	77,2*	A	76,0	78,4	90,8*	A	89,7	91,9	94,8	A	93,9	95,7
01 Bas-Saint-Laurent	37,7*	B	32,7	42,8	73,8*	A	70,5	77,1	88,6	A	85,4	91,4	92,3	A	88,9	95,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	38,5*	B	31,7	45,3	70,9*	A	66,5	75,3	90,6	A	86,9	93,6	93,1	A	89,5	95,7
03 Capitale-Nationale	37,9*	C	29,1	46,6	78,1*	A	73,9	82,2	95,0	A	92,2	97,0	96,0	A	93,8	97,7
04 Mauricie	53,6*	B	46,0	61,2	72,6*	A	68,1	77,0	89,4	A	85,1	92,8	94,9	A	91,2	97,3
05 Estrie	40,7*	B	34,4	46,9	72,3*	A	68,1	76,6	90,2	A	86,5	93,2	95,6	A	93,0	97,4
06 Montréal	43,0*	B	34,6	51,4	73,3*	A	67,9	78,7	86,6*	A	82,1	90,4	95,1	A	93,1	96,6
07 Outaouais	39,2*	B	31,7	46,7	77,6*	A	73,8	81,4	90,8	A	86,4	94,2	94,7	A	92,1	96,7
08 Abitibi-Témiscamingue	46,9*	B	40,7	53,1	79,9*	A	76,7	83,1	90,0	A	86,2	93,1	94,0	A	90,9	96,2
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	46,9*	B	41,0	52,8	81,5*	A	78,1	84,6	90,3	A	86,6	93,2	94,9	A	91,9	97,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	39,4*	B	34,9	43,9	70,9*	A	67,4	74,3	90,4	A	86,8	93,3	94,6	A	91,8	96,7
12 Chaudière-Appalaches	42,7*	B	38,0	47,3	76,3*	A	73,5	79,1	88,4	A	84,8	91,5	94,0	A	90,4	96,5
13 Laval	44,3*	C	34,7	53,9	77,7*	A	73,0	82,4	94,6	A	91,5	96,9	96,1	A	93,9	97,6
14 Lanaudière	51,1*	B	44,8	57,4	79,6*	A	76,7	82,6	93,6	A	91,0	95,6	93,5	A	90,4	95,9
15 Laurentides	45,0*	B	39,2	50,9	79,5*	A	76,5	82,4	91,0	A	88,1	93,4	94,8	A	92,5	96,6
16 Montérégie	48,9*	B	43,6	54,1	82,1*	A	79,5	84,6	93,0	A	90,7	94,9	93,9	A	90,0	96,6
17 Centre-du-Québec	42,4*	B	35,6	49,2	77,9*	A	73,8	82,0	91,2	A	87,5	94,1	96,5	A	93,8	98,3

* L'estimation est significativement différente de celle pour le niveau de scolarité immédiatement supérieur.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.3.2

Répartition des ménages¹ selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Aucun diplôme		Secondaire ou secondaire professionnel				Collégial et universitaire inférieur au baccalauréat				Baccalauréat ou plus					
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	12,9	A	12,3	13,4	31,3	A	30,5	32,0	22,0	A	21,3	22,7	33,9	A	33,0	34,8
01 Bas-Saint-Laurent	18,3*	A	16,6	20,0	37,7*	A	35,4	39,9	21,3	A	19,5	23,1	22,7*	A	20,7	24,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,5*	B	13,7	17,4	35,1*	A	32,4	37,8	28,4*	A	25,8	31,1	20,9*	B	18,6	23,2
03 Capitale-Nationale	9,3*	B	7,8	11,1	30,6	A	28,0	33,2	23,2	B	20,8	25,5	36,9	A	34,1	39,6
04 Mauricie	14,1	B	12,2	16,1	37,8*	A	34,9	40,7	23,1	B	20,6	25,7	25,0*	B	22,2	27,8
05 Estrie	16,5*	B	14,5	18,5	38,2*	A	35,5	41,0	20,3	B	18,1	22,6	25,0*	B	22,4	27,6
06 Montréal	10,3*	B	8,7	11,9	20,1*	B	18,0	22,2	19,0*	B	16,9	21,0	50,6*	A	47,9	53,4
07 Outaouais	13,3	B	11,4	15,3	32,5	A	29,8	35,1	20,8	B	18,4	23,1	33,5	A	30,7	36,2
08 Abitibi-Témiscamingue	17,8*	B	15,9	19,7	39,3*	A	36,8	41,8	22,5	A	20,3	24,6	20,5*	B	18,4	22,6
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	19,1*	B	17,1	21,0	39,1*	A	36,5	41,6	24,1	A	21,9	26,3	17,8*	B	15,8	19,8
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25,1*	A	23,2	27,1	36,8*	A	34,6	39,0	21,3	A	19,5	23,1	16,8*	B	15,1	18,4
12 Chaudière-Appalaches	14,8*	A	13,6	16,0	36,6*	A	34,6	38,6	24,4	A	22,5	26,3	24,2*	A	22,3	26,2
13 Laval	10,8	B	8,9	12,8	28,0	A	25,3	30,7	25,7*	B	23,1	28,2	35,5	A	32,8	38,3
14 Lanaudière	14,7	B	13,1	16,4	40,3*	A	38,0	42,7	23,8	A	21,8	25,8	21,1*	A	19,2	23,1
15 Laurentides	14,6	B	13,0	16,1	36,8*	A	34,7	39,0	23,1	A	21,3	25,0	25,5*	A	23,6	27,4
16 Montérégie	12,0	B	10,8	13,2	34,3*	A	32,5	36,1	22,2	A	20,6	23,8	31,5	A	29,6	33,5
17 Centre-du-Québec	18,6*	B	16,4	20,9	39,4*	A	36,5	42,3	23,0	B	20,6	25,4	18,9*	B	16,6	21,2

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.3.3

Répartition des ménages branchés¹ selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Aucun diplôme		Secondaire ou secondaire professionnel				Collégial et universitaire inférieur au baccalauréat				Baccalauréat ou plus					
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	6,9	A	6,5	7,4	29,5	A	28,7	30,3	24,4	A	23,6	25,2	39,2	A	38,2	40,2
01 Bas-Saint-Laurent	9,3*	B	7,8	10,7	37,3*	A	34,7	39,9	25,3	A	23,1	27,6	28,1*	A	25,7	30,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,9	C	6,3	9,7	32,7	A	29,8	35,6	33,9*	A	30,7	37,0	25,6*	B	22,7	28,4
03 Capitale-Nationale	4,2*	C	3,1	5,5	28,2	A	25,5	30,9	25,9	B	23,3	28,6	41,7	A	38,7	44,7
04 Mauricie	9,5*	C	7,6	11,8	34,6*	A	31,2	37,9	26,1	B	23,1	29,1	29,9*	B	26,5	33,2
05 Estrie	8,8	B	7,2	10,5	36,1*	A	33,1	39,1	24,0	B	21,2	26,7	31,2*	B	28,0	34,3
06 Montréal	5,3	C	4,0	6,8	17,6*	B	15,4	19,8	19,6*	B	17,3	21,9	57,5*	A	54,5	60,4
07 Outaouais	6,5	C	5,0	8,2	31,1	A	28,2	34,0	23,3	B	20,5	26,0	39,2	A	36,0	42,3
08 Abitibi-Témiscamingue	10,6*	B	8,7	12,4	39,7*	A	36,8	42,5	25,5	B	23,0	28,1	24,3*	B	21,8	26,8
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	11,3*	B	9,5	13,1	40,1*	A	37,3	42,9	27,4	A	24,9	29,9	21,2*	B	18,8	23,7
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13,9*	B	12,1	15,7	36,7*	A	34,1	39,3	27,1	A	24,8	29,5	22,3*	B	20,1	24,5
12 Chaudière-Appalaches	8,0	B	6,9	9,1	35,5*	A	33,2	37,8	27,5	A	25,2	29,7	29,0*	A	26,6	31,4
13 Laval	5,6	C	4,1	7,5	25,6*	B	22,8	28,5	28,6*	B	25,7	31,5	40,2	A	37,1	43,3
14 Lanaudière	9,2*	B	7,6	11,0	39,3*	A	36,7	42,0	27,3	A	24,9	29,6	24,2*	A	21,9	26,5
15 Laurentides	8,1	B	6,7	9,5	36,1*	A	33,8	38,5	26,0	A	23,9	28,1	29,8*	A	27,6	32,0
16 Montérégie	7,0	B	5,9	8,0	33,4*	A	31,5	35,3	24,5	A	22,7	26,3	35,1*	A	33,0	37,3
17 Centre-du-Québec	10,2*	C	8,1	12,2	39,4*	A	36,1	42,8	26,9	B	23,9	30,0	23,5*	B	20,6	26,3

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 3.3.4

Répartition des ménages non branchés¹ selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage, Québec et régions administratives, 2012

	Aucun diplôme		Secondaire ou secondaire professionnel				Collégial et universitaire inférieur au baccalauréat				Baccalauréat ou plus					
	Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %		Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%		%	Cote	%	
Ensemble du Québec	39,7	A	37,8	41,7	39,4	A	37,4	41,4	11,2	B	9,9	12,5	9,7	B	8,1	11,4
01 Bas-Saint-Laurent	44,8	B	40,3	49,4	38,8	B	34,3	43,3	9,6	C	7,2	12,4	6,8	D	4,5	9,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	40,0	B	34,2	45,8	42,8	B	36,8	48,7	11,2	D	7,6	15,7	6,1	D	3,7	9,3
03 Capitale-Nationale	38,3	B	31,2	45,4	44,4	B	37,2	51,5	7,7	D	4,7	11,8	9,6	D	5,8	14,8
04 Mauricie	31,7*	B	26,1	37,3	50,3*	B	43,9	56,6	11,9	D	8,1	16,6	6,2	E	3,3	10,5
05 Estrie	41,7	B	35,8	47,6	45,1	B	39,2	51,0	8,5	D	5,9	11,8	4,7*	D	2,8	7,5
06 Montréal	36,0	B	29,5	42,5	33,1	B	26,7	39,5	15,6	D	11,2	20,9	15,3	D	10,6	21,0
07 Outaouais	42,6	B	36,3	48,9	38,2	B	32,3	44,1	10,0	D	6,4	14,7	9,2	D	5,7	13,9
08 Abitibi-Témiscamingue	45,4	B	40,0	50,8	37,9	B	32,5	43,3	10,8	D	7,4	14,9	6,0	D	3,7	9,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	49,1*	B	43,6	54,7	35,0	B	29,6	40,5	11,4	D	8,0	15,6	4,4*	D	2,6	7,0
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	52,7*	A	48,2	57,1	37,1	B	32,8	41,4	7,1*	D	4,9	9,8	3,1*	D	1,9	4,8
12 Chaudière-Appalaches	39,6	B	35,4	43,7	40,5	B	36,3	44,7	13,2	C	9,8	17,1	6,8	D	4,0	10,7
13 Laval	40,0	B	32,3	47,8	41,5	B	33,8	49,2	9,2	D	5,4	14,4	9,3	D	5,7	14,2
14 Lanaudière	39,3	B	34,2	44,5	44,8	B	39,5	50,2	8,4	D	5,8	11,6	7,5	D	4,8	11,0
15 Laurentides	42,2	B	37,2	47,2	39,9	B	34,9	44,8	11,0	C	8,1	14,5	7,0	D	4,7	10,0
16 Montérégie	38,9	B	34,0	43,8	39,0	B	33,7	44,3	9,8	D	7,1	13,2	12,3	D	7,1	19,3
17 Centre-du-Québec	48,5*	B	42,2	54,8	39,4	B	33,1	45,7	9,1	D	6,1	13,0	3,0*	E	1,5	5,3

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

1. En raison de l'arrondissement, la somme des parties peut excéder 100 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 4.1

Population des travailleurs indépendants, Québec et régions administratives, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	n	Cote	n	
Ensemble du Québec	572 710	A	548 173	597 247
01 Bas-Saint-Laurent	13 167	B	11 456	14 878
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15 755	B	13 376	18 133
03 Capitale-Nationale	44 338	B	38 212	50 464
04 Mauricie	14 896	B	12 356	17 436
05 Estrie	23 594	B	20 657	26 530
06 Montréal	150 455	B	131 084	169 827
07 Outaouais	27 476	B	23 876	31 077
08 Abitibi-Témiscamingue	8 583	B	7 368	9 798
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	4 850	B	3 996	5 704
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5 114	B	4 401	5 826
12 Chaudière-Appalaches	29 895	A	27 020	32 770
13 Laval	28 115	B	24 066	32 163
14 Lanaudière	34 302	B	30 639	37 965
15 Laurentides	45 542	A	41 033	50 051
16 Montérégie	107 721	A	98 189	117 253
17 Centre-du-Québec	18 909	B	16 247	21 571

Note: En raison des arrondissements, la somme des parties excède le total.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 4.1.1

Proportion de ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant, Québec et régions administratives, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	18,0	A	17,4	18,7
01 Bas-Saint-Laurent	15,4*	B	13,7	17,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	12,8*	B	11,0	14,7
03 Capitale-Nationale	14,8*	B	12,9	16,6
04 Mauricie	13,1*	B	11,2	15,1
05 Estrie	19,7	B	17,5	21,8
06 Montréal	20,0	B	18,0	22,0
07 Outaouais	18,4	B	16,2	20,6
08 Abitibi-Témiscamingue	14,2*	B	12,5	15,9
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	10,9*	B	9,4	12,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,5*	B	11,9	15,0
12 Chaudière-Appalaches	18,0	A	16,4	19,6
13 Laval	18,3	B	16,1	20,6
14 Lanaudière	18,5	B	16,7	20,3
15 Laurentides	20,5	A	18,7	22,2
16 Montérégie	18,7	A	17,1	20,2
17 Centre-du-Québec	19,8	B	17,5	22,2

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau 4.2.1

Ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant qui accède à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles, en proportion des ménages qui comptent au moins un travailleur indépendant, Québec et régions administratives, 2012

	Estimation		I.C. à 95 %	
	%	Cote	%	
Ensemble du Québec	66,8	A	64,9	68,7
01 Bas-Saint-Laurent	53,0*	B	47,2	58,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	54,4*	B	46,6	62,2
03 Capitale-Nationale	76,2*	A	70,5	81,8
04 Mauricie	66,6	B	59,3	74,0
05 Estrie	57,0*	B	50,7	63,2
06 Montréal	76,4*	A	71,4	81,4
07 Outaouais	63,8	A	58,0	69,7
08 Abitibi-Témiscamingue	59,8	B	53,2	66,4
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	58,9	B	51,8	66,0
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	48,6*	B	42,5	54,8
12 Chaudière-Appalaches	59,1*	A	54,4	63,7
13 Laval	60,8	B	54,0	67,6
14 Lanaudière	63,5	A	58,2	68,7
15 Laurentides	60,3	A	55,6	65,1
16 Montérégie	65,7	A	61,6	69,8
17 Centre-du-Québec	55,8*	B	49,3	62,3

* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Cette annexe présente la méthodologie générale de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*. La première section porte sur les éléments liés au plan d'échantillonnage utilisé pour l'enquête. La seconde décrit brièvement le processus de collecte des données et les résultats obtenus à cette étape. La section suivante porte sur le traitement des données de l'enquête; on y expose les étapes de la validation et de la pondération, de l'examen de la non-réponse partielle et de l'imputation; on y traite également de la précision des estimations. La dernière section aborde la portée et les limites de l'enquête.

A2.1 Plan d'échantillonnage

A2.1.1 Population visée

L'objectif principal de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* est d'estimer la proportion des ménages québécois qui accède à Internet à partir du domicile, à l'échelle du Québec, des régions administratives et des MRC. Au sens général, un ménage est constitué de toutes les personnes qui habitent un logement. Il existe deux catégories de logements auxquelles correspondent deux catégories de ménages : les collectifs et les privés. Les ménages collectifs n'étant pas d'intérêt pour l'enquête, celle-ci se concentre sur les ménages privés.

L'unité d'enquête habituelle pour les enquêtes auprès des ménages est donc le logement, et les bases de sondage habituellement utilisées à leurs fins sont constituées de listes de logements. L'Institut de la statistique du Québec ne disposant pas d'une base de sondage de ce type, il réalise ses enquêtes populationnelles en utilisant des bases de sondages extraites du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier, qui présente une excellente couverture de la population québécoise, permet notamment de classer les inscrits selon l'adresse de leur domicile. L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* porte donc sur l'ensemble des ménages privés⁵⁹ dont au moins un membre de 16 ans et plus est admissible au régime d'assurance maladie du Québec. Les ménages collectifs non institutionnels (résidences pour personnes âgées, couvents, etc.) et collectifs institutionnels (CHSLD, prisons, centres jeunesse, centres de réadaptation, etc.) ainsi que les ménages vivant dans une réserve indienne ou dans les territoires d'Eeyou Istchee et de Kativik⁶⁰ ne font pas partie de la population visée par l'enquête. En tout, cette population représente environ 97,5 % de l'ensemble des ménages québécois. Dans les sections qui suivent, le terme « population visée » désigne donc l'ensemble des ménages privés du Québec à l'exclusion de ceux vivant dans une réserve indienne ou dans les territoires d'Eeyou Istchee et de Kativik.

59. De façon plus précise, un ménage privé est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Québec ou à l'extérieur du Québec (d'après la définition de Statistique Canada : [En ligne]. [<http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/house-menage-fra.htm>]).

60. Territoire cri et territoire inuit qui correspondent à des MRC et dont les numéros au code géographique du Québec sont respectivement 992 et 993.

A2.1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été extraite du FIPA de la RAMQ⁶¹. Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment d'exclure la majeure partie des personnes dont le ménage n'est pas visé par l'enquête (personnes vivant dans un logement collectif ou dans les territoires exclus), tout en assurant une excellente couverture des ménages ciblés; il permet également la sélection en fonction de critères d'âge et de répartition géographique; finalement, il contient les renseignements nécessaires à l'établissement du contact avec les personnes échantillonnées dans les ménages sélectionnés⁶², soit leur adresse et jusqu'à deux numéros de téléphone. Les principaux inconvénients du FIPA sont liés à la qualité de la mise à jour des numéros de téléphone, qui sont dans certains cas inexacts ou même absents, ce qui rend plus difficile le contact et la collecte.

Par ailleurs, la base de sondage peut engendrer de la sous-couverture puisque certaines personnes dont le ménage est admissible à l'enquête ne sont pas inscrites au FIPA. La base de sondage compte également quelques personnes dont les ménages sont inadmissibles à l'enquête, par exemple celles qui, au moment du tirage de l'échantillon, n'auraient pas encore informé la RAMQ d'un déménagement à l'extérieur du Québec. Il est difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut être établie de façon exacte. Les meilleures données disponibles ayant servi à estimer cette taille sont les estimations de population de 2012, produites par l'ISQ et ajustées pour l'exclusion des ménages collectifs et de ceux provenant des réserves indiennes. En comparant ces estimations à la base de sondage, on peut établir que sa couverture de la population visée est d'au moins 95 %⁶³.

La population échantillonnée correspond donc aux personnes inscrites au FIPA dont les ménages répondent aux critères d'admissibilité. En faisant l'hypothèse que la population visée non couverte par la base de sondage ressemble à celle qui l'est quant à ses caractéristiques, on peut penser que l'erreur de couverture aura un impact négligeable sur les estimations produites. On peut alors affirmer que l'inférence porte sur l'ensemble de la population visée par l'enquête.

61. À cette fin, une entente a été conclue entre l'Institut de la statistique du Québec et la Régie de l'assurance maladie du Québec, à la suite d'un avis favorable de la Commission d'accès à l'information. Cette entente contient des dispositions qui garantissent le respect de la confidentialité des renseignements transmis à l'Institut. Par ailleurs, la loi constitutive de l'Institut garantit que les renseignements qu'il obtient par voie d'enquête sont gardés confidentiels et ne sont utilisés qu'à des fins statistiques. Seuls des résultats globaux et anonymes sont diffusés.

62. Cet échantillonnage à deux phases est expliqué plus loin.

63. Le pourcentage de couverture est probablement un peu plus élevé que 95 % puisque les estimations de population considérées dans le calcul incluent des personnes non visées par l'enquête, par exemple certains résidents non permanents qui ne sont pas couverts par le régime québécois d'assurance maladie.

A2.1.3 Taille et répartition de l'échantillon

Étant donné que l'enquête devait fournir des estimations à l'échelle du Québec, des régions administratives et des MRC, le plan de sondage a donc été construit de manière à :

- estimer une proportion de 15 % ou plus avec une bonne précision relative, correspondant à un coefficient de variation⁶⁴ (CV) d'au plus 12,5 % dans chacune des MRC, sauf une⁶⁵;
- maximiser la taille d'échantillon efficace à l'échelle provinciale, c'est-à-dire la taille d'échantillon ajustée pour tenir compte de l'effet de plan⁶⁶, malgré les contraintes régionales et locales, en augmentant l'échantillon dans les MRC les plus peuplées. Le but étant que les caractéristiques peu répandues dans la population puissent être estimées avec une très bonne précision.

Le nombre total de répondants nécessaire pour atteindre tous les objectifs mentionnés précédemment a été fixé à 41 251 ménages. En faisant des hypothèses quant aux taux de réponse et d'admissibilité, la taille d'échantillon initiale a pu être déterminée pour chacune des 612 strates de l'enquête, celles-ci étant formées du croisement entre la MRC et l'âge du plus jeune membre du ménage⁶⁷. Pour faciliter la gestion et le suivi tout au long de la collecte, une stratégie de collecte par vagues⁶⁸ était prévue. À cette fin, le tirage de l'échantillon, par le personnel de la RAMQ, a été effectué en trois temps – en avril, en août et en octobre 2012 – suivant les spécifications de l'ISQ et après une stratification de la base de sondage visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon.

La RAMQ a procédé de la même façon pour le tirage des trois parties d'échantillon. Comme, au départ, la base de sondage regroupe des individus, des ménages ont été créés en regroupant les individus ayant la même adresse. Un tirage systématique du nombre de ménages requis pour atteindre les objectifs de précision du plan de sondage a ensuite été effectué à l'intérieur de chacune des strates. Puis, dans chaque ménage sélectionné, une personne de 16 ans ou plus a été choisie aléatoirement. L'échantillon de l'enquête est ainsi constitué de personnes dont les ménages, dans leur ensemble, sont représentatifs de la population visée. Précisons que l'enquête vise les ménages des personnes échantillonnées, peu importe si, au moment de l'enquête, le ménage se révèle différent de celui formé avec les adresses du FIPA.

64. Voir la section A2.3.4 pour la définition du coefficient de variation.

65. Étant donné la faible population de ménages dans les MRC de Caniapiscou et du Golfe-du-Saint-Laurent, il a fallu y réduire l'échantillon. Dans le cas de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent, l'objectif révisé est que le CV ne dépasse pas 15 % pour une estimation de 15 % ou plus.

66. L'effet de plan est une mesure relative de la précision des estimations produites avec le plan de sondage choisi, comparativement à la précision qu'on aurait pu obtenir avec un plan aléatoire simple contenant le même nombre d'unités. Un effet de plan supérieur à 1 est associé à une moins bonne précision que celle obtenue avec l'échantillon aléatoire simple de même taille.

67. Cette variable a été choisie sachant que la présence d'enfant a un effet positif sur le branchement des ménages à Internet et que les jeunes sont plus susceptibles d'utiliser Internet que leurs aînés. L'âge était exprimé selon les tranches suivantes : 0 à 15 ans, 16 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 54 ans, 55 à 64 ans et 65 ans et plus.

68. Des explications sont données plus loin au sujet de cette stratégie.

Stratégie de collecte par vague

Le découpage de l'échantillon en vagues permet notamment de suivre l'évolution des divers paramètres de collecte (taux d'admissibilité et de réponse) et de les réviser si certaines hypothèses de départ se révèlent erronées. Il s'agit d'une stratégie utile, surtout dans le cas d'une enquête où des objectifs de précision sont fixés pour un niveau géographique fin (par exemple la MRC). L'échantillon de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, livré en trois parties et en trois temps par la RAMQ, a été partitionné de manière à réaliser cinq vagues de collecte (les deux premières parties d'échantillon ont été scindées en deux), ce qui a permis de faire des ajustements d'une vague à l'autre. Au point de départ, les hypothèses de taux de réponse par MRC avaient été établies en s'inspirant des taux de réponse obtenus par réseau local de santé et de services sociaux (RLS) lors de l'*Enquête québécoise sur l'expérience de soins 2010-2011* (EQES)⁶⁹. Elles ont été modifiées en cours de route à la lumière des résultats et les tailles d'échantillon nécessaires par MRC ont été ajustées. Cette stratégie a facilité l'obtention du nombre de répondants voulu à la fin de la collecte pour la majorité des MRC. La taille totale de l'échantillon, revue au cours de la période de collecte a finalement été établie à 67 136 personnes (représentant autant de ménages), les cinq vagues en comprenant respectivement 16 234, 15 599, 14 736, 14 125 et 6 442. Le tableau A2.1.3.1 présente la taille d'échantillon totale ainsi que le nombre de répondants attendu par région administrative.

Tableau A2.1.3.1

Taille de l'échantillon et nombre de répondants attendu par région administrative

		Taille d'échantillon	Nombre de répondants attendu
		n	
Ensemble du Québec		67 136	41 251
01	Bas-Saint-Laurent	4 708	3 000
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	3 118	2 025
03	Capitale-Nationale	4 935	3 175
04	Mauricie	3 548	2 250
05	Estrie	4 094	2 700
06	Montréal	2 953	1 600
07	Outaouais	3 735	2 300
08	Abitibi-Témiscamingue	3 044	1 875
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	4 330	2 276
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 758	2 250
12	Chaudière-Appalaches	5 995	3 750
13	Laval	2 213	1 300
14	Lanaudière	3 688	2 250
15	Laurentides	4 946	3 000
16	Montréal	9 068	5 625
17	Centre-du-Québec	3 003	1 875

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

69. TREMBLAY, Marie-Ève, Gaëtane DUBÉ et Rosanna BARALDI (2013). *Enquête québécoise sur l'expérience de soins 2010-2011. Méthodologie et description de la population visée, Volume 1*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 58 p.

A2.2 Collecte des données

A2.2.1 Questionnaire

Le questionnaire de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* s'inspire du module sur l'accès à Internet de l'*Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet 2010* (ECUI) de Statistique Canada⁷⁰. Sa conception s'appuie également sur l'enquête modèle de l'OCDE sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages et les individus⁷¹.

Statistique Canada réalise l'ECUI en complément de l'*Enquête sur la population active*. Un grand nombre de variables utiles – notamment les variables de croisement – sont, en fait, tirées de cette enquête qui permet de dresser un portrait complet des ménages et de leurs membres âgés de 16 ans et plus. Le questionnaire de l'*Enquête québécoise sur l'accès de ménages à Internet*, réalisée dans un tout autre contexte, contient plusieurs questions visant à vérifier l'admissibilité de la personne échantillonnée – la personne étant admissible, son ménage le devient – et à caractériser le ménage : nombre d'enfants de 15 ans ou moins, nombre d'adultes de 16 ou plus, sexe et âge de ces adultes, plus haut niveau de scolarité atteint dans le ménage et revenu du ménage.

En ce qui a trait à Internet, le questionnaire vise principalement à savoir :

- si au moins un membre du ménage accède à Internet à partir du domicile;
- sinon, les raisons pour lesquelles le ménage n'a pas accès à Internet;
- quels appareils sont utilisés pour accéder à Internet au domicile;
- quels types de connexion sont utilisés;
- si le ménage est connecté à la haute vitesse ou à la très haute vitesse;
- si le ménage compte au moins un travailleur indépendant et, le cas échéant, si ce travailleur indépendant accède à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles.

Le questionnaire d'enquête a été conçu pour être administré par téléphone et programmé sur support informatique, en français et en anglais⁷².

A2.2.2 Prétest

Au mois de mars 2012, un prétest a été réalisé auprès d'un échantillon de 502 personnes sélectionnées par la RAMQ suivant les spécifications fournies par l'ISQ. Pour 301 de ces personnes, la langue de correspondance avec la RAMQ était l'anglais et pour les 201 autres, c'était le français. Le prétest avait plusieurs objectifs :

- tester les procédures de collecte;
- vérifier l'intelligibilité des questions dans les deux langues et la cohérence globale;
- évaluer la durée de passation du questionnaire;
- estimer le taux de réponse, le taux de refus ainsi que le taux d'admissibilité;
- évaluer la non-réponse partielle.

70. [En ligne]. [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4432&Item_Id=66020&lang=fr].

71. OECD (2011). « OECD Model Survey of ICT Access and Use by Households and Individuals », Annexe 6.A1, *OECD Guide to measuring the Information Society 2011*, p. 117 à 139.

72. Le questionnaire est présenté à l'annexe 3.

La collecte, réalisée par téléphone et assistée par ordinateur⁷³, s'est déroulée du 8 au 24 mars. Le taux de réponse global attendu était de 50 %, soit un taux relativement conservateur. Le résultat fut meilleur, soit un taux global de 61 % (66 % chez les personnes dont la langue de correspondance était le français et 53 % chez celles dont la langue de correspondance était l'anglais). Ce taux de réponse plus élevé qu'attendu a été attribué à un temps d'interview relativement court (moins de 10 minutes) et au fait que toute personne de 16 ans et plus du ménage pouvait répondre au questionnaire. Sur la base de ce taux encourageant, le taux de réponse global ciblé pour l'enquête a été haussé de 60 % à 65 %.

Par ailleurs, le prétest a révélé que certaines questions n'étaient pas toujours bien comprises par les répondants et que l'énoncé de certaines autres pouvait créer de la confusion. Des ajustements, somme toute mineurs, ont donc été apportés au questionnaire et des consignes ont été formulées à l'intention des intervieweurs.

A2.2.3 Déroulement de la collecte

La stratégie de collecte prévoyait l'envoi postal d'une lettre présentant l'enquête et annonçant l'appel prochain d'un intervieweur ou invitant la personne échantillonnée à communiquer avec l'Institut en cas d'absence de numéro de téléphone⁷⁴. La collecte de données était réalisée par la suite, par téléphone et assistée par ordinateur (méthode ITAO).

La collecte s'est échelonnée sur près de 30 semaines, soit du 31 mai au 21 décembre 2012. Cinq vagues de collecte (expliquées plus haut) se sont succédé. Elles ont démarré respectivement en mai, en juillet, en août, en septembre et en octobre. Afin de minimiser le plus possible le délai entre la réception de la lettre et le premier appel de la part d'un intervieweur, l'envoi des lettres s'est fait progressivement : 11 lots de lettres ont ainsi été expédiés de mai à octobre.

Tout au long de la collecte des données, plusieurs mesures ont été mises en place afin de hausser le taux de réponse. Des intervieweurs expérimentés ont notamment été assignés à des opérations de conversion de refus initiaux. Un suivi serré de l'atteinte des objectifs globaux et des objectifs par MRC, pour chaque vague, a guidé l'allocation des efforts, spécialement à la fin de la période de collecte.

A2.2.4 Résultats

Comme on s'y attendait, le taux d'admissibilité à l'enquête (98,3 %) est très élevé. Un faible nombre de ménages ont été jugés inadmissibles au moment de la collecte, soit parce que la personne échantillonnée avait déménagé dans un logement collectif, une réserve indienne ou à l'extérieur du Québec, soit parce qu'elle était décédée. Le nombre de répondants et le taux de réponse pondéré obtenus par région administrative sont présentés au tableau A2.2.4.1.

Au total, 43 313 ménages ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 64,8 %. Les non-répondants (35,2 %) se distribuent comme suit : 12,4 % ont refusé de participer, 12,0 % n'ont pu être rejoints en raison d'un numéro de téléphone erroné et 10,8 % n'ont pas répondu pour d'autres raisons⁷⁵. L'absence de numéros de téléphone ou la présence de mauvais numéros dans la base de sondage contribue considérablement à la non-réponse. Le nombre de répondants par région administrative (RA) varie entre 1 375 dans celle de Laval et 5 890 dans celle de la Montérégie. L'objectif quant au nombre de répondants a été atteint dans toutes les régions administratives. Les taux de réponse régionaux oscillent entre 60,1 % (dans la région de Montréal) et 68,1 % (dans la région de la Capitale-Nationale).

73. La méthode est connue sous l'acronyme ITAO pour interviews téléphoniques assistées par ordinateur ou CATI pour Computer-Assisted Telephone Interviewing.

74. Les numéros de téléphone ne sont pas toujours fournis ou il arrive qu'ils soient inexacts. Des recherches sont effectuées pour les trouver, mais demeurent parfois infructueuses.

75. Cette proportion regroupe des cas de non-réponse très variés, comme le fait d'avoir toujours joint une boîte vocale, les cas d'entrevues incomplètes, les cas d'absence prolongée de la personne échantillonnée, etc.

Tableau A2.2.4.1

Nombre de répondants¹ et taux de réponse pondéré par région administrative

		Nombre de répondants	Taux de réponse pondéré
		n	%
Ensemble du Québec		43 313	64,8
01	Bas-Saint-Laurent	3 095	67,2
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 080	67,2
03	Capitale-Nationale	3 355	68,1
04	Mauricie	2 312	66,5
05	Estrie	2 773	64,2
06	Montréal	1 809	60,1
07	Outaouais	2 359	64,6
08	Abitibi-Témiscamingue	1 952	65,3
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	2 563	63,7
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 333	63,7
12	Chaudière-Appalaches	3 947	67,5
13	Laval	1 375	66,1
14	Lanaudière	2 385	63,1
15	Laurentides	3 111	66,1
16	Montérégie	5 890	64,6
17	Centre-du-Québec	1 974	66,1

1. Le nombre de répondants est présenté selon la région de résidence mise à jour lors de la collecte des données et non selon la région figurant dans la base de sondage.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Les taux de réponse par MRC se situent entre 59,2 % (Le Rocher-Percé) et 72,0 % (Robert-Cliche et Lotbinière), à l'exception de celui obtenu dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (47,2 %). Le nombre de répondants par MRC varie quant à lui de 258 à 1 809. Le nombre de répondants attendu a été atteint dans 96 des 102 MRC et le nombre de répondants manquants dans les autres MRC est en général très petit (inférieur à 15 dans tous les cas). Le nombre de répondants attendu et obtenu ainsi que le taux de réponse dans chacune des MRC sont présentés au tableau A2.2.4.2.

Tableau A2.2.4.2

Nombre de répondants attendu, nombre de répondants¹ et taux de réponse pondéré par MRC

		Nombre de répondants attendu	Nombre de répondants	Taux de réponse pondéré
		n		%
Ensemble du Québec		41 251	43 313	64,8
01	Les Îles-de-la-Madeleine	375	387	69,5
02	Le Rocher-Percé	375	388	59,2
03	La Côte-de-Gaspé	375	395	65,5
04	La Haute-Gaspésie	375	390	64,0
05	Bonaventure	375	393	62,7
06	Avignon	375	380	63,7
07	La Matapédia	375	392	69,2
08	Matane	375	377	66,4
09	La Mitis	375	377	64,6
10	Rimouski-Neigette	375	394	66,6
11	Les Basques	375	394	67,8
12	Rivière-du-Loup	375	400	68,3
13	Témiscouata	375	380	67,7
14	Kamouraska	375	381	67,8
15	Charlevoix-Est	375	383	68,5
16	Charlevoix	375	385	65,6
17	L'Islet	375	398	67,4
18	Montmagny	375	394	64,6
19	Bellechasse	375	386	66,5
20	L'Île-d'Orléans	375	391	69,3
21	La Côte-de-Beaupré	375	393	66,5
22	La Jacques-Cartier	375	383	67,6
23	Québec	925	1 024	68,0
251	Lévis	375	431	67,9
26	La Nouvelle-Beauce	375	377	63,8
27	Robert-Cliche	375	402	72,0
28	Les Etchemins	375	378	65,3
29	Beauce-Sartigan	375	393	65,6
30	Le Granit	375	385	71,4
31	Les Appalaches	375	383	69,7
32	L'Érable	375	408	68,6
33	Lotbinière	375	405	72,0
34	Portneuf	375	396	71,1
35	Mékinac	375	369	66,9
36	Shawinigan	375	376	64,2
371	Trois-Rivières	375	395	67,4
372	Les Chenaux	375	394	71,1
38	Bécancour	375	379	65,5
39	Arthabaska	375	392	67,6
40	Les Sources	375	376	65,6
41	Le Haut-Saint-François	375	389	71,5
42	Le Val-Saint-François	375	392	70,6
43	Sherbrooke	450	491	69,5
44	Coaticook	375	372	68,2
45	Memphrémagog	375	368	66,9
46	Brome-Missisquoi	375	384	67,6
47	La Haute-Yamaska	375	386	67,1
48	Acton	375	388	67,0
49	Drummond	375	401	66,2
50	Nicolet-Yamaska	375	394	69,5

1. Le nombre de répondants est présenté selon la MRC de résidence mise à jour lors de la collecte des données.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet, 2012*.

Tableau A2.2.4.2 (suite)

Nombre de répondants attendu, nombre de répondants¹ et taux de réponse pondéré par MRC

		Nombre de répondants attendu	Nombre de répondants	Taux de réponse pondéré
		n		%
51	Maskinongé	375	393	64,7
52	D'Autray	375	406	65,6
53	Pierre-De Saurel	375	388	64,1
54	Les Maskoutains	375	396	63,4
55	Rouville	375	396	66,2
56	Le Haut-Richelieu	375	407	69,9
57	La Vallée-du-Richelieu	375	402	67,9
58	Longueuil	375	400	64,0
59	Marguerite-D'Youville	375	413	70,1
60	L'Assomption	375	395	65,3
61	Joliette	375	393	64,5
62	Matawinie	375	392	66,9
63	Montcalm	375	390	65,7
64	Les Moulins	375	409	67,7
65	Laval	1 300	1 375	63,1
66	Montréal	1 600	1 809	60,1
67	Roussillon	375	402	68,5
68	Les Jardins-de-Napierville	375	394	64,7
69	Le Haut-Saint-Laurent	375	376	62,7
70	Beauharnois-Salaberry	375	360	62,0
71	Vaudreuil-Soulanges	375	398	66,6
72	Deux-Montagnes	375	396	68,3
73	Thérèse-De Blainville	375	395	65,5
74	Mirabel	375	393	64,7
75	La Rivière-du-Nord	375	393	62,8
76	Argenteuil	375	374	63,5
77	Les Pays-d'en-Haut	375	383	61,2
78	Les Laurentides	375	383	63,2
79	Antoine-Labelle	375	394	65,6
80	Papineau	375	371	65,7
81	Gatineau	800	806	63,9
82	Les Collines-de-l'Outaouais	375	390	68,7
83	La Vallée-de-la-Gatineau	375	388	64,6
84	Pontiac	375	404	62,1
85	Témiscamingue	375	391	64,9
86	Rouyn-Noranda	375	399	65,2
87	Abitibi-Ouest	375	385	69,4
88	Abitibi	375	388	66,3
89	La Vallée-de-l'Or	375	389	63,0
90	La Tuque	375	385	65,7
91	Le Domaine-du-Roy	375	382	67,8
92	Maria-Chapdelaine	375	389	69,5
93	Lac-Saint-Jean-Est	375	397	67,9
941	Saguenay	525	520	66,5
942	Le Fjord-du-Saguenay	375	392	67,5
95	La Haute-Côte-Nord	375	383	69,7
96	Manicouagan	375	393	63,9
971	Sept-Rivières	375	400	63,3
972	Caniapiscau	214	258	62,5
981	Minganie	281	435	60,2
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	281	287	47,2
991	Jamésie	375	407	65,8

1. Le nombre de répondants est présenté selon la MRC de résidence mise à jour lors de la collecte des données.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

A2.3 Traitement des données

A2.3.1 Validation

Le recours aux entrevues téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) permet une saisie automatique des réponses fournies par les répondants. La très grande majorité des questions sont en outre autocodées, c'est-à-dire que l'intervieweur n'a qu'à cocher le choix du répondant. La saisie s'en trouve donc réduite au minimum. Par ailleurs, la collecte téléphonique étant entièrement informatisée, plusieurs validations de base sont réalisées pendant l'entrevue, notamment la vérification du respect des choix de réponse pour les questions fermées ou celle de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de répondants.

De plus, une validation effectuée *a posteriori* afin de s'assurer principalement de la cohérence des réponses d'un même répondant a servi à relever quelques erreurs. À cette étape, la codification des réponses aux questions permettant de distinguer les non-répondants partiels des répondants qui n'étaient pas concernés par une question a également été vérifiée. De surcroît, un examen de la séquence des codes de résultats⁷⁶ de la collecte a été fait, ce qui a permis de corriger certains codes finaux. Enfin, comme cette enquête vise à produire des estimations à un niveau géographique fin (MRC), une validation minutieuse des codes postaux fournis par les répondants a été effectuée afin de s'assurer que chaque répondant était classé dans la bonne MRC.

A2.3.2 Pondération

La pondération consiste à attribuer à chacun des ménages répondants de l'enquête une valeur, c'est-à-dire un poids qui correspond au nombre de ménages qu'il « représente » dans la population. La pondération est essentielle pour l'obtention des diverses estimations tirées de l'enquête. C'est ce qui permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire des inférences adéquates à cette population, bien qu'elle n'ait pas été observée dans sa totalité. C'est également une des méthodes qui servent à estimer correctement la précision des données. À titre d'exemple, la répartition de l'échantillon selon les MRC et les régions administratives ne représente pas bien celle de la population du Québec. La pondération permet de corriger cette distorsion créée par le plan de sondage. De plus, il est connu que dans ce type d'enquête, la probabilité de répondre au questionnaire varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments d'information qui doivent dès lors être intégrés à la pondération utilisée lors de la production de statistiques tirées de l'enquête.

La stratégie de pondération qui a été mise au point par l'ISQ pour cette enquête tient compte, entre autres, de la probabilité de sélectionner une unité dans la base de sondage, des ménages inadmissibles, de l'ajustement de la non-réponse totale, de même que d'un ajustement aux totaux de l'ensemble des personnes vivant dans un ménage privé par MRC, par groupe d'âge et par sexe.

La première étape de cette stratégie consiste à calculer l'inverse de la probabilité de sélection de chaque ménage.

Les étapes suivantes consistent à faire divers ajustements. D'abord, on procède à l'ajustement pour les ménages que l'on n'a pas pu joindre (mauvais numéros de téléphone ou numéros introuvables). Il s'agit donc de modéliser le fait d'avoir été joint ou non lors de l'enquête et de créer des classes de pondération correspondant à des groupes de ménages ayant des caractéristiques et des proportions de contacts semblables. Le poids des répondants est ajusté par l'inverse du taux de contact dans chacune des classes.

Un ajustement doit ensuite être fait pour tenir compte de l'admissibilité à l'enquête (selon les critères de la population visée), qui varie selon l'âge et qui, de surcroît, n'est pas connue pour certains ménages de l'échantillon.

76. Le code de résultat est le code attribué à chaque personne de l'échantillon selon le résultat de l'appel. Il y a donc autant de codes que d'appels dans un dossier et le code final permet de déterminer le statut de chaque personne : répondante, non répondante ou inadmissible.

Puis on effectue un ajustement pour tenir compte des autres non-répondants totaux. Même quand les ménages étaient joints, ils ne remplissaient pas nécessairement le questionnaire et certains sont demeurés « non répondants ». Dans cette phase d'ajustement, on a tenu compte d'une variable reflétant la difficulté de joindre le ménage sélectionné, à savoir le nombre d'interventions dans un dossier⁷⁷. Ce nombre n'est toutefois pas pertinent pour les ménages dont les coordonnées sont erronées. Les méthodes utilisées pour faire l'ajustement sont les mêmes que dans le cas de l'ajustement pour les ménages non joints.

Après cette étape, comme la pondération est associée au répondant seulement, les poids ont été ajustés pour tenir compte du fait que, dans certains cas, le nombre de personnes vivant à la même adresse que la personne échantillonnée selon la base de sondage était différent de la taille du ménage de cette personne au moment de la collecte.

Enfin, parmi les poids obtenus, les poids extrêmes ont été détectés. Certains poids, beaucoup plus gros que les autres de leur strate, ont été tronqués (moins de 1 % des poids ont ainsi été modifiés).

La dernière étape de la pondération est le calage aux marges⁷⁸. Cet ajustement permet de s'assurer que la somme des poids de toutes les personnes des ménages répondants à l'enquête correspond bien à la population visée par l'enquête, et ce, par MRC, par groupe d'âge et par sexe. La population de référence utilisée est constituée des plus récentes estimations de population produites par l'ISQ (2012), ramenées à la population visée par l'enquête à partir des taux d'admissibilité obtenus du FIPA. Cet ajustement vise à obtenir une somme de poids égale à l'effectif de la population visée par région administrative, par groupe d'âge et par sexe, d'une part (1^{re} marge), et par MRC, d'autre part (2^e marge).

A2.3.3 Analyse de la non-réponse partielle

Outre la non-réponse totale compensée par la pondération, il existe un autre type de non-réponse, soit celle associée à une question précise (autrement dit, à une variable ou un indicateur établi à partir d'une série de questions), appelée la non-réponse partielle. La non-réponse partielle associée à une variable ou un indicateur se définit comme le rapport entre le nombre pondéré d'individus n'ayant pas répondu à la question et le nombre pondéré d'individus devant y répondre.

La non-réponse partielle peut entraîner des biais dans les estimations si les non-répondants présentent des caractéristiques différentes de celles des répondants. Plus la proportion de non-réponses partielles est élevée, plus le risque de biais est grand. En général, lorsqu'on analyse des données d'enquête, il est raisonnable de faire l'hypothèse que pour une non-réponse partielle inférieure à 5 % dans l'ensemble du Québec, les risques de biais sont plutôt faibles. En raison d'une non-réponse partielle globalement peu élevée dans l'enquête, le risque que des biais importants relatifs à la précision des estimations soient associés à la non-réponse partielle est assez faible.

Pour toutes les populations estimées (P_e), aussi appelées « effectifs », un taux de non-réponse partielle, aussi minime soit-il, entraîne un biais équivalent. Les estimations de population ont donc été produites en effectuant une correction pour la non-réponse partielle.

Pour certaines variables, la non-réponse partielle est un peu plus importante. Il s'agit de certains types de connexion, de certaines raisons de non-branchement, de la disponibilité de la haute vitesse et du revenu du ménage. En ce qui a trait au revenu du ménage, le taux de non-réponse partielle est assez élevé; il a donc fallu faire de l'imputation.

77. Ce nombre correspond habituellement au nombre d'appels, mais peut parfois comprendre une intervention faite par un intervieweur pour effectuer une modification au dossier.

78. Le « calage aux marges » est une procédure qu'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés facteurs de calage, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus.

Imputation du revenu du ménage

Le revenu des individus ou du ménage auquel ils appartiennent est une information plutôt difficile à obtenir des répondants dans une enquête populationnelle. L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* ne fait pas exception. La question sur le revenu consistait à demander au répondant d'estimer, pour l'année 2011, le revenu total de tous les membres du ménage, provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues. Le répondant avait la possibilité de fournir cette estimation soit sous forme d'une valeur exacte, même approximative, soit en indiquant dans quelle tranche de revenu elle se trouvait. En considérant l'indication d'une tranche de revenu comme une non-réponse partielle, le taux global pondéré de non-réponse partielle pour la question sur le revenu atteint 34,3 %.

En présence d'une non-réponse partielle aussi élevée, il est souhaitable de procéder à l'imputation de données, de manière à minimiser les risques de biais. On a donc procédé à l'imputation du revenu total du ménage pour les non-répondants partiels à cette question (voir l'encadré 1). L'imputation de données a pour effet d'augmenter artificiellement le nombre de répondants ayant fourni des réponses, sans toutefois avoir ce même impact sur la variance de l'estimation, ce qui fait que la variance des estimations faisant intervenir le niveau de revenu est sous-estimée. Il est recommandé d'interpréter avec prudence les différences dont le seuil observé est très près du seuil de signification.

ENCADRÉ 1

IMPUTATION DU REVENU DU MÉNAGE ET DE L'INDICATEUR DU NIVEAU DE REVENU DU MÉNAGE

Pour les répondants n'ayant fourni aucune information concernant le revenu de leur ménage, le revenu exact a été imputé par régression linéaire. Les variables significatives de cette régression ont été calculées préalablement en utilisant l'ensemble des poids *bootstrap*. Ensuite, le poids utilisé afin d'effectuer la régression linéaire est un poids *bootstrap* aléatoire. Cela permet d'ajouter de la variabilité dans la valeur prédite par la régression, et ce, même pour les personnes possédant les mêmes caractéristiques.

Pour les répondants ayant fourni le revenu uniquement sous forme de catégories, le revenu exact a été imputé séparément par catégorie de revenu à l'aide de l'imputation aléatoire par donneur (« Hot deck ») à l'intérieur de classes d'imputation.

Les caractéristiques du ménage qui ont été considérées pour la modélisation du revenu par régression linéaire pour les répondants n'ayant rien fourni et pour la création des classes d'imputation pour les répondants ayant fourni une catégorie de revenu sont :

- la scolarité : plus haut niveau d'études des membres du ménage;
- la langue de correspondance;
- deux indices de défavorisation (Pampalon);
- la région administrative;
- le nombre de personnes dans le ménage.

Cependant, la plupart du temps, ce sont des catégorisations de ces variables qui ont été utilisées afin de créer les classes d'imputation. Les variables sélectionnées ainsi que les regroupements utilisés varient d'une classe d'imputation à l'autre.

Par ailleurs, l'imputation de données a pour effet d'augmenter artificiellement le nombre de répondants ayant fourni des réponses, sans toutefois avoir ce même impact sur la variance de l'estimation, ce qui fait que la variance des estimations faisant intervenir le niveau de revenu est sous-estimée. Il est recommandé d'interpréter avec prudence les différences dont le seuil observé avoisine le seuil de signification.

A2.3.4 Précision des estimations

Dans toute enquête statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. Il y a, d'une part, l'erreur liée à l'échantillonnage, c'est-à-dire celle qui est attribuable au fait que l'on interroge seulement une partie de la population visée et, d'autre part, celles qu'entraînent la non-réponse ou la sous-couverture affectant la base de sondage, les erreurs de mesure associées à des questions difficiles à interpréter et les erreurs liées à la saisie ou au traitement des données. Plusieurs erreurs non liées à l'échantillonnage ont été évoquées dans les sections précédentes; leurs implications sont traitées à la section A2.4, qui aborde la portée et les limites de l'enquête.

L'erreur due à l'échantillonnage se répercute sur les estimations produites. La perte de précision engendrée est grandement influencée par la complexité du plan de sondage utilisé pour constituer l'échantillon. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation avant d'analyser et d'interpréter des résultats inférés à la population visée.

Mesures de précision

Pour évaluer la précision des estimations, il est utile de s'attarder aux effets de plan auxquels sont soumises les différentes estimations faites à partir de cette enquête. Lorsque les estimations sont produites par MRC, les effets de plan moyens varient d'environ 1,0 à 1,3. Les effets de plan sont plus variables d'une région administrative à l'autre, allant de 1,2 à 2,5. Pour l'ensemble du Québec, toutefois, puisque la répartition de l'échantillon entre les régions est différente de la répartition réelle, l'effet de plan moyen est légèrement plus important, soit de 2,9.

Le fait que ces effets de plan soient en général très près de ceux qui étaient attendus et que les nombres de répondants visés par le plan de sondage dans les MRC et les RA aient été obtenus presque partout est rassurant quant à l'atteinte des objectifs de précision fixés. Ainsi, la majorité des estimations produites ont une précision semblable à celle qui était prévue dans le plan de sondage.

Le calcul des mesures de précision est fait à l'aide des poids *bootstraps* qui tiennent compte du plan de sondage et de tous les ajustements de non-réponse et de calage apportés à l'étape de la pondération (voir l'encadré 2).

Marge d'erreur

La marge d'erreur (ME) est une mesure de précision qui sert à la construction d'intervalle de confiance. En général, la marge d'erreur se calcule de la façon suivante :

$$ME = z_{1-\alpha/2} \times \sqrt{\text{variance de l'estimation}}$$

où $z_{1-\alpha/2}$ est la valeur telle que la probabilité que la valeur absolue d'une variable aléatoire provenant d'une loi normale centrée et réduite soit supérieure à $z_{1-\alpha/2}$ est $\alpha/2$. Avec un seuil α de 0,05, cette valeur est 1,96.

Dans le cas des proportions, la plupart du temps, la loi normale est une bonne approximation de la loi binomiale. Dans certaines conditions, principalement lorsque la proportion étudiée est faible et le nombre de répondants est petit, la marge d'erreur s'évalue différemment (méthode binomiale). Implicitement, la construction d'intervalles de confiance se fait aussi autrement, menant à un intervalle de confiance asymétrique.

Intervalle de confiance

Un intervalle de confiance (IC) peut être construit pour chaque paramètre estimé. Il se définit comme suit :

$$IC = \text{estimation} \pm ME$$

Comme on peut le constater, la marge d'erreur correspond à la demi-longueur de l'intervalle de confiance. Deux estimations peuvent être comparées à l'aide de leurs intervalles de confiance respectif. En effet, de par leur construction, si deux intervalles ne se croisent pas, c'est-à-dire que les bornes d'un intervalle ne peuvent être contenues dans l'autre intervalle, alors nous pouvons affirmer que les deux estimations sont différentes significativement, au seuil de 5%.

L'interprétation de l'intervalle de confiance est la suivante : si l'enquête était reprise dans les mêmes conditions un très grand nombre de fois, (1- α)% des intervalles – ici 95 % – contiendraient la valeur réelle du paramètre estimé. L'intervalle de confiance illustre donc l'étendue des valeurs possibles que peut prendre le paramètre dans la population.

Coefficient de variation

Le coefficient de variation (CV) est une mesure qui permet de quantifier la précision de l'estimation, et il se définit comme suit :

$$CV = \frac{ME}{(Z_{1-\alpha/2} \times \text{estimation})}$$

Cette mesure permet d'apprécier facilement la précision d'une estimation. Plus le CV est élevé, moins précise est l'estimation et *vice versa*. Il faut donc être prudent lors de l'utilisation des estimations auxquelles sont associés des CV élevés – supérieurs à 25 % – qui signalent une grande variabilité de l'estimation. Le CV permet également de comparer la précision de différentes estimations.

Un coefficient de variation a été calculé pour chacune des estimations de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*. Toutefois, les estimations diffusées dans les tableaux sont plutôt accompagnées de cotes qui expriment de façon synthétique la valeur des coefficients de variation. Ces cotes indiquent que les estimations sont d'une précision excellente, très bonne, bonne, passable ou faible.

Tableau A2.3.4.1
Relation entre la valeur d'un coefficient de variation et la précision de l'estimation à laquelle il est associé

Coefficient de variation	Symbole	Précision de l'estimation
≤ 5 %	A	Excellente
5 % < CV ≤ 10 %	B	Très bonne
10 % < CV ≤ 15 %	C	Bonne
15 % < CV ≤ 25 %	D	Passable
> 25 %	E	Faible

ENCADRÉ 2

CALCUL DE LA VARIANCE D'ÉCHANTILLONNAGE

La variance d'échantillonnage est la mesure qui est appliquée le plus souvent pour quantifier l'erreur d'échantillonnage (Statistique Canada, 2003). La méthode *bootstrap* a été retenue pour estimer cette variance. On s'en sert donc pour mesurer la précision. Cette méthode de rééchantillonnage consiste à sélectionner des sous-échantillons à partir de l'échantillon principal et à produire des estimations pour chacun de ces sous-échantillons. En mesurant la dispersion entre ces différentes estimations, à l'aide de la formule suivante, on obtient une estimation de la variance d'échantillonnage :

$$\hat{\text{Var}}(\hat{B}) = \frac{\sum_{k=1}^n (\hat{B}_k - \hat{B})^2}{n-1}$$

où :

\hat{B} est l'estimation d'une certaine caractéristique B obtenue à partir de l'échantillon principal pour laquelle on désire estimer la variance d'échantillonnage;

n est le nombre de sous-échantillons produits, soit 2 000;

\hat{B}_k est l'estimation d'une certaine caractéristique B obtenue à partir du k^{e} sous-échantillon.

La précision de cet estimateur de la variance d'échantillonnage s'accroît avec le nombre de sous-échantillons considérés. Afin d'obtenir, pour chaque sous-échantillon, une estimation pouvant être inférée à la population, comme c'est le cas pour l'estimation, il faut procéder à la pondération de chacun. On crée ainsi autant de pondérations que de sous-échantillons; ces pondérations sont appelées poids *bootstrap*. La création de chaque poids *bootstrap* se calque sur la façon dont les poids d'échantillonnage ont été obtenus (Rust et Rao, 1996).

L'erreur type d'une estimation, qui correspond à la racine carrée de la variance de l'estimation, exprime la variation que l'on retrouverait entre les estimations de tous les échantillons possibles de même taille. C'est donc une mesure d'écart moyen attendu entre l'estimation provenant de l'échantillon de l'enquête et la moyenne des estimations provenant de l'ensemble des échantillons possibles. Une erreur type peu élevée signifie que l'estimation obtenue avec l'échantillon de l'enquête n'aurait pas été très différente si un autre échantillon avait été sélectionné. Dans les tableaux d'estimations tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, et comme c'est souvent le cas, plutôt que d'utiliser cette mesure absolue de précision, on a recours au coefficient de variation qui est une mesure relative de précision.

A2.4 Portée et limites de l'enquête

Tout a été mis en place pour assurer la qualité et la représentativité de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, non seulement à l'échelle du Québec, mais aussi aux paliers régional et local. Soulignons, en premier lieu, que l'enquête utilise un échantillon de très grande taille, constitué de 43 313 ménages. L'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* permet la production d'estimations par MRC, ce qui est exceptionnel. Elle est donc en mesure de fournir une bonne description de l'accès à Internet chez des ménages privés québécois à cette échelle géographique. En deuxième lieu, il faut mentionner que des résultats satisfaisants pour ce type d'enquête sur le plan de la réponse totale ont été atteints avec des taux supérieurs à 60 % dans presque la totalité des MRC. Ces résultats ont été favorisés par la stratégie de collecte par vague. Finalement, la collecte assistée par ordinateur a contribué à minimiser la non-réponse partielle.

Les procédures d'inférence ont aussi fait l'objet d'une attention particulière. Ainsi, les pondérations utilisées dans l'analyse des données ont été effectuées de façon à réduire le plus possible les biais potentiels associés à la non-réponse totale et à assurer la fiabilité de l'inférence à la population visée. De plus, toutes les mesures de précision et les tests ont été réalisés en tenant compte de la complexité du plan de sondage de l'enquête.

Comme c'est le cas dans toutes les enquêtes populationnelles, malgré que toutes les précautions soient prises pour assurer la qualité des données et pour minimiser les biais, l'analyse des données demeure contrainte par certaines limites. Ainsi, il est impossible de garantir l'exactitude des réponses fournies par les répondants.

Enfin, une enquête transversale⁷⁹ comme l'*Enquête québécoise sur l'accès à Internet* permet de déceler des liens entre deux variables ainsi que des différences entre des groupes de population. Ce genre d'étude ne permet toutefois pas d'établir de lien de causalité entre les caractéristiques étudiées.

Références

- ELTINGE, J. L. et I. S. YANSANEH (1997). «Diagnostics for formation of nonresponse adjustment cells, with an application to income nonresponse in the U.S. Consumer Expenditure Survey», *Techniques d'enquête*, vol. 23, n^o. 1, p. 33-40.
- HAZIZA, D. et J.-F. BEAUMONT (2007). «On the construction of imputation classes in surveys», *International Statistical Review*, 75, p. 25-43.
- RUST, K. F. et J. N. K. RAO (1996). «Variance estimation for complex surveys using replication techniques», *Statistical methods in medical research*, 5, p. 283-310.
- STATISTIQUE CANADA (2003). *Méthodes et pratiques d'enquête*, N^o 12-587-XPF au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA (2012). *Certaines caractéristiques des logements collectifs et de la population (52) et type de logement collectif (17) pour la population dans les logements collectifs du Canada, provinces et territoires, Recensement de 2011*, N^o 98-313-XCB2011024 au catalogue de Statistique Canada.
- TREMBLAY, MARIE-ÈVE, GAËTANE DUBÉ ET ROSANNA BARALDI (2013). *Enquête québécoise sur l'expérience de soins. Méthodologie et description de la population visée, Volume 1*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 58 p.

79. Ce type d'enquête se rapporte à la mesure d'un phénomène sur une période donnée.

Questionnaire

Le questionnaire de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* a été conçu pour être administré par téléphone et programmé sur support informatique, en français et en anglais. Il est présenté ci-dessous en version simplifiée. La première partie, sur l'identification et l'admissibilité de la personne échantillonnée, et la deuxième partie, sur les caractéristiques du ménage y sont résumées.

Partie 1 – Identification et admissibilité

La première partie du questionnaire permet à l'intervieweur de s'identifier et de :

- Vérifier s'il se trouve bien au domicile de la personne échantillonnée.
- Obtenir les coordonnées de cette personne si elle a déménagé.
- Parler à une personne de 16 ans et plus qui habite avec la personne échantillonnée si cette dernière n'est pas en mesure de répondre.
- Vérifier si la lettre envoyée à l'adresse de la personne échantillonnée au sujet de l'enquête a bien été reçue.
- Préciser le but de l'appel :

À la demande du Secrétariat du Conseil du trésor, nous faisons une importante étude sur l'accès à Internet dans les ménages québécois (...) Nous aimerions avoir votre collaboration pour répondre à un questionnaire de moins de 10 minutes. Votre participation est volontaire, mais importante. Le Conseil du trésor aimerait connaître l'importance du branchement à Internet dans les ménages québécois. C'est la Régie de l'assurance maladie du Québec qui nous a transmis les coordonnées de votre domicile avec l'accord de la Commission de l'accès à l'information. La Loi de l'Institut de la statistique du Québec garantit la confidentialité des renseignements que vous fournirez. En aucun cas, votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ne seront révélés. Les renseignements recueillis ne seront utilisés que pour des fins statistiques.

- Obtenir la nouvelle adresse de la personne échantillonnée s'il y a lieu.
- Informer le répondant qu'il est possible qu'un superviseur écoute, mais qu'aucun enregistrement ne sera fait de la conversation.
- Vérifier si la personne échantillonnée a plus d'un lieu de résidence. Le cas échéant, vérifier lequel correspond au lieu habituel de résidence – les questions sur l'accès à Internet devant s'y rapporter.
- Déterminer si le ménage est admissible à l'enquête : exclure les ménages collectifs; exclure les ménages vivant dans une réserve indienne.

Partie 2 – Caractéristiques du ménage

La deuxième partie du questionnaire vise à connaître :

- Le nombre de personnes de 15 ans et moins qui demeurent au domicile de la personne échantillonnée au moins la moitié du temps.
- Le nombre de personnes de 16 ans et plus qui résident habituellement au domicile de la personne échantillonnée
- Le sexe et l'âge de la ou des personnes de 16 ans et plus qui résident habituellement au domicile de la personne échantillonnée.

Partie 3 – Accès à Internet

P3Q1

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Les prochaines questions portent sur l'accès de votre ménage à Internet, à partir de votre domicile. Accédez-vous/ En vous incluant, est-ce qu'au moins une personne de votre ménage accède à Internet à partir de votre domicile?

- Oui → P3Q3
- Non → P3Q2
- Ne sait pas → AutreP3Q
- Ne répond pas → P3Q3

AutreP3Q

Est-ce possible de parler à une personne de 16 ans et plus qui peut répondre à cette question?

- Oui → AutreNSP
- Non → P5Q1

AutreNSP

Bonjour (bonsoir), mon nom est (nom de l'intervieweur) de Statistique Québec. À la demande du Secrétariat du Conseil du trésor, nous faisons une importante étude sur l'accès à Internet dans les ménages québécois.

→ P3Q1

P3Q2

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

(L'intérieur des parenthèses n'est lu que si c'est nécessaire)

Pour quelles raisons n'avez-vous pas/Pour quelles raisons votre ménage n'a-t-il pas accès à Internet à votre domicile. Est-ce parce que... (Je dois vous énumérer différentes raisons; veuillez me répondre par oui ou non. Est-ce parce que...)

[Oui/Non/Ne sait pas/Ne répond pas] → P3Q2.11

- Vous n'en avez pas besoin ou n'êtes pas intéressé?/ Votre ménage n'en a pas besoin ou n'est pas intéressé?
- Le coût du service est trop élevé?
- Le coût de l'équipement pour accéder à Internet, par exemple le coût d'un ordinateur, est trop élevé?
- Vous avez/votre ménage a accès à Internet à partir d'autres endroits, par exemple, au travail ou à l'école?
- Le service Internet offert ne répond pas aux besoins?
- En raison de préoccupations relatives à la sécurité, par exemple à propos des virus?
- En raison de préoccupations relatives à la protection de la vie privée, par exemple, à propos de l'utilisation des renseignements personnels?
- Par manque de confiance, de connaissances ou de formation?
- Il n'y a pas d'appareil permettant d'utiliser Internet à votre domicile, par exemple, il n'y a pas d'ordinateur?
- En raison d'incapacité ou de maladie?

P3Q2.11

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Est-ce qu'il y a d'autres raisons pour lesquelles vous n'avez-pas/votre ménage n'a pas accès à Internet à votre domicile?

Les réponses ne sont pas lues.

- Oui, précisez
- Non
- Oui, l'âge
- Ne sait pas
- Ne répond pas

→ P3Q6

P3Q3

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Accédez-vous/En vous incluant, des membres de votre ménage accèdent-ils à Internet à votre domicile en utilisant...

(L'intérieur des parenthèses n'est lu que si c'est nécessaire)

[Oui/Non/Ne sait pas/Ne répond pas] → P3Q3.6

- Un ordinateur de bureau c'est-à-dire un ordinateur fixe (ce n'est pas un ordinateur portable)?
- Un ordinateur portable, incluant les mini-portables?
- Une tablette numérique par exemple un iPad?
- Un téléphone intelligent ou tout autre appareil de poche sans fil, par exemple, iPhone, iPod Touch (Android, BlackBerry)?
- Une console de jeux vidéo, par exemple, Xbox, PlayStation (PSP, Nintendo Wii, Nintendo DSI)?

P3Q3.6

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Est-ce qu'il y a d'autres appareils avec lesquels vous accédez/vous ou d'autres membres de votre ménage accédez à Internet à domicile?

Les réponses ne sont pas lues.

- Oui, précisez
- Non
- Ne sait pas
- Ne répond pas

→ P3Q4

P3Q4

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

J'aimerais maintenant connaître les moyens par lesquels vous êtes/votre ménage est branché à Internet, c'est-à-dire comment le signal Internet arrive dans votre domicile. Je vais vous énumérer différents types de connexion et vous demander si oui ou non vous les utilisez pour accéder à Internet. Êtes-vous/votre ménage est-il actuellement branché à Internet à votre domicile par..

(L'intérieur des parenthèses n'est lu que si c'est nécessaire)

[Oui/Non/Ne sait pas/Ne répond pas] → P3Q4.7

- La ligne téléphonique (le modem est branché dans une prise de téléphone)?
- Le câble (le modem est branché dans une prise de câble)?
- Une connexion par satellite à l'aide d'une antenne parabolique?
- Une connexion WiMax (le signal Internet est capté par une antenne carrée, installée à l'extérieur)?
- Un réseau de téléphonie mobile comme le 3G, le LTE ou le HSPA?
- Un routeur qui donne accès à une connexion partagée située à l'extérieur de votre logement?

P3Q4.7

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Est-ce qu'il y a d'autres moyens par lesquels vous êtes/votre ménage est branché à Internet à domicile?

Les réponses ne sont pas lues.

- Oui, précisez
- Non
- Oui, la fibre optique
- Ne sait pas
- Ne répond pas

→ VP3Q4 si plus d'un type de connexion. Sinon ou ensuite : P3Q5 (ligne téléphonique seulement); P3Q7 (câble ou fibre optique); P4Q1.

VP3Q4

(Plus d'un type de connexion dans le ménage)

Donc, si j'ai bien noté, vous êtes/votre ménage est branché à Internet à votre domicile par (énumérer les réponses données).

- Confirmer
- Corriger

→ P3Q7 (câble ou fibre optique); sinon P4Q1.

P3Q5

(Ligne téléphonique seulement; ligne téléphonique et autre type de connexion (P3Q4.7) seulement; « ne sait pas » à ligne téléphonique sans déclarer un autre type de connexion).

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Êtes-vous/votre ménage est-il branché à Internet à partir de votre domicile par une connexion haute vitesse?

- Oui → P4Q1
- Non → P3Q6
- Ne sait pas → P3Q6
- Ne répond pas → P3Q6

P3Q6

Est-ce qu'un service Internet haute vitesse est disponible dans votre localité ou dans votre quartier (où vous habitez)?

- Oui → P4Q1
- Non → P4Q1
- Ne sait pas/Ne répond pas → P4Q1

P3Q7

(Câble ou fibre optique seulement)

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Aujourd'hui, la plupart des connexions Internet sont à haute vitesse. Certaines connexions sont même à très haute vitesse, c'est-à-dire une vitesse de téléchargement d'au moins 100 Mégabits par seconde. Êtes-vous/votre ménage est-il branché à Internet à votre domicile par une connexion à très haute vitesse?

- Oui → P3Q8
- Non → P4Q1
- Ne sait pas/Ne répond pas → P3Q8

P3Q8

Quel est le coût moyen approximatif par mois de cette connexion?

- Le répondant fournit le coût → P4Q1
- Le répondant fournit le coût et mentionne qu'il s'agit d'un forfait ou que le coût comprend plusieurs services
- Ne sait pas/Ne répond pas → P4Q1

Partie 4 – Travail indépendant

P4Q1

Les prochaines questions portent sur les personnes qui travaillent à leur compte.

Selon que la personne vit seule, ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Avez-vous travaillé à votre compte/En vous incluant, y a-t-il des membres de votre ménage qui ont travaillé à leur compte au cours des douze derniers mois?

- Oui → P4Q1.2
- Non → P5Q1
- Ne sait pas/Ne répond pas → P5Q1

P4Q1.2

Combien?

- Inscrire le nombre. S'il y a plus de 10 personnes, saisir 10. → P4Q2
- Ne sait pas/Ne répond pas → P4Q2

P4Q2

Selon qu'il y a une ou plus d'une personne qui a travaillé à son compte :

Veillez indiquer le sexe et l'âge de la personne qui a travaillé à son compte au cours des 12 derniers mois/des personnes qui ont travaillé à leur compte au cours des 12 derniers mois.

→ P4Q3

P4Q3

Selon qu'il y a une ou plus d'une personne qui a travaillé à son compte :

Cette personne accède-t-elle (accédez-vous)/Est-ce qu'au moins une de ces personnes accède à Internet à partir du domicile pour des fins professionnelles?

Oui/Non/Ne sait pas/Ne répond pas → P5Q1

Partie 5 – Scolarité et revenu

P5Q1

Les prochaines questions sont d'ordre général. L'information est recueillie à des fins statistiques seulement. Soyez assuré(e) que, comme tous les autres renseignements fournis, vos réponses demeureront strictement confidentielles.

Selon qu'il y a une ou plus d'une personne de 16 ans et plus dans le ménage :

Avez-vous obtenu un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence d'un diplôme d'études secondaires?/

Veillez me répondre en pensant à la personne de votre ménage qui a le niveau de scolarité le plus élevé. Cette personne a-t-elle obtenu un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence d'un diplôme d'études secondaires?

- Oui (comprend aussi une 12^e année, un cours commercial ou un cours classique incomplet – Belles-Lettres, Rhétorique, Philosophie I) → P5Q2
- Non/Ne sait pas/Refus → P5Q2

P5Q2

Selon qu'il y a une ou plus d'une personne de 16 ans et plus dans le ménage :

Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu?/Quel est le plus haut diplôme obtenu par cette personne?

- (sauf si P5Q1=Oui) Aucun diplôme → P5Q3
- Un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence d'un diplôme d'études secondaires (comprend aussi une 12^e année, un cours commercial ou un cours classique incomplet – Belles-Lettres, Rhétorique, Philosophie I) → P5Q3
- Un diplôme ou certificat d'une école de métier ou d'un centre de formation professionnelle (DEP) → P5Q3
- Un diplôme d'études collégiales pré-universitaire ou général (DEC; comprend le cours classique complet) → P5Q3
- Un diplôme d'études collégiales techniques d'un programme de plus de deux ans (DEC; comprend l'école normale) → P5Q3
- Tout autre certificat ou diplôme d'études collégiales → P5Q3
- Un certificat universitaire inférieur au baccalauréat → P5Q3
- Un baccalauréat → P5Q3
- Un diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat → P5Q3
- Ne sait pas/Refus → P5Q3

P5Q3

Pour l'année 2011, à combien estimez-vous le revenu total de tous les membres du ménage, provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues?

- Le répondant fournit une réponse. L'inscrire → Vérification du code postal et remerciements
- Ne sait pas/Ne répond pas → P5Q4

P5Q4

Selon que la personne vit seule ou est la seule personne de 16 ans et plus, ou non :

Sans donner le montant exact, pouvez-vous m'indiquer dans quelle catégorie se situe votre revenu/le revenu de votre ménage?

- Moins de 10 000\$
- De 10 000\$ à moins de 20 000\$
- De 20 000\$ à moins de 30 000\$
- De 30 000\$ à moins de 40 000\$
- De 40 000\$ à moins de 50 000\$
- De 50 000\$ à moins de 60 000\$
- De 60 000\$ à moins de 70 000\$
- De 70 000\$ à moins de 80 000\$
- De 80 000\$ à moins de 90 000\$
- De 90 000\$ à moins de 100 000\$
- De 100 000\$ à moins de 150 000\$
- 150 000\$ et plus
- Ne sait pas

→ Vérification du code postal et remerciements

Vérification du code postal

P5CPP1

À des fins d'analyse, est-ce que votre code postal est bien le (code postal)?

- Oui
- Non
- Ne sait pas/ne répond pas

P5CPP2

Pourriez-vous me donner votre code postal, s.v.p.?

- Le répondant donne le code postal
- Non
- Ne sait pas/ne répond pas

P5CPP3

Pourriez-vous alors me donner uniquement les trois premiers caractères de votre code postal?

- Le répondant les donne
- Non
- Ne sait pas/ne répond pas

Remerciements

Cela complète l'entrevue. Au nom de Statistique Québec, je tiens à vous remercier pour votre précieuse collaboration et le temps que vous nous avez consacré.

(Vos réponses ne serviront qu'à des fins statistiques. Elles permettront au Secrétariat du Conseil du trésor de bien connaître la situation de l'accès à Internet au Québec.)

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui
pour le Québec de demain